JOURNAL OFFICIEL DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

TE VE'A A TE HAU NŌ PŌRĪNETIA FARĀNI

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ARRÊTÉS DU CONSEIL DES MINISTRES

Arrêté n° 324 CM du 16 mars 2026 fixant la liste des organismes nuisibles aux végétaux et les conditions d'introduction et d'importation des articles réglementés susceptibles de les véhiculer

NOR : DBS25200882AC-1

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture, des ressources marines, de l'environnement, en charge de l'alimentation, de la recherche et de la cause animale,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 403 PR du 15 mai 2023 relatif aux attributions du ministre du secteur primaire, en charge de la recherche ;

Vu le code de l'environnement de la Polynésie française ;

Vu la loi du pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 réglementant, aux fins de protection en matière de biosécurité, l'introduction, l'importation, l'exportation et le transport interinsulaire des organismes vivants et de leurs produits dérivés ;

Vu la convention internationale pour la protection des végétaux ;

Vu l'avis favorable du comité consultatif pour la biosécurité en date du 28 octobre 2025 ;

Vu l'avis de la commission des sites et monuments naturels du 26 février 2026 ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 11 mars 2026,

Arrête :

CHAPITRE IER - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

SECTION 1 - OBJET

Article 1er

Le présent arrêté liste, en application de l'article LP. 22 de la loi du pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 susvisée, les organismes nuisibles aux végétaux et les espèces végétales menaçant la biodiversité, interdits à l'introduction et à l'importation, qu'ils se présentent à l'état isolé, sur ou dans les plants, parties de plants, produits végétaux et autres articles réglementés.

Le présent arrêté détermine, en application de l'article LP. 23 de la loi du pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 susvisée, les conditions dans lesquelles les articles réglementés susceptibles de véhiculer des organismes nuisibles aux végétaux peuvent, par dérogation, être autorisés à l'introduction et l'importation.

Le présent arrêté liste les articles réglementés pour lesquels l'importation n'est pas subordonnée à la délivrance d'un laissez-passer par le service en charge de la biosécurité.

Art. 2

Les organismes nuisibles et plantes listés dans les annexes sont identifiés par leurs noms scientifiques.

Les noms communs présentent une simple valeur indicative.

Art. 3. — Définitions

Au sens du présent arrêté, on entend par :

1° Bois brut : est considéré comme bois brut tout bois :

a) Non traité (traitement chimique, traitement à la chaleur, fumigation, irradiation, etc.) ;

b) Qui a gardé totalement ou partiellement son arrondi naturel, avec ou sans écorce ;

c) Qui a perdu son arrondi naturel parce qu'il été scié, coupé ou fendu ;

ex : grumes, fardeaux de bois non traités, fardeaux de bois exotiques non traités ;

2° Bois scié : bois scié en longueur ou équarri avec ou sans sa surface ronde naturelle, avec ou sans écorce ;

3° Bois manufacturé : objets en bois fabriqués à partir de courtes pièces de bois sec usinées et jointes à l'aide d'un adhésif structural hydrofuge, correspond à un produit fini (verni, recouvert de lasure, traité, usiné...) ;

4° Cycle de culture : ensemble des phases de croissance annuelles, y compris la période de repos ;

5° Dévitalisation : procédure rendant les végétaux ou produits végétaux incapables de germer, de se développer ou de se reproduire ;

6° Ecorce : couche externe recouvrant les troncs des arbres et arbustes ligneux, les branches ou les racines ;

7° Exempt : dépourvu d'organismes nuisibles (ou d'un organisme nuisible déterminé) en nombres ou en quantités détectables par des méthodes phytosanitaires ;

8° Frais : vivant, n'ayant pas subi de séchage, de congélation ou tout autre procédé de conservation ;

9° Fumigation : traitement utilisant un agent chimique qui atteint la marchandise entièrement ou en grande partie sous forme gazeuse ;

10° Grains : catégorie de marchandises correspondant aux graines destinées à la consommation ou à la transformation et non à la plantation (voir semences) ;

11° Inactivation : action de rendre les micro-organismes incapables de se développer ;

12° Indexation : protocole consistant à tester par des outils de biologie moléculaire la présence de virus infectant la plante ;

13° Lieu de production : tout lieu ou ensemble de champs exploités comme une seule unité de production agricole ;

14° Matières organiques : insectes vivants, graines, déjections d'animaux, parties d'animaux ou de plantes ;

15° Milieu de culture (syn. support de culture) : toute matière dans laquelle poussent les racines de végétaux, ou qui est destiné à cet effet ;

16° Minerai : toute roche suffisamment riche en minéraux pour être exploitable. Par extension, on utilise le terme minerai pour désigner les minéraux exploités (or, uranium, fer...) ;

17° Organisation nationale de protection des végétaux : service officiel institué par un gouvernement pour mettre en œuvre les fonctions spécifiées par la convention internationale pour la protection des végétaux ;

18° Pays d'origine : pays dans lequel les végétaux dont les produits végétaux sont issus ont été cultivés ;

19° Végétaux *in vitro* : plantes cultivées sur milieu aseptique dans un récipient fermé ;

20° Semences : catégorie de marchandises correspondant aux graines à semer ou destinées à la plantation et non à la consommation ou à la transformation ;

21° Site de production : partie déterminée d'un lieu de production qui est gérée en tant qu'unité distincte à des fins phytosanitaires ;

22° Trouver exempt : inspecter un envoi, un champ ou un lieu ou site de production et l'estimer exempt d'un organisme nuisible déterminé ;

23° Traitement physique :

a) Un traitement thermique, tel que le traitement par le froid ou la chaleur, une immersion dans l'eau chaude, un traitement à la vapeur, un traitement à la chaleur sèche ou par chauffage diélectrique, la congélation ou la cuisson, réalisé conformément aux recommandations de la CIPV, garantissant l'inactivation ou la destruction des organismes nuisibles susceptibles d'être véhiculés par l'article réglementé qui subit le traitement ;

b) Une opération de transformation ou de conditionnement par pression, extrusion, broyage, extraction, concentration, estérification, lyophilisation, dessiccation, trempage dans une solution acide ou saline ou alcoolique ;

24° Traitement approprié : traitement réalisé selon les recommandations du fabricant du produit phytopharmaceutique, c'est-à-dire à la concentration indiquée, sur une espèce végétale approuvée et qui soit efficace contre les organismes nuisibles visés ;

25° Zone : totalité d'un pays, partie d'un pays, ou totalité ou parties de plusieurs pays.

Art. 4

Le présent arrêté s'applique sans préjudice des dispositions de l'arrêté n° 979 CM du 24 juillet 2015 modifié portant fixation de la liste des marchandises susceptibles de véhiculer des agents de maladies transmissibles des animaux et de la liste des denrées alimentaires et aliments pour animaux susceptibles de ne pas répondre aux conditions de sécurité sanitaire des aliments.

SECTION 2 - PERMIS D'IMPORTATION

Art. 5

La demande de permis d'importation préalable, tel que défini à l'article LP. 21 de la loi du pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 susvisée, lorsqu'il est exigé en application du présent arrêté, est formulée par courrier ou télétransmission auprès du service en charge de la biosécurité au moins trois semaines avant la date d'importation.

Art. 6

Le permis d'importation préalable précise les conditions auxquelles doit satisfaire l'article réglementé lors de son introduction et sa durée de validité.

Le modèle du permis d'importation est fixé à l'annexe 11 du présent arrêté.

SECTION 3 - CERTIFICAT PHYTOSANITAIRE

Art. 7

Lorsqu'il est exigé, en vertu des dispositions du présent arrêté, le certificat phytosanitaire tel que prévu à l'article LP. 23 de la loi du pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 susvisée qui accompagne l'article réglementé est établi moins de cinq (5) jours avant la date à laquelle les produits sont chargés pour leur transport vers la Polynésie française.

Art. 8

Le certificat phytosanitaire doit être correctement rédigé en lettres majuscules ou dactylographiées et ne supporter ni surcharge ni rature, dans le cas contraire, le certificat est automatiquement invalidé conformément aux dispositions de la convention internationale pour la protection des végétaux.

Le certificat indique le nom botanique des végétaux en latin (genre, espèce) ainsi que la quantité exacte introduite par espèce (poids et/ou volume, nombre).

Art. 9

Sauf dispositions particulières contraires, le certificat phytosanitaire atteste :

1° Que les articles ou lieux de production ont été examinés par l'autorité phytosanitaire du pays d'exportation ou de réexportation ;

2° Qu'ils ne sont pas porteurs d'organismes nuisibles aux végétaux et produits végétaux ;

3° Que les articles répondent aux conditions d'introduction et d'importation fixées par le présent arrêté.

CHAPITRE II - ORGANISMES NUISIBLES ET ESPÈCES VÉGÉTALES MENAÇANT LA BIODIVERSITÉ

Art. 10

Conformément à l'article LP. 22 de la loi du pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 susvisée, l'annexe 1 du présent arrêté liste les organismes nuisibles réglementés et espèces végétales menaçant la biodiversité mentionnée dont l'importation est interdite.

Art. 11

Conformément à l'article LP. 23, des articles réglementés susceptibles d'être considérés comme des organismes nuisibles réglementés et spécimens d'espèces végétales menaçant la biodiversité peuvent être autorisés à l'introduction et l'importation dans des conditions présentant un niveau de risque phytosanitaire acceptable pour la Polynésie française. Le cas échéant, l'introduction et l'importation sont subordonnées à l'obtention d'un permis d'importation préalable au bénéfice d'un établissement agréé disposant de locaux de quarantaine.

Le service en charge de la biosécurité fixe les conditions phytosanitaires devant être remplies en vue de l'obtention du permis d'importation préalable au visa des recommandations de la convention internationale pour la protection des végétaux ou, en l'absence de recommandations appropriées, des données scientifiques disponibles.

Les organismes nuisibles réglementés et spécimens sont transportés depuis le point d'entrée internationale de Polynésie française vers les locaux de quarantaine de l'établissement agréé dans des conditions garantissant l'absence de risque de fuite d'organismes nuisibles dans l'environnement.

CHAPITRE III - RÉGIME D'INTRODUCTION ET D'IMPORTATION DES VÉGÉTAUX DESTINÉS À LA PLANTATION

SECTION 1 - RÉGIME D'INTRODUCTION ET D'IMPORTATION DES SEMENCES

Art. 12

Conformément aux dispositions de l'article LP. 23 de la loi du pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 précitée, l'annexe 2 du présent arrêté fixe la liste des semences autorisées à l'introduction et l'importation sous réserve d'être accompagnées d'un permis d'importation préalable conforme au modèle de l'annexe 11 du présent arrêté et d'un certificat phytosanitaire attestant du respect des conditions particulières fixées par cette annexe et des conditions générales fixées par le présent article et l'article 13 du présent arrêté. Lorsqu'ils sont soumis à un contrôle physique du service en charge de la biosécurité, ils sont autorisés à l'importation sous réserve du respect de ces conditions générales et particulières d'importation.

Art. 13

I. - Les semences sont autorisées en provenance de tout pays.

II. - Au certificat phytosanitaire mentionné à l'article 7 du présent arrêté, il est ajouté les mentions obligatoires suivantes pour la certification des semences :

1° Sur le fondement d'une analyse de pureté réalisée par l'Organisme national de protection des végétaux (ONPV) du pays exportateur avant export ou par un laboratoire agréé par l'International seed testing association (ISTA) sur un échantillon représentatif, il est certifié que les semences :

a) Ne sont pas infestées ou infectées par des insectes vivants ;

b) Contiennent moins de 0,1 % du poids du lot de particules de sol ;

c) Contiennent moins de 5 % du poids du lot de débris de végétaux, incluant les feuilles, tiges et racines ;

2° Pour certaines semences visées à l'annexe 2 du présent arrêté, en plus des mentions obligatoires citées ci-dessus, s'ajoutent des conditions particulières d'importation précisées par cette annexe.

III. - Les semences autorisées à l'importation en application de l'article 12 du présent arrêté sont indemnes d'organismes nuisibles réglementés aux végétaux et sont conditionnées dans des sachets hermétiques commerciaux indiquant l'espèce, l'origine et l'identité du distributeur ou semencier.

SECTION 2 - RÉGIME D'INTRODUCTION ET D'IMPORTATION DES VÉGÉTAUX (HORS SEMENCES) DESTINÉS À LA PLANTATION

Art. 14

Conformément aux dispositions de l'article LP. 23 de la loi du pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 précitée, l'annexe 3 du présent arrêté fixe la liste des végétaux (hors semences) destinés à la plantation autorisés à l'introduction et l'importation sous réserve d'être accompagnés d'un permis d'importation préalable et d'un certificat phytosanitaire attestant du respect des conditions particulières fixées par cette annexe et des conditions générales fixées par les articles 15 à 20 du présent arrêté. Lorsqu'ils sont soumis à un contrôle physique du service en charge de la biosécurité, ils sont autorisés à l'importation s'il est constaté qu'ils respectent ces conditions générales et particulières d'importation.

Les végétaux appartenant aux espèces mentionnées dans la colonne « *espèces interdites* », représentent les seules espèces non autorisées à l'importation pour l'ensemble du genre mentionné dans la colonne « *Nom scientifique - Nom vernaculaire* ».

Art. 15

Les végétaux (hors semences) destinés à la plantation satisfont aux exigences suivantes :

1° Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de fleur et de fruit ;

2° Avant expédition en Polynésie française, les végétaux (hors semences) ont été nettoyés de toute trace de terre, de sable et de compost ;

3° Les végétaux (hors semences) sont expédiés à racines nues, emballés ou enracinés dans un support de culture inerte (charbon de bois, billes de liège, laine de roche, billes d'argiles expansées ou cuites, pierre ponce, mousse synthétique, perlite, vermiculite, papier, plastique) ;

4° Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de tous organismes nuisibles réglementés vivants ;

5° Les végétaux (hors semences) ne contiennent pas de matières végétales non décomposées ;
6° Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement insecticide et fongicide efficace contre les organismes susceptibles d'être véhiculés par ces derniers, par trempage ou pulvérisation dans les sept (7) jours précédant l'expédition vers la Polynésie française. La matière active, la concentration et la date d'application de ces traitements sont mentionnées sur le certificat phytosanitaire.

Art. 16

Les bulbes destinés à la plantation satisfont à l'une des exigences suivantes, en plus de celles citées à l'article 15 :

1° Les bulbes proviennent d'un pays certifié exempt de *Ditylenchus dipsaci* et de *Ditylenchus destructor* ;

2° Les bulbes proviennent d'un site de production certifiés exempts de *Ditylenchus dipsaci* et de *Ditylenchus destructor* et sont certifiés exempts de symptômes liés à la présence de ces organismes nuisibles ;

3° Les bulbes sont certifiés indemnes de *Ditylenchus dipsaci* et de *Ditylenchus destructor* à la suite d'analyses microscopiques ou biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé par l'organisme national de protection des végétaux du pays exportateur.

Art. 17

Les végétaux (hors semences) enracinés dans un support de culture satisfont aux exigences suivantes, en plus de celles citées à l'article 15 :

1° Les végétaux (hors semences) enracinés ainsi que le support de culture ont subi un traitement nématicide efficace contre les organismes susceptibles d'être véhiculés, suivant les indications du fabricant, au plus tard 15 jours avant leur expédition vers la Polynésie française ;

2° Le support de culture :

a) Est d'un volume maximal de 0,6 l de substrat par plants et parties de plants enracinés (équivalent à un pot carré de 9 × 9 cm ou dans un pot rond de diamètre maximal de 10,5 cm) ;

b) Est certifié exempt de terre ;

c) A subi un traitement insecticide efficace contre les organismes susceptibles d'être véhiculés avant expédition ;

3° Les végétaux (hors semences) ont été cultivés en serre sur des tablettes surélevées afin d'éviter tout contact avec le sol ;

4° Des analyses d'échantillons de substrats et de racines réalisées au moins deux fois par an ont confirmé l'absence de nématode phytopathogène. Le résultat d'analyse datant de moins de six (6) mois est fourni avec le certificat phytosanitaire et y est mentionné ;

5° Les types de support de culture autorisés, qu'ils soient utilisés seuls ou en mélange entre eux sont les suivants : granulés d'argile expansée ou cuite, billes de polystyrène expansé, mousse Oasis, tourbe extraite en dehors des zones de culture et exempte de graines ou plantes, perlite, pierre ponce, papier recyclé, laine de roche, mousse de polystyrène, éponge synthétique, tourbe extraite en dehors des zones de culture, vermiculite, écorce chauffée à 85 °C pendant huit (8) heures.

Les supports de cultures ne peuvent avoir été utilisés précédemment pour faire pousser des plantes ou tout autre usage agricole ;

6° Ils sont exempts ou ont été rendus exempts de phytoparasites et d'insectes et parasites du sol ;

7° Ils ne contiennent pas de sable, de sol, de terre, de fumier, de compost, d'écorce non chauffée, de litière végétale et de résidus de culture ;

8° Ils sont isolés des autres plants au départ pour les protéger des autres sources de contamination.

Art. 18

Les fougères destinées à la plantation satisfont aux exigences suivantes, en plus de celles citées à l'article 15 : les végétaux (hors semences) de fougère destinés à la plantation sont certifiés exempts de *Pseudomonas cichorii, Pseudomonas gladioli, Aphelenchoides fragariae, Phytophthora ramorum, Rhizoctonia solani, Puccinia pteridis, Aphelenchoides fragariae, Macrosiphum asplenii, Phytophthora cinnamomi, Pseudococcidae, Sphaeropteris cooperi, Aleyrodidae* et *Diaspididae.*

Art. 19

Les plantes aquatiques destinées à la plantation satisfont aux exigences suivantes, en plus de celles citées à l'article 15 : les végétaux (hors semences) ont subi un traitement insecticide, molluscicide et fongicide efficace contre les organismes susceptibles d'être véhiculés, réalisés avant expédition vers la Polynésie française.

Art. 20

Les végétaux (hors semence) *in vitro* satisfont aux exigences suivantes :

1° Les cultures *in vitro* sont conditionnées dans des récipients hermétiques et stériles ;

2° Les récipients sont transparents pour permettre une inspection visuelle des cultures et des milieux de culture ;

3° Le milieu de culture est clair, stérile, non liquide. Les plants ont été introduits dans les récipients de culture avant l'implantation et le développement des plants *in vitro* ;

4° Le milieu de culture ne contient pas d'antibiotiques ou d'autres substances biocides ou biostatiques ;

5° Le milieu de culture n'est pas contaminé par un autre matériel végétal, des micro-organismes, des particules de sol ou d'autres matériaux ;

6° Les cultures *in vitro* sont étiquetées avec leur nom scientifique ;

7° Les cultures *in vitro* sont accompagnées d'une attestation du fournisseur spécifiant qu'elles ne sont pas de type Organisme génétiquement modifié (OGM).

CHAPITRE IV - RÉGIME D'INTRODUCTION ET D'IMPORTATION DES PRODUITS D'ORIGINE VÉGÉTALE DESTINÉS À LA CONSOMMATION

SECTION 1 - FRUITS, LÉGUMES, TUBERCULES ET CHAMPIGNONS FRAIS

Art. 21

Conformément aux dispositions de l'article LP. 23 de la loi du pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 précitée, l'annexe 4 du présent arrêté fixe la liste des fruits, légumes, tubercules et champignons frais autorisés à l'importation sous réserve d'être accompagnés d'un certificat phytosanitaire attestant du respect des conditions particulières fixées par cette annexe et des conditions générales fixées par les articles 22 à 24 du présent arrêté. Les fruits, légumes, tubercules et champignons frais cités en annexe 4 du présent arrêté sont exemptés de permis d'importation préalable. Lorsqu'ils sont soumis à un contrôle physique du service en charge de la biosécurité, ils sont autorisés à l'importation s'il est constaté qu'ils respectent ces conditions générales et particulières d'importation.

Art. 22

Les fruits, légumes et champignons frais satisfont aux exigences suivantes :

1° Ils sont propres et exempts de terre (tolérances max. 0,3 % du poids net) ;

2° Ils sont sains, sans trace de nécrose ou champignon susceptibles d'indiquer une contamination par un organisme nuisible réglementé ;

3° Les produits, sauf quand il s'agit de produits dont les feuilles sont destinées à la consommation, sont exempts de feuilles ;

4° Ils sont conditionnés dans des emballages neufs et de manière à empêcher une contamination par des organismes nuisibles réglementés.

Art. 23

Les tubercules et racines satisfont aux exigences suivantes :

1° Ils sont propres et exempts de terre (tolérances maximum 0,3 % du poids net) ;

2° Ils sont sains, sans trace de nécrose ou champignon susceptibles d'indiquer une contamination par un organisme nuisible réglementé ;

3° Les produits, sauf quand il s'agit de produits dont les feuilles sont destinées à la consommation, sont exempts de feuilles ;

4° Ils sont conditionnés dans des emballages neufs et de manière à empêcher une contamination par des organismes nuisibles réglementés.

Art. 24

Lorsqu'un traitement est réalisé, les conditions suivantes sont respectées :

1° Le certificat phytosanitaire précise la date du début du traitement et la température à laquelle les produits ont été traités ;

2° S'il s'agit d'un traitement par le froid, celui-ci est terminé avant le débarquement des produits en Polynésie française, quel que soit le mode de transport ;

3° Les diagrammes d'enregistrement des températures (à bord des navires) sont tenus à la disposition du service en charge de la biosécurité.

SECTION 2 - DENRÉES D'ORIGINE VÉGÉTALE ET FONGIQUE ET BOISSONS D'ORIGINE VÉGÉTALE TRANSFORMÉES

Art. 25

Conformément aux dispositions de l'article LP. 23 de la loi du pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 précitée, l'annexe 5 du présent arrêté fixe la liste des denrées d'origine végétale et fongique et boissons d'origine végétale transformées autorisées à l'importation sous réserve du respect des conditions particulières fixées par cette annexe et des conditions générales fixées par les articles 26 à 29 du présent arrêté. Lorsqu'elles sont soumises à un contrôle physique du service en charge de la biosécurité, elles sont autorisées à l'importation s'il est constaté qu'elles respectent ces conditions générales et particulières d'importation.

L'annexe 5 décrit le cas échéant les exigences phytosanitaires particulières applicables et la nature des documents phytosanitaires requis et qui accompagnent l'article réglementé lors de son introduction.

Art. 26

Conformément à l'article LP. 23 de la loi du pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 précitée, sous réserve de ne pas être soumises à des conditions particulières en application du présent arrêté et de ses annexes, les denrées d'origine végétale, fongique et les boissons d'origine végétale transformées peuvent être importées sans permis d'importation préalable et sans certificat phytosanitaire et sans laissez-passer phytosanitaires lorsqu'elles respectent les conditions suivantes :

1° Elles ont été transformées de manière industrielle en subissant un traitement physique garantissant l'inactivation ou l'absence de contamination par les organismes nuisibles réglementés qu'elles peuvent véhiculer conformément à l'annexe 1 de la norme internationale pour les mesures phytosanitaire n° 32 (classification des marchandises selon le risque phytosanitaire qu'elles présentent) ;

2° Elles sont conditionnées de manière industrielle et conservées jusqu'à l'importation dans des conditions empêchant toute contamination par un organisme nuisible ;

3° Elles sont produites par un établissement autorisé ou agréé du pays exportateur ;

4° Elles portent une étiquette renseignant la composition, l'origine des produits et l'identité de l'établissement producteur.

Bénéficient notamment de la dérogation instaurée par le présent article, sous réserve d'en respecter les conditions, les produits suivants :

1° Les jus ;

2° Les denrées d'origine végétale ou fongique congelée ;

3° Les fruits, légumes, tubercules et champignons en conserve ou bocal ;

4° Les huiles, graisses et matières grasses végétales comestibles ;

5° Les glaces et sorbets de fruits, légumes et tubercules comestibles ;

6° Les produits à tartiner d'origine végétale ;

7° Le cacao en poudre, chocolat et autres produits transformés à base de chocolat ;

8° Le café torréfié ;

9° Les articles de boulangerie ;

10° Les farines, semoules, gruaux, flocons, muesli, malts et levures ;

11° Les pâtes alimentaires sèches ;

12° Les fruits confits, fruits secs, confitures, gelées, marmelades, crèmes à base de produits végétaux, gommes à mâcher, bonbons et autres confiseries ;

13° Les sauces ;

14° Les vinaigres ;

15° Les épices, herbes et feuilles aromatiques, tisanes, thés, infusions, condiments ;

16° Les arômes.

Lorsqu'ils sont soumis à un contrôle physique du service en charge de la biosécurité, ces produits sont autorisés à l'importation s'il est constaté qu'ils respectent ces conditions générales et particulières d'importation.

Art. 27

Les grains entiers destinés à la consommation et listés dans l'annexe 5 satisfont à l'une des exigences suivantes :

1° Les grains ont été produits dans un pays certifié exempt de *Prostephanus truncatus* et de *Trogoderma granarium* ;

2° Les grains sont certifiés exempts de ces organismes à la suite d'une inspection officielle ;

3° Les produits ont subi l'un des traitements suivants :

a) Fumigation au bromure de méthyle (MeBr) pendant 24 heures :
- 32 g/m³ à 21 °C et plus ;
- 40 g/m³ entre 16-20 °C ;
- 48 g/m6 entre 10 et 15° C ;

b) Fumigation à la phosphine (PH3) :
- pendant 15 jours à 10-15 °C ;
- pendant 12 jours à 16-20 °C ;
- pendant 9 jours à 21-25 °C ;
- pendant 5 jours à 26 °C et plus ;

c) Traitement au froid à - 18 °C au moins pendant 7 jours ;

d) Traitement à la chaleur à au moins 60 °C pendant au moins 30 minutes.

Art. 28

Les espèces autorisées listées à l'annexe 2 et importées sous forme de grains entiers pour la consommation humaine non listées dans l'annexe 5 du présent arrêté sont autorisées s'ils satisfont aux exigences applicables aux semences ou si les grains ont été rendus non viables par l'un des traitements suivants, mentionné sur le certificat phytosanitaire :

1° Traitement à la chaleur à 85 °C à 40 % d'Humidité relative (HR) pendant 15 heures continues ;

2° Traitement en autoclave à 100 HPa à 120 °C pendant 30 minutes.

Art. 29

Les feuilles, fleurs, racines ou tiges destinées à la consommation, à l'exception de celles bénéficiant de la dérogation citée à l'article 26 du présent arrêté, qui sont séchées mais non hachées ou broyées, sont accompagnées d'un certificat phytosanitaire attestant l'absence d'organismes nuisibles réglementés vivants.

SECTION 3 - BOIS ET PRODUITS DU BOIS

Art. 30

Conformément aux dispositions de l'article LP. 23 de la loi du pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 précitée, l'annexe 6 du présent arrêté fixe la liste des bois et produits du bois :

1° Autorisés à l'importation sans délivrance d'un laissez-passer ;

2° Autorisés à l'introduction et à l'importation sous réserve du respect des conditions particulières fixées par cette annexe et des conditions générales fixées par les articles 31 à 34 du présent arrêté.

L'annexe 6 du présent arrêté décrit, le cas échéant, les exigences phytosanitaires particulières applicables et la nature des documents phytosanitaires devant être obtenus et devant accompagner l'article réglementé lors de son introduction.

Lorsqu'ils sont soumis à un contrôle physique du service en charge de la biosécurité, ils sont autorisés à l'importation s'il est constaté qu'ils respectent ces conditions générales et particulières d'importation.

Art. 31

Les bois et produits du bois autorisés à l'importation en application de l'article 30 du présent arrêté ne peuvent être importés s'ils présentent des organismes nuisibles réglementés ou des traces laissant suspecter la présence d'organismes réglementés nuisibles.

Art. 32

Les traitements des bois et produits du bois autorisés à l'importation en application de l'article 30 du présent arrêté sont effectués dans les vingt et un (21) jours précédant la date d'expédition (premier port de chargement) vers la Polynésie française. Tous les bois et produits du bois, quels que soient le niveau/degré de transformation du bois et l'essence satisfont aux exigences suivantes :

1° Secs (pourcentage d'humidité < 25 %) ;

2° Exempts d'écorce (< 0,01 % de surface) ;

3° Exempts de terre, feuilles et autres matières étrangères (un taux de contamination de 0,01 % masse/masse est toléré).

Les bois usagés et produits réalisés à base de bois usagés, à l'exception de ceux mentionnés dans les listes des produits en bois exemptés de documents phytosanitaires, ont subi un traitement identique à celui éventuellement appliqué pour les bois neufs et produits à base de bois neufs.

Art. 33

Les bois et produits à base de bois ayant subi un traitement Kiln Dried (KD) ou un traitement de manière chimique permanente sont dispensés de permis d'importation préalable. Ils doivent être accompagnés d'un certificat phytosanitaire ou attestation de traitement.

Art. 34

L'emballage de chaque envoi est neuf et propre et réalisé de façon à éviter tout risque de réinfestation.

SECTION 4 - FLEURS ET FEUILLES FRAÎCHES COUPÉES

Art. 35

Conformément aux dispositions de l'article LP. 23 de la loi du pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 précitée, l'annexe 7 du présent arrêté fixe la liste des fleurs et feuilles fraîches coupées autorisées à l'importation ou à l'introduction sous réserve d'être accompagnées d'un certificat phytosanitaire attestant du respect des conditions particulières fixées par cette annexe et des conditions générales fixées par les articles 36 à 39 du présent arrêté.

L'importation de fleurs et feuilles fraîches listées en annexe 7 du présent arrêté est exemptée de permis d'importation préalable. Lorsqu'ils sont soumis à un contrôle physique du service en charge de la biosécurité, ces articles sont autorisés à l'importation s'il est constaté qu'ils respectent ces conditions générales et particulières d'importation.

Art. 36

Les fleurs et feuilles fraîches ne figurant pas en annexe 7 du présent arrêté ne sont pas autorisées à l'introduction et l'importation en application de l'article LP. 23 de la loi du pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 susvisée.

Les feuilles et fleurs appartenant aux espèces mentionnées dans la colonne « *espèces interdites* » représentent les seules espèces non autorisées à l'importation pour l'ensemble du genre mentionné dans la colonne « *Nom scientifique - Nom vernaculaire* ».

Art. 37

Les fleurs et feuilles fraîches autorisées à l'importation en application de l'article 34 du présent arrêté satisfont aux exigences suivantes :

1° Les feuilles et fleurs fraîches respectent l'une des conditions suivantes :

a) Elles sont certifiées exemptes de *Liriomyza* spp. et de tout individu de l'ordre des *Thysanoptera* (thrips), *Aleyrodidae* (aleurode) et *Aphididae* (pucerons) ;

b) Elles ont subi un traitement insecticide approprié contre les organismes nuisibles réglementés ciblés ;

2° Les feuilles fraîches respectent l'une des conditions relatives aux traces de rouille :

a) Elles sont certifiées exemptes de traces de rouille ;

b) Elles ont subi un traitement fongicide approprié contre la rouille.

Art. 38

Les traitements sont réalisés dans les cinq (5) jours précédant la date d'expédition vers la Polynésie française.

Art. 39

Les produits ayant subi un traitement industriel (ex : teinture, vernis) sont exemptés de documents phytosanitaires et de traitement.

SECTION 5 - SUPPORT DE CULTURE

Art. 40

Conformément aux dispositions de l'article LP. 23 de la loi du pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 précitée, l'annexe 8 du présent arrêté fixe la liste des supports de culture autorisés à l'importation sans délivrance d'un laissez-passer, ou autorisés à l'introduction et à l'importation sous réserve du respect des conditions particulières fixées par cette annexe et des conditions générales fixées par les articles 41 à 43 du présent arrêté.

La colonne « *document phytosanitaire* » indique les documents obligatoires pour l'introduction.

Lorsqu'ils sont soumis à un contrôle physique du service en charge de la biosécurité, ces articles sont autorisés à l'importation s'il est constaté qu'ils respectent ces conditions générales et particulières d'importation.

Art. 41

Les supports de culture autorisés à l'importation en application de l'article 40 du présent arrêté ne peuvent être importés s'ils présentent des organismes nuisibles réglementés ou des traces laissant suspecter la présence d'organismes nuisibles réglementés.

Art. 42

Les supports de culture sont exempts de matériaux végétaux non décomposés. L'importation de terre en tant que telle, constituée en partie de matières organiques solides n'est pas autorisée en Polynésie française.

Art. 43

Les supports de culture sont emballés commercialement et expédiés de façon à empêcher toute infestation ou contamination par des organismes nuisibles réglementés, par exemple dans des feuilles de plastique, des caisses à six (6) faces, des conteneurs fermés, ou autres.

SECTION 6 - PRODUITS VÉGÉTAUX ET DÉRIVÉS SÉCHÉS

Art. 44

Conformément aux dispositions de l'article LP. 23 de la loi du pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 précitée, l'annexe 9 du présent arrêté fixe la liste des produits végétaux séchés non destinés à la consommation, autorisés à l'importation sans délivrance d'un laissez-passer ou autorisées à l'introduction et à l'importation sous réserve du respect des conditions particulières fixées par cette annexe et des conditions générales fixées par les articles 45 à 48 du présent arrêté. Lorsqu'ils sont soumis à un contrôle physique du service en charge de la biosécurité, ils sont autorisés à l'importation s'il est constaté qu'ils respectent ces conditions générales et particulières d'importation.

Art. 45

L'annexe 9 du présent arrêté décrit le cas échéant les exigences phytosanitaires particulières applicables et la nature des documents phytosanitaires devant être obtenus et devant accompagner l'article réglementé lors de son introduction.

Art. 46

Les produits végétaux séchés autorisés à l'importation en application de l'article 44 du présent arrêté ne peuvent être importés s'ils présentent des organismes nuisibles réglementés ou des traces laissant suspecter la présence d'organisme nuisible réglementés.

Art. 47

Les produits végétaux séchés satisfont aux exigences suivantes :

1° Ils sont entièrement séchés ;

2° Ils respectent l'une des exigences suivantes :

a) Ils sont dépourvus de graines viables ou toutes autres parties reproductibles viables ou capables de germer ;

b) Ils ont été traités de manière à être rendus non viables par l'un des traitements suivants :
- traitement à la chaleur à 85 °C à 40 % d'Humidité relative (HR) pendant 15 heures continues ;
- traitement en autoclave à 100 hectopascals (HPa) à 120 °C pendant 30 minutes.

Art. 48

Les techniques détaillées du séchage et de la préparation des produits végétaux seront exigées en cas de contamination observée lors de l'inspection visuelle à l'arrivée en Polynésie française.

CHAPITRE V - RÉGIME D'INTRODUCTION ET D'IMPORTATION DES PRODUITS D'ORIGINE NON VÉGÉTALE SUSCEPTIBLES DE VÉHICULER DES ORGANISMES NUISIBLES AUX VÉGÉTAUX

Art. 49

Conformément aux dispositions de l'article LP. 23 de la loi du pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 précitée, l'annexe 10 du présent arrêté fixe la liste des minéraux et roches autorisés à l'importation sans délivrance d'un laissez-passer ou autorisés à l'introduction et à l'importation sous réserve du respect des conditions particulières fixées par cette annexe et des conditions générales fixées par les articles 50 à 52 du présent arrêté.

Lorsqu'ils sont soumis à un contrôle physique du service en charge de la biosécurité, ils sont autorisés à l'importation s'il est constaté qu'ils respectent ces conditions générales et particulières d'importation.

Art. 50

L'annexe 10 du présent arrêté décrit le cas échéant les exigences phytosanitaires particulières applicables et la nature des documents phytosanitaires devant être obtenus et devant accompagner l'article réglementé lors de son introduction.

Art. 51

Les minéraux et roches autorisés à l'importation en application de l'article 49 du présent arrêté ne peuvent être importés s'ils présentent des organismes nuisibles ou des traces laissant suspecter la présence d'organismes nuisibles réglementés.

Art. 52

Les minéraux et roches satisfont aux exigences suivantes :

1° Ils sont emballés de manière sécurisée pour éviter la perte d'article ou la contamination croisée durant le transport. L'emballage utilisé doit être inerte, propre et approprié pour le transport de ces articles ;

2° Ils sont étiquetés pour permettre l'identification du contenu avec, pour les colis postaux, le nom et le contact de l'expéditeur et du destinataire.

CHAPITRE VI - DISPOSITIONS FINALES

Art. 53

L'arrêté n° 740 CM du 12 juillet 1996 fixant la liste des organismes nuisibles, des végétaux et produits végétaux susceptibles de véhiculer des organismes nuisibles dont l'importation en Polynésie française est interdite ou autorisée sous certaines conditions est abrogé.

Art. 54

Le présent arrêté est applicable dès sa publication au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Art. 55

Par dérogation à l'article 54 et à titre transitoire, les permis d'importation et certificats phytosanitaires attestant de la conformité des articles réglementés aux dispositions phytosanitaires fixées par l'arrêté n° 740 CM du 12 juillet 1996 fixant la liste des organismes nuisibles, des végétaux et produits végétaux susceptibles de véhiculer des organismes nuisibles dont l'importation en Polynésie française est interdite ou autorisée sous certaines conditions, délivrés antérieurement à l'entrée en vigueur du présent arrêté, demeurent valables jusqu'à l'expiration de leur durée de validité.

Art. 56

Les demandes d'importation de végétaux et produits végétaux présentées antérieurement à l'entrée en vigueur du présent arrêté et n'ayant pas fait l'objet au moment de cette entrée en vigueur d'une décision explicite ou implicite d'acceptation ou de rejet sont instruites sur le fondement des dispositions de l'arrêté n° 740 CM du 12 juillet 1996 fixant la liste des organismes nuisibles, des végétaux et produits végétaux susceptibles de véhiculer des organismes nuisibles dont l'importation en Polynésie française est interdite ou autorisée sous certaines conditions, sauf lorsque le régime instauré par le présent arrêté est plus favorable au demandeur.

Art. 57

Un article réglementé dont l'importation a été refusée en raison d'une non-conformité aux dispositions applicables avant l'entrée en vigueur du présent arrêté peut être autorisé à l'importation s'il respecte les dispositions du présent arrêté et si cette autorisation valant abrogation de la décision de refus d'importation intervient dans un délai de quatre mois suivant l'édiction de cette décision de refus.

Art. 58

Le ministre de l'agriculture, des ressources marines, de l'environnement, en charge de l'alimentation, de la recherche et de la cause animale, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 16 mars 2026.
Moetai BROTHERSON

Par le Président de la Polynésie française :

Le ministre de l'agriculture, des ressources marines, de l'environnement, en charge de l'alimentation, de la recherche et de la cause animale,
Taivini TEAI

Annexe 1 - Organismes nuisibles aux plants ou parties de plants et espèces végétales menaçant la biodiversité

Annexe 1– Organismes nuisibles aux plants ou parties de plants et espèces végétales menaçant la biodiversité

A- ACARIENS

Nom scientifique	Nom commun
Aceria guerreronis Keifer	Acariose de la noix de coco
Aceria hibisci (Nalepa) (syn. *Eriophyes hibisci*)	Erinose de l'hibiscus
Aceria litchii (Keifer)	Acariose à galle du litchi
Aceria mangiferae Sayed	Acariose du manguier
Aceria sheldoni (Ewing)	Acariose du bourgeon des agrumes
Aculops lycopersici (Massee)	Acariose bronzée de la tomate
Brevipalpus californicus Banks	Acarien écarlate du thé
Brevipalpus phoenicis (Geijskes)	Faux tétranyque tisserand
Bryobia praetiosa Koch	Tétranyque du trèfle
Mononychellus tanajoa (Bondar)	Acarien vert du manioc
Panonychus citri (McGregor)	Araignée rouge des agrumes
Panonychus ulmi (Koch)	Araignée rouge européenne
Phyllocoptruta oleivora Ashmead	Phytopte des agrumes
Phytonemus pallidus (Banks) (syn. *Steneotarsonemus pallidus*)	Tarsonème du fraisier
Polyphagotarsonemus latus (Banks)	Acarien jaune du thé
Raoiella indica Hirst	Acarien des palmiers
Steneotarsonemus laticeps (Halbert)	Tarsonème des bulbes
Steneotarsonemus pallidus	Tarsonème commun
Tetranychus kanzawai Kishida	Tétranyque de Kanzawa
Tetranychus mexicanus	Tétranyque mexicain
Tetranychus ludeni Zacher	Tétranyque du haricot
Tetranychus neocaledonicus André	Tétranyque néo-calédonien
Tetranychus urticae Koch	Acarien jaune tisserand

B- INSECTES

Nom scientifique	Nom commun
Acanthoscelides obtectus (Say)	Bruche du haricot
Acrolepiopsis assectella (Zeller)	Teigne du poireau
Acromyrmex octospinosus (Reich)	Fourmi manioc
Acromyrmex spp. Mayr	Fourmis défoliatrices
Adoretus sinicus Burmeister	Scarabée chinois du rosier
Adoretus versutus Harold	Scarabée du rosier
Agonoxena argaula Meyrick	Papillon des spathes du cocotier
Agriotes lineatus	Taupin des moissons
Agriotes obscurus	Taupin
Agriotes sputator	Taupin des salades
Agromyza oryzae (Munakata)	Mineuse des feuilles du riz
Aleurocanthus cocois Corbett	Aleurode du cocotier

Aleurocanthus spiniferus (Quaintance)	Aleurode du manguier
Aleurocanthus woglumi Ashby	Aleurode noir des agrumes
Aleurodicus dispersus Russell	Aleurode spiralante
Aleurodicus spp. (Douglas)	Aleurodes du cocotier
Alissonotum piceum (Fabricius)	Scarabée noir d'Asie
Amblypelta cocophaga China	Punaise du cocotier
Amauromyza maculosa	Mineuses des chrysanthèmes
Amblypelta spp. Stål	Punaises
Anastrepha curvicauda (Gerstaecker) (syn. *Toxotrypana curvicauda*)	Mouche de la papaye
Anastrepha fraterculus (Wiedemann)	Mouche des fruits sud-américaine
Anastrepha grandis (Macquart)	Mouche des fruits sud-américaine des Cucurbitacées
Anastrepha ludens (Loew)	Mouche des fruits mexicaine
Anastrepha obliqua (Macquart)	Mouche des fruits des Antilles
Anastrepha serpentina (Wiedemann)	Mouche des fruits de la sapote
Anastrepha striata Schiner	Mouche des fruits de la goyave
Anastrepha suspensa (Loew)	Mouche des fruits des Caraïbes
Anoplolepis gracilipes (Smith)	Fourmi folle jaune
Anoplophora chinensis	Capricorne asiatique des agrumes
Anoplophora glabripennis Motchulsky	Longicorne asiatique
Antestiopsis spp. Leston	Fourmis
Antonina crawi Cockerell	Cochenille farineuse du bambou
Aphis citricidus (Kirkaldy) (syn. *Toxoptera citricidus*)	Puceron noir des agrumes
Aphis gossypii	Puceron du cotonier
Aphis fabae	Puceron noir de la fève
Aphis spiraecola	Puceron vert des agrumes
Archips argyrospilus (Walker)	Tordeuse du pommier
Atherigona spp. Rondani	Mouches des pousses
Atta cephalotes (Linnaeus)	Fourmi défoliatrice
Atta sexdens (Linnaeus)	Fourmi défoliatrice
Aulacaspis yasumatsui Takagi	Cochenille du cycas
Aulacophora indica (Gmelin) (syn. *Aulacophora similis*)	Chrysomèle du potiron
Bactrocera carambolae Drew & Hancock	Mouche des fruits de la carambole
Bactrocera caryeae (Kapoor)	Mouche des fruits
Bactrocera correcta (Bezzi)	Mouche des fruits de la goyave
Bactrocera curvipennis (Froggatt)	Mouche des fruits
Bactrocera distincta (Malloch)	Mouche des fruits
Bactrocera dorsalis (Hendel) (syn. *Bactrocera invadens*, *Bactrocera papayae, Bactrocera philippinensis*)	Mouche des fruits orientale
Bactrocera facialis (Coquillett)	Mouche des fruits
Bactrocera frauenfeldi (Schiner)	Mouche des fruits de la mangue
Bactrocera kandiensis Drew & Hancock	Mouche des fruits
Bactrocera kirki (Froggatt)	Mouche des fruits

Bactrocera latifrons (Hendel)	Mouche des fruits des Solanacées
Bactrocera melanotus (Coquillett) (syn. *Bactrocera melanota*)	Mouche des fruits des îles Cook
Bactrocera minax (Enderlein)	Mouche des fruits chinoise des agrumes
Bactrocera musae (Tryon)	Mouche des fruits de la banane
Bactrocera neohumeralis (Hardy)	Petite mouche des fruits du Queensland
Bactrocera occipitalis (Bezzi)	Mouche des fruits
Bactrocera oleae (Gmelin)	Mouche des fruits de l'olive
Bactrocera passiflorae (Froggatt)	Mouche des fruits fidjienne
Bactrocera psidii (Froggatt)	Mouche des fruits
Bactrocera pyrifoliae Drew & Hancock	Mouche des fruits de la poire
Bactrocera simulata (Malloch)	Mouche des fruits
Bactrocera spp. Macquart	Mouches des fruits
Bactrocera trilineola Drew	Mouche des fruits
Bactrocera tryoni (Froggatt)	Mouche des fruits du Queensland
Bactrocera tsuneonis (Miyake)	Mouche des fruits japonaise de l'orange
Bactrocera umbrosa (Fabricius)	Mouche des fruits du fruit à pain
Bactrocera xanthodes (Broun)	Mouche des fruits du Pacifique
Bactrocera zonata (Saunders)	Mouche des fruits de la pêche
Bemisia tabaci (Gennadius) (syn. *Bemisia argentifolii*)	Aleurode du tabac
Bephratelloides cubensis (Ashmead)	Guêpe des fruits et semences d'Annona
Brevicoryne brassicae (Linnaeus)	Puceron cendré du chou
Bruchus rufimanus Boheman	Bruche de la gourgane, bruche des fèves
Cacoecimorpha pronubana (Hübner)	Tordeuse de l'œillet
Cacyreus marshalli Butler	Le brun des pélargoniums
Caloptilia azaleella (Brants) (syn. *Gracilaria azaleella*)	Chenille mineuse des feuilles d'azalée
Ceratitis capitata (Wiedemann)	Mouche des fruits méditerranéenne
Ceratitis cosyra (Walker)	Mouche des fruits de la mangue
Ceratitis rosa Karsch	Mouche des fruits du Natal
Ceratitis spp. Macleay	Cératites
Ceroplastes stellifer	Cochenille étoiltes
Chaetanophothrips spp. Priesner	Thrips
Chaetosiphon fragaefolii (Cockerell)	Puceron jaune du fraisier
Chamaepsila rosae (Fabricius) (syn. *Psila rosae*)	Mouche de la carotte
Chilo partellus Swinhoe	Pyrale du maïs
Chilo spp. Zincken	Chenilles foreuses
Chrysodeixis argentifera (Guenée) (syn. *Plusia argentifera*)	Chenille arpenteuse
Chrysomphalus aonidum (Linnaeus)	Pou de Floride
Comstockaspis perniciosa (Comstock) (syn. *Quadraspidiotus perniciosus*)	Pou de San José
Conotrachelus spp. Dejean	Charançons
Coptotermes formosanus Shiraki	Termite souterrain formosan
Cosmopolites sordidus (Germar)	Charançon du bananier

Cosmopolites spp. Chevrolat	Charançons
Costrelytra zealandica (White)	Ver blanc du gazon
Crematogaster spp. Chevrolat	Fourmis acrobates
Cryptophlebia ombrodelta (Lower)	Teigne du litchi
Cydia nigricana (Fabricius)	Tordeuse du pois
Cydia nigricana (Fabricius) (syn. *Laspeyresia nigricana*)	Tordeuse du pois
Cylas formicarius (Fabricius)	Charançon de la patate douce
Cylas puncticollis Boheman	Charançon de la patate douce
Cyrtotrachelus longimanus (Fabricius)	Charançon du bambou
Dacus ciliatus Loew	Mouche des fruits éthiopienne
Dacus frontalis Becker	Mouche des fruits
Dacus solomonensis Malloch	Mouche des fruits des îles Salomon
Daktulosphaira vitifoliae (Fitch) (syn. *Viteus vitifoliae)*	Phylloxéra de la vigne
Delia antiqua (Meigen)	Mouche de l'oignon
Delia platura (Meigen)	Mouche des semis
Delia radicum (Hoffm.) (syn. *Delia brassica*)	Mouche du chou
Deudorix epijarbas (Moore)	Cornelian
Dialeurodes citri (Ashmead)	Aleurode des agrumes
Diaphorina citri Kuwayama	Psylle des agrumes
Diarthrothrips coffeae Williams	Thrips du café
Diaspis echinocacti (Bouché)	Cochenille des cactus
Dichocrocis punctiferalis (Guenée)	Pyrale du pêcher
Dinoderus minutus (Fabricius)	Foreur du bambou
Drosophila suzukii (Matsumura)	Drosophile du cerisier et des fruits à chaires tendres
Dysaphis tulipae (Boyer de Fonscolombe)	Puceron du bulbe de tulipe
Echinothrips americanus Morgan	Thrips nord-américain des aracées
Eldana saccharina Walker	Pyrlae de la canne à sucre
Epilachna spp. Chevrolat	Coccinelles phytophages
Epilachna vigintioctopunctata (Fabricius) (syn. *Henosepilachna vigintioctopunctata*)	Coccinelle aux 28 points (Epilachne)
Erionota thrax (Linnaeus)	Papillon capitaine du bananier
Eudocima fullonia (Clerck) (syn. *Othreis fullonia*)	Papillon piqueur des fruits
Eudocima spp. Billberg (syn. *Othreis* spp.)	Papillons piqueurs des fruits
Eumerus funeralis Meigen (syn. *Eumerus tuberculatus*)	Petite mouche des bulbes
Eurytoma amygdali Enderlein	Guêpe de l’amande
Exomala orientalis (Waterhouse) (syn. *Anomala orientalis*)	Scarabée oriental
Frankliniella occidentalis (Pergande)	Thrips californien
Gonipterus scutellatus	Coléoptère de l’eucalyptus
Haplaxius crudus (Van Duzee) (syn. *Myndus crudus*)	Cicadelle, vectrice du phytoplasme responsable du jaunissement létal du palmier

Heilipus lauri Boheman	Charançon des semences de plantes ornementales
Helicoverpa armigera (Hübner)	Ver de la tomate
Helicoverpa zea (Boddie) (syn. *Heliothis zea*)	Chenille des épis de maïs
Heliothrips haemorrhoidalis (Bouché)	Thrips des serres
Heliothis armigera	Noctuelle de la tomate
Henosepilachna spp. Li & Cook	Coccinelles phytophages
Heteronychus arator (Fabricius)	Scarabée noir africain
Heteronychus licas (Klug)	Scarabée noir du maïs
Heteronychus spp. Seidlitz	Scarabées noirs
Homalodisca coagulata (Germar) (syn. *Homalodisca coagulata*)	Mouche pisseuse
Homalodisca vitripennis (Germar)	Cicadelle pisseuse
Howardia biclavis (Comstock)	Cochenille
Hylesinus spp. (Fabricius)	Scolytes du frêne
Hypothenemus hampei (Ferrari)	Scolyte du grain de café
Icerya aegyptiaca (Douglas)	Cochenille cannelée d'Egypte
Icerya seychellarum (Westwood)	Cochenille blanche des Seychelles
Idiocerus spp. Lewis	Cicadelles
Lepidosaphes ulmi (Linnaeus)	Cochenille virgule du pommier
Leptinotarsa decemlineata (Say)	Doryphore
Lincus spp. Stål	Punaise vectrice du Haricot du cocotier
Linepithema humile (Mayr)	Fourmi argentine
Linepithema humile (Mayr) (syn. *Iridomyrmex humilis*)	Fourmi d'Argentine
Liriomyza huidobrensis (Blanchard)	Mouche mineuse sud-américaine
Liriomyza sativae Blanchard	Mineuse
Liriomyza spp. Mik	Mouches mineuses
Liriomyza trifolii (Burgess)	Mouche mineuse américaine
Lyctus brunneus (Stephens)	Lyctus
Lymantria dispar (Linnaeus)	Bombyx disparate
Lyonetia clerkella Linnaeus	Mineuses sinueuses d'arbres fruitiers
Maconellicoccus hirsutus (Green)	Cochenille de l'hibiscus
Massilieurodes chittendeni (Laing)	Aleurode du rhododendron
Mastotermes darwiniensis Froggatt	Termite géante du Nord australienne
Megastes grandalis Guenée	Pyrale de la patate douce
Megastes pusialis Snellen	Pyrale de la patate douce
Merodon equestris (Fabricius)	Mouche du narcisse
Metamasius hemipterus (Linnaeus)	Charançon antillais de la canne à sucre
Metcalfa pruinosa (Say)	Cicadelle blanche
Microcerotermes diversus (Silvestri)	Termite
Monolepta semiviolacea Fauvel	Coléoptère
Monomorium destructor (Jerdon)	Fourmi de Singapour
Monomorium pharaonis (Linnaeus)	Fourmi pharaon
Myndus taffini Bonfils	Cicadelle, vectrice du phytoplasme responsable du jaunissement létal du palmier, au Vanuatu

Myzus spp.	Pucerons
Nasonovia ribisnigri (Mosley)	Puceron de la laitue
Nemorimyza maculosa (Malloch) (syn. *Amauromyza maculosa*)	Mineuse des feuilles de chrysanthème
Neoceratitis cyanescens (Bezzi)	Mouche des fruits sur tomates
Neotermes rainbowi (Hill)	Termite du cocotier
Oberea myops Haldeman	Longicorne foreur de tige
Odontotermes spp. Holmgren	Termites
Oecophylla spp. Smith	Fourmis fileuses
Ophiomyia phaseoli (Tryon)	Mouche du haricot
Ophiomyia pinguis (Fallén)	Mouche de l'endive
Opogona sacchari (Bojer)	Teigne du bananier
Oryctes boa (Fabricius)	Oryctes
Oryctes monoceros (Olivier)	Oryctes
Oryctes rhinoceros Linnaeus	Rhinocéros asiatique du cocotier
Oryctes spp. Illiger	Oryctes
Ostrinia furnacalis Guenée	Pyrale du maïs
Otiorhynchus sulcatus (Fabricius)	Otiorhynque de la vigne
Pachymerus nucleorum (Fabricius)	Bruche des graines de palmier
Papuana armicollis Fairmaire	Scarabée du taro
Papuana cheesmanae Arrow	Scarabée du taro
Papuana huebneri Fairmaire	Scarabée du taro
Papuana inermis Prell	Scarabée du taro
Papuana spp. Arrow	Scarabées du taro
Papuana uninodis Prell	Scarabée du taro
Papuana woodlarkiana Montrouzier	Scarabée du taro
Paracoccus marginatus Williams & Granara de Willink	Cochenille du papayer
Paratachardina silvestri	
Paratrechina longicornis (Latreille)	Fourmi folle
Parlagena bennetti Williams	Cochenille du cocotier
Pentalonia nigronervosa Coquerel	Puceron, vecteur du "bunchy top" du bananier
Perkinsiella saccharicida Kirkaldy	Cicadelle de la canne à sucre
Pheidole megacephala (Fabricius)	Fourmi à grosse tête
Phthorimaea operculella (Zeller)	Teigne de la pomme de terre
Phyllocnistis citrella Stainton	Chenille mineuse des feuilles d'agrumes
Planococcus lilacinus	
Plutella xylostella (Linnaeus)	Teigne du chou
Popillia japonica (Newman)	Scarabée japonais
Prays citri Millière	Teigne des inflorescences d'agrumes
Prays endocarpa Meyrick	Teigne des agrumes
Prays spp. Hübner	Teignes des agrumes
Prostephanus truncatus (Horn)	Grand capucin du maïs
Protaetia fusca (Herbst)	Cétoine
Pseudacysta perseae (Heidemann) (syn. *Acysta perseae*)	Tigre de l'avocatier

Pseudaulacaspis pentagona (Targioni-Tozzetti)	Cochenille du mûrier
Pseudococcus comstocki (Kuwana)	Cochenille de Comstock
Pseudococcus viburni (Signoret)	Cochenille farineuse de la tomate
Recilia mica Kramer	Cicadelle des palmiers
Rhagoletis cerasi (Linnaeus)	Mouche de la cerise
Rhagoletis completa Cresson	Mouche des brous du noyer
Rhagoletis indifferens Curran	Mouche de la cerise
Rhagoletis pomonella (Walsh)	Mouche de la pomme
Rhagoletis spp. Loew	Mouche des fruits
Rhizoecus falcifer Künckel d'Herculais	Cochenille des racines
Rhynchophorus spp. Herbst	Rhynchophore
Saissetia oleae (Olivier)	Cochenille noire de l'olivier
Scapanes australis Boisduval	Rhinocéros mélanésien du cocotier
Scapanes spp. Burmeister	Scarabées
Scirtothrips aurantii Faure	Thrips sud-africain des agrumes
Scirtothrips citri (Moulton)	Thrips californien des agrumes
Sogata kolophon (Kirkaldy) (syn. *Sogatella kolophon*)	Homoptère Delphacidae
Sogatella cubana Crowford	Homoptère Delphacidae
Sogatella furcifera (Horváth)	Cicadelle du riz, vectrice du "Stunt disease"
Solenopsis geminata (Fabricius)	Fourmi rouge tropicale
Solenopsis invicta Buren	Fourmi de feu
Solenopsis papuana Emery	Fourmi rouge de Papouasie
Sophonia orientalis (Kuoh & Kuoh) (syn. *Sophonia rufofascia*)	Cicadelle aux deux points tachetés
Sparganothis pilleriana (Denis & Schiffermüller)	Pyrale de la vigne
Spilonota spp. Stephens	Tordeuse
Spodoptera eridania	Légionnaire semi-tropical
Spodoptera frugiperda	Légionnaire
Spodoptera littoralis (Boisduval)	Ver du cotonnier
Spodoptera litura (Fabricius)	Ver du cotonnier
Stenoma catenifer Walsingham	Chenille de la graine d'avocat
Stephanitis pyrioides Scott	Punaise de l'azalée
Stephanitis rhododendri Horváth	Punaise du rhododendron
Stephanitis typica (Distant)	Tigre du bananier
Sternochetus frigidus (Fabricius)	Charançon de la mangue
Strategus spp. Hope	Scarabées
Synanthedon rhododendri Beautenmüller	Foreur du rhododendron
Takecallis arundinariae (Essig) (syn. *Myzocallis arundinariae*)	Puceron du bambou
Tapinoma melanocephalum (Fabricius)	Fourmi à tête noire
Technomyrmex albipes (F.Smith)	Fourmi aux pattes blanches
Thaumatotibia leucotreta (Meyrick) (syn. *Cryptophlebia leucotreta*)	Tordeuse des agrumes
Thrips palmi Karny	Thrips

Thrips simplex (Morison) (syn. *Taeniothrips simplex*)	Thrips du glaïeul
Trialeurodes vaporariorum Westwood	Aleurode des serres
Trioza erytreae (Del Guercio)	Psylle des agrumes
Trirhithrum coffeae (Bezzi) (syn. *Ceratitis coffeae*)	Mouche des fruits du café
Trogoderma granarium Everts	Dermeste du grain
Trogoderma spp. Dejean	Scarabée
Tuta absoluta	Mineuse de la tomate
Wasmannia auropunctata (Roger)	Petite fourmi de feu ou fourmi électrique
Xyleborus spp. Eichhoff	Scolytes
Xylosandrus compactus (Eichhoff)	Scolyte noir des branches
Zeugodacus cucumis (French) (syn. *Bactrocera cucumis*)	Mouche des fruits du concombre
Zeugodacus cucurbitae (Coquillett) (syn. *Bactrocera cucurbitae*)	Mouche des fruits du melon
Zeugodacus tau (Walker) (syn. *Bactrocera tau*)	Mouche des fruits

C- NÉMATODES

Nom scientifique	Nom commun
Acanthoscelides obtectus (Say)	Bruche du haricot
Achlysiella williamsi (Siddiqi) Hunt, Bridge & Machon (syn. *Radopholus williamsi*)	Nématode de la canne à sucre
Anguina tritici (Steinbuch) Chitwood	Anguillule du blé
Aphelenchoides besseyi Christie	Nématode foliaire du riz
Aphelenchoides bicaudatus (Imamura) Filipjev & Schuurmans Stekhoven	Nématode mycophage
Aphelenchoides fragariae (Ritzema Bos) Christie (syn. *Aphelenchoides olesistus*)	Anguillule du fraisier et des fougères
Aphelenchoides spp. Fischer	Nématodes des feuilles
Aphelenchus avenae Bastian	Sur agrumes
Bursaphelenchus cocophilus Cobb (syn. *Rhadinaphelenchus cocophilus*)	Nématode de l'anneau rouge du cocotier
Diphterophora sp. de Man	Sur agrumes
Discocriconemella discolabia (Diab & Jenkins)	-
Discocriconemella limitanea (Luc) de Grisse & Loof	Sur litchi, tomate
Ditylenchus angustus (Butler) Filipjev	Nématode de la tige de riz
Ditylenchus destructor Thorne	Nématode de la pomme de terre
Ditylenchus dipsaci (Kuehn) Filipjev	Anguillule des céréales et des bulbes
Ditylenchus spp.	Sur *purau*
Ecphyadophora tenuissima de Man	Sur *purau*
Globodera pallida (Stone) Behrens	Nématode à kystes pâles
Globodera rostochiensis (Wollenweber)	Nématode à kystes de la pomme de terre
Globodera spp.	
Helicotylenchus crenacauda Sher	Nématode spiralé

Helicotylenchus dihystera (Cobb) Sher	Nématode spiralé
Helicotylenchus erythrinae (Zimmermann) Golden	Nématode spiralé
Helicotylenchus microcephalus Sher	Nématode spiralé
Helicotylenchus mucronatus Siddiqi	Nématode spiralé
Helicotylenchus multicinctus (Cobb) Golden	Nématode spiralé
Helicotylenchus pseudorobustus (Steiner) Golden	Nématode spiralé
Helicotylenchus spp. Steiner	Nématodes spiralés
Hemicriconemoides mangiferae Siddiqi	Nématode du manguier
Hemicriconemoides spp. Chitwood & Birchfield	Nématodes à gaine sur anones
Hemicriconemoides strictathecatus Esser	Sur bananier
Heterodera glycines Ichinohe	Nématode à kystes du soja
Heterodera schachtii Schmidt	Nématode de la betterave
Hirschmanniella miticausa Bridge, Mortimer & Jackson	Mitimiti du taro
Hirschmanniella oryzae (van Breda de Haan) Luc & Goodey	Nématode du riz
Hirschmanniella spinicodata (Schuurmans-Stekhoven) Luc & Goodey	Nématode du riz
Meloidogyne arenaria (Neal) Chitwood	Nématode à galles de l'arachide
Meloidogyne chitwoodi	Nématode à galles
Meloidogyne fallax	Nématodes des racines à galles
Meloidogyne incognita (Kofold & White) Chitwood	Nématode à galles de la tomate
Meloidogyne spp. Goeldi	Nématode à galles
Pratylenchus brachyurus (Godfrey) Filipjev & Schuurmans-Stekhoven	Nématode sur rosiers
Pratylenchus coffeae (Zimmermann) Filipjev & Schuurmans-Stekhoven	Nématode des caféiers
Pratylenchus goodeyi Sher & Allen	Nématode du bananier
Pratylenchus penetrans (Cobb) Filipjev & Schuurmans-Stekhoven	Nématode des prairies
Pratylenchus scribneri Steiner	Nématode sur bananier
Pratylenchus spp. Steiner	Nématodes à lésion
Pseudhalenchus spp. Tarjan	-
Radopholus citrophilus Hüttel, Dickson & Kaplan (syn. *Radopholus similis citrus race)*	Nématode des racines des agrumes
Radopholus similis (Cobb) Thorne	Nématode des racines de bananier
Rotylenchus buxus	
Rotylenchulus reniformis Lindford & Oliveira	Nématode réniforme
Rotylenchus spp. Filipjev	Nématodes sur bougainvillées
Scutellonema bradys (Steiner & Le Hew) Andrássy	Nématode de l'igname
Tylenchulus semipenetrans Cobb	Nématode des agrumes
Xiphinema americanum Cobb	Anguillule xiphinème américain
Xiphinema spp.	

D- BACTÉRIES

Nom scientifique	Nom commun
Acidovorax avenae subsp. *avenae* (Manns) Willems, Goor, Thielemans, Gillis, Kersters & De Ley (syn. *Xanthomonas rubrilineans* var. *indicus*)	Pourriture du cœur de la canne à sucre
Acidovorax citrulli (Schaad et al.) Schaad, Postnikova, Sechler, Claflin, Vidaver, Jones, Agarkova, Ignatov, Dickstein & Ramundo	Tache bactérienne des cucurbitacées
Agrobacterium tumefaciens (Smith & Townsend) Conn (syn. *Rhizobium radiobacter*)	Galle bactérienne, galle du collet
Burkholderia gladioli pv. *alliicola* Burkholder (syn. *Pseudomonas gladioli* pv. *alliicola*)	"Slippery skin" de l'ail
Burkholderia gladioli pv. *gladioli* (Severini) Yabuuchi et al.	Bactériose des bulbes de glaïeuls, iris, jacinthes
Candidatus Liberibacter	Huanglongbing, Citrus greening, virescence des agrumes,
Clavibacter insidiosus (McCulloch) Li et al. (syn. *Clavibacter michiganensis* ssp. *insidiosus)*	Flétrissement bactérien de la luzerne
Clavibacter michiganensis (Smith) Davis et al. (syn. *Clavibacter michiganensis* ssp. *michiganensis, Corynebacterium michiganense* pv. *michiganense*)	Chancre bactérien de la tomate
Clavibacter nebraskensis (Davis et al.) Li et al. (syn. *Clavibacter michiganensis* ssp. *nebraskensis*)	Wilt du maïs
Clavibacter sepedonicus (Spieckermann & Kotthoff) Li et al. (syn. *Clavibacter michiganensis* ssp. *sepedonicus*, *Corynebacterium michiganense* pv. *sepedonicum*)	Flétrissement de la pomme de terre, bactériose annulaire
Curtobacterium flaccumfaciens pv. *flaccumfaciens* (Hedges) Collins & Jones (syn. *Corynebacterium flaccumfaciens*)	Flétrissement bactérien sur haricot, soja, tulipe
Curtobacterium flaccumfaciens pv. *poinsettiae* = *Corynebacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae*	Chancre bactérien du poinsettia
Curtobacterium spp. Yamada & Komagata	-
Enterobacter cloacae (Jordan) Hormaeche and Edwards	Sur papayer : pourriture du fruit
Erwinia amylovora (Burrill) Winslow, Broadhurst, Buchanan, Krumwiede, Rogers & Smith	Feu bactérien sur cotoneaster, pommier, poirier, prunier
Erwinia chrysanthemi Burkholder, McFadden & Dimock	Pourriture molle du chrysanthème
Erwinia papayae Gardan et al.	Bactériose du papayer
Erwinia spp. Winslow et al.	Bactériose du papayer
Erwinia tracheiphila (Smith) Bergey et al.	Flétrissement de la pastèque et du melon, dieffenbachia, œillet, bégonia, hibiscus, patate douce, ananas …
Pantoea agglomerans (Ewing & Fife) Gavini, Mergaert, Beji, Mielcareck, Izard, Kersters & De Ley (syn. *Erwinia herbicola*)	
Pantoea ananatis (Serrano) Mergaert, Verdonck & Kersters (syn. *Erwinia ananatis, Pantoea ananatis* pv. *ananatis*	Pourriture des jeunes fruits d'ananas
Pantoea stewartii (Smith) Mergaert et al.	Maladie de Stewart
Pantoea stewartii subsp. *stewartii* (Smith) Mergaert, Verdonck & Kersters (syn. *Erwinia stewartii*)	Flétrissement bactérien du maïs, maladie de Stewart

Paraburkholderia caryophylli	
Pseudomonas andropogonis	Brulure bactérienne du maïs
Pseudomonas asplenii (Ark & Tompkins) Savulescu	Bactériose de l'asplénium
Pseudomonas cannabina pv. *cannabina* (Sutic & Dowson) Bull, Manceau, Lydon, Kong, Vinatzer & Fischer-Le Saux (syn. *Pseudomonas syringae* pv. *cannabina*)	Bactériose
Pseudomonas caryophylli	Chancre bactérien de l'œillet
Pseudomonas cichorii (Swingle) Stapp	Bactériose du platycerium, pourriture bactérienne de la laitue
Pseudomonas gladioli	Chancre bactérien de l'oignon
Pseudomonas solanacearum	Chancre bactérien de la tomate
Pseudomonas syringae pv. *actinidiae* Takikawa, Serizawa, Ichikawa, Tsuyumu and Goto	Chancre bactérien du kiwi
Pseudomonas syringae pv. *hibisci* (ex Jones et al.)	Tache bactérienne
Pseudomonas syringae pv. *lachrymans* (Smith & Bryan) Young Dye & Wilkie	Maladie de la tâche angulaire des cucurbitacées
Pseudomonas syringae pv. *morsprunorum* (Wormald) Young, Dye & Wilkie	Chancre bactérien des rosacées à noyau
Pseudomonas syringae pv. *passiflorae* (Reid) Young, Dye & Wilkie (syn. *Pseudomonas passiflorae*)	Bactériose du fruit de la passion
Pseudomonas syringae pv. *persicae* (Prunier, Luisetti &. Gardan) Young, Dye & Wilkie	Dépérissement bactérienne du pêcher
Pseudomonas syringae pv. *pisi* (Sackett) Young, Dye & Wilkie	Graisse du pois
Pseudomonas syringae pv. *syringae* van Hall	Graisse de haricot, de l'hibiscus, chancre bactérien
Pseudomonas syringae pv. *tomato* (Okabe) Young, Dye & Wilkie	Bactériose du tabac, de la tomate
Pseudomonas syringae van Hall	Chancre bactérien de l'avocatier
Pseudomonas spp. Migula	-
Pseudomonas viridiflava (Burkholder) Dowson	Pourriture des fleurs de kiwi, pourriture de la tomate
Ralstonia pseudosolanacearum	Bacterial wilt
Ralstonia solanacearum race II (Smith) Yabuuchi et al.	Maladie de Moko du bananier et des musacées, héliconiacées et zingibéracées
Ralstonia solanacearum species complex (Smith) Yabuuchi et al. emend. Safni et al. (syn. *Pseudomonas solanacearum*)	Flétrissement bactérien de la pomme de terre, tomate
Rickettsia spp. da Rocha-Lima	Sommet buissonnant de la papaye
Robbsia andropogonis (Smith) Lopes-Santos, Castro, Ferreira-Tonin, Corrla, Weir, Park, Ottoboni, Neto & Destefano (syn. *Burkholderia andropogonis, Pseudomonas stizolobii)*	Rayure foliaire du maïs, bactériose du bougainvillée
Spiroplasma citri Saglio, L'Hospital, Laflèche, Dupont, Bové, Tully & Freundt	Stubborn des agrumes
Xanthomonas arboricola pv. *pruni* (Smith) Vauterin, Hoste, Kersters & Swings	Criblure et chancre des rosacées à noyau

Xanthomonas citri pv. aurantifolii (Schaad et al.) Constantin et al. (syn. *Xanthomonas axonopodis* pv. a*urantifolii, Xanthomonas* campestris pv. a*urantifolii)*	Chancre citrique
Xanthomonas axonopodis pv. *allii*	Bactériose sur oignons
Xanthomonas citri pv. citri (Hasse) Constantin, Cleenwerck, Maes, Baeyen, Van Malderghem, De Vos, Cottyn (syn. *Xanthomonas axonopodis* pv. c*itri, Xanthomonas* campestris pv. c*itri*)	Chancre bactérien des agrumes
Xanthomonas axonopodis pv. *begoniae* (Takimoto) Vauterin, Hoste, Kersters & Swings	Maladie des taches d'huile du begonia
Xanthomonas axonopodis pv. *dieffenbachiae* (McCulloch & Pirone) Vauterin, Hoste, Kersters & Swings	Bactériose de l'anthurium, dieffenbachia, dracaena
Xanthomonas axonopodis pv. *maculifoliigardeniae* (Ark & Barrett) Vauterin, Hoste, Kersters & Swings	Graisse du gardénia
Xanthomonas axonopodis pv. *malvacearum* (Smith) Constantin, Cleenwerck, Maes, Baeyen, Van Malderghem, De Vos, Cottyn	Bactériose de l'hibiscus
Xanthomonas axonopodis pv. *passiflorae* (Pereira) Gonçalves & Rosato (syn. *Xanthomonas campestris* pv. *passiflorae*)	Bactériose du fruit de la passion
Xanthomonas axonopodis pv. *phaseoli* (Smith) Constantin, Cleenwerck, Maes, Baeyen, Van Malderghem, De Vos, Cottyn	Bactériose du haricot
Xanthomonas axonopodis pv. *poinsettiicola* (Patel, Bhatt & Kulkarni) Vauterin et al.	Bactériose du poinsettia
Xanthomonas axonopodis pv. *vasculorum* (Cobb) Vauterin, Hoste, Kersters & Swings	Bactériose des graminées (maïs, bambous), du cocotier
Xanthomonas campestris (Pammel) Dowson	Chancre bactérien de l'avocatier
Xanthomonas campestris pv. *cannabis* Severin	Tache bactérienne des feuilles de chanvre
Xanthomonas campestris pv. *gummisudans* (McCulloch) Dye	Graisse du glaïeul
Xanthomonas campestris pv. *maculifoliigardeniae*	
Xanthomonas campestris pv. *mangiferaeindicae* (Patel, Moniz & Kulkarni) Constantin, Cleenwerck, Maes, Baeyen, Van Malderghem, De Vos, Cottyn	Bactériose du manguier, de l'anacardier, faux poivrier
Xanthomonas euvesicatoria pv. sesami (Sabet & Dowson) Constantin, Cleenwerck, Maes, Baeyen, Van Malderghem, De Vos, Cottyn (syn. *Xanthomonas campestris* pv. s*esami*)	Bactériose du sésame
Xanthomonas euvesicatoria pv. e*uvesicatoria*	Bactérie responsable de la gale bactérienne de la tomate / du poivron
Xanthomonas euvesicatoria pv. *perforans*	Bactérie responsable de la gale bactérienne de la tomate / du poivron
Xanthomonas hortorum pv. *gardneri*	Bactérie responsable de la gale bactérienne de la tomate / du poivron

Xanthomonas translucens pv. undulosa (Smith, Jones & Reddy) Vauterin, Hoste, Kersters & Swings (syn. *Xanthomonas campestris* pv. *undulosa*)	Glume noire
Xanthomonas citri pv. *citri* (Hasse) Constantin, Cleenwerck, Maes, Baeyen, Van Malderghem, De Vos, Cottyn (syn. *Xanthomonas axonopodis* pv. *citri, Xanthomonas campestris* pv. *citri*)	Chancre bactérien des agrumes, chancre citrique
Xanthomonas cucurbitae (Bryan) Vauterin, Hoste, Kersters & Swings	Bactériose des cucurbitacées
Xanthomonas euvesicatoria	Bactériose responsable de la gale bactérienne
Xanthomonas vesicatoria	Gale bactérienne
Xanthomonas fragariae Kennedy & King	Chancre bactérien du fraiser
Xanthomonas citri pv. fuscans (Schaad et al.) Constantin et al. (syn. *Xanthomonas fuscans* ssp. f*uscans*)	Flétrissement bactérien du haricot
Xanthomonas gardneri	Bactérie responsable de la gale bactérienne de la tomate / du poivron
Xanthomonas hortorum pv. *hederae* (G.Arnaud) Vauterin, Hoste, Kersters & Swings	Bactériose du lierre
Xanthomonas hortorum pv. *pelargonii* (Brown) Vauterin, Hoste, Kersters & Swings	Bactériose du géranium
Xanthomonas hyacinthi (Wakker) Vauterin, Hoste, Kersters & Swings	Bactériose de la jacinthe
Xanthomonas phaseoli pv. *manihotis* (Bondar) Constantin, Cleenwerck, Maes, Baeyen, Van Malderghem, De Vos, Cottyn (syn. *Xanthomonas axonopodis* pv. *manihotis*)	Bactériose du manioc
Xanthomonas vasicola pv. *musacearum* (Yirgou & Bradbury) Dye (syn. *Xanthomonas campestris* pv. *musacearum*)	Flétrissement bactérien du bananier
Xanthomonas vesicatoria (Doidge) Vauterin, Hoste, Kersters & Swings	Bactériose de la tomate, du poivron et piment
Xylella fastidiosa Wells, Raju, Hung, Weisburg, Parl & Beemer	Maladie de Pierce de la vigne
Xylophilus ampelinus (Panagopoulos) Willems, Gillis, Kersters, van den Broeke & De Ley (syn. *Erwinia vitivora, Xanthomonas ampelina*)	Maladie d'Oléron de la vigne

E- CHAMPIGNONS

Nom scientifique	Nom commun
Aecidium hydrangeae-paniculatae Dietel	Rouille du rhododendron
Allantophomopsiella pseudotsugae (M. Wilson) Crous (syn. *Phacidiopycnis pseudotsugae*)	Chancre du pin de Douglas
Alternaria alternata (Fries) Keissler	Pourriture de la mangue
Alternaria sesami (Kawamura) Mohanty & Behera	Flétrissement du sésame
Apiosporina morbosa (Schweinitz) von Arx	Nodule noir du prunier
Ascochyta rabiei (Passerini) Labrousse	Anthracnose du pois-chiche

Austroafricana parva (R.F. Park & Keane) Quaedvlieg & Crous (syn. *Mycosphaerella parva*)	Cercosporiose des eucalyptus
Austropuccinia psidii (G. Winter) Beenken (syn. *Puccinia psidii*)	Rouille du goyavier
Bipolaris zeicola (Stout) Shoemaker (syn. *Cochliobolus carbonum*)	Helminthosporiose du maïs
Boeremia foveata (Foister) Aveskamp, Gruyter & Verkley (syn. *Phoma exigua* var. *foveata*)	Gangrène de la pomme de terre
Botryosphaeria cocogena Subileau, Renard & Lacoste	Dessèchement foliaire du cocotier
Botryosphaeria dothidea (Mougeot) Cesati & de Notaris	Chancre des tiges du rosier
Bremia lactucae Regel	Mildiou de la laitue
Hymenula cerealis Ellis & Everhart (syn. *Cephalosporium gramineum*)	Céphalosporiose du blé
Cladosporium spp.	Cladiosporiose
Ceratocystis fimbriata sensu lato complex	Chancre coloré
Cercospora asparagi Saccardo	Cercosporiose de l'asparagus
Cercospora bougainvillea	Cercosporiose du bougainvillé
Cercospora pini-densiflorae	Cercosporiose du pine blight
Pseudocercospora sesami (Hansford) Deighton (syn. *Cercoseptoria sesami*)	Tache foliaire du sésame
Ciborinia camelliae	Agent pathogène des fleurs de Camellia
Claviceps purpurea (Fries) Tulasne	Ergot des céréales
Cerotelium malvicola (Speg.) Dietel (syn. *Kuehneola malvicola*)	Rouille des malvacées (hibiscus)
Coleosporium plumeriae Patouillard	Rouille du frangipanier
Colletotrichum acutatum J.H. Simmonds	Anthracnose du fraisier
Colletotrichum coffeanum Noack	Dépérissement du caféier
Colletotrichum fragariae Brooks	Anthracnose du fraisier
Colletotrichum fructicola Prihastuti, L. Cai & K.D. Hyde	Pourriture molle
Colletotrichum kahawae J.M. Waller & Bridge (syn. *Colletotrichum coffeanum* var. *virulans*)	Anthracnose des baies du caféier
Colletotrichum spp	Anthracnose
Coniferiporia weirii (Murrill) L.W. Zhou & Y.C. Dai (syn. *Phellinus weirii*)	Yellow ringrot des conifères
Coniothyrium lavandulae Maire	Sur *Lavandula*
Cronartium spp. Fries	Rouille des pins
Cryphonectria parasitica (Murrill) Barr	Chancre du châtaignier
Curvularia cactivora (Petrák) Y. Marín & Crous (syn. *Drechslera cactivora*)	Sur *Cereus*
Drechslera cactivora	Champignon responsable de la purriture des pitaya
Diaporthe helianthi Muntañola-Cvetković, Mihaljcevic & Petrov	Phomopsis du tournesol
Diaporthe Nitschke (syn. *Phomopsis*)	Phomopsis sur corossol
Diaporthe theae (Petch) Rossman & Udayanga (syn. *Phomopsis theae*)	Phomopsis sur théier
Diaporthe vaccinii Shear	Chancre phomopsien
Didymella ligulicola	Ascochytose du chrysanthème

Didymella spp. Saccardo ex Saccardo	Sur durian
Elsinoë batatas Viégas & Jenkins (syn. *Elsinoe batatas*)	Scab de la patate douce
Elsinoë perseae (Jenkins) Rossman & W.C. Allen (syn. *Sphaceloma perseae*)	Scab de l'avocatier
Eutypa lata (Persoon) Tulasne & C.Tulasne	Eutypose de la vigne
Exobasidium vexans Massee	Cloque du théier
Fusarium circinatum Nirenberg & O'Donnell	Chancre du pin ((= *F. subglutinans* [Wollenweb and Reinking] Nelson, Toussoun, and Marasas f. sp. *pini)*
Fusarium fujikuroi Nirenberg (syn. *Gibberella fujikuroi*)	Fusariose du maïs
Fusarium longipes Wollenweber & Reinking	Pourriture
Fusarium oxysporum f. sp. *asparagi* Cohen	Fusariose de l'asperge
Fusarium oxysporum f. sp. *cannabis* Noviello & Snyder	Fusariose du chanvre
Fusarium oxysporum f. sp. c*anariensis* Mercier & Louvet	Flétrissement du palmier dattier
Fusarium oxysporum f. sp. *cubense* Tropical race IV (E.F. Smith) Snyder & Hansen	Fusariose du bananier, maladie de Panama
Fusarium oxysporum f. sp. *gladioli* (Massee) Snyder & Hansen	Pourriture sèche du bulbe de glaïeul
Fusarium oxysporum f. sp. m*elonis* Snyder & Hansen	Fusariose vasculaire du melon
Fusarium oxysporum f. sp. *tulipae* Apt	Fusariose de la tulipe
Fusarium oxysporum Schlechtendahl	Fusariose vasculaire
Fusarium subglutinans (Wollenweber. & Reinking) P. Nelson, Toussoun & Marasas	Fusariose de l'ananas, des inflorescences du manguier
Fusarium verticillioides (Saccardo) Nirenberg (syn. *Fusarium moniliforme, Gibberella moniliformis*)	Pourriture du maïs
Fusarium xylarioides Steyaert (syn. *Gibberella xylarioides*)	Trachéomycose du caféier
Ophiognomonia leptostyla (Fries) Sogonov (syn. *Gnomonia leptostyla*)	Anthracnose du noyer
Gymnosporangium spp. R. Hedwig ex DeCandolle	Rouille sur les Gymnospermes
Hemileia vastatrix Berkeley & Broome	Rouille du caféier (race autres que celles présentes en Polynésie française)
Kuehneola japonica (Dietel) Dietel	Rouille japonaise du rosier
Lasiodiplodia theobromae (Patouillard) Griffon & Maublanc (syn. *Botryodiplodia theobromae*)	Sur pomme cannelle, feuilles de cocotier
Lophodermium pinastri (Schrader) Chevalier	Maladie du rouge du pin
Melampsora medusae von Thümen	Rouille des peupliers, des conifères
Meliolina cladotricha (Léveillé) Sydow & P.Sydow	Sur *Melaleuca*
Microdochium panattonianum (Berlese) B.Sutton, Galea & Price	Anthracnose de la laitue
Monilinia fructicola (G. Winter) Honey (syn. *Monilia fructicola*)	Pourriture brune des arbres fruitiers à noyau
Moniliophthora perniciosa (Stahel) Aime & Phillips-Mora (syn. *Crinipellis perniciosa*)	Balai de sorcière du cacaoyer

Mycosphaerella chrysanthemi (Tassi) Tomilin (syn. *Didymella chrysanthemi*)	Ascochyta du chrysanthème
Nalanthamala diospyri (Crandall) Schroers &. M.J.Wingfield (syn. *Acremonium diospyri, Cephalosporium diospyri*)	Flétrissement du kaki
Naohidemyces vaccinii (Jørstad) S. Sato, Katsuya & Y. Hiratsuka ex Vanderweyen & Fraiture (syn. *Pucciniastrum vaccinii*)	Rouille de l'azalée
Necator salmonicolor (Berkeley & Broome) K.H. Larsson, Redhead & T.W. May (syn. *Corticium salmonicolor*)	Pourriture rose des branches de gardénia
Nectriella pironii Alfieri & Samuels (syn. *Kutilakesa pironii*)	Galle sur tige de croton
Peridermium spp. Fries	Sur les Gymnospermes
Peronosclerospora maydis (Raciborsky) C.Shaw (syn. *Sclerospora maydis*)	Mildiou (downy mildew) du maïs
Peronosclerospora philippinensis (Weston) C.G. Shaw	Mildiou philipppin du maïs
Peronosclerospora sacchari (T. Miyake) Shirai & Hara	Mildiou de la canne à sucre
Peronosclerospora sorghi (Weston & Uppal) C.G. Shaw	Mildiou du sorgho
Peronospora destructor (Berkeley) Caspary	Mildiou de l'oignon
Peronospora hyoscyami de Bary (syn. *Peronospora hyoscyami* f.sp. *tabacina*, *Peronospora tabacina*)	Mildiou du tabac
Peronospora manshurica (Naumov) Sydow	Mildiou du soja
Phellinus noxius	Brown root rot
Pestalotia spp. de Notaris	Sur *Garcinia*
Phialophora cinerescens (Wollenweber) van Beyma	Flétrissement vasculaire de l'œillet
Boeremia foveata (Foister) Aveskamp, Gruyter & Verkley (syn. *Phoma exigua* var. *foveata*)	Gangrène de la pomme de terre
Phoma lavandulae Gabotto	Maladie « Shab » de la lavande
Phragmidium spp. Link	Rouille des rosacées
Phyllosticta citricarpa (McAlpine) Aa (syn. *Guignardia citricarpa*)	Maladie des tâches noires des agrumes
Phytophthora cactorum (Lebert et Cohn) Schröter	Phytophthora de l'avocatier
Phytophthora capsici	Dépérissement phytophthoréen
Phytophthora cinnamomi Rands	Phytophthora de l'ananas et de l'avocatier
Phytophthora colocasiae Raciborski	Phytophthora du taro
Phytophthora fragariae Hickman	Phytophthora du fraisier, cœur rouge des racines
Phytophthora heveae A.W. Thompson	Phytophthora du cocotier
*Phytophthora litchii (*Chen ex Ko, Chang, Su, Chen & Leu) Voglmayr, Göker, Riethmüller & Oberwinkler (syn. *Peronophythora litchii*)	Mildiou des fleurs du litchi
Phytophthora nicotianae var. *parasitica* (Dastur) Waterhouse	Mildiou des agrumes
Phytophthora palmivora (E.J.Butler) E.J.Butler	Phytophthora du cocotier

Phytophthora ramorum Werres, De Cock & Man in 't Veld	Dépérissement brutal du chêne
Phytophthora sojae M.J.Kaufmann & J.W.Gerdemann (syn. *Phytophthora megasperma* f. sp. *glycinea*)	Pourriture des racines du soja
Phytophthora sojae M.J.Kaufmann & J.W.Gerdemann	Phytophthora du soja
Plasmodiophora brassicae Voronin	Hernie des crucifères
Plasmopara halstedii (Farlow) Berlese & de Toni	Mildiou du tournesol
Plenodomus tracheiphilus (Petri) Gruyter, Aveskamp & Verkley (syn. *Phoma tracheiphila, Deuterophoma tracheiphila*)	"Mal secco", dessèchement des agrumes
Pluripassalora bougainvilleae (Muntañola-Cvetkovic) U. Braun, C. Nakashima, S.I.R. Videira & P.W. Crous (syn. *Passalora bougainvillea, Cercospora bougainvilleae*)	Cercosporiose du bougainvillée
Pseudocercospora angolensis (Carvalho & Mendes) Crous & Braun (syn. *Phaeoramularia angolensis*, *Cercospora angolensis*)	Cercosporiose des agrumes
Pseudocercospora fijiensis (Morelet) Deighton (syn. *Mycosphaerella fijiensis, Mycosphaerella fijiensis* var. *difformis*)	Cercosporiose, raies noires du bananier
Pseudocercospora griseola (Saccardo) Crous & Braun (syn. *Phaeoisariopsis griseola, Isariopsis griseola*)	Maladies des taches anguleuses du haricot
Pseudocercospora pini-densiflorae (Hori & Nambu) Deighton (syn. *Mycosphaerella gibsonii, Cercospora pini-densiflorae*)	Cercosporiose des pins
Pseudocercospora purpurea (Cooke) Deighton	Cercosporiose de l'avocatier
Pseudocercospora spp. Spegazzini	Sur *Diospyros samoensis*
Puccinia arachidis Spegazzini	Rouille de l'arachide
Puccinia arundinariae Schweinitz	Rouille du bambou
Puccinia asparagi de Candolle	Rouille de l'asparagus
Puccinia helianthi Schweinitz	Rouille du tournesol
Puccinia horiana Hennings	Rouille blanche du chrysanthème
Puccinia melanocephala Sydow & P.Sydow	Rouille du bambou
Puccinia pelargonii-zonalis Doidge	Sur géranium
Puccinia rubigo-vera var. *impatientis* (Schweinnitz ex Arthur) Mains	Rouille de l'impatiens
Puccinia spp.	Rouilles brunes
Puccinia striiformis Westendorp	Rouille blanche du blé
Puccinia thaliae Dietel	Rouille du maranta, du canna
Pucciniastrum actinidiae Hirats. f. ex Hirats.	Rouille du kiwi
Pucciniastrum hydrangeae (Magnus) Arthur	Rouille de l'hortensia
Pyricularia oryzae Cavara	Pyriculariose du riz
Pythium spp. Pringsheim	Sur durian
Rhizoctonia theobromae (P.H.B. Talbot & Keane) Oberwinkler, R. Bauer, Garnica, R. Kirschner (syn. *Oncobasidium theobromae*)	Dépérissement vasculaire du cacaoyer
Rhizoctonia tuliparum (Klebahn) Whetzel & J.M.Arthur	Pourriture du bulbe de la tulipe

Sclerophthora macrospora (Saccardo) Thirumalachar, C.G.Shaw & Narasimhan (syn. *Sclerospora macrospora*)	Mildiou du maïs, sorgho, riz et autres graminées
Sclerospora graminicola (Saccardo) J.Schröter	Mildiou du mil
Stromatinia gladioli	Pourriture sèche du Glaïeul
Stromatinia cepivora (Berkeley) Whetzel (syn. *Sclerotium cepivorum*)	Pourriture blanche des alliacées
Stagonosporopsis chrysanthemi (F. Stevens) P.W. Crous, N. Vaghefi & P.W.J. Taylor (syn. *Didymella ligulicola*, *Mycosphaerella ligulicola*)	Ascochytose du chrysanthème
Stenocarpella macrospora (Earle) Sutton (syn. *Diplodia macrospora*)	Pourriture sèche du maïs
Stenocarpella maydis (Berkeley) Sutton (syn. *Diplodia maydis*)	Pourriture sèche du maïs
Stigmina deflectans (Karsten) Ellis	Taches nécrotiques foliaires du genévrier
Stromatinia gladioli (Drayton) Whetzel	Pourriture sèche du bulbe de glaïeul
Synchytrium endobioticum (Schilbersky) Percival	Gale verruqueuse de la pomme de terre
Thecaphora solani (Thirumulachar & O'Brien) Mordue	Charbon de la pomme de terre
Thielaviopsis paradoxa (de Seynes) von Höhnel (syn. *Ceratocystis paradoxa*)	Pourriture de l'ananas, chancre du caféier (également sur cocotier, manioc, manguier, papayer, cacaoyer)
Tilletia controversa Kühn	Carie naine du blé
Tilletia indica Mitra	Carie de Karnal
Trachysphaera fructigena Tabor & Bunting	Maladie du bout de cigare du bananier
Urocystis magica Passerini (syn.*Urocystis cepulae*)	Charbon de l'ail et de l'oignon
Urocystis spp. Rabenhorst ex Fuckel	Charbonneux
Uromyces aloes (Cooke) Magnus	Rouille de l'aloé
Uromyces transversalis (von Thümen) Winter	Rouille transverse du glaïeul
Ustilago maydis (de Candolle) Corda	Charbon du maïs
Ustilago shiraiana Hennings	Charbon du maïs
Ustilago spp. (Persoon) Roussel	Charbonneux
Venturia spp. Saccardo	Tavelure
Verticillium dahliae Klebahn	Verticilliose du dahlia
Verticillium heterocladum Penzig	Verticilliose sur euonymus

F- VIRUS, VIROIDES, PHYTOPLASMES

Nom scientifique	Nom commun
African cassava mosaic virus (ACMV) (syn. *Begomovirus manihotis)*	Mosaïque africaine du manioc
Alomae ei Bobone Virus	Virus Alomae et bonbone du taro
Alfafa mosaic virus (AMV)	Virose sur géranium
Apple chat fruit disease	Fruit atrophié du pommier
Apple proliferation phytoplasma Seemüller et al.	Phytoplasme de la prolifération du pommier, poirier, prunier …
Arabis mosaic virus (ArMV)	Mosaïque de la fraise, rhubarbe, ...
Avocado sunblotch viroid (ASBVd)	Sun blotch de l'avocatier (greffes et

(syn. *Avsunviroid albamaculaperseae*)	graines)
Bamboo mosaic virus (BaMV) (syn. *Potexvirus bambusae*)	Mosaïque du bambou
Banana bract mosaic virus (BBrMV) (syn. *Potyvirus musae*)	Mosaïque des bractées du bananier
Banana bunchy top virus (BBTV) (syn. *Babuvirus musae*)	Virus des feuilles en rosette ou bunchy top du bananier
Banana mosaic virus	Mosaïque du bananier
Banana streak virus (BSV)	Mosaïque en tirets du bananier
Barley stripe mosaic virus (BSMV) (syn. *Hordeivirus hordei*)	Mosaïque striée de l'orge
Barley yellow dwarf mosaic virus (BYDV)	Mosaïque jaune nanifiante de l'orge
Bean common mosaic virus (BCMV) (syn. *Potyvirus phaseovulgaris*)	Mosaïque commune du haricot
Bean yellow mosaic virus (BYMV) (syn. *Potyvirus phaseoluteum*)	Mosaïque jaune du haricot
Beet curly top virus (BCTV) (syn. *Curtovirus betae*)	Curly top de la betterave, tomate, pomme de terre
Beet necrotic yellow vein virus (BNYVV) (syn. *Benyvirus necrobetae*)	Rhizomanie de la betterave
Broad bean stain virus (BBSV) (syn. *Comovirus viciae*)	Tache de la fève
Cacao swollen shoot virus (CSSV)	"Swollen shoot" du cacaoyer
Cacao yellow mosaic virus (CYMV) (syn. *Tymovirus theobromatis*)	Mosaïque jaune du cacaoyer
Cactus virus X (CVX) (syn. *Potexvirus ecscacti*)	Virose du cactus
Canna Yellow Mottle Virus	Virus de la marbrure jaune du canna
Carnation etched ring virus (CERV) (syn. *Caulimovirus incidianthi*)	Virose sur œillet
Carnation mottle virus (CarMV) (syn. *Alphacarmovirus dianthi*)	Virose marbrée de l’œillet
Carnation necrotic fleck virus (CNFV) (syn. *Closterovirus necrodianthi*)	Bigarrure de l'oeillet
Cassava brown streak virus (CBSV) (syn. *Ipomovirus brunusmanihotis*)	Striures brunes du manioc
Cassava common mosaic virus (CsCMV) (syn. *Potexvirus marmormanihotis*)	Mosaïque commune du manioc
Cherry leaf roll virus (CLRV) (syn. *Nepovirus avii*)	Virus de l’enroulement foliaire du cerisier
Chrysanthemum stunt viroid (CSVd) (syn. *Pospiviroid impedichrysanthemi*)	Rabougrissement du chrysanthème
Citrus Blight Disease	Blight des agrumes, Feu des agrumes
Citrus Exocortis Viroid (CEVd) (syn. *Pospiviroid exocortiscitri)*	Exocortis des agrumes
Citrus cachexia viroid (CcaVd) (syn. *Hostuviroid impedihumuli*)	Cachexie (xyloporose) des agrumes
Citrus Psorosis Viroid (CPsV)	Psorose des agrumes
Citrus tristeza virus (CTV) (syn. *Closterovirus tristezae*)	Tristeza des agrumes
Coconut cadang-cadang viroid (CCCVd)	Cadang-cadang du cocotier

(syn. *Cocadviroid cadangi*)	
Coconut foliar decay virus (CFDV) (syn. *Cofodevirus kokonas)*	Dépérissement foliaire du cocotier
Coffee ringspot virus (CoRSV) (syn. *Dichorhavirus coffeae*)	Virus des taches annulaires du caféier
Colocasia bobone disease virus (CBDV) (syn. *Cytorhabdovirus colocasiae*)	Virus de la maladie bobone du taro
Cowpea mild mottle virus (CPMMV) (syn. *Carlavirus vignae*)	Virus des marbrures des légumineuses
Cowpea Mosaic Virus (CPMV) (syn. *Comovirus vignae*)	Mosaïque des légumineuses
Cucumber green mottle mosaic virus (CGMMV) (syn. *Tobamovirus viridimaculae*)	Marbrure des cucurbitacées
Cucumber mosaic virus (CMV) (syn. *Cucumovirus* CMV)	Mosaïque du concombre (cucurbitacées, solanacées, bananier, papayer, vanillier)
Cymbidium mosaic virus (CymMV) (syn. *Potexvirus cymbidii*)	Mosaïque des orchidées
Dasheen mosaic virus (DsMV) (syn. *Potyvirus dasheenis)*	Mosaïque du taro
Dioscorea green banding virus	Virus de l'igname
Elm yellows phytoplasma Lee, Martini, Marcone & Zhu	Nécrose du liber de l'orme
European stone fruit yellows phytoplasma Seemüller & Schneider (syn. Apricot chlorotic leafroll phytoplasma, '*Candidatus Phytoplasma prunorum*')	Phytoplasme de l'enroulement chlorotique de l'abricotier
Fiji disease virus (FDV) (syn. Sugarcarne Fiji Disease Virus, *Fijivirus fijiense*)	Maladie de Fidji de la canne à sucre
Grapevine corky bark-associated virus (GCBaV)	Virus de l'écorce liégeuse de la vigne
Grapevine fanleaf virus (GFLV) (syn. *Nepovirus foliumflabelli)*	Court noué de la vigne
Grapevine Fleck Virus (BFkV) (syn. *Maculavirus vitis*)	Virus de la marbrure de la vigne
Grapevine leafroll-associated viruses (GLRaV)	Enroulement des feuilles de la vigne
Grapevine yellows phytoplasmas	Flavescence dorée de la vigne
Hemp mosaic virus	Mosaïque du *Cannabis*
Hibiscus chlorotic ringspot virus (HCRSV) (syn. *Betacarmovirus hibisci*)	Virus du ringspot annulaire de l'hibiscus
Hydrangea ringspot virus (HRSV) (syn. *Potexvirus hydrangeae*)	Virus du ringspot sur hortensia
Hydrangea virescence phytoplasma Lee, Gundersen-Rindal, Davis, Bottner, Marcone & Seemüller (syn. '*Candidatus Phytoplasma asteris*')	Phytoplasme sur hortensia
Hop Stunt Viroid (HSVd) (syn. *Hostuviroid impedihumuli*)	Cachexie des agrumes, Xyloporose des agrumes
Impatiens necrotic spot virus (INSV) (syn. *Orthotospovirus impatiensnecromaculae)*	Virus des taches nécrotiques sur impatiens
Indian peanut clump virus (IPCV) (syn. *Pecluvirus indicum*)	Virus du bouquet de l'arachide

Jasmine infectious variegation agent	Bigarrures du jasmin
Lethal Yellowing MLO (syn. Palm lethal yellowing type syndromes, Palm lethal yellowing phytoplasma)	Jaunisse létale des palmiers
Lettuce mosaic virus (LMV) (syn. *Potyvirus lactucae*)	Mosaïque de la laitue
Lily symptomless virus (LSV) (syn. *Carlavirus lilii*)	Virose sur tulipe, lilas
Longan witches broom-associated virus	Virus associé au balai de sorcière
Maize chlorotic mottle virus (MCMV) (syn. *Machlomovirus zeae*)	Virus de la marbrure chlorotique du maïs
Maize dwarf mosaic virus (MDMV) (syn. *Potyvirus zeananus)*	Virus de la mosaïque nanisante du maïs
Maize streak virus (MSV) (syn. *Mastrevirus storeyi*)	Virus de la striure du maïs
Raspberry ringspot virus (RpRSV) (syn. *Nepovirus rubi*)	Taches annulaires du framboisier
Odontoglossum ringspot virus (ORSV) (syn. *Tobamovirus odontoglossi*)	Virus du ringspot sur orchidées
Orchid fleck virus (OFV) (syn. *Dichorhavirus orchidaceae*)	Virus de la moucheture de l'orchidée
Papaya Bunchy Top MLO Arocha, Lopez, Pinol, Fernandez, Picornell, Almeida, Palenzuela, Wilson & Jones (syn. Papaya bunchy top phytoplasma, '*Candidatus Phytoplasma caricae*')	Mycoplasme du sommet buissonnant du papayer
Papaya mosaic virus (PapMV) (syn. *Potexvirus papayae*)	Mosaïque et rabougrissement du papayer
Papaya ringspot virus (PRSV) (syn. *Potyvirus papayanuli*)	Virus du ringspot sur papayer et cucurbitacées
Passion fruit ringspot virus (PFRSV)	Virose des taches annulaires de la passiflore
Passion fruit woodiness virus (PWV) (syn. *Potyvirus passiflorae*)	Maladie des taches liégeuses de la grenadille
Passion fruit yellow mosaic virus (PFYMV) (syn. *Tymovirus passiflorae*)	Mosaïque jaune de la passiflore
Pea enation mosaic virus (PEMV) (syn. *Enamovirus* PEMV)	Mosaïque du pois
Pea seed-borne mosaic virus (PSbMV) (syn. *Potyvirus pisumsemenportati*)	Mosaïque des graines du pois
Peanut clump virus (PCV) (syn. *Pecluvirus arachidis*)	Virus du rabougrissement de l'arachide
Pear decline phytoplasma Seemüller & Schneider (syn. 'Candidatus Phytoplasma pyri')	Dépérissement du poirier
Pelargonium flower break virus (PFBV)	Virose sur géranium
Pepper chat fruit viroid (PCFVd) (syn. *Pospiviroid parvicapsici*)	Viroïde des poivrons
Pepino mosaic virus (PepMV) (syn. *Potexvirus pepini*)	Virus de la mosaïque du pépino
Pepper Mild Mottle Virus (PMMoV) (syn. *Tobamovirus capsici*)	Virus de la marbrure légère du piment
Petunia asteroid mosaic virus (PAMV) (syn. *Tombusvirus petuniae*)	Mosaïque du pétunia

Phytomonas staheli McGhee & McGhee	Trypanosome de la pourriture du cœur (hartrot, marchitez sorpresiva) du cocotier et palmier à huile
Phytoplasmes associés à la maladie de Kaincope, maladie du Cap Saint Paul du cocotier	Dépérissement du cocotier
Pineapple Chlorotic Leaf Streak virus (PCLSV)	Virus des stries chlorotiques des feuilles d'ananas
Pineapple mealybug wilt-associated (PMWaV, syn. Ampelovirus trianananas)	Wilt de l'ananas
Pineapple Mealybug Wilt associated Virus-1	Wilt de l'ananas
Pineapple Mealybug Wilt associated Virus-2	Wilt de l'ananas
Pineapple wilt-associated virus (PMWaV)	Virus du flétrissement de l'ananas (mealybug wilt)
Plum pox virus (PPV) (syn. *Potyvirus plumpoxi*)	Sharka des rosacées à noyau
Poinsettia mosaic virus (PnMV)	Mosaïque du poinsettia
Potato Andean latent virus (APLV) (syn. *Tymovirus latandigenum*)	Virus latent des Andes de la pomme de terre
Potato Andean mottle virus (APMoV) (syn. *Comovirus andesense*)	Virus de la marbrure de la pomme de terre
Potato black ringspot virus (PBRSV) (syn. *Nepovirus solani*)	Maladie du calico de la pomme de terre
Potato mop-top virus (PMTV) (syn. *Pomovirus solani*)	Virus de la fasciation de la pomme de terre
Potato spindle tuber viroid (PSTVd) (syn. *Pospiviroid fusituberis*)	Viroïde des tubercules en fuseau de la pomme de terre et des sommets touffu de la tomate
Potato stolbur phytoplasma Quaglino, Zhao, Casati, Bulgari, Bianco, Wei & Davis (syn. '*Candidatus Phytoplasma solani*')	Stolbur de la pomme de terre, tomate
Potato yellow dwarf virus (PYDV) (syn. *Alphanucleorhabdovirus tuberosum*)	Virus nanisant jaune de la pomme de terre
Potato yellow vein disease (PYVV)	Maladie des nervures jaunes de la pomme de terre
Potato yellowing virus (PYV)	Virus jaunissant de la pomme de terre
Rhododendron necrotic ringspot virus (RoNRSV)	Virus du ringspot nécrotique sur rhododendron
Soybean Mosaic Virus (SMV) (syn. *Potyvirus glycitessellati*)	Mosaïque du soja
Spiroplasma citri Saglio, L'Hospital, Laflèche, Dupont, Bové, Tully & Freundt	Stubborn des agrumes
Strawberry crinkle virus (SCV) (syn. *Cytorhabdovirus fragariarugosus*)	Virus sur fraisier
Strawberry latent C virus (STLCV)	Virus sur fraisier
Strawberry vein banding virus (SVBV) (syn. *Caulimovirus venafragariae*)	Liséré des nervures du fraisier
Strawberry witche's broom phytoplasma	Balai de sorcière du fraisier
Strawberry yellow edge virus (SMYEV)	Virus sur fraisier
Sugarcane mosaic virus (SCMV) (syn. *Potyvirus sacchari*)	Mosaïque de la canne à sucre et du maïs
Sugarcane streak virus (SSV)	Virus de la striure de la canne à sucre

(syn. *Mastrevirus saccharofficinari*)	
Sugarcane yellow leaf virus (ScYLV) (syn. *Polerovirus* SCYLV)	Maladie de la feuille jaune
Sweet potato feathery mottle virus (SPFMV) (syn. *Potyvirus bataplumei*)	Virus des nervures chlorotiques de la patate douce
Sweet potato mild mottle virus (SPMMV) (syn. *Ipomovirus lenisbatatae*)	Rabougrissement modéré de la patate douce
Sweet potato yellow dwarf virus (SPYDV)	Jaunisse nanifiante de la patate douce
Taro bacilliform virus (TaBV) (syn. *Badnavirus alphacolocalasiae*)	Virus bacilliforme du taro
Taro badnavirus (TaBV)	Dasheen badnavirus
Taro reovirus (TaRV)	Reovirus du taro
Taro vein chlorosis virus (TaVCV) (syn. *Alphanucleorhabdovirus colocasiae*)	Virus de la chlorose des nervures du taro
Tobacco Etch Virus (TEV) (syn. *Potyvirus nicotianainsculpentis*)	Virus de la gravure du Tabac
Tobacco necrosis virus (TNV)	Virus de la nécrose du tabac, de la tulipe
Tobacco rattle virus (TRV) (syn. *Tobravirus tabaci*)	Virus de la nécrose Sur tulipe
Tobacco ringspot virus (TRSV) (syn. *Nepovirus nicotianae*)	Virus du ringspot du tabac et sur concombre, haricot, tomate
Tobacco streak virus (TSV) (syn. *Ilarvirus* TSV)	Virus sur tabac, tomate, rose, asperge, haricot, pois, soja, pomme de terre, fraise
Tomato aspermy virus	Virus de l’aspermie de la tomate
Tomato Black Ring Nepovirus (TBRV) (syn. *Nepovirus nigranuli*)	Virus des anneaux noirs de la tomate
Tomato bushy stunt tombusvirus (TBSV) (syn. *Tombusvirus lycopersici*)	Froissement marbré d'aubergine
Tomato brown rugose fruit virus (ToBRFV) (syn. *Tobamovirus fructirugosum*)	Virus du fruit rugueux brun de la tomate
Tomato bushy stunt virus (TBSV) (syn. *Tombusvirus lycopersici*)	Virus du rabougrissement de la tomate
Tomato leaf curl virus (ToLCV) (syn. *Begomovirus solanumaustraliaense*)	Enroulement de la feuille de tomate, tabac, papaye
Tomato mosaic virus (ToMMV) (syn. *Tobamovirus tabaci*)	Mosaïque du tabac
Tomato mottle mosaic virus (ToMMV) (syn. *Tobamovirus maculatessellati*)	Virus de la mosaïque marbrée de la tomate
Tomato ringspot virus (ToRSV) (syn. *Nepovirus lycopersici*)	Sur géranium et nombreuses familles
Tomato spotted wilt virus (TSWV) (syn. *Orthotospovirus tomatomaculae*)	Maladie bronzée (tomate, poivron, laitue, chou, concombre, chrysanthème, tabac)
Tomato yellow leaf curl virus (TYLCV) (syn. *Begomovirus coheni*)	Enroulement des feuilles de la tomate
Tulip breaking virus (TBV) (syn. *Potyvirus tulipadefractum*)	Sur tulipe
Vanilla mosaic virus (VaMV)	Virus de la mosaïque de la vanille
Watermelon mosaic virus 2 (syn. Vanilla necrosis	Virus à nécrose de la vanille

virus, *Potyvirus citrulli*)	
Watermelon Silver Mottle Virus (WSMoV) (syn. Watermelon Spotted Wilt Virus, *Orthotospovirus citrullomaculosi*)	Marbrure de la pastèque
Witches' broom of litchi	Balai de sorcière du litchi
Witches' broom of longan (LWBD)	Balai de sorcière du longan
Yam internal Brown Spot Virus	Virus des taches brunes internes de l'igname
Yam mosaic virus (YMV) (syn. *Potyvirus yamtesselati*)	Mosaïque de l'igname

G- PLANTES

Nom scientifique	Famille
Acacia auriculiformis Bentham	Fabaceae
Acacia confusa Merrill	Fabaceae
Vachellia farnesiana (Linnaeus) Wight & Arnott (syn. *Acacia farnesiana*)	Fabaceae
Acacia mearnsii de Wildeman	Fabaceae
Acacia melanoxylon Brown	Fabaceae
Vachellia nilotica (Linnaeus) Hurter & Mabberley (syn. *Acacia nilotica)*	Fabaceae
Acacia saligna (Labillardière) Wendland	Fabaceae
Acanthocereus tetragonus (Linnaeus) Hummelinck (syn. *Acanthocereus pentagonus)*	Cactaceae
Achimenes grandiflora (Schiede) de Candolle	Gesneriaceae
Achyranthes aspera Linnaeus	Amaranthaceae
Adenanthera pavonina Linnaeus	Fabaceae
Aeschynomene indica Linnaeus	Fabaceae
Agave americana Linnaeus	Asparagaceae
Agave sisalana Perrine	Asparagaceae
Ageratum conyzoides Linnaeus	Asteraceae
Ageratum houstonianum (Linnaeus) Miller	Asteraceae
Alternanthera philoxeroides (von Martius) Grisebach	Amaranthaceae
Amaranthus viridis Linnaeus	Amaranthaceae
Anacardium occidentale Linnaeus	Anacardiaceae
Andropogon glomeratus (Walter) Britton, Sterns & Poggenburg	Poaceae
Andropogon virginicus Linnaeus	Poaceae
Annona glabra Linnaeus	Annonaceae
Anodendron paniculatum (Roxburgh) A.de Candolle	Apocynaceae
Antidesma bunius (Linnaeus) Sprengel	Phyllanthaceae
Antigonon leptopus Hooker & Arnott	Polygonaceae
Ardisia crenata Sims	Primulaceae
Ardisia elliptica Thunberg	Primulaceae
Aristolochia elegans Masters	Aristolochiaceae
Arundo donax Linnaeus	Poaceae
Asclepias curassavica Linnaeus	Apocynaceae
Gomphocarpus physocarpus Meyer (syn. *Asclepias physocarpa*)	Apocynaceae
Asystasia gangetica (Linnaeus) Anderson	Acanthaceae
Azolla filiculoides Lamarck	Salviniaceae
Azolla pinnata Brown	Salviniaceae

Bidens pilosa Linnaeus	Asteraceae
Bocconia frutescens Linnaeus	Papaveraceae
Urochloa mutica (Forsskål) Nguyen (syn. *Brachiaria mutica*)	Poaceae
Urochloa reptans (Linnaeus) Stapf (syn. *Brachiaria reptans*)	Poaceae
Urochloa distachya (Linnaeus) Nguyen (syn. *Brachiaria subquadripara*)	Poaceae
Libidibia coriaria (Jacquin) Schlechtendal (syn. *Caesalpinia coriaria*)	Fabaceae
Caesalpinia decapetala (Roth) Alston	Fabaceae
Cardiospermum grandiflorum Swartz	Sapindaceae
Cardiospermum halicacabum Linnaeus	Sapindaceae
Carpobrotus edulis (Linnaeus) Brown	Aizoaceae
Senna bicapsularis (Linnaeus) Roxburgh (syn. *Cassia bicapsularis*)	Fabaceae
Cassia mimosoides Linnaeus	Fabaceae
Senna obtusifolia (Linnaeus) Irwin & Barneby (syn. *Cassia obtusifolia*)	Fabaceae
Senna tora (Linnaeus) Roxburgh (syn. *Cassia tora*)	Fabaceae
Castilla elastica Cervantes	Moraceae
Cecropia obtusifolia Bertoloni	Urticaceae
Cecropia peltata Linnaeus	Urticaceae
Cenchrus echinatus Linnaeus	Poaceae
Cestrum diurnum Linnaeus	Solanaceae
Cestrum nocturnum Linnaeus	Solanaceae
Chloris spp. Swartz	Poaceae
Chromolaena odorata (Linnaeus) King & Robinson	Asteraceae
Chrysobalanus icaco Linnaeus	Chrysobalanaceae
Chrysophyllum oliviforme Linnaeus	Sapotaceae
Chrysopogon aciculatus (Retzius) Trinius	Poaceae
Cinchona pubescens Vahl (syn. *Cinchona succirubra*)	Rubiaceae
Cinnamomum verum Presl	Lauraceae
Citharexylum caudatum Linnaeus	Verbenaceae
Citharexylum spinosum Linnaeus	Verbenaceae
Cleome viscosa Linnaeus	Cleomaceae
Clerodendrum japonicum (Thunberg) Sweet	Lamiaceae
Clerodendrum paniculatum Linnaeus	Lamiaceae
Clerodendrum chinense (Osbeck) Mabberley (syn. *Clerodendrum philippinum*)	Lamiaceae
Clerodendrum quadriloculare (Blanco) Merrill	Lamiaceae
Clitoria laurifolia Poiret	Fabaceae
Coccinia grandis (Linnaeus) Voigt	Cucurbitaceae
Coix lacryma-jobi Linnaeus	Poaceae
Commelina diffusa N. Burman	Commelinaceae

Erigeron bonariensis Linnaeus (syn. *Conyza bonariensis*)	Asteraceae
Cordia alliodora (Linnaeus) Pilát	Boraginaceae
Cordia glabra (von Martius) A.de Candolle	Boraginaceae
Cortaderia jubata (Lemoine ex Carrière) Stapf	Poaceae
Cortaderia selloana (Schultes) Ascherson & Gräbner	Poaceae
Costus spicatus (Jacquin) Swartz	Costaceae
Crotalaria pallida Aiton	Fabaceae
Cryptostegia grandiflora Brown	Apocynaceae
Sphaeropteris cooperi (von Müller) Tryon (syn. *Cyathea cooperi*)	Cyatheaceae
Cyathea australis (Brown) Domin	Cyatheaceae
Cynodon dactylon (Linnaeus) Persoon	Poaceae
Cyperus rotundus Linnaeus	Cyperaceae
Desmodium incanum de Candolle	Fabaceae
Digitaria radicosa (Presl) Miquel	Poaceae
Digitaria setigera Roth ex Roemer & Schultes	Poaceae
Diplazium proliferum (Lamarck) Kaulfuss	Aspleniaceae
Dissotis rotundifolia (Smith) Triana	Melastomataceae
Dolichandra unguis-cati (Linnaeus) Lohmann (syn. *Doxantha unguis-cati*)	Bignoniaceae
Duranta erecta Linnaeus (syn. *Duranta repens*)	Verbenaceae
Egeria densa Planchon (syn. *Elodea densa*)	Hydrocharitaceae
Pontederia crassipes von Martiuns (syn. *Eichhornia crassipes*)	Pontederiaceae
Elaeis guineensis Jacquin	Arecaceae
Elephantopus mollis Kunth	Asteraceae
Eleusine indica (Linnaeus) Gärtner	Poaceae
Rumex hypogaeus T.M. Schuster & Reveal (syn. *Emex australis*)	Polygonaceae
Rumex spinosus Linnaeus (syn. *Emex spinosa*)	Polygonaceae
Emilia fosbergii Nicolson	Asteraceae
Emilia sonchifolius (Linnaeus) de Candolle	Asteraceae
Erigeron karvinskianus de Candolle	Asteraceae
Eriobotrya japonica (Thunberg) Lindley	Rosaceae
Euphorbia esula Linnaeus	Euphorbiaceae
Euphorbia hirta Linnaeus (syn. *Chamaesyce hirta*)	Euphorbiaceae
Falcataria falcata (Linnaeus) Greuter & Rankin (syn. *Falcataria moluccana, Paraserianthes falcataria, Albizia falcataria*)	Fabaceae
Ficus benghalensis Linnaeus	Moraceae
Ficus microcarpa C. Linnaeus	Moraceae
Fimbristylis littoralis Gaudichaud-Beaupré	Cyperaceae
Flacourtia rukam Zollinger & Moritzi	Salicaceae
Flemingia strobilifera (Linnaeus) Brown	Fabaceae
Fuchsia boliviana Carrière	Onagraceae

Fuchsia magellanica Lamarck	Onagraceae
Furcraea foetida (Linnaeus) Haworth (syn. *Furcraea gigantea*)	Asparagaceae
Furcraea hexapeta (Jacquin) Urban	Asparagaceae
Funtumia elastica (Preuss) Stapf	Apocynaceae
Grevillea banksii Brown	Proteaceae
Grevillea robusta (A. Cunningham) R. Brown	Proteaceae
Harungana madagascariensis Poiret	Hypericaceae
Hedychium gardnerianum J. Koenig	Zingiberaceae
Heterocentron subtriplinervium (Link & Otto) A. Braun & Bouché	Melastomataceae
Heteropogon contortus (Linnaeus) Römer & Schultes	Poaceae
Hippobroma longiflora (Linnaeus) G.Don	Campanulaceae
Hiptage benghalensis (Linnaeus) Kurz	Malpighiaceae
Hypericum perforatum Linnaeus	Hypericaceae
Hyptis capitata Jacquin	Lamiaceae
Hyptis pectinata (Linnaeus) Poiteau	Lamiaceae
Imperata cylindrica (Linnaeus) Räuschel	Poaceae
Indigofera suffruticosa Miller	Fabaceae
Ischaemum polystachyum Presl	Poaceae
Ischaemum timorense Kunth	Poaceae
Justicia carnea Lindley (syn. *Jacobinia carnea*)	Acanthaceae
Jatropha gossypiifolia Linnaeus	Euphorbiaceae
Kalanchoe pinnata (Lamarck) Persoon	Crassulaceae
Kyllinga brevifolia Rottbøll	Cyperaceae
Cyperus kyllingia var. humilis (Boeckeler) Kükenthal (syn. *Kyllinga nemoralis*)	Cyperaceae
Cyperus aromaticus (Ridley) Mattfeld & Kükenthal (syn. *Kyllinga polyphylla*)	Cyperaceae
Lantana camara Linnaeus	Verbenaceae
Leonotis nepetifolia (Linnaeus) Brown	Lamiaceaiae
Leptospermum scoparium Forster & G. Forster	Myrtaceae
Leucaena leucocephala (Lam.) de Wit	Fabaceae
Licuala grandis (T. Moore) Wendland	Arecaceae
Ligustrum japonicum Thunberg	Oleaceae
Ligustrum lucidum Aiton	Oleaceae
Ligustrum robustum (Roxburgh) von Blume	Oleaceae
Litsea glutinosa (Loureiro) Robinson	Lauraceae
Litsea monopetala (Roxburgh) Persoon	Lauraceae
Lonicera japonica Thunberg	Caprifoliaceae
Ludwigia octovalvis (Jacquin) Raven	Onagraceae
Lythrum salicaria Linnaeus	Lythraceae
Melaleuca leucadendra (Linnaeus) Linnaeus	Myrtaceae
Melaleuca quinquenervia (Cavanilles) Blake	Myrtaceae

Melia azedarach Linnaeus	Meliaceae
Melinis minutiflora Palisot de Beauvois	Poaceae
Melochia umbellata (Houtt.) Stapf	Malvaceae
Memecylon caeruleum Jack	Melastomataceae
Decalobanthus peltatus (Linnaeus) Simões & Staples (syn. *Merremia peltata*)	Convolvulaceae
Merremia tuberosa (Linnaeus) Simões & Staples (syn. *Merremia tuberosa*)	Convolvulaceae
Miconia calvescens de Candolle	Melastomataceae
Miconia crenata (Vahl) Michelangelo (syn. *Clidemia hirta*)	Melastomataceae
Mikania micrantha Kunth	Asteraceae
Mimosa diplotricha Sauvalle (syn. *Mimosa invisa*)	Fabaceae
Mimosa pigra Linnaeus	Fabaceae
Mimosa pudica Linnaeus	Fabaceae
Montanoa hibiscifolia (Bentham) Koch	Asteraceae
Momordica charantia Linnaeus	Cucurbitaceae
Muntingia calabura Linnaeus	Muntingiaceae
Murraya paniculata (Linnaeus) Jack	Rutaceae
Morella faya (Aiton) Wilbur (syn. *Myrica faya*)	Myricaceae
Ochna kirkii Oliver	Ochnaceae
Ochroma pyramidale (Lamarck) Urban	Bombacaceae
Ocimum gratissimum Linnaeus	Lamiaceae
Odontonema tubaeforme (Bertoloni) Kuntze	Acanthaceae
Opuntia aurantiaca Lindley	Cactaceae
Opuntia cordobensis (Speg.)	Cactaceae
Opuntia ficus-indica (Linnaeus) Miller	Cactaceae
Ossaea marginata (Desrousseaux) Triana	Melastomataceae
Oxalis corniculata Linnaeus	Oxalidaceae
Oxyspora paniculata (D. Don) de Candolle	Melastomataceae
Paederia foetida Linnaeus	Rubiaceae
Pangium edule Reinwardt	Acariaceae
Megathyrsus maximus (Jacquin) Simon & Jacobs (syn. *Panicum maximum*)	Poaceae
Paraserianthes lophantha (Willdenow) Nielsen	Fabaceae
Parthenium hysterophorus Linnaeus	Asteraceae
Paspalum conjugatum Bergius	Poaceae
Paspalum dilatatum Poiret	Poaceae
Paspalum distichum Linnaeus	Poaceae
Paspalum fimbriatum Kunth	Poaceae
Paspalum orbiculare G. Forster	Poaceae
Paspalum paniculatum Linnaeus	Poaceae
Paspalum urvillei Steudel	Poaceae
Passiflora edulis Sims	Passifloraceae
Passiflora foetida Linnaeus	Passifloraceae

Passiflora laurifolia Linnaeus	Passifloraceae
Passiflora ligularis Jussieu	Passifloraceae
Passiflora maliformis Linnaeus	Passifloraceae
Passiflora mollissima (Kunth) Bailey	Passifloraceae
Passiflora rubra Linnaeus	Passifloraceae
Passiflora suberosa Linnaeus	Passifloraceae
Cenchrus clandestinus (Chiovenda) Morrone (syn. *Pennisetum clandestinum*)	Poaceae
Cenchrus purpureus (Schumacher) Morrone (syn. *Pennisetum purpureum*)	Poaceae
Cenchrus setaceus (Forsskål) Morrone (syn. *Pennisetum setaceum*)	Poaceae
Phyllanthus amarus Schumacher & Thonning	Phyllanthaceae
Phyllanthus debilis Willdenow	Phyllanthaceae
Phyllanthus tenellus Roxburgh	Phyllanthaceae
Phyllanthus urinaria Linnaeus	Phyllanthaceae
Pinus patula Schlechtendal & Chamisso	Pinaceae
Pinus pinaster Aiton	Pinaceae
Pinus radiata D. Don	Pinaceae
Piper aduncum Linnaeus	Piperaceae
Piper auritum Kunth	Piperaceae
Piper tuberculatum Jacquin	Piperaceae
Pithecellobium dulce (Roxburgh) Bentham	Fabaceae
Pittosporum undulatum Ventenat	Pittosporaceae
Pluchea odorata (Linnaeus) Cassini	Asteraceae
Reynoutria japonica Houttuyn (syn. *Polygonicum cuspidatum*)	Polygonaceae
Portulaca oleracea Linnaeus	Portulaceae
Neltuma glandulosa (Torrey) Britton & Rose (syn. *Prosopis glandulosa*)	Fabaceae
Neltuma pallida (Humboldt & Bonpland ex Willdenow) C.E. Hughes & G.P. Lewis (syn. *Prosopis pallida*)	Fabaceae
Pseudelephantopus spicatus (Aublet) C.F.Baker	Asteraceae
Psidium cattleyanum Sabine	Myrtaceae
Psidium guajava Linnaeus	Myrtaceae
Pueraria montana var. lobata (Willdenow) Sanjappa & Pradeep (syn. *Pueraria lobata*)	Fabaceae
Pycreus polystachyos (Rottbøll) Palisot de Beauvois	Cyperaceae
Rhizophora mangle Linnaeus	Rhizophoraceae
Rhizophora stylosa Griffin	Rhizophoraceae
Rhodomyrtus tomentosa (Aiton) Wight	Myrtaceae
Tradescantia spathacea Swartz (syn. *Rhoeo discolor*)	Commelinaceae
Ricinus communis Linnaeus	Euphorbiaceae
Rubus alceifolius Poiret	Rosaceae

Rubus argutus Link	Rosaceae
Rubus ellipticus Smith	Rosaceae
Rubus glaucus Bentham	Rosaceae
Rubus moluccanus Linnaeus	Rosaceae
Rubus niveus Thunberg	Rosaceae
Rubus rosifolius Smith	Rosaceae
Salvia occidentalis Swartz	Lamiaceaae
Salvinia molesta Mitchell	Salviniaceae
Sanchezia speciosa Leonard	Acanthaceae
Heptapleurum actinophyllum (Endlicher) Lowry & G.M. Plunkett (syn. *Schefflera actinophylla*)	Araliaceae
Schinus terebinthifolia Raddi	Anacardiaceae
Delairea odorata Lemaire (syn. *Senecio mikanioides*)	Asteraceae
Setaria palmifolia (König) Stapf	Poaceae
Sida acuta Burman	Malvaceae
Sida rhombifolia Linnaeus	Malvaceae
Solanum americanum Miller	Solanaceae
Solanum mauritianum Scopoli (syn. *Solanum auriculatum*)	Solanaceae
Solanum linnaeanum Hepper & Jäger	Solanaceae
Solanum marginatum C. Linnaeus	Solanaceae
Solanum torvum Swartz	Solanaceae
Sonchus oleraceus Linnaeus	Asteraceae
Sorghum halepense (Linnaeus) Persoon	Poaceae
Sorghum x drummondii (Steudel) Millspaugh & Chase (syn. *Sorghum sudanense*)	Poaceae
Spartina anglica Hubbard	Poaceae
Spathodea campanulata Palisot de Beauvois	Bignoniaceae
Sphagneticola trilobata (Richard) Pruski	Asteraceae
Sporobolus africanus (Poiret) Robyns & Tournay	Poaceae
Stachytarpheta cayennensis (Richard) Vahl	Verbenaceae
Stachytarpheta jamaicensis (Linnaeus) Vahl	Verbenaceae
Stachytarpheta urticifolia (Salisbury) Sims	Verbenaceae
Mucuna pruriens (Linnaeus) de Candolle (syn. *Stizolobium pruriens*)	Fabaceae
Syncarpia glomulifera (Smith) Niedenzu	Myrtaceae
Synedrella nodiflora (Linnaeus) Gärtner	Asteraceae
Syzygium cumini (Linnaeus) Skeels	Myrtaceae
Syzygium floribundum F. Mueller (syn. *Waterhousea floribunda*)	Myrtaceae
Syzygium jambos (Linnaeus) Alston	Myrtaceae
Eugenia uniflora Linnaeus	Myrtaceae
Tamarix ramosissima Ledebour	Tamaricaceae
Tecoma stans (Linnaeus) Kunth	Bignoniaceae
Tetrastigma pubinerve Merr. & Chun	Vitaceae

Thunbergia alata Sims	Acanthaceae
Thunbergia grandiflora (Rottler) Roxburgh	Acanthaceae
Thunbergia laurifolia Lindl.	Acanthaceae
Chaetogastra herbacea (DC.) P.J.F.Guim. & Michelang. (syn. *Tibouchina herbacea*)	Melastomataceae
Tibouchina urvilleana (de Candolle) Cogniaux	Melastomataceae
Tibouchina viminea (D. Don) Cogniaux	Melastomataceae
Timonius timon (Sprengel) Merrill	Rubiaceae
Tithonia diversifolia (Hemsley) A. Gray	Asteraceae
Toona ciliata Römer	Meliaceae
Trema micrantha (Linnaeus) von Blume	Cannabaceae
Triplaris weigeltiana (Reichenbach) Kuntze	Polygonaceae
Triumfetta rhomboidea Jacquin	Malvaceae
Turnera ulmifolia Linnaeus	Passifloraceae
Ulex europaeus Linnaeus	Fabaceae
Undaria pinnatifida (Harvey) Suringar	Alariaceae
Verbascum thapsus Linnaeus	Scrophulariaceae
Cyanthillium cinereum (Linnaeus) H. Robinson (syn. *Vernonia cinerea*)	Asteraceae
Washingtonia filifera (André) de Bary	Arecaceae
Washingtonia robusta Wendland	Arecaceae
Sphagneticola trilobata (Richard) Pruski (syn. *Wedelia trilobata*)	Asteraceae
Wikstroemia indica (Linnaeus) von Meyer	Thymelaeaceae
Youngia japonica (Linnaeus) de Candolle	Asteraceae
Zantedeschia aethiopica (Linnaeus) Sprengel	Araceae
Tradescantia zebrina var. zebrina Bosse (syn. *Zebrina pendula*)	Commelinaceae
Ziziphus mauritiana Lamarck	Rhamnaceae

Annexe 2 –Semences

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Abelmoschus esculentus **-** Okra, Gombo		Malvaceae	
Abies spp.		Pinaceae	
Abutilon spp. - Erable de salon	***A. bidentatum, A. darwinii x pictum, A. fruticosum, A. glaucum, A. graveolens, A. guineense, A. hemsleyanum, A. hirtum, A. pannosum, A. pauciflorum, A. trisulcatum, A. theophrasti***	Malvaceae	
Acalypha spp. - Acalyphe	***A. alopecuroides, A. ciliata, A. fallax, A. segetalis, A. wilkesiana***	Euphorbiaceae	
Acanthus spp. - Acanthe	***A. caudatus, A. montanus, A ptarmica, A. pubescens***	Acanthaceae	
Acca sellowiana - Feijoa		Myrtaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Austropuccinia psidii*** **OU** 1b) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre ***Austropuccinia psidii***
Acer negundo - Erable à feuilles de frêne ***Acer palmatum*** - Erable du Japon ***Acer pseudoplatanus*** - Erable sycomore ***Acer saccharinum*** - Erable argenté		Aceraceae	1a) Les semences ont subi un traitement au thirame (fongicide) et à l'imidaclopride (insecticide) par poudrage **OU** 1b) Les semences ont subi un fongicide approprié

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Achillea spp. - Achillée millefeuille	***A. asplenifolia, A. biebersteinii, A. cartilaginea, A. conyzoides, A. fragrantissima, A. micrantha, A. ochroleuca, A. salicifolia, A. stricta***	Asteraceae	a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt ***Pratylenchus penetrans*** **OU** b) Les semences ont subi un traitement nématicide approprié contre ***Pratylenchus penetran***
Achimenes spp. - Achimène	***A. grandiflora***	Gesneriaceae	
Acmopyle spp. - Acmopyle		Podocarpaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Fusarium circinatum*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes de ***Fusarium circinatum*** **ET** 2) Les semences ne comportent pas de trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes - Captan à 2g/kg de semences **OU** thiram à 2 g/kg de semences
Acokanthera spp. - Acokanthera		Apocynaceae	
Actinidia spp.		Actinidiaceae	
Actinostrobus spp. - Actinostrobus		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ne comportent pas de trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Adenia glauca ***Adenia perrieri*** ***Adenia spinosa***		Passifloraceae	
Adenium spp.		Apocynaceae	Les semences ont subi l'un des traitements suivants : - Thirame (fongicide) et imidaclopride (insecticide) par poudrage ou enrobage - Autre combinaison d'insecticide et de fongicide appropriés
Aechmea spp.		Bromeliaceae	1) Les semences sont exemptes de toutes trace de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Aeonium spp. - Aeonium		Crassulaceae	
Aeschynanthus spp. - Aeschynanthe		Gesneriaceae	
Agapanthus spp. - Agapanthe		Liliaceae	
Agave spp.	***A. americana, A. sisalana***	Agavaceae	
Ageratum spp. - Agérate	***A. conyzoides, A. houstonianum***	Asteraceae	
Aglaia domestica - Aglaie odorante		Meliaceae	
Agonis spp. - Agonis		Myrtaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Austropuccinia psidii*** **OU** 1b) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre ***Austropuccinia psidii***
Ajuga spp. - Bugle	***A. bracteosa, A. chamaepitys*** ssp. ***chia, A. ciliata, A. decumbens, A. glabra, A. multiflora, A. remota***	Lamiaceae	
Albizia lebbeck - Siris	***A. falcataria, A. ogadensis, A. tanganyicensis***	Fabaceae	
Alcea ficifolia - Rose trémière ***Alcea rosea*** - Rose trémière		Malvaceae	
Alectryon spp. - Alectryon		Sapindaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Alibertia spp. - Alibertia		Rubiaceae	
Allamanda spp. - Monette		Apocynaceae	
Allium spp. - Dont: ail, ciboule,échalotte, oignon, poireau, oignon vert, ciboulette	***A. aschersonianum, A. decipiens, A. desertorum, A. ericetorum, A. grayi, A. macrostemon, A. modestum, A. mongolicum, A. polyanthum, A. rubellum, A. saxatile, A. vineale***	Alliaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Ditylenchus dipsac***i **OU** 1b) Aucun symptômes de ***Ditylenchus dipsaci*** n'a été observé sur le site de production depuis le début de la dernière période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont subi un traitement physique ou chimique approprié contre ***Ditylenchus dipsaci*** et qu'elles se sont révélées exemptes de cet organisme nuisible à l'issue de tests de laboratoire réalisés sur un échantillon représentatif **OU** 1d) Aucun individu de ***Ditylenchus dipsaci*** n'a été trouvé après un test en laboratoire sur un échantillon représentatif **ET** 2a) Les semences sont certifiées exemptes de ***Peronospora destructor, Urocystis cepulae*** et ***Sclerotium cepivorum*** **OU** 2b) Les semences ont subi un traitement approprié vis-à-vis des organismes nuisibles suivants : ***Peronospora destructor, Urocystis cepulae*** et ***Sclerotium cepivorum***
Aloe spp.	***A. ferox***	Aloeaceae	
Aloinopsis spp. - Aloinopsis		Aizoaceae	
Alternanthera spp. - Alternanthère	***A. philoxeroides, A. pungens***	Amaranthaceae	
Alyogyne huegelii - Hibiscus bleu d'Australie		Malvaceae	
Alyssum spp. - Alysse	***A. blepharocarpum, A. dasycarpum, A. desertorum, A. hirsutum, A. incanum, A. macropodium, A. minimum, A. minus, A. minutum, A. rostratum, A. simplex, A. strigosum et A. szovitsianum***	Brassicaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Amaranthus spp.	***A. acutilobus, A. arenicola, A. australis, A. blitoides, A. capensis, A. crassipes, A. dubius, A. fimbriatus, A. galii, A. inamoenus, A. lineatus, A. macrocarpus, A. palmeri, A. polygonoides, A. praetermissus, A. roxburghianus, A. rudis, A. schinzianus, A. scleropoides, A. spinosus, A. standleyanus, A. thunbergii, A. tuberculatus, A. viridis, A. watsonii, A. x alleizettei, A. x ozanonii and A. x turicensisdis***		
Amaryllis spp. - Amaryllis		Amaryllidaceae	
Amberboa moschata - Centaurée odorante		Asteraceae	
Amentotaxus spp. - Amentotaxus		Taxaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences sans pulpe doivent avoir subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Ampelopsis spp. - Vigne vierge	***A. arborea, A. humulifolia, A. japonica***	Vitaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Anacampseros rufescens - Sunrise succulent ***Anacampseros telephiastrum***		Portulacaceae	
Anemarrhena spp. - Anemarrhena		Liliaceae	
Anemone spp. - Anémone	***A. cernua, A. dichotoma, A. nemoerosa***	Ranunculaceae	
Anethum spp. - Aneth		Asteraceae	
Angelonia spp. - Angélonia		Scrophulariaceae	
Anigozanthos spp. - Kangaroo paw, Patte de kangourou		Haemodoraceae	
Annona spp. - Dont : Annone, Pomme-cannelle, cherimoya, cœur de bœuf, corossol, …	***A. glabra, A. senegalensis***	Annonaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Bephratelloides cubensis*** **OU** 1b) Aucun symptôme de ***Bephratelloides cubensis*** n'a été observé sur le site de production depuis le début de la dernière période complète de végétation **OU** 1c) Les semences sont certifiées exemptes de ***Bephratelloides cubensis*** **ET** 2) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Phytophthora ramorum*** **ET** 3a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Ralstonia pseudosolanacearum*** **OU** 3b) Aucun symptôme de maladies causées par ***Ralstonia pseudosolanacearum*** n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation et des échantillons représentatifs de semences ont été prélevés au moment de la récolte ou auavant l'expédition, ont fait l'objet de tests et se sont révélés exempts de ***Ralstonia pseudosolanacearum*** lors de ces tests.
Anthriscus cerefolium - Cerfeuil	***A. sylvestris***	Asteraceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Anthurium spp. - Anthurium	***A. acaule***	Araceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Antigonon spp. - Antigonon	***A. leptotus***	Polygonaceae	
Antirrhinum spp. - Muflier	***A. pedatum***	Scrofulariaceae	
Apicra spp.		Liliaceae	
Apium graveolens - Céleri, Céleri-rave		Asteraceae	
Aptenia spp. - Apténie		Aizoaceae	
Aquilegia spp. - Ancolie	***A. pubescens, A. yabeana***	Ranunculaeae	
Arachis hypogaea - Arachide		Fabaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Ralstonia pseudosolanacearum*** **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par ***Ralstonia pseudosolanacearum*** n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation et des échantillons représentatifs de semences ont été prélevés au moment de la récolte ou avant l'expédition, ont fait l'objet de tests et se sont révélés exempts de ***Ralstonia pseudosolanacearum*** lors de ces tests.
Aralia spp. - Aralies		Araliaceae	1a) Les semences proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de ***Maconellicoccus hirsutus*** **OU** 1b) Les semences ont subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : - 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C - 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C - 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C - 28 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C **OU** 1c) Les semences ont subi un traitement approprié
Araucaria columnaris ***Araucaria excelsa*** ***Araucaria heterophylla***		Araucariaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Fusarium circinatum*** **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			1b) Les semences sont certifiées exemptes de ***Fusarium circinatum*** **ET** 2) Les semences ne comportent pas de trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Araujia sericifera - Plante cruelle		Apocynaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Didymella*** spp. **OU** 1b) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre ***Didymella*** spp.
Arbutus spp. - Arbousier		Ericaceae	
Archontophoenix alexandrae - Palmier royal d'Alexandrie ***Archontophoenix cunninghamiana*** - Palmier de Cunningham		Arecaceae	1) Les semences ont été débarrassées de leur péricarpe **ET** 2a) Les semences proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de Coconut cadang-cadang viroid et de Palm lethal yellowing type syndromes **OU** 2b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 3a) Les semences sont certifiées exemptes de ***Pachymerus nucleorum*** **OU** 3b) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre ***Pachymerus nucleorum***
Ardisia spp. - Ardisie	***A. crenata, A. crispa, A. dentata, A. elliptica***	Primulaceae	
Argentemum spp. - Troène		Asteraceae	
Argyroderma spp. - Argyroderma		Aizoaceae	
Ariocarpus spp. - Ariocarpus		Cactaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Aristolochia spp. - Aristoloche	***A. bracteata, A. clematitis, A. elegans, A. maurorum***	Aristolochiaceae	
Artemisia spp.	***A. princeps***	Asteraceae	
Arum spp. - Arum	***A. italicum***	Araceae	1) Les semences sont exemptes de toutes trace de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Asclepias spp. - Asclépiade	***A. curassavica, A. physocarpa, A. rostrata, A. syriaca***	Apocynaceae	
Asparagus spp. - Asperge	***A. asparagoides, A. setaceus, A. sprengeri***	Asparagaceae	
Aspidistra elatior - Aspidistre élevée		Asparagaceae	
Aster spp. - Aster	***A. ageratoides, A. altaicus, A. ascendens, A. azureus, A. bellidiastrum, A. bernardinus, A. concinnus, A. exilis, A. falcatus, A. foliaceum var. parryi, A. grisebachii, A. junceus, A. lanceolatus, A. lentus, A. novae-angliae, A. novi-belgii, A. occidentalis, A. parviflorus, A. pilosus, A. prenanthoides, A. richardsonii, A. scaber, A. sibiricus, A. simplex, A. spectabilis, A. spinosus, A. subintegerrimus, A. trinervius, A. tripolium, A. versicolor, A. yomena***	Asteraceae	
Astilbe spp. - Astilbe		Saxifragaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Astroloba spp. - Astroloba		Asphodelaceae	
Astrophytum spp. - Astrophytum	-	Cactaceae	
Athrotaxis spp. - Athrotaxis		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et P***seudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ne comportent pas de trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Aubrieta deltoidea - Aubriète deltoïde ***Aubrieta hybrids*** (syn. ***Aubrieta x cultorum***) - Aubriète hybride ***Aubrieta purpurea***		Brassicaceae	
Aucuba spp. - Aucuba		Garryaceae	
Austrocedrus spp. - Austrocedrus		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et P***seudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ne comportent pas de trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Austrotaxus spp. - Austrotaxus		Taxaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences sans pulpe doivent avoir subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Avena sativa - Avoine		Poaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt d'***Anguina tritici***, de ***Claviceps purpurea***, de ***Xanthomonas campestris*** pv. ***undulosa***, d'***Ustilago*** spp., de ***Cephalosporium gramineum*** et de Barley stripe mosaic virus (BSMV) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par ces organismes nuisibles n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test officiel concernant au moins les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion
Averrhoa carambola - ***C***arambolier		Oxalidaceae	
Axonopus fissifolius (syn. ***Axonopus affinis***) - Gazon anglais		Poaceae	
Baccaurea motleyana ***Baccaurea ramiflora***		Phyllanthaceae	
Bacopa spp.	***B. crenata, B. erecta***	Scrophulariaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Baeckea spp.		Myrtaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Austropuccinia psidii*** **OU** 1b) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre ***Austropuccinia psidii***
Bambusa spp. - Bambou	***B. atra***	Poaceae	
Banksia spp.		Proteaceae	
Barbarea verna ***Barbarea vulgaris*** - Barbée commune		Brassicaceae	
Barleria spp.	***B. cristata, B. lupulina, B. prionitis***	Acanthaceae	
Bauhinia spp.		Fabaceae	
Beaucarnea spp.		Asparagaceae	
Beaumontia spp.		Apocynaceae	
Begonia spp.	***B. capensis, B. cucullata***	Begoniaceae	
Bellis spp.		Asteraceae	
Beloperone spp.		Acanthaceae	
Benincasa hispida - Courge		Cucurbitaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Acidovorax citrulli***, ***Pseudomonas syringae*** pv. ***lachrymans***, ***Xanthomonas cucurbitae*** et Cucumber green mottle mosaic virus (CGMMV) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par ces organismes nuisibles n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 2a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			Fusarium oxysporum f.sp. ***melonis*** **OU** 2b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **OU** 2c) Les semences ont subi un traitement un fongicide approprié contre ***Fusarium oxysporum*** f.sp. ***melonis*** **OU** 2d) Les semences ont été soumises à un test concernant l'organisme susvisé, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion
Berberis spp.		Berberidaceae	
Beta vulgaris - Betterave		Amaranthaceae	1) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de Beet necrotic yellow vein virus (BNYVV) **ET** 2) Aucun symptôme du virus Beet curly top virus (BSMV) n'a été observé sur le site de production depuis le début du dernier cycle complet de végétation.
Betula pendula		Betulaceae	
Bidens ferulifolia	***B. pilosa***	Asteraceae	
Bignonia spp.	***B. capreolata***	Bignoniaceae	
Billbergia spp.		Bromeliaceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Bismarckia nobilis		Arecaceae	1) Les semences ont été débarrassées de leur péricarpe **ET** 2a) Les semences proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de Coconut cadang-cadang viroid et Palm lethal yellowing type syndromes **OU** 2b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 3a) Les semences sont certifiées exemptes de ***Pachymerus nucleorum*** **OU** 3b) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre ***Pachymerus nucleorum***
Barbarea verna ***Barbarea vulgaris*** - Barbée commune		Boraginaceae	
Boronia spp.		Rutaceae	1) Les semences ont été séchées et ne comportent pas de trace de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi l'un des traitements suivants : - Trempage dans un bain d'eau chaude à 52 °C pendant 10 minutes - Trempage dans une solution de désinfection de chlorure de n-alkyl dimethyl benzyl ammonium (Physan 20) à 1.5 ml/l pendant 5 minutes - Trempage dans une solution de 8-hydroxyquinoline sulfate suivant les indications du fabricant **ET** 3) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Xanthomonas axonopodis*** (campestris) pv. ***aurantifolii*** et ***Xanthomonas axonopodis*** (campestris) pv. ***citri***
Bouea macrophylla		Anacardioideae	
Bougainvillea spp.		Nyctaginaceae	
Bowenia spp.		Zamiaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences soient certifiées exemptes des organismes nuisibles visés **ET** 2) Les semences sans pulpe doivent avoir subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			- Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Brachiaria decumbens **-** Signal grass ***Brachiaria humidicola***		Poaceae	
Brachychiton rupestris		Malvaceae	
Bracteantha bracteata (syn. ***Helichrysum bracteatum***) - Immortelle à bractées		Asteraceae	
Brassica spp. ***Brassica chinensis*** - Chou de Chine ***Brassica napus*** - Navet ***Brassica napus var. napobrassica*** - Rutabaga, yellow turnip ***Brassica oleracea*** - Chou, chou de Bruxelles, chou-fleur, chou-fleur brocoli, chou-rave ***Brassica parachinensis*** - Choy sum ***Brassica pekinensis*** - Pe-tsaï, won-bok ***Brassica rapa*** - Navet, turnip	***B. deflexa, B. deserti, B. incana, B. repanda***	Brassicaceae	
Bravaoa spp.		Amaryllidaceae	
Breynia nivosa		Phyllanthaceae	
Brodiaea spp. - Brodea		Asparagaceae	
Bromelia spp.		Bromeliaceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Brunfelsia spp. - Yesterday and today, Morning noon and night		Solanaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Buddleia spp. (syn. ***Buddleja***) - Arbre aux papillons	***B. davidii, B. madagascariensis***	Scrophulariaceae	
Bunchosia spp. - Arbre beurre de cacahuètes		Malpighiaceae	
Buxus spp.		Buxaceae	
Cactus spp.		Cactaceae	
Caesalpinia spp.	***C. bonduc, C. coriaria, C. decapetala, C. major, C. sepiaria***	Fabaceae	
Caladium spp.	***C. arboreum***	Araceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Calathea spp.		Marantaceae	
Calendula officinalis - Souci		Asteraceae	
Calla spp.		Araceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Calliandra calothyrsus ***Calliandra haematocephala*** ***Calliandra emarginata*** ***Calliandra surinamensis***		Fabaceae	
Callistemon spp. - Bottle brush		Myrtaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Austropuccinia psidii*** **OU** 1b) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre ***Austropuccinia psidii***
Callistephus chinensis - Reine-Marguerite		Asteraceae	
Callitris spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae***

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			OU 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** **2)** Les semences ne comportent pas de trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Calluna vulgaris - Bruyère		Ericaceae	
Calocedrus spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ne comportent pas de trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Camellia spp.		Theaceae	
Campanula spp.	***C. americana, C. aparinoides, C. californica, C. erinus, C. floridana, C. lingulata, C. ramosissima, C. scutellata, C. strigosa, C. x iserana***	Campanulaceae	
Cananga odorata- Ylang-ylang		Annonaceae	
Canarium indicum ***Canarium odontophyllum***		Burseraceae	
Canella winterana		Canellaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Canna spp.	***C. neglecta***	Cannaceae	
Cannabis sativa - Chanvre		Cannabaceae	1) L'importateur est détenteur d'un agrément spécifique permettant l'importation, la cession et la production de ***Cannabis sativa*** **ET** 2a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Pseudomonas syringae*** pv. ***cannabina*** et ***Xanthomonas campestris*** pv. ***cannabis*** **OU** 2b) Aucun symptôme de maladies causées par ces organismes nuisibles n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 2c) Les semences ont été traitées à l'eau chaude selon le procédé approuvé par le service en charge de la Biosécurité de Polynésie française **OU** 2d) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 3a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Fusarium oxysporum*** f.sp. ***cannabis*** **OU** 3b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **OU** 3c) Les semences ont été traitées avec un fongicide approprié contre ***Fusarium oxysporum*** f.sp. ***cannabis*** **OU** Les semences ont été soumises à un test concernant l'organisme susvisé, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			ET 4a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de Arabis mosaic virus (ARM), Alfalfa mosaic virus (AMV) et Sunn-Hemp mosaic virus (SHMV) **OU** 4b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 5a) Les semences sont certifiées exemptes de ***Trogoderma*** spp. **OU** 5b) Les semences ont été traitées avec l'un des traitements suivants : - Fumigation au bromure de méthyle 32 ou 40 ou 48 g/m3 pendant 24h en fonction de la température - Fumigation à la phospgine (PH3) pendant 15 jours à 10-15°C ou 12 jours à 16-20°C ou 9 jours à 21-25°C ou 5 jours à 26°C et plus - Traitement au froid : -18°C au moins pendant 7 jours - Traitement à la chaleur à au moins 56°C pendant 30 min
Capsicum annuum, C. chinense		Solanaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Xanthomonas axonopodis*** pv. ***vesicatoria***, du Potato spindle tuber viroïd (PSTVd) et du Tomato brown rugose fruit virus (ToBRFV), Tomato mottle mosaic virus (ToMMV) et Pepper chat fruit viroid (PCFVd) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par ces organismes nuisibles n'a été observé sur le site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion
Caralluma spp.	***C. penicillata***	Apocynaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Carex spp.	***C. buchananii, C. comans, C. flagellifera, C. muricata, C. testacea***	Cyperaceae	
Carica papaya - Papaye		Caricaceae	a) Les semences proviennent d'une région ou d'un site de production certifié exempt de Papaya ringspot virus (PRSV) **OU** b) Les semences sont certifiées indemnes de Papaya ringspot virus (PRSV)
Carissa spp.	***C. haematocarpa, C. tetramera***	Apocynaceae	
Carnegiea spp.		Cactaceae	
Carpenteria californica		Hydrangeaceae	
Carpobrotus spp.	***C. edulis*** et hybride	Aizoaceae	
Carruanthus peersii		Aizoaceae	
Carthamus spp. - Carthame	***C. caeruleus, C. calvus, C. flavescens, C. glaucus, C. lanatus, C. leucocaulos, C. oxyacantha, C. oxyacanthus, C. syriacus, C. tenuis, C. tinctorius***	Asteraceae	
Carum carvi - Cumin, carvi		Apiaceae	
Caryopteris incana		Lamiaceae	
Caryota mitis - Palmier céleri multipliant, palmier queue-de-poisson		Arecaceae	1) Les semences ont été débarrassées de leur péricarpe **ET** 2a) Les semences proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de Coconut cadang-cadang viroid et Palm lethal yellowing type syndromes **OU** 2b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 3a) Les semences sont certifiées exemptes de ***Pachymerus nucleorum*** **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			3b) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre ***Pachymerus nucleorum***
Castanea mollissima		Fagaceae	1) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cryphonectria parasitica*** **OU** 2) Les semences proviennent d'un site de production où aucun symptôme de ***Cryphonectria parasitica*** n'a été observé
Castanopsis spp.	***C. sempervirens***	Fagaceae	
Castanospermum australe - Moreton Bay chestnut		Fabaceae	
Casuarina collina		Casuarinaceae	
Catananche spp.		Asteraceae	
Catharanthus roseus - Pervenche de Madagascar		Apocynaceae	
Ceanothus spp.	***C. cordulatus, C. lemmonii, C. sanguineus***	Rhamnaceae	
Cedrus spp.		Pinaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Fusarium circinatum*** **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Ceiba pentadra - Kapokier		Malvaceae	
Celosia argentea	***C. trigyna***	Amaranthaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Celosia cristata ***Celosia plumosa*** ***Celosia spicata***			
Centaurea cyanus (syn. Cyanus segetum)			
Ceratonia siliqua		Fabaceae	Les semences sont certifiées exemptes de ***Pseudomonas*** spp.
Ceratostigma spp.		Plumbaginaceae	
Ceratozamia spp.		Zamiaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Ceropegia spp.		Apocynaceae	
Chamaecereus spp.		Cactaceae	
Chamaecyparis spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** **2**) Les semences ne comportent pas de trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			- Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Chamaedorea brachypoda - Palmier nain ***Chamaedorea elegans*** - Palmier nain doré, good-luck palm ***Chamaedorea metallica*** - Palmier métallique ***Chamaedorea seifrizii*** - Palmier-bambou		Arecaceae	1) Les semences ont été débarrassées de leur péricarpe **ET** 2a) Les semences proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de Coconut cadang-cadang viroid et Palm lethal yellowing type syndromes **OU** 2b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 3a) Les semences sont certifiées exemptes de ***Pachymerus nucleorum*** **OU** 3b) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre ***Pachymerus nucleorum***
Chamaemelum nobile - Camomille romaine		Asteraceae	
Chamaemelum nobile (syn. ***Anthemis nobilis***) - Camomille romaine	***A. arvensis***	Asteraceae	
Chamaerops humilis - Palmier nain		Arecaceae	1) Les semences ont été débarrassées de leur péricarpe **ET** 2a) Les semences proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de Coconut cadang-cadang viroid et Palm lethal yellowing type syndromes **OU** 2b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 3a) Les semences sont certifiées exemptes de ***Pachymerus nucleorum*** **OU** 3b) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre ***Pachymerus nucleorum***

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Chamelaucium uncinatum		Myrtaceae	a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Austropuccinia psidii*** **OU** b) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre ***Austropuccinia psidii***
Chenopodium quinoa - Quinoa		Amaranthaceae	
Chigua spp.		Zamiaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences sans pulpe doivent avoir subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Chionanthus spp.		Oleaceae	
Chitalpa tashkentensis		Bignoniaceae	
Chorizema spp.		Fabaceae	
Chrysanthemum spp. (syn. ***Dendranthema*** spp.) - Chrysanthème	***C. haradjanii, C. inodorum, C. leucanthemum, C. myconis, C. paludosum, C. suaveolen***	Asteraceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de Chrysanthemum stunt viroid (CSVd) **OU** 1b) Les semences proviennent d'un champ semencier certifié exempt de Chrysanthemum stunt viroid (CSVd) **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test concernant l'organismes susvisé, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ce dernier à cette occasion
Chrysophyllum spp.	***C. oliviforme***	Sapotaceae	
Cicer arietinum **-** Pois chiche		Fabaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Ascochyta rabiei*** **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			1b) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre ***Ascochyta rabiei***
Cichorium endivia - Scarole, chicorée ***Cichorium intybus*** - endive, chicorée, radicchio, redloof, whitloof		Asteraceae	
Cineraria cruenta - Senecio		Asteraceae	
Cinnamomum spp.	***C. burmannii, C. carolense, C. sieboldii, C. verum, C. zeylanicum***	Lauraceae	
Cirsium spp.	***C. acarna, C. arvense, C. japonicum, C. nipponicum***	Asteraceae	
Cissus quadrangularis		Vitaceae	
Cistus x incanus ***Cistus laurifolius***		Cistaceae	
Citrullus lanatus - Pastèque		Cucurbitaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Pseudomonas syringae*** pv. ***lachrymans*** et de ***Xanthomonas cucurbitae***, Cucumber green mottle mosaic virus (CGMMV), ***Acidovorax citrulli*** et ***Fusarium oxysporum*** f.sp. ***melonis*** **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par ces organismes nuisibles n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion
Citrus spp. - Citron, mandarine, orange, pamplemousse, pomelo, tangerine		Rutaceae	1) Les semences ont été séchées et ne contiennent pas de trace de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi l'un des traitements suivants : - Trempage dans un bain d'eau chaude à 52 °C pendant 10 minutes

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			- Trempage dans une solution de désinfection de chlorure de n-alkyl dimethyl benzyl ammonium (Physan 20) à 1.5 ml/l pendant 5 minutes - Trempage dans une solution de 8-hydroxyquinoline sulfate suivant les indications du fabricant **ET** 3) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Xanthomonas axonopodis*** (campestris) pv. ***aurantifolii*** et ***Xanthomonas axonopodis*** (campestris) pv. ***citri***
Clandestina spp.		Cactaceae	
Clarkia spp. - Godetia	***C. pulchella, C. purpurea, C. quadrivulnera***	Onagraceae	
Clematis spp.	***C. aethusifolia, C. bonariensis, C. brevicaudata, C. cadmia, C. denticulata, C. dioica, C. drummondii, C. finetiana, C. fusca, C. montevidensis, C. oweniae, C. vitalba***	Ranunculaceae	
Cleome spp.	***C. affinis, C. africana, C. angustifolia, C. arabica, C. aspera, C. brachycarpa, C. burmanii, C. chelidonii, C. chrysantha, C. diffusa, C. droserifolia, C. gynandra, C. hirta, C. iberica, C. integrifolia, C. lutea, C. maculata, C. moritziana, C. ornithopodioides, C. paradoxa, C. rubella, C. rutidosperma, C. serrata, C. serrulata, C. sesquiorygalis, C. stenophylla, C. viscosa, C. welwitschii***	Cleomaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Clerodendrum spp.	***C. buchanani, C. calamitosum, C. indicum, C. infortunatum, C. japonica, C. lindleyi, C. macrostegium, C. paniculatum, C. philippinum, C. phlomoidis, C. quadriloculare, C. umbellatum, C. uncinatum***	Verbenaceae	
Clianthus puniceus		Fabaceae	
Clitoria spp.	***C. laurifolia***	Fabaceae	
Clusia spp.		Clusiaceae	
Clytostoma callistegioides		Bignoniaceae	
Coccoloba spp.	***C. acapulcensis, C. acuminata, C. polystachya, C. schiedeana***	Polygonaceae	
Cocculus spp.		Menispermaceae	
Armoracia rusticana (syn Cochlearia armoracia) - Raifort de l'Ardèche		Brassicaceae	
Cochliostema jacobina		Commelinaceae	
Codiaeum spp. - Croton		Euphorbiaceae	
Coffea spp.			1a) les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Hypothenemus hampei*** **OU** 1b) les semences ont été inspectées et trouvées exemptes de l'organisme visé **OU** 1c) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre ***Hypothenemus hampei***. **ET** 2a) les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt du

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			Coffea blister spot agent **OU** 2b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **OU** 2c) Les semences ont été soumises à un test concernant l'organisme susvisé, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ce dernier à cette occasion
Coleostephus multicaulis		Asteraceae	
Coleus spp.		Lamiaceae	
Columnea spp.		Gesneriaceae	
Conicosia spp.		Aizoaceae	
Conophytum spp.		Aizoaceae	
Consolida spp. - Larkspur	***C. pubescens, C. tenuissima***	Ranunculaceae	
Convallaria spp. - Muguet		Asparagaceae	
Convolvulus spp. - Belle du jour	***C. aegyptius, C. althaeoides, C. ammannii, C. betonicifolius, C. equitans, C. farinosus, C. galaticus, C. glomeratus, C. hermanniae, C. hirsutus, C. humilis, C. hystrix, C. japonicus, C. lanatus, C. lineatus, C. nodiflorus, C. pentapetaloides, C. pilosellifolius, C. prostratus, C. siculus, C. stachydifolius, C. thunbergii, C. tricolor, C. ulosepalus, C. wallichianus***	Convolvulaceae	
Copiapoa cinerea ***Copiapoa grandiflora***		Cactaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Coprosma spp.	***C. baueri, C. velutina***	Rubiaceae	
Cordyline spp. - Cordyline		Asparagaceae	
Coreopsis grandiflora ***Coreopsis lanceolata*** ***Coreopsis tinctoria***		Asteraceae	
Coriandrum sativum - Coriandre		Apiaceae	
Corpuscularia spp.		Aizoaceae	
Corynocarpus spp.		Corynocarpaceae	
Coryphantha spp.		Cactaceae	
Cosmos spp.	***C. crithmifolius, C. parviflorus***	Asteraceae	
Cotoneaster spp.	***C. astrophoros, C. boisianus, C. calocarpus, C. cambricus, C. cashmiriensis, C. cinerascens, C. cochleatus, C. ellipticus, C. fangianus, C. frigidus x salicifolius, C. hjelmqvistii, C. hsingshangensis, C. hummelii, C. hylmoei, C. ignotus, C. insculptus, C. laetevirens, C. linearifolius, C. mairei, C. marginatus, C. monopyrenus, C. mucronatus, C. nanshan, C. newryensis, C. obscurus, C. pannosus, C. perpusillus, C. pseudoambiguus, C. rehderi, C. sherriffii, C. simonsii, C. sternianus, C. tengyuehensis, C. x suecicus***	Rosaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Couepia spp.		Chrysobalanaceae	
Crassula spp.	***C. abyssinica, C. anthemoides, C. cinerea, C. dioica, C. macroglossa, C. pusilla, C. sororia, C. squalida, C. tenella, C. villosa, C. zeyheri***	Crassulaceae	
Crocosmia spp.		Iridaceae	
Crocus sativus - Safran		Iridaceae	
Crossandra spp.		Acanthaceae	
Cryptanthus spp.		Bromeliaceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Cryptomeria spp.		Cupressaceae	1) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes **ET** 2a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Fusarium circinatum*** **OU** 2b) aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation
Cucumis spp.		Cucurbitaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Acidovorax citrulli***, ***Pseudomonas syringae*** pv. ***lachrymans***, ***Xanthomonas cucurbitae*** et Cucumber green mottle mosaic virus (CGMMV) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par ces organismes nuisibles n'a été

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 2a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Fusarium oxysporum*** f.sp. ***melonis*** **OU** 2b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **OU** 2c) Les semences ont été traitées avec un fongicide approprié contre ***Fusarium oxysporum*** f.sp. ***melonis*** **OU** 2d) Les semences ont été soumises à un test concernant l'organisme susvisé, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion
Cucurbita spp.	***C. digitata, C. radicans***	Cucurbitaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Acidovorax citrulli***, ***Pseudomonas syringae*** pv. ***lachrymans***, ***Xanthomonas cucurbitae*** et Cucumber green mottle mosaic virus (CGMMV) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par ces organismes nuisibles n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 2a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Fusarium oxysporum*** f.sp. ***melonis***

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			OU 2b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **OU** 2c) Les semences ont été traitées avec un fongicide approprié contre ***Fusarium oxysporum*** f.sp. ***melonis*** **OU** 2d) Les semences ont été soumises à un test concernant l'organisme susvisé, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion
Cunninghamia spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** **2)** Les semences ne comportent pas de trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54 °C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60 °C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66 °C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Cuphea spp.	***C. calophylla, C. densiflora, C. parsonia, C. petiolata, C. pseudosilene, C. racemosa, C. strigulosa***	Lythraceae	
Cupressocyparis spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** **2)** Les semences ne comportent pas de trace de pulpe et ont subi l'un des traitements

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			suivants : - Traitement à la chaleur à 54 °C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60 °C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66 °C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Cupressus spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** **2)** Les semences ne comportent pas de trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54 °C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60 °C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66 °C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Cyanotis spp.	***C. barbata, C. cristata, C. cucullata, C. lanata, C. papilionacea, C. speciosa, C. vaga, C. villosa***	Commelinaceae	
Cycas spp.		Cycadaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Cyclamen spp.		Primulaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Cymbopogon citratus - Citronnelle		Poaceae	
Cynara cardunculus - Cardon ***Cynara scolymus*** - Artichaut		Asteraceae	
Cyphostemma juttae		Vitaceae	
Cyrtostachys renda (syn ***Cyrtostachys lakka***) - Palmier rouge		Arecaceae	1) Les semences ont été débarrassées de leur péricarpe **ET** 2a) Les semences proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de Coconut cadang-cadang viroid et Palm lethal yellowing type syndromes **OU** 2b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 3a) Les semences sont certifiées exemptes de ***Pachymerus nucleorum*** **OU** 3b) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre ***Pachymerus nucleorum***
Dahlia spp.		Asteraceae	
Daphne odora ***Daphne papyracea***		Thymelaeaceae	
Datura spp.	***D. arborea, D. cornigera, D. ferox, D. inoxia, D. leichhardtii, D. metel, D. stramomium, D. wrightii***	Solanaceae	
Daucus carota - Carotte		Apiaceae	
Delonix regia (syn. ***Poinciana regia***) - Flamboyant		Fabaceae	
Delosperma spp.	***D. burtoniae, D. lydenburgense, D. pottsii***	Aizoaceae	
Delphinium spp.	***D. andersonii, D. anthriscifolium, D. axilliflorum, D.***	Ranunculaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
	cossonianum, D. fissum, D. geyeri, D. glaucum, D. halteratum, D. megacarpum, D. scaposum, D. tricorne, D. verdunense, D. virescens, D. virescens var. wootoni		
Deutzia spp.		Hydrangeaceae	
Dianthus barbatus - Oeillet de poète ***Dianthus x barbatus*** - Oeillet de poète ***Dianthus caryophyllus*** - Oeillet des fleuristes, carnation ***Dianthus chinensis*** - Oeillet de Chine ***Dianthus chinensis x barbatus*** - Oeillet de Chine ***Dianthus deltoides*** - Oeillet deltoïde ***Dianthus plumarius*** - Oeillet mignardise ***Dianthus sinensis*** - Oeillet de Chine		Caryophyllaceae	
Diascia spp.		Scrophulariaceae	
Dicentra spp.		Papaveraceae	
Dieffenbachia spp.		Araceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Digitalis spp.		Plantaginaceae	
Dimocarpus longan - Longane, œil de dragon		Sapindaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Dimorphotheca hybrid ***Dimorphotheca sinuata*** ***Dinteranthus inexpectatus***		Asteraceae	
Dinteranthus spp.		Aizoaceae	
Dionaea spp.		Droseraceae	
Dioon spp.		Zamiaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Diospyros spp.	***D. crassinervis***	Ebenaceae	
Diplotaxis tenuifolia - Roquette, arugula		Brassicaceae	
Diselma spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Dodonaea spp.		Sapindaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Dolichotele spp.		Cactaceae	
Dombeya wallichii		Sterculiaceae	
Dorotheanthus spp.		Aizoaceae	
Dorstenia bornimiana ***Dorstenia crispa*** ***Dorstenia foetida***		Moraceae	
Dracaena spp. - Dracena		Dracaenaceae	
Drimiopsis spp.		Liliaceae	
Drosanthemum spp.		Aizoaceae	
Drosera spp.	***D. capensis***	Droseraceae	
Drupifera spp.		Cactaceae	
Durio zibenithus - Durian		Bombacaceae	
Dyckia spp.		Bromeliaceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Dypsis decaryi - Palmier triangle		Arecaceae	1) Les semences ont été débarrassées de leur péricarpe **ET** 2a) Les semences proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de Coconut cadang-cadang viroid et Palm lethal yellowing type syndromes **OU** 2b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 3a) Les semences sont certifiées exemptes de ***Pachymerus nucleorum*** **OU** 3b) Les semences doivent avoir subi un traitement insecticide approprié contre ***Pachymerus nucleorum***
Echeveria spp.	***E. mucronata***	Crassulaceae	
Echinocactus spp.	***E. texensis***	Cactaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Echinocereus spp.		Cactaceae	
Echinofossulocactus spp.		Cactaceae	
Echinops ritro		Asteraceae	
Echinopsis spp.	***E. echinatus, E. hussoni, E. viscosus***	Cactaceae	
Ehretia macrophylla - Carmona		Boraginaceae	
Encephalartos spp.		Zamiaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Enkianthus spp.		Ericaceae	
Epacris spp.		Ericaceae	
Episcia spp.		Gesneriaceae	
Epithelantha spp.		Cactaceae	
Eranthemum spp.		Acanthaceae	
Eremophila densifolia		Alaudidae	
Erepsia spp.		Aizoaceae	
Erica spp.	***E. lusitanica***	Ericaceae	
Eriostemon spp.		Rutaceae	1) Les semences ont été séchées et ne contiennent pas de trace de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi l'un des traitements suivants : - Trempage dans un bain d'eau chaude à 52 °C pendant 10 minutes - Trempage dans une solution de désinfection de chlorure de n-alkyl dimethyl benzyl

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			ammonium (Physan 20) à 1,5 mL/L pendant 5 minutes - Trempage dans une solution de 8-hydroxyquinoline sulfate suivant les indications du fabricant **ET** 3) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Xanthomonas axonopodis*** (campestris) pv. ***aurantifolii*** et ***Xanthomonas axonopodis*** (campestris) pv. ***citri***
Eruca vesicaria ssp. ***sativa*** - Roquette, arugula ***Eruca vesicaria*** - Roquette, arugula		Brassicaceae	
Eschscholzia californica - Californian poppy		Papaveraceae	
Escobaria spp.		Cactaceae	
Espostoa spp. (syn ***Pseudoespostoa*** spp.)		Cactaceae	
Eucalyptus spp.		Myrtaceae	a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Austropuccinia psidii*** **OU** b) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre ***Austropuccinia psidii***
Eucharis spp.		Amaryllidaceae	
Eugenia spp.	***E. uniflora, E. cumini, E. jambos***	Myrtaceae	a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Austropuccinia psidii*** **OU** b) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre ***Austropuccinia psidii***
Eurya spp.	***E. ovalifolia***	Pentaphylacaceae	
Eustoma russellianum (syn. ***E. grandiflorum, Lisianthus*** spp.)	***L.alatus***	Gentianaceae	
Evolvulus pilosus		Convolvulaceae	
Exacum spp.	***E. pedunculatum***	Gentianaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Fagopyrum esculentum - Sarrasin		Polygonaceae	
Fagus sylvatica - Hêtre		Fagaceae	
Fatshedera spp.		Araliaceae	
Faucaria spp.		Aizoaceae	
Felicia amelloides		Asteraceae	
Fenestraria spp.		Aizoaceae	
Ferocactus spp.		Cactaceae	
Festuca elatior - Fétuque élevée ***Festuca ovina*** - Fétuque ovine ***Festuca rubra*** - Fétuque rouge		Arundinaceae	
Ficus spp.	***F. benghalensis, F. microcarpa***	Moraceae	
Fimbrita spp.		Cactaceae	
Fittonia spp.		Acanthaceae	
Fitzroya spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Flacourtia inermis ***Flacourtia indica***	***F. rukam***	Salicaceae	
Fockea spp.		Apocynaceae	
Foeniculum dulce - Fenouil ***Foeniculum vulgare*** - Fenouil		Apiaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Fokienia spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Cronartium* spp., *Gymnosporangium* spp., *Lophodermium pinastri* et *Pseudocercospora pini-densiflorae* **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Fortunella spp. - Kumquat		Rutaceae	1) Les semences ont été séchées et ne contiennent pas de trace de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi l'un des traitements suivants : - Trempage dans un bain d'eau chaude à 52 °C pendant 10 minutes - Trempage dans une solution de désinfection de chlorure de n-alkyl dimethyl benzyl ammonium (Physan 20) à 1,5 mL/L pendant 5 minutes - Trempage dans une solution de 8-hydroxyquinoline sulfate suivant les indications du fabricant **ET** 3) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Xanthomonas axonopodis* (campestris) pv. *aurantifolii* et *Xanthomonas axonopodis* (campestris) pv. *citri*
Fragaria spp. *Fragaria vesca* - Fraisier, Fraisier 4 saisons *Fragaria x ananassa*		Rosaceae	Seuls les cultivars commerciaux sont autorisés
Fragraea berteriana		Loganiaceae	
Frailea spp.		Cactaceae	
Freesia spp.		Iridaceae	
Frithia spp.		Aizoaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Fuchsia spp.	*F. boliviana, F. magellanica, F. paniculata*	Onagraceae	
Furcraea spp.	*F. cabuya, F. cubensis, F. foetida, F.gigantea, F. hexapetala, F. longaeva, F. tuberosa*	Agavaceae	
Gaillardia aestivalis - Gaillarde *Gaillardia aristata* - Gaillarde *Gaillardia pulchella* *Gaillardia* × *grandiflora*		Asteraceae	
Garcinia intermedia *Garcinia madruno* *Garcinia acuminata* *Garcinia buchneri* *Garcinia dulcis* *Garcinia humilis* *Garcinia livingstonei* *Garcinia mangostana* - Mangoustan *Garcinia myrtifolia* *Garcinia ramontchi* *Garcinia tinctoria* *Garcinia xanthochymus*		Guttiferae	
Gardenia spp.	*G. tahitensis*	Rubiaceae	
Gastrolea spp.		Asphodelaceae	
Geranium spp.	*G. albicans, G. arabicum, G. bicknellii, G. brutium, G. carolinianum, G. corecore, G. divaricatum, G. lozani, G. lucidum, G. pusillum, G. rubescens, G. sinense, G. submolle, G.*	Geraniaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
	subulatostipulatum, G. thunbergii, G. tuberosum		
Gerbera spp.	*G. anandria*	Asteraceae	
Gibbaeum spp.		Aizoaceae	
Ginkgo biloba		Ginkgoaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Cronartium* spp., *Gymnosporangium* spp., *Lophodermium pinastri* et *Pseudocercospora pini-densiflorae* **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Gladiolus spp. - Glaïeul	*G. segetum*	Iridaceae	
Glebionis coronaria - Tong ho, chrysanthemum greens, garland *Glebionis segetum* (syn. *Chrysanthemum segetum*)		Asteraceae	
Gloriosa spp.		Liliaceae	
Glottiphyllum spp.		Aizoaceae	
Gloxinia spp.		Gesneriaceae	
Glycine max		Fabaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de Cowpea Mosaic Virus (CPMV) et Soybean Mosaic Virus **OU** 1b) Les semences ont été testées et trouvées exemptes de Cowpea Mosaic Virus et Soybean Mosaic Virus **ET** 2a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			Phytophthora megasperma f. sp. *glycinea* **OU** 2c) Les semences ont subi un traitement fongicide au Métalaxyl (ou tout fongicide équivalent) contre *Phytophthora megasperma* f. sp. *glycinea* **OU** 2b) Les semences ont été soumises à un test officiel concernant cet organisme, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de *Phytophthora megasperma* f. sp. *glycinea* **ET** 3a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Peronospora manshurica* **OU** 3b) Les semences ont été soumises à un test officiel concernant cet organisme, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de *Peronospora manshurica.* Le résultat des tests est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 3c) Les semences proviennent d'un site de production certifié exempt de *Peronospora manshurica* et ont subi l'un des traitements suivants : - Metalaxyl à 0,7g/kg + captane à 0,7 g/kg de semences - Metalaxyl à 0,7g/kg + thirame à 1,0 g/kg de semences - Autre traitement approprié contre cet organisme
Glyptostrobus spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Cronartium* spp., *Gymnosporangium* spp., *Lophodermium pinastri* et *Pseudocercospora pini-densiflorae* **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Gmelina phillipinensis		Verbenaceae	
Gnetum gnemon - Melinjo		Gnetaceae	
Godetia grandiflora		Onagraceae	
Gomphrena spp.		Amaranthaceae	
Guaiacum sanctum - Bois-saint		Zygophyllaceae	
Gustavia spp.		Lecythidaceae	
Guzmania spp.		Bromeliaceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Gymnocalycium spp.		Cactaceae	
Gypsophila spp.	*G. acutifolia, G. alsinoides, G. capillaris, G. paniculata, G. perfoliata, G. pilosa, G. porrigens, G. vaccaria, G. viscosa*	Caryophyllaceae	
Hamamelis spp.		Hamamelidaceae	
Harpullia spp.		Sapindaceae	
Haworthia spp.		Asphodelaceae	
Hebe spp.		Plantaginaceae	
Hechtia spp.		Bromeliaceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Hedera spp.	*H. algeriensis*	Araliaceae	
Helianthus spp.		Asteraceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Plasmopara halstedii* **OU** 1b) Les semences ont été produites sur des variétés résistantes à *Plasmopara halstedii* **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			1c) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre l'organisme cité **OU** 1d) Les semences ont été soumises à un test officiel concernant *Plasmopara halstedii* , effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ce dernier à cette occasion
Helichrysum spp. - Immortelle	*H. anomalum, H. argyrosphaerum, H. athrixiifolium, H. aureonitens, H. capillaceum, H. cerastioides, H. cooperi, H. crispum, H. cylindriflorum, H. expansum, H. foetidum, H. kraussii, H. mixtum, H. odoratissimum, H. oxyphyllum, H. rosum, H. ruderale, H. rugulosum, H. tenax*	Asteraceae	
Heliconia spp.		Heliconiaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de Banana bunchy top virus (BBTV), Banana Bract mosaic virus (BBrMVD, Banana streak virus (BSV) et *Pseudomonas solanacearum* **OU** 1b) Les semences proviennent d'un site de production certifié exempt de Banana bunchy top virus, Banana mosaic virus, Banana streak virus et *Pseudomonas solanacearum* **OU** 1c) Les semences ont subi un test sur un échantillon représentatif et se sont révélées exemptes de Banana bunchy top virus, Banana mosaic virus, Banana streak virus et *Pseudomonas solanacearum*
Heliotropium spp. *Heliotropium arboreum*	*H. angiospermum, H. anomalum, H. arbainense, H. bacciferum, H. bovei, H. cinerascens, H. crispum, H. dasycarpum, H. digynum, H.*	Boraginaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
	dolosum, H. eduardii, H. eichwaldi, H. ellipticum, H. elongatum, H. filiforme, H. foliosissimum, H. fruticosum, H. lanceolatum, H. lasiocarpum, H. lineare, H. procumbens, H. pterocarpum, H. rufipilum, H. scabrum, H. steudneri, H. strigosum, H. suaveolens, H. sudanicum, H. ternatum, H. undulatifolium, H. veronicifolium, H. zeylanicum		
Hemerocallis spp. - Daylily		Asphodelaceae	
Hesperis maritima - Julienne de Mahon		Brassicaceae	
Hibiscus spp.	*H. altissimus, H. articulatus, H. asper, H. cannabinus, H. costatus, H. mastersianus, H. meeusei, H. micranthus, H. obtusilobus, H. ovalifolius, H. physaloides, H. pusillus, H. rugosus, H. tetraphyllus*	Malvaceae	1a) Les semences proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Pseudomonas syringae* pv. *hibisci* où aucun symptôme lié à l'organisme n'a été observé depuis le début du cycle de production **OU** 1b) Les semences ont été traitées à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test officiel concernant *Pseudomonas syringae* pv. *hibisci*, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ce dernier à cette occasion
Hippeastrum spp.		Amaryllidaceae	
Hoffmannia spp.		Rubiaceae	
Holmskioldia spp.		Lamiaceae	
Hoodia spp.		Apocynaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Hordeum vulgare - Orge		Poaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de : *Anguina tritici, Claviceps purpurea*, *Tilletia controversa*, *Urocystis* ssp., *Ustilago* ssp. et Barley stripe mosaic virus (BSMV) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par ces organismes nuisibles n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test officiel concernant au moins les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 2a) Les semence ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Cephalosporium gramineum* et *Fusarium longipes* **OU** 2b) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre *Cephalosporium gramineum* et *Fusarium longipes*
Hosta spp.		Asparagaceae	
Howea forsteriana		Arecaceae	1) Les semences ont été débarrassées de leur péricarpe **ET** 2a) Les semences proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de Coconut cadang-cadang viroid et Palm lethal yellowing type syndromes **OU** 2b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 3a) Les semences sont certifiées exemptes de *Pachymerus nucleorum* **OU** 3b) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre *Pachymerus nucleorum*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Hoya spp.	*H. schneei*	Apocynaceae	
Huernia spp.		Apocynaceae	
Humulus lupulus		Cannabaceae	
Hyacinthus spp. - Jacinthe		Asparagaceae	
Hydnophytum formicarum		Rubiaceae	
Hydrangea spp. - Hortensia		Hydrangeaceae	
Hylocereus undatus - Dragonfruit		Cactaceae	
Hymenocyclus spp.		Aizoaceae	
Hyophorbe lagenicaulis - Palmier-bouteille, bottle palm *Hyophorbe verschaffeltii* - Palmier-fusain, spindle palm		Arecaceae	1) Les semences ont été débarrassées de leur péricarpe **ET** 2a) Les semences proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de Coconut cadang-cadang viroid et Palm lethal yellowing type syndromes **OU** 2b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 3a) Les semences sont certifiées exemptes de *Pachymerus nucleorum* **OU** 3b) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre *Pachymerus nucleorum*
Hypericum x inodorum		Hypericaceae	
Hypoestes spp.		Acanthaceae	
Iberis spp.	*I. acutiloba, I. intermedia, I. odorata*	Brassicaceae	
Ilex spp. - Holly, houx	*I. aquifolium x perado, I. volkensiana*	Aquifoliaceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Impatiens spp.	*I. chinensis, I. ecalcarata, I. noli-tangere, I. oncidioides, I. pallida, I. platypetala, I. poilanei, I. scabrida*	Balsaminaceae	
Indigofera spp.	*I. adenoides, I. articulata, I. astragalina, I. bracteolata, I. dimidiana, I. erecta, I. fastigiata, I. filipes, I. guatimalensis, I. heterotricha, I. hilaris, I. hochstetteri, I. kirilowii, I. macrophylla, I. oxytropis, I. sanguinea, I. spinosa, I. suffruticosa, I. tenuisiliqua, I. tomentosa, I. viscidissima*	Fabaceae	
Inga edulis		Fabaceae	
Ingens spp.		Cactaceae	
Ipomoea aquatica		Convolvulaceae	
Iresine herbstii		Amaranthaceae	
Iris spp.	*I. dichotoma, I. douglasiana, I. filifolia x tingitana, I. lutescens, I. missouriensis, I. pseudacorus, I. sancti-cyri*	Iridaceae	
Ixia spp.		Iridaceae	
Ixora spp.	*I. paludosa, I. thwaitesii*	Rubiaceae	
Jacaranda spp.		Bignoniaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Jasminum spp. - Jasmin	*J. bifarium, J. dichotomum, J. floribundum, J. fluminense, J. humile, J. subtriplinerve*	Oleaceae	
Jatropha spp.	*J. angustifolia, J. gossypiifolia, J. messinica, J. phyllacantha, J. urens*	Euphorbiaceae	
Juglans colombensis - Noyer de Colombie *Juglans nigra* - Noyer noir	*J. angustifolia, J. gossypifolia, J. messinica, J. phyllacantha, J. urens*	Juglandaceae	1a) Les semences ont subi une inspection visuelle et aucun individu de *Trogoderma* spp. n'a été observé **OU** 1b) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre *Trogoderma* spp. **ET** 2a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Gnomonia leptostyla* **OU** 2b) Les semences proviennent d'un site de production où aucun symptôme lié à l'organisme visé n'a été observé sur l'ensemble du cycle de production
Juniperus spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Cronartium* spp., *Gymnosporangium* spp., *Lophodermium pinastri* et *Pseudocercospora pini-densiflorae* **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Justicia spp. - Chevrette, shrimp	*J. americana, J. betonica, J. carnea, J. diffusa, J. exigua, J. flava, J. gendarussa, J.*	Acanthaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
	heterocarpa, J. palustris, J. prostrata, J. schimperi, J. simplex, J. striata, J. tubaeformis, J. umbrosa		
Kalanchoe spp.	*K. delagoensis, K. pinnata*	Crassulaceae	
Kalmia spp.	*K. cuneata*	Ericaceae	
Kerria japonica - Corête du Japon		Rosaceae	
Laburnum spp.	-	Fabaceae	
Lactuca sativa - Laitue		Asteraceae	1a) Les semences sont issues d'une région ou de cultures inspectées et trouvées exemptes de *Bremia lactucae* **OU** 1b) Les semences sont des variétés résistantes ou tolérantes au *Bremia lactucae* **OU** 1c) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre *Bremia lactucae*
Lagenaria leucantha - Calebasse *Lagenaria siceraria* - Gourde		Cucurbitaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Acidovorax citrulli*, *Pseudomonas syringae* pv. *lachrymans*, *Xanthomonas cucurbitae* et Cucumber green mottle mosaic virus (CGMMV) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par ces organismes nuisibles n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 2a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Fusarium oxysporum* f.sp. *melonis* **OU** 2b) aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **OU** 2c) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre *Fusarium oxysporum* f.sp. *melonis* **OU** 2d) Les semences ont été soumises à un test concernant l'organisme susvisé, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion
Lagerstroemia spp. - Folie des jeunes filles		Lythraceae	
Lagunaria spp.		Malvaceae	
Lampranthus spp.	*L. scaber*	Aizoaceae	
Lansium domesticum		Meliaceae	
Larix spp.		Pinaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Fusarium circinatum* **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Lathyrus latifolius - Pois vivace *Lathyrus odoratus* - Pois de senteur		Fabaceae	
Laurus azorica *Laurus nobilis*		Lauraceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Lavandula spp.	*L. stricta*	Lamiaceae	Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Coniothyrium lavandulae* et *Phoma lavandulae*
Lavatera spp.	*L. punctata, L. triloba*	Malvaceae	
Lecythis minor		Lecythidaceae	
Lens culinaris - Lentille *Lens esculentus* - Lentille		Fabaceae	1a) Les semences ont subi une inspection visuelle et aucun individu de *Trogoderma* spp. n'a été observé **OU** 1b) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre *Trogoderma* spp.
Lepidium spp. - Cresson	*L. apetalum, L. appelianum, L. auriculatum, L. bipinnatifidum, L. capense, L. capitatum, L. cartilagineum, L. chalepense, L. desertorum, L. fallax, L. graminifolium, L. hirtum, L. lasiocarpum, L. latifolium, L. lyratum, L. montanum, L. neglectum, L. nitidum, L. oxycarpum, L. pinnatifidum, L. pseudodidymum, L. ramosissimum, L. schinzii, L. sordidum, L. spicatum, L. spinosum, L. villarsii*	Brassicaceae	
Lepidozamia spp.		Zamiaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Cronartium* spp., *Gymnosporangium* spp., *Lophodermium pinastri* et *Pseudocercospora pini-densiflorae* **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Lepismium spp.		Cactaceae	
Leptospermum spp.	*L. scoparium*	Myrtaceae	a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Austropuccinia psidii* **OU** b) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre *Austropuccinia psidii*
Leucadendron spp.	*L. ericifolium*	Proteaceae	
Leucanthemum spp.	*L. lacustre x maximum, L. monspeliense, L. myconis, L. segetum, L. sylvaticum*	Asteraceae	
Leucojum spp.		Amaryllidaceae	
Leucophyllum spp.		Scrophulariaceae	
Leucospermum spp.		Proteaceae	
Leucothoe spp.		Ericaceae	
Liatris spp.	*L. ligulistylis*	Asteraceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Libocedrus spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Cronartium* spp., *Gymnosporangium* spp., *Lophodermium pinastri* et *Pseudocercospora pini-densiflorae* **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Ligustrum spp. - Troène	*L. japonicum, L. lucidum, L. robustum, L. sinense*	Oleaceae	
Lilium spp. - Lys		Liliaceae	
Limnanthes douglasii		Limnanthaceae	
Limonium spp. - Statice	*L. aureum, L. axillare, L. bicolor, L. californicum, L. coralloides, L. humile, L. leptostachyum, L. ramosissimum, L. tubiflorum, L. vulgare*	Plumbaginaceae	
Linaria spp.	*L. algarviana, L. amethystea, L. angustissima, L. arenaria, L. aucheri, L. biebersteinii, L. caesia, L. chalepensis, L. corifolia, L. dalmatica, L. haelava, L. hirta, L. lamarckii, L. latifolia, L. micrantha, L. minor, L. munbyana, L. odora, L. pinifolia, L.*	Plantaginaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
	platycalyx, L. reflexa, L. ricardoi, L. saxatilis, L. simplex, L. spartea, L. texana, L. triphylla, L. viscosa, L. x dominii		
Linospadix monostachya - Walking stick palm		Arecaceae	1) Les semences ont été débarrassées de leur péricarpe **ET** 2a) Les semences proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de Coconut cadang-cadang viroid et Palm lethal yellowing type syndromes **OU** 2b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 3a) Les semences sont certifiées exemptes de *Pachymerus nucleorum* **OU** 3b) Les semences doivent avoir subi un traitement insecticide approprié contre *Pachymerus nucleorum*
Linum grandiflorum *Linum perenne* *Linum rubrum* *Linum usitatissimum*		Linaceae	
Liquidambar formosana		Altingiaceae	
Liriope spp.		Asparagaceae	
Litchi chinensis - Litchi, Lychee		Sapindaceae	
Litsea garciae		Lauraceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Lobelia cardinalis *Lobelia erinus* *Lobelia fluviatilis* *Lobelia gulliverii* *Lobelia x gerardii* *Lobelia hypocrateriformis* *Lobelia inflata* *Lobelia laxiflofra* *Lobelia pendula* *Lobelia quandrangularis* *Lobelia splendens* *Lobelia speciosa* *Lobelia siphilitica*		Campanulaceae	
Lobivia spp.		Cactaceae	
Lobularia maritima - Alysseum		Brassicaceae	
Lolium multiforum *Lolium perenne* - Ray grass *Lolium arundinaceum*		Poaceae	
Lonicera spp.	*L. caprifolium x etrusca, L. confusa, L. japonica, L. subspicata, L. x italica, L. x notha, L. xylosteoides*	Caprifoliaceae	
Lophanthera spp.		Malpighiaceae	
Loropetalum chinense		Hamamelidaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Luffa aegyptiaca - Sponge gourd, courge		Cucurbitaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Acidovorax citrulli*, *Pseudomonas syringae* pv. *lachrymans*, *Xanthomonas cucurbitae* et Cucumber green mottle mosaic virus (CGMMV) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par ces organismes nuisibles n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 2a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Fusarium oxysporum* f.sp. *melonis* **OU** 2b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **OU** 2c) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre *Fusarium oxysporum* f.sp. *melonis* **OU** 2d) Les semences ont été soumises à un test concernant l'organisme susvisé, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion
Luffa spp. (sauf *L. aegyptiaca* exigences particulières)		Cucurbitaceae	
Lunaria annua - Monnaie du pape		Brassicaceae	
Lupinus spp.	*L. arboreus, L. hartwegii*	Fabaceae	
Lysimachia congestiflora		Primulaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Macadamia integrifolia *Macadamia tetraphylla*		Proteaceae	1a) Les semences ont subi une inspection visuelle et ont été trouvés exemptes de *Cryptophlebia ombrodelta, Deudorix epijarbas* et *Dichocrocis punctiferalis* **OU** 1b) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre les organismes visés
Machairophyllum albidum		Aizoaceae	
Macrozamia spp.		Zamiaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Cronartium* spp., *Gymnosporangium* spp., *Lophodermium pinastri* et *Pseudocercospora pini-densiflorae* **OU** 1b) Les semences ont été soumises à un test concernant l'organisme susvisé, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Magnolia spp.		Magnoliaceae	
Majorana hortensis		Lamiaceae	
Malpighia spp.	*M. cubensis*	Malpighiaceae	
Malus spp.	*M. coronaria*	Rosaceae	
Malva sylvestris - Mauve		Malvaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de Tomato spotted wilt virus (TSWV) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladie causée par cet organisme nuisible n'a été observé sur le site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test concernant l'organisme susvisé, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ce dernier à cette occasion

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Malvaviscus spp.		Malvaceae	
Mammea americana		Clusiaceae	
Mammillaria spp.	***M. pectinifera, M. solisioides***	Cactaceae	
Mandevilla spp. (syn. ***Dipladenia*** spp.)		Apocynaceae	
Manettia spp.		Rubiaceae	
Manilkara spp.		Sapotaceae	
Maranta spp.		Marantaceae	
Marcgravia spp.		Marcgraviaceae	
Matricaria spp. - Chamomilla	***M. aurea, M. decipiens, M. disciformis, M. morifolia, M. nigellifolia, M. oreades, M. tenella, M. trichophylla***	Asteraceae	
Matthiola spp. - Giroflée	***M. odoratissima, M. parviflora, M. sinuata, M. tricuspidata***	Brassicaceae	
Mauranthemum paludosum (syn. ***Chrysanthemum paludosum, Hymenostemma paludosum***)		Asteraceae	

JOPF authentifié n° 2026-63 du 19 mars 2026

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Medicago sativa - Luzerne, alfafa		Fabaceae	1a) Les semences proviennent d'une zone région reconnue exempte de ***Ditylenchus dipsaci*** **OU** 1b) Aucun symptômes de ***Ditylenchus dipsaci*** n'a été observé sur le site de production depuis le début de la dernière période complète de végétation **ET** aucun individu de ***Ditylenchus dipsaci*** n'a été trouvé après un test en laboratoire sur un échantillon représentatif **OU** 1c) Les semences ont subi un traitement physique ou chimique approprié contre D***itylenchus dipsaci*** et qu'elles se sont révélées exemptes de cet organisme nuisible à l'issue de tests de laboratoire réalisés sur un échantillon représentatif **OU** 1d) Aucun individu de ***Ditylenchus dipsaci*** n'a été trouvé après un test en laboratoire sur un échantillon représentatif **ET** 2a) Les semences ont été produites dans une région reconnue comme exempte de ***Clavibacter michiganensis*** ssp. ***insidiosus*** **OU** 2b) Aucun symptôme de ***Clavibacter michiganensis*** ssp. ***insidiosus*** n'a été observé sur le site de production ou dans une culture adjacente de ***Medicago sativa*** pendant la dernière période complètes de végétation au moins **OU** 2c) La culture a été effectuée sur un champ où aucune culture de ***M. sativa*** n'a été effectuée pendant les trois années précédentes l'ensemencement **OU** 2d) Les semences ont été soumises à un test officiel, effectué sur un échantillon représentatif, et se sont révélées exemptes de ***Clavibacter michiganensis*** ssp. ***insidiosus***
Megaskepasma erythrochlamys		Acanthaceae	
Melaleuca spp.	***M. leucadendra, M. quinquenervia***	Myrtaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Austropuccinia psidii*** **OU** 1b) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre ***Austropuccinia psidii***

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Melissa spp.		Lamiaceae	
Melocactus spp.	***M. conoideus, M. deinacanthus, M. glaucescens, M. paucispinus***	Cactaceae	
Meloformis spp.		Cactaceae	
Mentha spp.	***M. arvensis, M. dalmatica, M. haplocalyx, M. microphylla, M. pulegium, M. x smithiana, M. x dalmatica, M. x verticillata, M. x villosonervata***	Lamiaceae	
Mesembryanthemum spp.	***M. forsskaohlii***	Aizoaceae	
Metasequoia glyptostroboides		Cupressaceae	Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Metrosideros spp.		Myrtaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Austropuccinia psidii*** **OU** 1b) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre ***Austropuccinia psidii***
Michelia spp.		Magnoliaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Microbiota spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Microcachrys spp.		Podocarpaceae	Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Microcitrus australasica (syn. ***Citrus australasica***)		Rutaceae	1) Les semences ont été séchées et ne contiennent pas de trace de pulpe **ET** 2) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Xanthomonas axonopodis*** (campestris) pv. ***aurantifolii*** et ***Xanthomonas axonopodis*** (campestris) pv. ***citri*** **ET** 3) Les semences ont subi l'un des traitements suivants : - Trempage dans un bain d'eau chaude à 52 °C pendant 10 minutes - Trempage dans une solution de désinfection de chlorure de n-alkyl dimethyl benzyl ammonium (Physan 20) à 1.5 ml/l pendant 5 minutes - Trempage dans une solution de 8-hydroxyquinoline sulfate suivant les indications du fabricant

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Microcycas spp.		Zamiaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismesvisés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Mirabilis spp. - Belle de nuit	***M. linearis***	Nyctaginaceae	
Moluccella laevis		Lamiaceae	

JOPF authentifié n° 2026-63 du 19 mars 2026

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Momordica charantia - Fouka		Cucurbitaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Acidovorax citrulli***, ***Pseudomonas syringae*** pv. ***lachrymans***, ***Xanthomonas cucurbitae*** et Cucumber green mottle mosaic virus (CGMMV) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par ces organismes nuisibles n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 2a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Fusarium oxysporum*** f.sp. ***melonis*** **OU** 2b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **OU** 2c) Les semences ont été traitées avec un fongicide approprié contre ***Fusarium oxysporum*** f.sp. ***melonis*** **OU** 2d) Les semences ont été soumises à un test concernant l'organisme susvisé, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion
Monstera spp.		Araceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Moringa oleifera		Moringaceae	
Morus alba - Murier blanc, murier commun		Moraceae	
Mucuna spp.	***M. coriacea, M. pruriens***	Fabaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Murraya spp.	***M. paniculata***	Rutaceae	1) Les semences ont été séchées et ne contiennent pas de trace de pulpe **ET** 2) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Xanthomonas axonopodis*** (campestris) ***pv. aurantifolii*** et ***Xanthomonas axonopodis*** (campestris) pv. ***citri*** **ET** 3) Les semences ont subi l'un des traitements suivants : - Trempage dans un bain d'eau chaude à 52 °C pendant 10 minutes - Trempage dans une solution de désinfection de chlorure de n-alkyl dimethyl benzyl ammonium (Physan 20) à 1.5 ml/l pendant 5 minutes - Trempage dans une solution de 8-hydroxyquinoline sulfate suivant les indications du fabricant
Mussaenda erythrophylla ***Mussaenda philippica***		Rubiaceae	
Myosotidium hortensia		Boraginaceae	
Myosotis spp.	***M. azorica, M. baltica, M. dissitiflora, M. latifolia, M. ramosissima, M. secunda, M. sicula, M. sparsiflora, M. stricta, M. verna, M. virginica, M. x krajinae, M. x pseudohispida***	Boraginaceae	
Myrciaria spp.	***M. leucadendra, M. quinquenervia,***	Myrtaceae	a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Austropuccinia psidii*** **OU** b) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre ***Austropuccinia psidii***
Myristica fragrans		Myristicaceae	
Nasturtium officinale - Cresson de fontaine		Brassicaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Navia spp.		Bromeliaceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Nelumbo lutea - Lotus américain ***Nelumbo nucifera*** - Lotus sacré		Nelumbonaceae	a) Les semences ont subi une inspection visuelle et aucun individu de ***Trogoderma*** spp. n'a été observé **OU** b) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre ***Trogoderma*** spp.
Nemesia spp.	***N. floribunda, N. melissifolia***	Scrophulariaceae	
Neocallitropsis spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Neoregelia spp.		Bromeliaceae	1) Les semences sont exemptes de toutes trace de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Nepenthes fusca ***Nepenthes tentaculata*** ***Nepenthes ventricosa***		Nepenthaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Nephelium lappaceum - Ramboutan		Sapindaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt d'***Aphelenchoides bicaudatus*** **OU** 1b) Les semences ont subi un traitement à l'eau chaude approprié contre les nématodes ***Aphelenchoides bicaudatus*** **ET** 2a) Les semences proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de ***Colletotrichum fructicola*** **OU** 2b) Les semences sont certifiées exemptes de ***Colletotrichum fructicola***
Nephelium mutabile ***Nephelium malaiense*** ***Nephelium pinnatum*** - Kava		Sapindaceae	
Nicotiana spp.		Solanaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Peronospora hyoscyami*** **OU** 1b) Les plantes mères des semences ont été inspectées au cours de la période de croissance végétative et se sont révélées exemptes de ***Peronospora hyoscyami*** **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test officiel concernant cet organisme, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **OU** 1d) Les semences ont subi un traitement approprié contre l'organisme visé
Nidularium spp.		Bromeliaceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Nigella spp.	***N. arvensis, N. assyriaca, N. gallica, N. hispanica, N. segetalis***	Ranunculaceae	
Nolina spp.		Asparagaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Nothofagus spp.	***N. nervosa x obliqua***	Nothofagaceae	
Notocactus eugeniae ***Notocactus leninghausii*** ***Notocactus magnificus*** ***Notocactus schlosseri*** ***Notocactus warasii***		Cactaceae	
Ocimum spp.	***O. adscendens, O. gratissimum, O. micranthum***	Lamiaceae	
Ophiopogon japonicus		Asparagaceae	
Origanum spp.	***O. bilgeri***	Lamiaceae	
Orostachys spinosa		Crassulaceae	
Orthophytum spp.		Bromeliaceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Oryza sativa - Riz		Poaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt d'***Aphelenchoides besseyi*** **OU** 1b) Les semences ont été testées selon des méthodes nématologiques appropriées et se sont révélées exemptes d'***Aphelenchoides besseyi*** **OU** 1c) Les semences ont subi un traitement à l'eau chaude ou à un autre traitement approprié et efficace contre cet organisme
Osteospermum ecklonis		Asteraceae	
Pachira aquatica - Noyer de Guyane ***Pachira macrocarpa*** - Moni tree		Malvaceae	
Pachypodium ambongense ***Pachypodium baronii*** ***Pachypodium decaryi***		Apocynaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Pachypodium bicolor ***Pachypodium bispinosum*** ***Pachypodium densiflorum*** ***Pachypodium eburneum*** ***Pachypodium geayi*** ***Pachypodium horombense*** ***Pachypodium inopinatum*** ***Pachypodium lamerei*** ***Pachypodium lealii*** ***Pachypodium menabeum*** ***Pachypodium meridionale*** ***Pachypodium mikea*** ***Pachypodium rosulatum*** ***Pachypodium saundersii*** ***Pachypodium sofiense*** ***Pachypodium succulentum*** ***Pachypodium windsorii***		Apocynaceae	
Pachyrhizus erosus - Haricot d'Espagne		Fabaceae	
Paeonia lactiflora		Paeoniaceae	
Pandorea spp.		Bignoniaceae	
Papaver croceum - Pavot ***Papaver orientale*** - Pavot d'orient ***Papaver nudicaule*** - Pavot d'Islande ***Papaver rhoeas*** - Coquelicot rouge ***Papaver somniferum*** - Pavot		Papaveraceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Papuacedrus spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Parodia ayopayana ***Parodia chrysacanthion*** ***Parodia comarapana*** ***Parodia scopaoides***		Cactaceae	
Pastinaca sativa - Panais		Apiaceae	
Pelagodoxa henryana - Enu		Arecaceae	1) Les semences ont été débarrassées de leur péricarpe **ET** 2a) Les semences proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de Coconut cadang-cadang viroid et Palm lethal yellowing type syndromes **OU** 2b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 3a) Les semences sont certifiées exemptes de ***Pachymerus nucleorum*** **OU** 3b) Les semences doivent avoir subi un traitement insecticide approprié contre ***Pachymerus nucleorum***
Pelargonium spp. - Geranium	***P. inquinans x zonale***	Geraniaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Xanthomonas hortorum*** pv. ***pelargonii*** et ***Curtobacterium*** spp. **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			1b) aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **ET** 2a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Puccinia pelargonii-zonalis*** **OU** 2b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **OU** 2c) Les semences ont été traitées avec un fongicide approprié contre ***Puccinia pelargonii-zonalis*** **OU** 2d) Les semences ont été soumises à un test concernant l'organisme susvisé, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 3a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de Tomato bushy stunt tombusvirus (TBSV), Tomato ringspot virus (ToRSV), Tobacco ringspot virus (TRV), Cucumber mosaic virus (CMV) et Alfafa mosaic virus (AMV) **OU** 3b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion
Pelecyphora aselliformis		Cactaceae	
Pentas spp.		Rubiaceae	
Pericallis x hybrida - Garden cineraria, cinéraire du fleuriste		Asteraceae	
Perilla frutescens - Perille		Lamiaceae	
Petrea volubilis - Queen's wreath		Verbenaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Petroselinum crispum ***Petroselinum hortense*** - Persil ***Petroselinum sativum*** ***Petroselinum vulgare***		Apiaceae	
Petunia spp.	***P. axillaris x integrifolia, P. violacea***	Solanaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempts du Potato spindle tuber viroid (PSTVd) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test officiel concernant le PSTVd, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers
Phacelia tanacetifolia - Phacélie à feuilles de tanaisie		Boraginaceae	
Phaseolus spp.- Haricot		Fabaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Xanthomonas axonopodis*** pv. ***phaseoli***, de ***Xanthomonas fuscans*** ssp. ***fuscans*** et de ***Curtobacterium flaccumfaciens*** pv. ***flaccumfaciens*** **OU** 1b) La culture à partir de laquelle les semences ont été récoltées a fait l'objet d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns au cours de la saison végétative et s'est révélée exempte des organismes cités **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test officiel concernant les organismes cités, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 2a) Les semences sont certifiées exemptes de ***Acanthoscelides obtectus*** **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			2b) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre ***Acanthoscelides obtectus***
Pherosphaera spp.		Podocarpaceae	Les semences ont été nettoyées de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Philodendron spp.		Araceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Phleum pratense - Fléole des prés		Poaceae	
Phlox spp.		Polemoniaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Phoenix canariensis - Dattier des Canaries ***Phoenix melanocarpa*** - Dattier à fruits noirs ***Phoenix roebelenii*** - Dattier nain		Arecaceae	1) Les semences ont été débarrassées de leur péricarpe **ET** 2a) Les semences proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de Coconut cadang-cadang viroid et Palm lethal yellowing type syndromes **OU** 2b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 3a) Les semences sont certifiées exemptes de ***Pachymerus nucleorum*** **OU** 3b) Les semences doivent avoir subi un traitement insecticide approprié contre ***Pachymerus nucleorum*** Pour ***Phoenix canariensis*** : 4a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Fusarium oxysporum*** f. sp. c***anariensis*** **OU** 4b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes
Phormium spp.		Liliaceae	
Phyllanthus acidus		Euphorbiaceae	
Phyllocladus spp.		Podocarpaceae	Les semences ont été nettoyées de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Physalis spp.	***P. acutifolia, P. chenopodiifolia, P. cordata, P. divaricata, P. fendleri, P. foetens, P. greenei, P. heterophylla, P. ignota, P. ixocarpa, P. lanceolata, P. lobata, P. macrophysa, P. mendocina, P. neesiana, P. nicandroides, P. orizabae, P. philadelphica, P. solanacae, P. sordida, P. subglabrata, P. viscosa, P. wrightii***	Solanaceae	
Picea spp.		Pinaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Fusarium circinatum*** **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Pilgerodendron spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences soient certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ne comportent pas de trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54 °C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60 °C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66 °C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Pimpinella anisum - Anis		Asteraceae	
Pinus spp.	***Pinus patula, P. pinaster, P. radiata***	Pinaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Fusarium circinatum*** **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Pistacia chinensis		Anacardiaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Pisum sativum - Pois cultivé		Fabaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de Broad bean stain virus (BBSV), Pea enation mosaic virus (PEMV) et Pea seed-borne mosaic virus (PSbMV) **OU** 1b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes **ET** 2a) Les semences sont certifiées exemptes de ***Bruchus rufimanus*** **OU** 2b) Les semences ont été traitées avec un insecticide approprié contre ***Bruchus rufimanus***
Platycladus spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Platycodon spp.		Campanulaceae	
Plectranthus oertendahlii		Lamiaceae	
Pleiospilos nelii		Aizoaceae	
Plumbago spp.	***P. europaea***	Plumbaginaceae	
Plumeria spp. - Frangipanier		Apocynaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Podocarpus spp.		Podocarpaceae	Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Pometia pinnata - Kava, tava		Sapindaceae	
Portulaca grandiflora ***Portulaca oleracea*** ***Portulacaria afra***		Portulacaceae	
Pourouma cecropiifolia		Cecropiaceae	
Pouteria spp.	***P. dominigensis***	Sapotaceae	
Primula acaulis ***Primula elatior*** ***Primula obconica*** ***Primula vulgaris***		Primulaceae	
Pritchardia lanaiensis ***Pritchardia thurstonii***		Arecaceae	1) Les semences ont été débarrassées de leur péricarpe **ET** 2a) Les semences proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de Coconut cadang-cadang viroid et Palm lethal yellowing type syndromes **OU** 2b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 3a) Les semences sont certifiées exemptes de ***Pachymerus nucleorum*** **OU** 3b) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre ***Pachymerus nucleorum***
Protea spp.	***P. odorata***	Proteaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Prunus avium ***Prunus japonica*** - Prunier du Japon ***Prunus mume*** - Abricotier du Japon ***Prunus persica*** - Pêcher ***Prunus serrulata*** - Abricotier du Japon		Rosaceae	Les semences ont subi une inspection visuelle et ont été trouvées exemptes de ***Eurytoma amygdali***
Psammophora spp.		Aizoaceae	
Pseudolarix kaempferi		Pinaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Fusarium circinatum*** **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Pseudolarix spp.		Pinaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Fusarium circinatum*** **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			- Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Pseudolithos spp.		Apocynaceae	
Pseudopanax spp.		Araliaceae	
Pseudorhipsalis spp.		Cactaceae	
Pseudotaxus spp.		Taxaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Pseudotsuga spp.		Pinaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Fusarium circinatum*** **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Psophocarpus tetragonolobus - Haricot ailé		Fabaceae	a) Les semences ont subi une inspection visuelle et aucun individu vivant de ***Trogoderma*** spp. n'a été observé **OU** b) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre ***Trogoderma*** spp.
Pultenaea villosa		Fabaceae	
Punica granatum		Proteaceae	
Puya spp.	***P. alpestris, P. chilensis, P. coerulea, P. venusta***	Bromeliaceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Pyracantha spp.	***P. angustifolia, P. crenulata, P. fortuneana, P. koidzumii***	Rosaceae	
Quercus ilex ***Quercus robur*** ***Quercus pedonculata***		Fagaceae	
Quisqualis indica		Combretaceae	
Radermachera sinica - China doll		Bignoniaceae	
Randia spp.		Rubiaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Raphanus raphanistrum - Radis ravenelle ***Raphanus sativus*** - Radis, navet chinois		Brassicaceae	
Raphia farinifera ***Raphia ruffia*** - Raphia		Arecaceae	1a) Les semences sont certifiées exemptes de ***Pachymerus nucleorum*** **OU** 1b) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre ***Pachymerus nucleorum*** **ET** 2) Les semences ont été débarrassées de leur péricarpe **ET** 3a) Les semences proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de Coconut cadang-cadang viroid et Palm lethal yellowing type syndromes **OU** 3b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion
Ravenala madagascariensis - Arbre du voyageur		Strelitziaceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Rebutia minuscula ***Rebutia muscula***		Cactaceae	
Reseda spp.	***R. arabica, R. decursiva, R. inodora, R. media, R. muricata, R. orientalis, R. phyteuma, R. pruinosa***	Resedaceae	
Restio spp.		Restionaceae	
Rheedia edulis Rheedia madruno		Guttiferae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Rheum rhabarbarum ***Rheum undulatum*** ***Rheum x hybridum***		Polygoniaceae	
Rhipsalidopsis spp.		Cactaceae	
Rhipsalis spp.		Cactaceae	
Rhododendron spp. - Azalée	***R. ponticum***	Ericaceae	
Rhombophyllum spp.		Aizoaceae	
Ribes spp. - Groseille		Grossulariaceae	
Robinia pseudoacacia - Faux acacia		Fabaceae	
Rochea spp.		Crassulaceae	
Rosa spp.	***R. arvensis, R. bracteata, R. canina, R. canina x stylosa, R. carolina, R. ferruginea, R. laevigata, R. micrantha, R. mollis, R. mollis x pimpinellifolia, R. montezumae, R. multiflora, R. nutkana, R. rubiginosa, R. rugosa, R. serafinii, R. sherardii, R. sulphurea, R. woodsii, R. x dumalis, R. x rehderianas***	Rosaceae	
Rosmarinus officinalis - Romarin		Lamiaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Rubus spp. - Mûre, framboise	***R. occidentalis, R. rosifolius, R. armeniacus, Rubus alceifolius, Rubus fraxinifolius, Rubus fruticosus***	Rosaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempts du Nepovirus rubi **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test officiel concernant le Nepovirus rubi, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers
Rudbeckia spp.	***R. amplexicaulis, R. cuneifolius***	Asteraceae	
Rumex acetosa ***Rumex patientia***		Polygoniaceae	
Russelia equisetiformis		Scrophulariaceae	
Sabal minor - Palmier nain		Arecaceae	1) Les semences ont été débarrassées de leur péricarpe **ET** 2a) Les semences proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de Coconut cadang-cadang viroid et Palm lethal yellowing type syndromes **OU** 2b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 3a) Les semences sont certifiées exemptes de ***Pachymerus nucleorum*** **OU** 3b) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre ***Pachymerus nucleorum***
Sageretia spp.		Rhamnaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Saintpaulia spp. - Violette, African violet		Gesneriaceae	
Salix alba ***Salix sepulcralis***		Salicaceae	
Salpiglossis sinuata		Solanaceae	
Salvia spp. - Sauge	***S. aegyptiaca, S. aethiopis, S. bornmuelleri, S. brachiata, S. dasycalyx, S. deserti, S. hyptoides, S. longistyla, S. moureti, S. occidentalis, S. procurrens, S. serotina, S. spinosa, S. syriaca, S. villicaulis, S. x andrzejowskii***	Lamiaceae	
Sanchezia spp.	***S. bracteata, S. nobilis, S. speciosa***	Acanthaceae	
Sandoricum koetjape		Meliaceae	
Sansevieria spp. - Oreille d'âne		Dracaenaceae	
Santalum album ***Santalum austrocaledonium*** ***Santalum insulare***		Santalaceae	
Santolina chamaecyparissus		Asteraceae	
Sarcococca confusa		Buxaceae	
Sarracenia spp.		Sarraceniaceae	
Sasa palmata f. nebulosa		Poaceae	
Satureja spp. - Sarriette	***S. pseudosimensis, S. vulgar***	Lamiaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Saxegothaea spp.		Podocarpaceae	Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Scabiosa spp.	***S. anthemifolia, S. canescens, S. olivieri, S. palaestina, S. prolifera, S. rotata, S. semipapposa, S. suaveolens, S. tricuspidata, S. tschiliensis, S. veronica***	Dipsaceae	
Schefflera spp.	***S. actinophylla***	Araliaceae	
Schinus spp.	***S. longifolius, S. molle, S. terebinthifolius***	Anacardiaceae	
Schizanthus spp. - Poor man's orchid, butterfly flower		Solanaceae	
Schlumbergera spp.		Cactaceae	
Schwantesia spp.		Aizoaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Sciadopitys spp.		Taxodiaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Scorzonera hispanica - Scorsonère		Asteraceae	
Scutellaria spp.	***S. dependens, S. galericulata, S. hastifolia, S. minor, S. parvula, S. rivularis, S. scordifolia, S. strigillosa***	Lamiaceae	
Secale cereale - Seigle		Poaceae	1a) Constatation officielle que les semences proviennent de régions connues comme exemptes de ***Claviceps purpurea*** et d'***Ustilago*** spp. **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par ces organismes nuisibles n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation ; **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test officiel concernant au moins les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Sechium spp.		Cucurbitaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Acidovorax citrulli***, ***Pseudomonas syringae*** pv. ***lachrymans***, ***Xanthomonas cucurbitae*** et Cucumber green mottle mosaic virus (CGMMV) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par ces organismes nuisibles n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 2a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Fusarium oxysporum*** f.sp. ***melonis*** **OU** 2b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **OU** 2c) Les semences ont été traitées avec un fongicide approprié contre ***Fusarium oxysporum*** f.sp. ***meloni*** **OU** 2d) Les semences ont été soumises à un test concernant l'organisme susvisé, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion
Sedum spp.	***Sedum acre, S.album, S. alfredii, S. anacampseros, S. annuum, S. bulbiferum, S. cepaea, S. confusum, S. decumbens, S. emarginatum, S. formosanum, S. hybridum, S. kimnachii, S. liebmannianum, S. litoreum, S. nicaeense, S. pallidum, S.***	Crassulaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
	populifolium, S. reflexum, S. rubens, S. spurium, S. stellatum, S.telephium		
Selaginella spp.	***S. belluta, S. braunii, S. kanehirae, S. kraussiana, S. opaca***	Selaginellaceae	
Sempervivum spp.	***S. andreanum***	Crassulaceae	
Sequoia spp.		Taxodiaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes

JOPF authentifié n° 2026-63 du 19 mars 2026

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Sequoiadendron spp.		Taxodiaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Serissa spp.	***S. serissoides***	Rubiaceae	
Sesamum indicum - Sésame		Pedaliaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Alternaria sesami***, ***Cercoseptoria sesami*** et ***Xanthomonas campestris*** pv. ***sesami*** **OU** 1b) Les semences ont été produites dans un site de production exempt des organismes visés
Sesbania sesban		Fabaceae	
Setaria sphacelata cv. splenda ***Setaria sphacelata cv. nandi***	***S. acromelaena, S. aequalis, S. faberi, S. homonyma, S. palmifolia, S. poiretiana***	Poaceae	
Shorea macrophylla		Dipterocarpaceae	
Sinapis alba - Moutarde		Brassicaceae	
Sinningia spp. - Gloxinia		Gesneriaceae	
Sinocrassula spp.		Crassulaceae	

JOPF authentifié n° 2026-63 du 19 mars 2026

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Skimmia spp.		Rutaceae	1) Les semences ont été séchées et ne contiennent pas de trace de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi l'un des traitements suivants : - Trempage dans un bain d'eau chaude à 52 °C pendant 10 minutes - Trempage dans une solution de désinfection de chlorure de n-alkyl dimethyl benzyl ammonium (Physan 20) à 1.5 ml/l pendant 5 minutes - Trempage dans une solution de 8-hydroxyquinoline sulfate suivant les indications du fabricant **ET** 3) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Xanthomonas axonopodis*** (campestris) pv. ***aurantifolii*** et ***Xanthomonas axonopodis*** (campestris) pv. ***citri***
Solanum betaceum - Tamarillo		Solanaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempts du Potato spindle tuber viroid (PSTVd) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test officiel concernant le PSTVd, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers
Solanum jasminoides		Solanaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempts du Potato spindle tuber viroid (PSTVd) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test officiel concernant le PSTVd, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Solanum lycopersicum - Tomate		Solanaceae	1) Les semences ont été obtenues au moyen d'une méthode appropriée d'extraction à l'acide ou d'une méthode équivalente approuvée **ET** 2a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Xanthomonas euvesicatoria, Xanthomonas gardneri, Xanthomonas perforans*** et ***Xanthomonas vesicatoria,*** de Pepino mosaic virus, Potato spindle tuber viroid (PSTVd), Tomato brown rugose fruit virus (ToBRFV), Tomato mosaic virus (ToMMV) et de ***Clavibacter michiganensis*** ssp. ***michiganensis*** **OU** 2b) Aucun symptôme de maladies causées par ces organismes nuisibles n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 2c) Les semences ont été soumises à un test officiel concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été trouvées exemptes de ces derniers à cette occasion
Solanum melongena - Aubergine		Solanaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempts du Potato spindle tuber viroid (PSTVd) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test officiel concernant le PSTVd, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers
Solanum muricatum - Pépino		Solanaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempts du Potato spindle tuber viroid (PSTVd) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test officiel concernant le PSTVd, effectué

JOPF authentifié n° 2026-63 du 19 mars 2026

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers
Solanum pseudocapsicum		Solanaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempts du Potato spindle tuber viroid (PSTVd) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test officiel concernant le PSTVd, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers
Solanum rantonnetii		Solanaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempts du Potato spindle tuber viroid (PSTVd) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test officiel concernant le PSTVd, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Solanum tuberosum (syn. ***Solanum esculentum***) - Pomme de terre		Solanaceae	1) Les tubercules ont été produites dans le cadre d'un programme de certification reconnue officiellement **ET** 2) Les tubercules ont été lavés de façon en retirer toute trace de terre **ET** 3a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Candidatus Liberibacter solanacearum, Corynebacterium michiganensis*** ssp. ***Sepedonicus*** et ***Ralstonia solanacearum*** **OU** 3b) Aucun symptôme de maladies causées par ces organismes nuisibles n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **ET** 4a) Les semences ont été produites dans une région reconnue comme exempte de ***Phoma exigua*** var. ***foveata, Synchytrium endobioticum*** et ***Thecaphora solani*** **OU** 4b) Aucun symptôme de maladies causées par ces organismes nuisibles n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **ET** 5a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de Potato mop-top virus, Potato spindle tuber viroid (PSTvd), Potato Andean latent tymovirus (APLV), Potato Andean mottle comovirus (APMOV), Potato black ringspot nepovirus (PBRSV), Potato yellow dwarf virus (PYD), Potato yellow vein disease (PYVD) et Potato yellowing virus (PYV) **OU** 5b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			6a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Ditylenchus dipsaci*** **OU** 6b) Aucun symptômes de ***Ditylenchus dipsaci*** n'a été observé sur le site de production depuis le début de la dernière période complète de végétation **OU** 6c) Les semences ont subi un traitement physique ou chimique approprié contre ***Ditylenchus dipsaci*** et qu'elles se sont révélées exemptes de cet organisme nuisible à l'issue de tests de laboratoire réalisés sur un échantillon représentatif **OU** 6d) Aucun individu de ***Ditylenchus dipsaci*** n'a été trouvé après un test en laboratoire sur un échantillon représentatif du lot de semences. **ET** 7a) Les semences sont certifiées exemptes de ***Leptinotarsa decemlineata*** **OU** 7b) Les semences ont été traitées avec un insecticide approprié contre ***Leptinotarsa decemlineata***
Solenostemon spp. - Coleus	***S. monostachyus***	Lamiaceae	
Solisia spp.		Cactaceae	
Sorbus aucuparia		Rosaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Sorghum bicolor - Sorgho ***Sorghum bicolor x S. sudanense*** - Sorgho	-	Poaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Sclerospora graminicola***, ***Peronosclerospora sorghi*** et de ***Peronosclerospora maydis*** **OU** 1b) Les semences ont été testées et trouvées exemptes de ***Sclerospora graminicola***, ***Peronosclerospora maydis*** et ***Peronosclerospora sorghi*** **OU** 1c) Les semences ont subi un traitement fongicide approprié contre ces organismes cités **ET** 2) Les semences ont subi un traitement fongicide avec les matières actives suivantes : - Carboxine à 0,8 g de matière active (m.a.) et thirame à 1 g de m.a. par kg de semences - Carboxine à 0,8 g de m.a. et captane à0,7 g de m.a. par kg de semences - Imazalil à 80 mg de m.a. et triadiménol à 220 mg de m.a. par kg de semences - Imazalil à 80 mg de m.a. et flutriafol à 80 mg de m.a. par kg de semences - Autres traitements appropriés à large spectre
Sparmannia spp.		Tiliaceae	
Spathiphyllum spp.		Araceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Spinacia oleracea - Epinard		Chenopodiaceae	
Spiraea spp.	***S. cantoniensis x trilobata, S. crenata, S. x macrothyrsa, S. x pseudosalicifolia, S. x rosalba, S. x rubella***	Rosaceae	
Spondias tuberosa		Anacardiaceae	
Stapelia spp.		Apocynaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Stapelianthus spp.		Apocynaceae	
Stenoclada spp.		Cactaceae	
Stenotaphrum secundatum		Poaceae	
Stephanotis spp.		Apocynaceae	
Stomatium spp.		Aizoaceae	
Strelitzia spp.		Strelitziaceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes **ET** 3a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de Banana mosaic virus (BMV), Banana streak virus (BSV) et Banana Bunchy top virus (BBTV) **OU** 3b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion
Streptocarpus spp.		Gesneriaceae	
Strobilanthes spp.	***S. glomerata, S. hamiltonianus***	Acanthaceae	
Strongylodon macrobotrys - Liane de jade		Fabaceae	
Strophanthus gratus		Fabaceae	
Swietenia spp.	***S. humilis***	Meliaceae	
Syngonium spp.		Araceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Synsepalum dulcificum - Fruit miracle		Sapotaceae	
Syringa vulgaris - Lilas		Oleaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Tabebuia spp.	***T. pallida***	Bignoniaceae	
Tabernaemontana spp.	***T. chrysocarpa, T. fuchsiaefolia***	Apocynaceae	
Tacca spp. - Fleur chauve-souris		Dyoscoreaceae	
Tagetes erecta ***Tagetes patula*** ***Tagetes tenuifolia***		Asteraceae	
Taiwania spp.		Taxodiaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Cronartium*** spp., ***Gymnosporangium*** spp., ***Lophodermium pinastri*** et ***Pseudocercospora pini-densiflorae*** **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Tamarindus indica - Tamarin		Fabaceae	
Tanacetum coccineum - Pyrèthre		Asteraceae	
Taraxacum officinale - Pissenlit		Asteraceae	
Tavaresia spp.		Apocynaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Taxodium spp.		Taxodiaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Cronartium* spp., *Gymnosporangium* spp., *Lophodermium pinastri* et *Pseudocercospora pini-densiflorae* **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Taxus spp.		Taxaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Cronartium* spp., *Gymnosporangium* spp., *Lophodermium pinastri* et *Pseudocercospora pini-densiflorae* **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Tecomaria aurea *Tecomaria capensis*		Bignoniaceae	
Tectona grandis		Verbenaceae	
Telosma cordata		Verbenaceae	
Templetonia retusa		Fabaceae	
Tenuirama spp.		Cactaceae	
Terminalia spp.		Combretaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Tetraclinis spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Cronartium* spp., *Gymnosporangium* spp., *Lophodermium pinastri* et *Pseudocercospora pini-densiflorae* **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Tetradenia riparia- Faux patchouli		Labiaceae	
Tetragonia tetragonioides		Cactaceae	
Tetrapanax spp.		Araliaceae	
Thelocactus spp.		Cactaceae	
Thevettia spp.		Apocynaceae	
Thryallis spp.		Malpighiaceae	
Thuja spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Cronartium* spp., *Gymnosporangium* spp., *Lophodermium pinastri* et *Pseudocercospora pini-densiflorae* **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Thujopsis spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Cronartium* spp., *Gymnosporangium* spp., *Lophodermium pinastri* et *Pseudocercospora pini-densiflorae* **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Thymus spp. - Thym	*T. mongolicus*	Lamiaceae	
Tillandsia spp.		Bromeliaceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Tillandsia spp.		Bromeliaceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Titanopsis spp.		Aizoaceae	
Torenia baillonii *Torenia fournieri*		Scrophulariaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Torreya spp.		Taxaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Cronartium* spp., *Gymnosporangium* spp., *Lophodermium pinastri* et *Pseudocercospora pini-densiflorae* **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Toumeya spp.		Cactaceae	
Tournefortia argentea		Boraginaceae	
Trachelospermum jasminoides		Apocynaceae	
Trachycarpus fortunei		Arecaceae	1) Les semences ont été débarrassées de leur péricarpe **ET** 2a) Les semences proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de Coconut cadang-cadang viroid et Palm lethal yellowing type syndromes **OU** 2b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 3a) Les semences sont certifiées exemptes de *Pachymerus nucleorum* **OU** 3b) Les semences doivent avoir subi un traitement insecticide approprié contre *Pachymerus nucleorum*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Tradescantia spp.	*T. bracteata, T. crassifolia, T. crassula, T. discolor, T. gracilis, T. pallida, T. pendula, T. volubis, T. fluminensis*	Commelinaceae	
Tragopogon porrifolius - Salsifis		Asteraceae	
Trichocaulon spp.	*T. monogyna, T. pentandra et T. salsoloides*	Apocynaceae	
Trichodiadema spp.		Aizoaceae	
Trichosanthes cucumerina - Snake gourd		Cucurbitaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Acidovorax citrulli*, *Pseudomonas syringae* pv. *lachrymans*, *Xanthomonas cucurbitae* et Cucumber green mottle mosaic virus (CGMMV) **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par ces organismes nuisibles n'a été observé sur les plants ou parties de plants du site de production durant leur période complète de végétation **OU** 1c) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 2a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Fusarium oxysporum* f.sp. *melonis* **OU** 2b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **OU** 2c) Les semences ont été traitées avec un fongicide approprié contre *Fusarium oxysporum* f.sp. *melonis*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			OU 2d) Les semences ont été soumises à un test concernant l'organisme susvisé, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion
Trichostigma spp.		Phytolaccaceae	
Trifolium pratense - Trèfle *Trifolium purpureum* - Trèfle pourpre *Trifolium repens* - Trèfle blanc		Fabaceae	
Trigona spp.		Cactaceae	

JOPF authentifié n° 2026-63 du 19 mars 2026

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Trigonella foenum-graecum - Fénugrec		Fabaceae	1a) Les semences ont subi une inspection visuelle et aucun individu vivant de *Trogoderma* spp. n'a été observé **OU** 1b) Les semences ont subi un traitement insecticide approprié contre *Trogoderma* spp.
Triticum aestivum *Triticum sativum* *Triticum turgidum*		Poaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Tilletia indica* **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation
Tropaeolum lobbianum - Capucine naine *Tropaeolum majus* - Capucine *Tropaeolum minus* - Capucine naine *Tropaeolum nanum*		Tropaeolaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Tsuga spp.		Pinaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Fusarium circinatum* **OU** 1b) Aucun symptôme de maladies causées par cet organisme nuisible n'a été observé sur les plants ou parties de plants sur le site de production durant leur période complète de végétation **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toute trace de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Tulipa hybrid - Tulipe Hybrides		Liliaceae	
Ulmus parvifolia (syn. *Ulmus chinensis*)		Ulmaceae	
Urochloa decubens - Signal grass		Poaceae	
Utahia spp.		Cactaceae	
Valerianella locusta - Mâche *Valerianella olitoria* - Mâche		Valerianaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Verbena spp. - Verveine	*V. bipinnatifida, V. bracteata, V. carolina, V. ciliata, V. corymbosa, V. dissecta, V. elegans, V. gracilescens, V. intermedia, V. lasiostachys, V. menthaefolia, V. menthifolia, V. montevidensis, V. platensis, V. recta, V. stricta, V. tenuisecta, V. tridens*	Verbenaceae	
Veronica spicata - Véronique		Scrophulariaceae	
Vicia alba *Vicia faba* *Vicia sativa*		Fabaceae	1a) Les semences sont certifiées exemptes de *Bruchus rufimanus* **OU** 1b) Les semences ont été subi un traitement insecticide approprié contre *Bruchus rufimanus* **ET** 2a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Ditylenchus dipsaci* **OU** 2b) Aucun symptôme de *Ditylenchus dipsaci* n'a été observé sur le site de production depuis le début de la dernière période complète de végétation **ET** aucun individu de *Ditylenchus dipsaci* n'a été trouvé après un test en laboratoire sur un échantillon représentatif **OU** 2c) Les semences ont subi un traitement physique ou chimique approprié contre *Ditylenchus dipsaci* et qu'elles se sont révélées exemptes de cet organisme nuisible à l'issue de tests de laboratoire réalisés sur un échantillon représentatif

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			OU 2d) Aucun individu de *Ditylenchus dipsaci* n'a été trouvé après un test en laboratoire sur un échantillon représentatif
Vigna spp.		Fabaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt d'*Acanthoscelides obtectus* **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes d'*Acanthoscelides obtectus* **OU** 1c) Les semences ont subi un traitement approprié (eau chaude ou nématicide) contre *Acanthoscelides obtectus*
Villadia spp.		Crassulaceae	
Villamilla spp.		Phytolaccaceae	
Vinca spp.	*V. difformis, V. herbacea*	Apocynaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Viola spp. - Pensée, violette	*V. ambigua, V. arvensis x tricolor, V. dacica, V. declinata, V. inconspicua, V. lanceolata, V. minor, V. ovato-oblonga, V. pensylvanica, V. phalacrocarpa, V. philippica, V. prionantha, V. rafinesquii, V. rhodopeia, V. variegata, V. x haynaldii, V. x hungarica, V. x kerneri, V. x pluricaulis, V. x poelliana, V. x porphyrea, V. x scabra, V. x sourekii, V. x vindobonensis*	Violaceae	
Vitex trifolia		Verbenaceae	
Vriesea spp.		Bromeliaceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes
Weigela spp.		Caprifoliaceae	
Werckleocereus spp.		Cactaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Widdringtonia spp.		Cupressaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Cronartium* spp., *Gymnosporangium* spp., *Lophodermium pinastri* et *Pseudocercospora pini-densiflorae* **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes nuisibles visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Wilcoxia spp.		Cactaceae	
Wisteria floribunda - Glycine du Japon *Wisteria sinensis* - Glycine de Chine		Fabaceae	
Wodyetia bifurcata - Palmier queue-de-renard, Foxtail palm		Arecaceae	1) Les semences ont été débarrassées de leur péricarpe **ET** 2a) Les semences proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de Coconut cadang-cadang viroid et Palm lethal yellowing type syndromes **OU** 2b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 3a) Les semences sont certifiées exemptes de *Pachymerus nucleorum* **OU** 3b) Les semences doivent avoir subi un traitement insecticide approprié contre *Pachymerus nucleorum*
Wrightia religiosa		Apocynaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Wulfenii spp.		Cactaceae	
Xanthorrhoea spp.		Liliaceae	
Xylophylloides spp.		Cactaceae	
Yucca spp.		Asparagaceae	
Zamia spp.		Zamiaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Cronartium* spp., *Gymnosporangium* spp., *Lophodermium pinastri* et *Pseudocercospora pini-densiflorae* **OU** 1b) Les semences sont certifiées exemptes des organismes nuisibles visés **ET** 2) Les semences ont été nettoyées de toutes traces de pulpe et ont subi l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 54°C pendant 86 heures - Traitement à la chaleur à 60°C pendant 24 heures - Traitement à la chaleur à 66°C pendant 8 heures - Immersion dans une solution d'hypochlorite de sodium à 1% pendant 10 minutes
Zanthedeschia spp.	*Z. aethiopica*	Araceae	1) Les semences sont exemptes de toutes traces de pulpe **ET** 2) Les semences ont subi un traitement à l'eau de Javel à 20 % de la solution commerciale pendant 20 minutes

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Zea mays - Maïs		Poaceae	1a) Les semences ont été produites dans un pays ou une zone certifié exempt de *Clavibacter michiganensis* ssp. *nebraskensis*, *Pantoea stewartii* ssp. *stewartii*, Maize chlorotic mottle virus, Maize dwarf mosaic virus et Acidovorax avenae ssp. avenae **OU** 1b) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion **ET** 2a) Les semences proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de *Peronosclerospora maydis, Peronosclerospora philippinensis, Peronosclerospora sorghi, Stenocarpella macrospora* et *Stenocarpella maydis* **OU** 2b) Les semences ont subi un des traitements suivants en matières actives (m.a.) : - Carboxine à 0,8 g de m.a. et thirame à 0,8 g de m.a. par kg de semences - Carboxine à 0,8 g de m.a. et captane à 0,7 g de m.a. par kg de semences - Fludioxonil à 0,025 g de m.a. et métalaxyl à 0,03 g de m.a. par kg de semences - Imazalil à 80 mg de m.a. et triadimenol à 220 mg de m.a. par kg de semences - Imazalil à 80 mg de m.a. et flutriafol à 80 mg de m.a. par kg de semences - Difenoconazole à 0,12 g de m.a. et mefenoxam à 0,01 g de m.a. par kg de semences - Fludioxonil à 0,025 g de m.a. et mefenoxam à 0,01 g de m.a. par kg de semences - Tout autre traitement fongicide approprié contre les organismes visés **OU** 2c) Les semences ont été soumises à un test concernant les organismes susvisés, effectué sur un échantillon représentatif et utilisant des méthodes appropriées, et ont été déclarées exemptes de ces derniers à cette occasion
Zebrina spp.	*Z. pendula*	Commelinaceae	
Zelkova serrata		Ulmaceae	
Zinnia spp.	*Z. oligantha*	Asteraceae	
Ziziphus jujuba - Jujube		Rhamnaceae	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Zoysia japonica		Poaceae	
Zygocactus spp.		Cactaceae	
Espèces non listées			L'autorisation d'importation est accordée sous réserve d'informations phytosanitaires favorables en provenance du pays exportateur. L'autorisation d'introduction est refusée lorsque l'importation de matériel végétal, en provenance d'un pays donné, comporte des risques d'infestation par un organisme nuisible aux cultures du territoire.

JOPF authentifié n° 2026-63 du 19 mars 2026

Annexe 3 – Plants et parties de plants destinés à la plantation

Tableau A

A	Type / espèces de plants	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
A1.	**Espèces hôtes de *Xylella fastidiosa* (y compris *in vitro*)**	Plants et parties de plants racinés ou non y compris les boutures, les Végétaux *in vitro* (à l'exception des semences)	Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Xylella fastidiosa.* **OU** Les végétaux (hors semences) ont subi, dans les 5 jours avant expédition vers la Polynésie française, un traitement à de l'eau à 45°C pendant 3 heures ou à 50 °C pendant 20 minutes. **OU** Un échantillon représentatif des plantes-mères a fait l'objet d'analyses de laboratoire (mise en culture, sérologique, recherche d'acides nucléiques) et s'est révélé négatif à la présence *Xylella fastidiosa.*
A2.	**Espèces issues des familles Araucariaceae, Cupressaceae, Ginkgoaceae et Podocarpaceae**	Plants et parties de plants racinés ou non y compris les boutures, les Végétaux *in vitro* (à l'exception des semences)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Cronartium* spp., *Peridermium* spp., *Gymnosporangium* spp., *Lophodermium pinastri*, *Cercospora pini-densiflorae.* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Cronartium* spp., *Peridermium* spp., *Gymnosporangium* spp., *Lophodermium pinastri*, *Cercospora pini-densiflorae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) ont été produits dans une région reconnue exempte de *Phytophthora cactorum* et *Curvularia cactivora.* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) ont subi une inspection officielle avant expédition à l'issue de laquelle ils se sont révélés exempts des organismes susvisés.
A3.	**Espèces issues de la famille Liliaceae**	Plants et parties de plants racinés ou non y compris les boutures, les Végétaux *in vitro* (à l'exception des semences)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Globodera rostochiensis*, *Globodera pallida, Synchytrium endobioticum et Ditylenchus dipsaci.* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Globodera* spp., *Synchytrium endobioticum* et *Ditylenchus dipsaci* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 1c) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels ils se sont révélés exempts de ces organismes. **OU** 1d) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés en culture sans sol. **OU** 1e) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés sur un substrat stérilisé.

			OU 1f) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines.
A4.	**Espèces issues de la famille Araceae** (sauf *Colocasia* spp.*, Xanthosoma* spp.*, Alocasia* spp.*, Anthurium* spp.)	Végétaux in vitro	Les plants-mère ont été testés et trouvés exempts de Dasheen mosaic virus suite à des analyses réalisées en laboratoire. Le résultat des analyses doit être fourni avec le certificat phytosanitaire.
A5.	**Espèces issues de la famille Bromeliaceae** (sauf *Ananas* spp.)	Végétaux in vitro	Les plants-mère ont été testés et trouvés exempts de Tomato spotted wilt virus et Pineapple mealybug wilt-associated (PMWaV, syn. Ampelovirus trianananas) suite à des analyses réalisées en laboratoire. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.

Tableau B

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Abelia spp.		Caprifoliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Abutilon spp.	*A. bidentatum,* *A. darwinii x pictum,* *A. fruticosum,* *A. glaucum,* *A. graveolens,* *A. guineense,* *A. hemsleyanum,* *A. hirtum,* *A. pannosum,* *A. pauciflorum,* *A. trisulcatum,* *A. theophrasti*	Malvaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les plants ou partie de plants proviennent d'un pays certifié exempt de *Verticillium dahliae* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Verticillium dahliae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux
Acalypha spp.	*A. alopecuroides,* *A. ciliata,* *A. fallax,* *A. segetalis,* *A. wilkesiana*	Euphorbiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant d'*Heliothrips haemorrhoidalis*
Acanthocalycium spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Acanthus spp.	*A. caudatus,* *A. montanus,* *A ptarmica,* *A. pubescens*	Acanthaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Acca sellowiana – Feijoa		Myrtaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt d'*Austropuccinia psidii* **OU** b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle
Acer negundo - Érable à feuilles de frêne *Acer pseudoplatanus* - Érable sycomore		Aceraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Cryphonectria parasitica* et *Phytophthora palmivora* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie lié à *Cryphonectria parasitica* et *Phytophthora palmivora* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **ET** 2) Conditions spécifiques aux espèces hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme **ET** 4) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'*Anoplophora glabripennis* et A*noplophora chinensis*
Acer palmatum - Érable du Japon		Aceraceae	- Végétaux (hors semences et fruits) - Végétaux en liner	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Cryphonectria parasitica* et *Phytophthora palmivora* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie lié à *Cryphonectria*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				parasitica et *Phytophthora palmivora* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **ET** 2) Conditions spécifiques aux espèces hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme **ET** 4) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'*Anoplophora glabripennis* et *Anoplophora chinensis*
Achimenes spp.- Achimène	*A. grandiflora*	Gesneriaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Acokanthera spp.- Acokanthera		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Actinidia chinensis - Kiwi		Actinidiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques aux espèces hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Agrobacterium tumefaciens*, *Pseudomonas viridiflava* et *Pseudomonas syringae* pv. *actinidiae* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladies causées par *Agrobacterium tumefaciens*, *Pseudomonas viridiflava* et *Pseudomonas syringae* pv. *actinidiae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				OU 2c) Les plants mères ont été testés selon une méthode approuvée et trouvés exempts d'*Agrobacterium tumefaciens*, *Pseudomonas viridiflava* et *Pseudomonas syringae* pv. *actinidiae*. Le résultat des tests doit être fourni avec le certificat phytosanitaire. **ET** 3) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant d'*Heliothrips haemorrhoidalis.* **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Pucciniastrum actinidiae* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédant l'export. **ET** 5a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* et *Phytophthora cinnamomi* **OU** 5b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum* et *Phytophthora cinnamomi*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Adenia glauca *Adenia perrieri* *Adenia spinosa*		Passifloraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Adenium spp.		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Adiantum spp.	*A. cristatum,* *A. villosum*	Adiantaceae	Fougères	
Adiantum raddianum *Adiantum tenerum*		Adiantaceae	Végétaux *in vitro*	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Adromischus spp.		Crassulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Aeonium spp.- Aeonium		Crassulaceae	- Végétaux (hors semences et fruits) -Végétaux en liner	
Aeschynanthus spp.- Aeschynanthe		Gesneriaceae	- Végétaux (hors semences et fruits) - Végétaux en liner	a) Les végétaux (hors semences) plants proviennent d'un pays certifié exempt de *Pseudomonas gladioli* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Pseudomonas gladioli* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** c) Les plantes mères ont été testées et trouvées exemptes des organismes visés et sont exempts de tout symptôme caractéristique de l'organisme visé
Aeschynomene spp.		Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Agapanthus spp.- Agapanthe		Amaryllidaceae	- Végétaux (hors semences et fruits) - Végétaux en liner	1) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2) Voir exigences spécifiques pour les espèces de la famille des Liliaceae (point A2) **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Pseudomonas asplenii* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Pseudomonas asplenii* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme lié à la présence de n'a été observé depuis le début du cycle de production **OU** 3c) Les plants mères ont été testées en laboratoire et ont été trouvées exemptes de *Pseudomonas asplenii*. **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Aphelenchoides fragariae* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié où aucun symptôme de *Aphelenchoides fragariae* n'a été observé sur l'ensemble des cultures du site de production depuis le début de la dernière période complète de végétation **OU** 4c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié **OU** 4d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 4e) Les plants ou partie de plants sont dépourvus de racines **ET** Pour l'espèce végétale *Agapanthus praecox* : 5a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus **OU** 5b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus de maladies n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				OU 5c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato spotted wilt virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 6) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus de Thrips vivants (tout individu appartenant à l'ordre des Thysanoptera)
Agathis spp. - Kaori		Araucariaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques des espèces de la famille des Araucariaceae (point A2) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifiés exempts de *Phellinus noxius* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladies causées par *Phellinus noxius* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) ont été élevés en culture hors sol sur un support ne contenant pas de terre.
Agave spp.	*A. americana, A. sisalana*	Agavaceae	- Végétaux (hors semences et fruits) -Végétaux in vitro	
Ageratum spp.- Agérate	*A. conyzoides,* *A. houstonianum*	Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Puccinia horiana* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédant l'export. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				exempt du Tomato spotted wilt virus **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 2c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato spotted wilt virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des Végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 3) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus de Thrips vivants (tout individu appartenant à l'ordre des Thysanoptera) **ET** 4) Uniquement pour l'espèce végétale : *Ageratum conyzoides* : 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Ralstonia pseudosolanacearum* **OU** 4b) Aucun symptôme de maladies causées par *Ralstonia pseudosolanacearum* n'a été observé sur Les végétaux (hors semences) du site de production durant leur période complète de végétation et des échantillons représentatifs de semences ont été prélevés au moment de la récolte ou avant l'expédition, ont fait l'objet de tests et se sont révélés exempts de *Ralstonia pseudosolanacearum* lors de ces tests.
Aglaia domestica - Aglaie odorante		Meliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Agonis spp.- Agonis		Myrtaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Austropuccinia psidii* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Aichryson spp.		Crassulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Ajuga spp.- Bugle	*A. bracteosa,* *A. chamaepitys ssp. chia,* *A. ciliata,* *A. decumbens,* *A. glabra, A. multiflora,* *A. remota*	Lamiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Albuca spp.		Liliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Voir exigences spécifiques pour les espèces de la famille des Liliaceae (point A3)
Alcea rosea - Rose trémière		Malvaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Alectryon spp.- Alectryon		Sapindaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Alibertia spp.- Alibertia		Rubiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Allamanda spp. - Monette		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant de *Maconellicoccus hirsutus*
Allium aflatunense - Persian onion *Allium karataviense* - Ornamental onion		Alliaceae	- Végétaux (hors semences et fruits)	1) Voir exigences spécifiques pour les espèces de la famille des Liliaceae (point A3) **ET** 2) Les végétaux (hors semences) ont été traités avec un acaricide approprié contre *Steneotarsonemus laticeps* **ET** ont été inspectés et trouvés exempts de signe lié à la présence de cet organisme **ET** 3) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement acaricide approprié contre *Steneotarsonemus laticeps* **ET** 4) Les plants sont certifiés exempts d'individu vivant d'*Heliothrips haemorrhoidalis* et *Eumerus funeralis* (syn. *Eumerus tuberculatus*), *Merodon equestris*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				ET 5a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Pratylenchus scribneri* **OU** 5b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Pratylenchus scribneri* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 5c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié contre *Pratylenchus scribneri* **OU** 5d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 5e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines **ET** 6a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Cucumber mosaic virus **OU** 6b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Cucumber mosaic viru n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 6c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Cucumber mosaic viru suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. <u>Pour les produits sous forme de bulbe :</u> 7) Les bulbes ont été traités avec un fongicide approprié contre le mildiou **ET**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				8a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Xiphinema* spp. **OU** 8b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Xiphinema* spp. n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 8c) Les végétaux (hors semences) ont été traités par trempage dans de l'eau chaude à 45°C pendant 4 h ou équivalent **OU** dans une solution de fenamiphos à 1 g/L pendant 1 h ou équivalent **ET** 9) Les bulbes proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Peronospora destructor* et *Urocystis magica* et où aucun symptôme n'a été observé depuis le dernier cycle de production **ET** les bulbes ont été inspectés et trouvés exempts des organismes visés lors d'une inspection visuelle officielle. **ET** 10a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Pantoea ananatis* et *Xanthomonas axonopodis* pv. *allii* **OU** 10b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladies causées par *Pantoea ananatis* et *Xanthomonas axonopodis* pv. *allii* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 10c) Les plants mères ont été testés selon une méthode approuvée et trouvés exempts de *Pantoea ananatis* et *Xanthomonas axonopodis* pv. *allii*. Le résultat des tests est joint au certificat phytosanitaire.
Alluaudia procera		Didiereaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Aloe spp.	*A. aristata,* *A. ferox*	Aloaceae	-Végétaux in vitro	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Uromyces aloes*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			- Végétaux (hors semences et fruits)	**OU** b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédant l'export.
Aloinopsis spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Alternanthera spp.	*A. philoxeroides,* *A. pugens*	Amaranthaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Alternanthera caracasana		Amaranthaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Alyogyne huegelii- Hibiscus bleu d'Australie		Malvaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Alyssum spp.- Alysse	*A. blepharocarpum,* *A. dasycarpum,* *A. desertorum,* *A. hirsutum,* *A. incanum,* *A. macropodium,* *A. minimum,* *A. minus,* *A. minutum,* *A. rostratum,* *A. simplex,* *A. strigosum,* *A. szovitsianum*	Brassicaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Amaranthus spp.	*A. acutilobus,* *A. arenicola,* *A. australis,* *A. blitoides,* *A. capensis,* *A. crassipes,* *A. dubius,* *A. fimbriatus,*	Amaranthaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Meloidogyne incognita* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Meloidogyne incognita* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
	A. galii, *A. inamoenus,* *A. lineatus,* *A. macrocarpus,* *A. palmeri,* *A. polygonoides,* *A. praetermissus,* *A. roxburghianus,* *A. rudis,* *A. schinzianus,* *A. scleropoides,* *A. spinosus,* *A. standleyanus,* *A. thunbergii,* *A. tuberculatus,* *A. viridis,* *A. watsonii,* *A. x alleizettei,* *A. x ozanonii,* *A. x turicensis*			**OU** c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié ou un traitement à la chaleur **OU** d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines.
Amaryllis belladonna - Belladonna lily		Amaryllidaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant d'*Heliothrips haemorrhoidalis, Eumerus tuberculatus, Merodon equestris* **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 2c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato spotted wilt virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des Végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				3) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus de Thrips vivants (tout individu appartenant à l'ordre des Thysanoptera) **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Globodera rostochiensis*, *Globodera pallida, Ditylenchus dipsaci*, *Pratylenchus scribneri* et *Synchytrium endobioticum* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Globodera* spp., *Ditylenchus dipsaci*, *Pratylenchus scribneri* et *Synchytrium endobioticum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 4c) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels ils se sont révélés exempts de ces organismes. **OU** 4d) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés en culture sans sol **OU** 4e) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés sur un substrat stérilisé **OU** f) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines.
Ampelopsis spp. - Vigne vierge	*A. arborea,* *A. humulifolia,* *A. japonica*	Vitaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques des espèces hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Anacampseros rufescens *Anacampseros telephiastrum*		Portulacaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Ananas spp.		Bromeliaceae	Végétaux in vitro	Les plants-mères ou vitroplants sont indexés, analysés et trouvés exempts de Tomato Spotted Wilt Virus, Pineapple Mealybug Wilt associated Virus-1 et Pineapple Mealybug Wilt associated Virus-2 (PMWaV1 et 2). Le résultat des analyses est fourni avec le certificat phytosanitaire

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Anemarrhena spp.		Asparagaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Anemone spp. - Anémone	*A. cernua,* *A. dichotoma,* *A. nemoerosa*	Ranunculaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Angelonia spp.- Angélonia		Scrophulariaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Anigozanthos spp. - Kangaroo paw, Patte de kangourou		Haemodoraceae	-Végétaux in vitro - Végétaux (hors semences et fruits)	
Anemarrhena spp.		Asparagaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Annona spp. - Dont : Annone, Pomme-cannelle, cherimoya, cœur de bœuf, corossol, …	*A. glabra,* *A. senegalensis*	Annonaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant d'*Heliothrips haemorrhoidalis* et *Maconellicoccus hirsutus* **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Tetranychus mexicanus* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement acaricide approprié contre *Tetranychus mexicanus* et ont été trouvés exempts de cet organisme suite à une inspection visuelle officielle réalisée avant l'expédition. **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* et *Phytophthora palmivora* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum* et *Phytophthora palmivora*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Anthemis nobilis		Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Anthurium andreanum *Anthurium scherzerianum*		Araceae	- Végétaux (hors semences et fruits) -Végétaux en liner	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Dasheen mosaic virus et Colocasia bobone disease virus **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Colocasia bobone disease virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 1c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Dasheen mosaic virus et du Colocasia bobone disease virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Xanthomonas axonopodis* pv. *dieffenbachiae* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Xanthomonas axonopodis* pv. *dieffenbachiae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 2c) Les plantes mères ont été testées et trouvées exemptes de *Xanthomonas axonopodis* pv. *dieffenbachiae*. Le résultat des analyses sont joints au certificat phytosanitaire.
Antigonon spp.	*A. leptotus*	Polygonaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Antirrhinum majus - Muflier, gueule de loup, snapdragon		Plantaginaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Aphelandra spp.		Acanthaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Aphylla spp.		Asparagaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Apicra spp.		Apiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Aponogeton spp.		Aponogetonaceae	Végétaux aquatiques	
Aporocactus spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Aptenia spp.- Apténie		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Aquilegia spp.- Ancolie	*A. pubescens,* *A. yabeana*	Ranunculaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Aralia spp.- Aralies		Araliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Araucaria spp.		Araucariaceae	- Végétaux (hors semences et fruits) -Végétaux en liner	1) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivants d'*Heliothrips haemorrhoidalis* **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Tetranychus mexicanus* ET les plants ont été inspectés et trouvés exempts d'individus vivant de *Tetranychus mexicanus.* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement acaricide approprié contre *Tetranychus mexicanus* et ont été trouvés exempts de cet organisme suite à une inspection visuelle officielle réalisée avant l'expédition. **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				zone certifié exempt de *Phytophthora palmivora* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora palmivora*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme **ET** 4) voir exigences spécifiques des espèces de la famille des Araucariaceae (Point A2).
Arbutus spp.- Arbousier		Ericaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Ardisia spp.	*A. crenata,* *A. crispa,* *A. dentata,* *A. elliptica*	Primulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** b Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Arequipa spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Argenteum spp.- Troène		Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Erwinia chrysanthemi* **OU** b) Les plants proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Erwinia chrysanthemi* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation **OU** c) Les plants mères ont été testés en laboratoire et trouvés exempts

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				de *Erwinia chrysanthemi*. Le résultat des tests est joint au certificat phytosanitaire.
Argyroderma spp.- Argyroderma		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Ariocarpus spp.- Ariocarpus		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Aristolochia spp.- Aristoloche	*A. bracteata,* *A. clematitis,* *A. elegans,* *A. maurorum*	Aristolochiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Asclepias spp. - Asclépiade	*A. curassavica,* *A. physocarpa,* *A. rostrata,* *A. syriaca*	Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Asparagus spp.- Asperge	*A. asparagoides,* *A. setaceus,* *A. sprengeri*	Liliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Voir exigences spécifiques pour les espèces de la famille des Liliaceae (point A3) **ET** 2) Les plants sont certifiés exempts d'individu vivant d'*Helicotylenchus microcephalus* **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Puccinia asparagi* et *Cercospora asparagi* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptôme de rouille et de cercosporiose suite à une inspection visuelle officielle. **ET** 4) Pour l'espèce végétale *Asparagus acutifolius* : Conditions spécifiques des espèces hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Aspidistra elatior- Aspidistre élevée		Asparagaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Asplenium spp.	*A. caudatum,* *A. flabellulatum*	Aspleniaceae	Fougères	1) Conditions générales pour les fougères sous forme de plants

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				ET 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Pseudomonas asplenii* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Pseudomonas asplenii* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 2c) Les plants mères ont été testés en laboratoire et ont été trouvés exempts de *Pseudomonas asplenii.* Le résultat des tests est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 3) Les plants sont certifiés exempts d'individu vivant de *Ceroplastes stellifer* suite à une inspection visuelle.
Asplenium antiquum *Asplenium nidus*		Aspleniaceae	Végétaux in vitro	
Astilbe spp.- Astilbe		Saxifragaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Astroloba spp.- Astroloba		Asphodelaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Astrophytum spp.- Astrophytum		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Athyrium augustum forma rubellum *Athyrium filix-femina* - Fougère femelle		Dryopteridaceae	Fougères	
Aucuba spp.- Aucuba		Garryaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Aurinia saxatilis		Brassicaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Averrhoa carambola - *Carambolier*		Oxalidaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Hemicriconemoides mangiferae*, *Rotylenchulus reniformis* et *Helicotylenchus pseudorobustus* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causée *Hemicriconemoides mangiferae*, *Rotylenchulus reniformis* et *Helicotylenchus pseudorobustus* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 1c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié contre *Hemicriconemoides mangiferae*, *Rotylenchulus reniformis* et *Helicotylenchus pseudorobustus* **OU** 1d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 1e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines **ET** 2) Les plants sont certifiés exempts d'individus de *Paratachardina silvestri* suite à une inspection visuelle.
Baccaurea motleyana		Phyllanthaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Bacopa spp.	*B. crenata,* *B. erecta*	Scrophulariaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Baeckea spp.		Myrtaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Austropuccinia psidii* **OU** b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle
Bambusa spp. - Bambou	*B. atra*	Poaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Les plants sont certifiés exempts de *Antonina crawi*, *Cyrtotrachelus longimanus*, *Lyctus brunneus*, *Takecallis arundinariae* (syn. *Myzocallis arundinariae*), *Agriotes lineatus*,

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				Agriotesobscurus et *Agriotes sputator* **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Ustilago shiraiana* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Ustilago shiraiana* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de Bamboo mosaic virus. **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Bamboo mosaic virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 3c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Bamboo mosaic virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Puccinia melanocephala* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédent l'export. **ET** 5a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Meloidogyne minor* **OU** 5b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causée par *Meloidogyne minor* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 5c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié ou un traitement à la chaleur **OU** 5d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 5e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines
Banksia spp.		Proteaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	? **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phytophthora cinnamomi* et *Pseudomonas syringae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux
Barleria spp.	*B. cristata,* *B. lupulina,* *B. prionitis*	Acanthaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Bartschella spp.		Pyramidellidae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Bauhinia spp.		Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Ditylenchus* spp. et *Helicotylenchus mucronatus* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Ditylenchus* spp. et *Helicotylenchus mucronatus* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 1c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié contre *Ditylenchus* spp. et *Helicotylenchus mucronatus*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				OU 1d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 1e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines **ET** 2) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de *Maconellicoccus hirsutus*
Beaucarnea spp. (syn. *Nolina* spp.) - Pony tail		Asparagaceae	- Végétaux (hors semences et fruits) - Végétaux en liner	
Beaumontia spp.		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Begonia multiflora - Bégonia *Begonia rex hybride* - Bégonia		Begoniaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Aphelenchoides fragariae* et *Steneotarsonemus pallidus* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Aphelenchoides olesistus* et *Steneotarsonemus pallidus* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 1c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié ou un traitement à la chaleur **OU** 1d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 1e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines **ET**
Begonia spp.	*B. capensis,* *B. cucullata*		Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				2) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Heliothrips haemorrhoidalis* et *Howardia biclavis* **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempts de *Otiorhynchus sulcatus* et les plants sont trouvés exempts de *Otiorhynchus sulcatus* suite à une inspection visuelle officielle **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement approprié contre *Otiorhynchus sulcatus* et sont exempts d'individus vivants **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus et Tobacco ringspot virus **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus et du Tobacco ringspot maladie causée par n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux site de production **OU** 4c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato spotted wilt virus et Tobacco ringspot virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 5) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus de Thrips vivants (tout individu appartenant à l'ordre des Thysanoptera) **ET** 6a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Xanthomonas campestris* pv. *begoniae* **OU** 6b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Xanthomonas campestris* pv. *begoniae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 6c) Les plantes mères ont été testées selon une méthode approuvée et trouvés exemptes de *Xanthomonas campestris* pv. *begoniae*. Le résultat des tests est joint au certificat phytosanitaire.
Bellis spp.		Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Beloperone spp.		Acanthaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Berberis spp.		Berberidaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Les végétaux (hors semences) ont été inspectés et ont été trouvés exempt de symptôme lié à la présence de rouille **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
			Végétaux (hors semences et fruits)	
Bidens ferulifolia	*B. pilosa*	Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2) Les plants sont certifiés exempts d'individu vivant de *Maconellicoccus hirsutus*
Bignonia spp.	*B. capreolata*	Bignoniaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Bolbitis heudelotii		Dryopteridaceae	Végétaux aquatiques	
Bouea macrophylla		Anacardiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Bougainvillea spectabilis		Nyctaginaceae	Végétaux en liner	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Rotylenchus* spp. **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Rotylenchus* spp. n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 1c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié contre *Rotylenchus* spp. **OU** 1d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 1e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'une zone ou d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Cercospora bougainvilleae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) ont été inspectés et trouvés exempts des organismes cités **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Robbsia andropogonis*, *Pseudomonas andropogonis* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Robbsia andropogonis*, et *Pseudomonas andropogonis* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU**
Bougainvillea spp.		Nyctaginaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				3c) Les plants mères ont été testés selon une méthode approuvée et trouvés exempts de *Robbsia andropogonis*, et *Pseudomonas andropogonis*. Le résultat des tests est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora parasitica* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora parasitica*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Brachychiton rupestris		Sterculiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Bracteantha bracteata (syn. Helichrysum bracteatum) - Immortelle à bractées		Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Bravaoa spp.		Amaryllidaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Breynia disticha (syn. *Breynia nivosa*)		Phyllanthaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Brodiaea spp. - Brodea		Asparagaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Browningia spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Buddleia spp. (syn. *Buddleja*) - Arbre aux papillons	*B. davidii,* *B. madagascariensis*	Scrophulariaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Bunchosia spp.- Arbre beurre de cacahuètes		Malpighiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Buxus microphylla		Buxaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) - Végétaux en liner	
Buxus spp.		Buxaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Cactus spp.		Cactaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) - Végétaux en liner	
Caesalpinia spp.	*C. bonduc,* *C. coriaria,* *C. decapetala,* *C. major,* *C. sepiaria*	Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Calathea spp.		Marantaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Radopholus similis* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Radopholus similis* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié ou un traitement à la chaleur **OU** d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			Végétaux in vitro	
Calliandra calothyrsus *Calliandra emarginata* *Calliandra haematocephala* *Calliandra surinamensis*		Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Callistemon spp. - Bottle brush		Myrtaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Les produits ou parties de plants proviennent d'un pays certifié exempt de *Pseudomonas syringae* **OU** Les produits proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Pseudomonas syringae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** Les plantes mères ont été testées et trouvées exemptes des organismes visés **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Austropuccinia psidii* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle
Callistephus chinensis - Reine-Marguerite		Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 2c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato spotted wilt virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 3) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus de Thrips vivants (tout individu appartenant à l'ordre des Thysanoptera)
Calluna vulgaris - Bruyère		Ericaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Camellia spp.		Theaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) -Végétaux en liner	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* et *Phytophthora cinnamomi* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum* et *Phytophthora cinnamomi*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme **ET** 2) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant de *Heliothrips haemorrhoidalis* **ET** 3) Les végétaux (hors semences) ont été traitée par un acaricide approprié contre *Tetranychus kanzawai* **ET** sont certifiés exempts de signe lié à la présence de l'acarien visé suite à une inspection visuelle officielle **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Rotylenchus reniformis* et *Aphelenchoides* spp. **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Rotylenchus* spp. et *Aphelenchoides* spp. n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				OU 4c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié contre *Rotylenchus* spp. et *Aphelenchoides* spp. **OU** 4d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 4e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines **ET** 5a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Exobasidium vexans*, *Pseudomonas cichorii* et *Ciborinia camelliae* **OU** 5b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Exobasidium vexans*, *Pseudomonas cichorii* et *Ciborinia camelliae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **ET** 6a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Phloem necrosis virus (Camellia virus 1) **OU** 6b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Phloem necrosis virus (Camellia virus 1) n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 6c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Phloem necrosis virus (Camellia virus 1) suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 7) Pour l'espèce végétale *C. japonica* : 7a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				exempt de *Phellinus noxius* **OU** 7b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de symptôme lié à la présence de *Phellinus noxius* depuis le début du cycle cultural **OU** 7b) Les végétaux (hors semences) ont été élevés en culture hors sol sur un support ne contenant pas de terre.
Campanula spp.	*C. americana,* *C. aparinoides,* *C. californica,* *C. erinus,* *C. floridana,* *C. lingulata,* *C. ramosissima,* *C. scutellata,* *C. strigosa,* *C. x iserana*	Campanulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Campsis spp.	*C. radicans*	Bigoniceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Cananga odorata - Ylang-ylang		Annonaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Canarium indicum *Canarium odonthophyllum*		Burseraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Canella winterana		Canellaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Canna spp. dont hybrides	*C. neglecta*	Cannaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) -Végétaux en liner	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Banana streak virus, Canna Yellow Mottle Virus et Tomato aspermy virus **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Banana streak virus, Canna Yellow Mottle Virus n'a été observé lors d'inspections visuelles

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 1c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Banana streak virus, Canna Yellow Mottle Virus et Tomato aspermy virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 2) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Caralluma spp.	*C. penicillata*	Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Carex spp.	*C. buchananii,* *C. comans,* *C. flagellifera,* *C. muricata,* *C. testacea*	Cyperaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Carissa spp.	*C. haematocarpa,* *C. tetramera*	Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Carnegiea spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Carpenteria californica		Hydrangeaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Carpobrotus spp.	*C. edulis* et hybride	Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Carruanthus peersii		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Caryopteris incana- Barbe-bleue		Lamiaceae		

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			-Végétaux (hors semences et fruits) -Végétaux en liner	
Cassia javanica *Cassia occidentalis* *Cassia splendida*		Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Castanopsis spp.	*C. sempervirens*	Fagaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Castanospermum spp.		Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Catalpa spp.		Bignoniaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Catananche spp.		Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les plants sont certifiés exempt d'individu vivant de *Tetranychus kanzawai* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement acaricide approuvé contre cet organisme.
Catharanthus roseus - *Pervenche de Madagascar*		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques des espèces hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Cavanillesia platanifolia - Cuipo		Bombacaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Pythium* spp. où aucun symptôme n'a été observé depuis le début du cycle de production **OU** 1b) Les plants sont certifiés exempt de *Pythium* spp. et de tout symptôme lié à cet organisme suite à une inspection visuel **OU** 1c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement fongicide

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				approuvé (ex : metalaxyl-M, propamocarb) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempts de *Meloidogyne incognita* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Meloidogyne incognita* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 2c) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels ils se sont révélés exempts de ces organismes. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 2d) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approuvé (ex : 1,3-dichloropropene, ethoprophos, fenamiphos, phorate)
Ceanothus spp.	*C. cordulatus,* *C. lemmonii,* *C. sanguineus*	Rhamnaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) -Végétaux en liner	
Ceiba pentandra - Kapokier		Malvaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Centaurea spp.	*C. acaulis, C. aegyptiaca, C. apiculata, C. araneosa, C. bovina, C. bruguieriana, C. calcitrapoides, C. centauroides, C. cheiranthifolia, C. crupinoides, C. dalmatica, C. debeauxii, C. depressa, C. diffusa, C. diluta, C. dubia, C. eryngioides, C. glomerata, C. hyalolepis,*	Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Erwinia chrysanthemi* **OU** 1b) Les plants proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Erwinia chrysanthemi* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 1c) Les plants mères ont été testés en laboratoire et trouvés exempts de *Erwinia chrysanthemi*. Le résultat des analyses est joint au

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
	C. iberica, C. ibericapreviranus, C. intybacea, C. jacea, C. leucophaea, C. lippii, C. maculosa, C. maroccana, C. muricata, C. napifolia, C. nicaeensis, C. nigra x phrygia, C. ornata, C. pallescens, C. patula, C. phyllocephala, C. pieris, C. praecox, C. pratensis, C. pullata, C. salonitana, C. sinaica, C. spinosa, C. squarrosa, C. stenolepis, C. sulphurea, C. trichocephala, C. triumfettii, C. tweedieii, C. variegata, C. verutum, C. virgata, C. vulgaris, C. x gerstlaueri, C. x psammogena			certificat phytosanitaire. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays exempt de *Puccinia horiana* et *Mycosphaerella chrysanthemi* (syn. *Didymella chrysanthemi*) **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) ont été inspectés et trouvés de signe lié à la présence des champignons visés.
Cephalocereus spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Les végétaux (hors semences) ont été produits dans un pays certifié exempt de *Phytophthora cactorum* et *Curvularia cactivora* **OU** Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux
Ceratonia siliqua		Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Xylosandrus crassiusculus* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement approprié contre *Xylosandrus crassiusculus* **ET** 2) Les plants sont certifiés exempts d'individus vivants d'*Aleurocanthus spiniferus* et *Maconellicoccus hirsutus*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Ceratostigma spp.		Plumbaginaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Cereus spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Les végétaux (hors semences) ont été produits dans un pays certifié exempt de *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* **OU** Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux
Ceropegia spp.		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Chamaecereus spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) ont été produits dans un pays certifié exempt de *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **ET** 2) Les plants sont certifiés exempts de *Diaspis echinocacti* et *Rhizoecus falcifer*
Cheiridopsis spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Chiastophyllum spp.		Crassulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Chionanthus spp.		Oleaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
x Chitalpa tashkentensis		Bignoniaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Chlorophytum comosum *Chlorophytum krookianum*		Liliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Voir exigences spécifiques pour les espèces de la famille des Liliaceae (point A3)
Chorizema spp.		Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Chrysanthemum spp. (syn. *Dendranthema* spp.) - Chrysanthème	*C. haradjanii,* *C. inodorum,* *C. leucanthemum ,* *C. myconis,* *C. paludosum,* *C. suaveolens*	Asteraceae	-Végétaux (hors semences et fruits) -Végétaux en liner	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus, Potato yellow dwarf virus et Chrysanthemum stunt viroid **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus, potato yellow dwarf virus et Chrysanthemum stunt viroid n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 1c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato spotted wilt virus, potato yellow dwarf virus et Chrysanthemum stunt viroid suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 2) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus de Thrips vivants (tout individu appartenant à l'ordre des Thysanoptera) **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Stagonosporopsis chrysanthemi* **OU** 3b) Le site de production est certifié exempt de *Stagonosporopsis chrysanthemi*, suite à des inspections en cours de culture réalisés lors de l'enracinement des boutures, sur les plantes mères et lors de la floraison depuis le cycle précédent de culture **ET** Les végétaux

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				(hors semences) ont été inspectés et trouvés exempt de symptôme lié à la présence de *Stagonosporopsis chrysanthemi*. **OU** 3c) Les plantes mères ont été testées selon des procédures approuvées par l'ONPV et trouvées exemptes de *Stagonosporopsis chrysanthemi*. Les boutures, qu'elles soient enracinées ou non, doivent provenir respectivement de plates-bandes d'enracinement ou de plantes qui ont été déclarées exemptes de *S. chrysanthemi* lors de la dernière saison de culture. **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Puccinia horiana* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédent l'export. **ET** 5a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'individu vivant de *Spodoptera eridania, Spodoptera frugiperda* et *Spodoptera litura* **OU** 5b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme ni individu de *Spodoptera eridania*, *Spodoptera frugiperda* et *Spodoptera litura* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **ET** les plants sont certifiés exempts de symptômes liés à la présence de ces organismes suite à une inspection réalisé lors de l'envoi. **ET** 6) Les plants sont certifiés exempts de symptômes liés à la présence de *Coleosporium* spp. et *Cronartium* spp. suite à une inspection visuelle.
Chrysophyllum spp.	*C. oliviforme*	Sapotaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora parasitica* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora parasitica*, faisant

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Chrysopogon zizanioides		Poaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) -Végétaux in vitro	
Cichorium intybus - endive, chicorée, radicchio, redloof, whitloof		Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Meloidogyne chitwoodi* et *Meloidogyne fallax*, *Globodera pallida* et *Globodera rostochiensis* et *Rhizoecus falcifer* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé *Meloidogyne chitwoodi* et *Meloidogyne fallax*, *Globodera pallida* et *Globoderarostochiensis* et *Rhizoecus falcifer* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié ou un traitement à la chaleur **OU** d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels ils se sont révélés exempts de ces organismes. **OU** e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines
Cinnamomum spp.	*C. burmannii,* *C. carolense,* *C. sieboldii,* *C. verum,* *C. zeylanicum*	Lauraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant de *Heliothrips haemorrhoidalis* et *Ceroplastes stellifer* **ET** 2) Conditions spécifiques pour espèces hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Cirsium spp.	*C. acarna, C. arvense, C. japonicum, C. nipponicum*	Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Cissus quadrangularis *Cissus sicoydes*		Vitaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Cistus incanus *Cistus laurifolius*		Cistaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) -Végétaux en liner	
Clematis spp.	*C. aethusifolia,* *C. bonariensis,* *C. brevicaudata,* *C. cadmia,* *C. denticulata,* *C. dioica,* *C. drummondii,* *C. finetiana,* *C. fusca,* *C. montevidensis,* *C. oweniae,* *C. vitalba*	Ranunculaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Cleome spp.	*C. affinis,* *C. africana,* *C. angustifolia,* *C. arabica,* *C. aspera,* *C. brachycarpa,* *C. burmanni,* *C. chelidonii,* *C. chrysantha,* *C. diffusa,* *C. droserifolia,* *C. gynandra,* *C. hirta,*	Caparaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato yellow leaf curl virus (TYLCV) **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato yellow leaf curl virus (TYLCV) n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 1c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato yellow leaf curl virus (TYLCV) suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
	C. iberica, *C. integrifolia,* *C. lutea,* *C. maculata,* *C. moritziana,* *C. ornithopodioides,* *C. paradoxa,* *C. rubella,* *C. rutidosperma,* *C. serrata,* *C. serrulata,* *C. sesquiorygalis,* *C. stenophylla,* *C. viscosa,* *C. welwitschii*			analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 2) Les plants sont certifiés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*
Clerodendrum spp.	*C. buchanani,* *C. calamitosum,* *C. indicum,* *C. infortunatum,* *C. japonica,* *C. lindleyi,* *C. macrostegium,* *C. paniculatum,* *C. philippinum,* *C. phlomoidis,* *C. quadriloculare,* *C. umbellatum,* *C. uncinatum*	Lamiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Clianthus puniceus		Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Clusia spp.		Clusiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

JOPF authentifié n° 2026-63 du 19 mars 2026

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Clytostoma callistegioides		Bignoniaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Coccoloba spp.	*C. acapulcensis,* *C. acuminata,* *C. polystachya,* *C. schiedeana*	Polygonaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Cocculus spp.		Menispermacea*e*	Végétaux (hors semences et fruits)	
Cochliostema jacobina		Commelinaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Codiaeum spp. - Croton		Euphorbiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Les produits sont certifiés exempts d'individu vivant d'*Heliothrips haemorrhoidalis* 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Croton vein yellowing virus **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Croton vein yellowing virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 2c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Croton vein yellowing virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
Codiaeum variegatum - Croton		Euphorbiaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) -Végétaux en liner	
Coerulescens spp.		Euphorbiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Coleus pumilis *Coleus* hybride		Lamiaceae	Bouture sans racine	
Coleus spp.		Lamiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Colocasia esculenta - Taro		Araceae	Végétaux in vitro	1) Conditions générales des Végétaux in vitro **ET** 2) Les plants-mères ou vitroplants sont indexés et analysés indexés par PCR (Polymerase Chain Reaction) par amplification génétique et trouvés exempts de Dasheen mosaic virus (DsMV), Colocasia bobone disease virus (CBDV), Taro badnavirus (TaBV), Taro vein chlorosis virus (TaVCV), Taro bacilliform virus (TaBV) et Taro reovirus (TaRV). Le résultat des analyses doit être fourni avec le certificat phytosanitaire **ET** 3) Les végétaux (hors semences) proviennent du centre d'étude des cultures et des arbres océaniens de la Communauté du Pacifique, sise à Fidji ou d'un autre laboratoire approuvé par le service en charge de la biosécurité.
Columnea spp.		Gesneriaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Colysis spp.		Polypodiaceae	Fougères	
Conicosia spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Conophytum spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Convallaria spp. - Muguet		Asparagaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Cooperia spp.		Liliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Copiapoa spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Coprosma repens		Rubiaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) -Végétaux en liner	
Coprosma spp.	*C. baueri,* *C. velutina*	Rubiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques des espèces hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Cordyline spp. - Auti		Dracaenaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Erwinia chrysanthemi* **OU** 1b) Les plants proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Erwinia chrysanthemi* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 1c) Les plants mères ont été testés en laboratoire et trouvés exempts de *Erwinia chrysanthemi* **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Helicotylenchus* spp., *Meloidogyne luci* et *Rotylenchus reniformis* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Helicotylenchus* spp., *Meloidogyne luci* et *Rotylenchus reniformis* n'a n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 2c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié **OU** 2d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 2e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines **ET** 3) Les plants sont certifiés exempts de *Sophonia orientalis* (syn. *Sophonia rufofascia*) et *Chrysomphalus aonidum* **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Opogona sacchari* et *Xyleborus* spp. (à l'exception de *Xyleborus* compressus, *Xyleborus truncatus* et *Xyleborus saxeseni*) **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme ni individu de *Opogona sacchari* et *Xyleborus* spp. (à l'exception de *Xyleborus* compressus, *Xyleborus truncatus* et *Xyleborus saxeseni*) n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation **ET** les végétaux ont été trouvés exempts de cet organismes nuisibles suite à une inspection visuelle réalisés avant l'export **OU** 4c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement par trempage ou par fumigation approprié contre les insectes xylophages et foreurs. **ET** 5) Pour l'espèce végétale *Cordyline fruticosa* : 5a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus **OU** 5b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 5c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato spotted wilt virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 6) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus de Thrips vivants (tout individu appartenant à l'ordre des Thysanoptera)
Cornus spp.	*C. suecica,* *C. torreyi*	Cornaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme **ET** 2) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant de *Heliothrips haemorrhoidalis*.
			Végétaux (hors semences et fruits)	
Corynocarpus spp.		Corynocarpaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Coryphantha spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Cosmos spp.	*C. crithmifolius,* *C. parviflorus*	Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempt de symptôme de rouille et *Tetranychus kanzawai* **OU** b) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement approprié contre les organismes cités.
Cotoneaster spp.	*C. astrophoros, C. boisianus, C. calocarpus, C. cambricus, C. cashmiriensis, C. cinerascens, C. cochleatus, C. ellipticus, C. fangianus, C. frigidus x salicifolius, C.*	Rosaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Gymnosporangium* spp. **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) ont été trempés dans du propiconazole à 0,5 g/L d'eau

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
	hjelmqvistii, C. hsingshangensis, C. hummelii, C. hylmoei, C. ignotus, C. insculptus, C. laetevirens, C. linearifolius, C. mairei, C. marginatus, C. monopyrenus, C. mucronatus, C. nanshan, C. newryensis, C. obscurus, C. pannosus, C. perpusillus, C. pseudoambiguus, C. rehderi, C. sherriffii, C. simonsii, C. sternianus, C. tengyuehensis, C. x suecicus			**ET** 2) Conditions spécifiques des espèces hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Erwinia amylovora* **OU** 3b) Les plants proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Erwinia amylovora* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 3c) Les plants mères ont été testés en laboratoire et trouvés exempts de *Erwinia amylovora* **ET** 4) Les plants sont certifiés exempts d'individu vivant d'*Anoplophora chinensis*
Cotyledon spp.		Crassulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Couepia spp.		Chrysobalanaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Craspedophyllum spp.		Hymenophyllaceae	Fougères	
Crassula spp.	*C. abyssinica, C. anthemoides, C. cinerea, C. dioica, C. macroglossa, C. pusilla, C. sororia, C. squalida, C. tenella, C. villosa, C. zeyheri*	Crassulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Crinum calamistratum *Crinum cornuta* *Crinum thalictroides*		Amaryllidaceae	Plants aquatiques	
Crocosmia spp.		Iridaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Globodera rostochiensis*, *Globodera pallida* et *Synchytrium endobioticum*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				OU 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Globodera rostochiensis*, *Globodera pallida* et *Synchytrium endobioticum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 1c) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquelles les produits se sont révélés exempts des organismes nuisibles visés. **OU** 1d) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés en culture sans sol **OU** 1e) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés sur un substrat stérilisé **OU** 1f) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Puccinia* spp. **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédent l'export.
Crocus sativus - Safran *Crocus vernus*		Iridaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** c) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels ils se sont révélés exempts de ces organismes. **OU** d) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés en culture sans sol **OU** e) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés sur un substrat stérilisé **OU** f) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines.
Crocus sativus - Safran *Crocus vernus*		Iridaceae	Bulbes	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Globodera rostochiensis*, *Globodera pallida* et *Synchytrium endobioticum* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Globodera rostochiensis*, *Globodera pallida* et *Synchytrium endobioticum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux depuis le début de la dernière période complète de végétation **OU** 1c) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels ils se sont révélés exempts de ces organismes. **OU** 1d) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés en culture sans sol **OU** 1e) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés sur un substrat stérilisé **OU** 1f) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines. **ET** 2a) Les plants sont certifiés exempts de *Frankliniella occidentalis*
Crossandra spp.		Acanthaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Crypsinus spp.		Polypodiaceae	Fougères	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Cryptomeria japonica		Cupressaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant d'*Heliothrips haemorrhoidalis*
Ctenanthe oppenheimiana		Marantaceae	Végétaux in vitro	
Cunninghamia lanceolata		Cupressaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Cuphea spp.	*C. calophylla, C. densiflora, C. parsonsia, C. petiolata, C. pseudosilene, C. racemosa, C. strigulosa*	Lythraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Cyanotis spp.	*C. barbata, C. cristata, C. cucullata, C. lanata, C. papilionacea,, C. speciosa, C. vaga, C. villosa*	Commelinaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Cyclamen spp.		Primulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Cylindropuntia spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Cyphostemma juttae		Vitaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Dahlia spp.		Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora capsici* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora capsici*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme **ET** 2) Les plants sont certifiés exempts de symptômes de rouille **ET** 3) Les végétaux (hors semences) ont été traités avec un acaricide et

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				sont certifiés exempts de symptôme liés à la présence de *Tetranychus kanzawai*. **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Potato spindle tuber viroid **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de Potato spindle tuber viroid et où aucun symptôme lié à la présence de l'organisme nuisible n'a été observé sur le site de production depuis le début du cycle cultural **OU** 4c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Potato spindle tuber viroid suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 5) Les plants sont certifiés exempts d'individu vivant de *Maconellicoccus hirsutus*
Daphne odora		Thymelaeaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Delosperma spp.	*D. burtoniae, D. lydenburgense, D. pottsii*	Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Dendranthema morifolium - Chrysanthème		Asteraceae	Bouture sans racine	1) Les plants sont certifiés exempts de *Liriomyza* spp. et de *Frankliniella occidentalis* **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Chrysanthemum stunt viroid et Tomato spotted wilt virus **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Chrysanthemum stunt viroid et Tomato spotted wilt n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				2c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Chrysanthemum stunt viroid et Tomato spotted wilt virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
Dendranthema spp. - Chrysanthème		Asteraceae	Bouture sans racine	Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de *Liriomyza* spp. et de *Frankliniella occidentalis*
			-Végétaux (hors semences et fruits) - Végétaux en liner	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus et Chrysanthemum stunt viroid **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus et Chrysanthemum stunt viroid n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 1c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato spotted wilt virus et Chrysanthemum stunt viroid suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 2) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus de Thrips vivants (tout individu appartenant à l'ordre des Thysanoptera) **ET** 3) Les plants sont certifiés exempts de symptôme lié à la présence de *Didymella ligulicola* et de *Puccinia horiana* ne doit avoir été observé sur les végétaux.
Dendrocalamus brandisii *Dendrocalamus minor*		Poaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Ustilago shiraiana* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Ustilago*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				shiraiana n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 1c) Les végétaux (hors semences) ont subi des traitements approuvés contre les organismes cités **ET** ont été trouvés exempts de symptômes liés à la présence de ces organismes suite à une inspection visuelle officielle **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Puccinia melanocephala* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédent l'export. **ET** 3) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de *Antonina crawi* et *Cyrtotrachelus longimanus* et *Lyctus brunneus* **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un lieu site de production certifiés exempt de *Otiorhynchus sulcatus* ET les plants ont été inspectés et trouvés exempts d'individus vivants de *Otiorhynchus sulcatus*. **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement approprié contre *Otiorhynchus sulcatus* **ET** 5a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Bamboo mosaic virus **OU** 5b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Bamboo mosaic virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 5c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Bamboo mosaic virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
Deutzia spp.		Hydrangeaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Dianthus caryophyllus - Oeillet des fleuristes, carnation		Caryophyllaceae	Végétaux en liner	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phialophora cinerescens* **OU** 1b) Les plantes-mères ont été testées selon une procédure appropriée et trouvées exemptes de *Phialophora cinerescens.* Le résultat des tests est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Pseudomonas caryophylli* et *Erwinia chrysanthemi* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Pseudomonas caryophylli* et *Erwinia chrysanthemi* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 2c) Les plantes mères ont été testées en laboratoire et ont été trouvées exemptes de *Pseudomonas caryophylli* et *Erwinia chrysanthemi*. Le résultat des tests est joint au certificat phytosanitaire
			Végétaux (hors semences et fruits)	1) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant de *Liriomyza* spp. et *Amauromyza maculosa* **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phialophora cinerescens* **OU** 2b) Les plantes-mères ont été testées et trouvées exemptes de *Phialophora cinerescens* **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Erwinia chrysanthemi*, *Paraburkholderia caryophylli*, *Pseudomonas caryophilli* et *Phialophora cinerescens*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				OU 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Erwinia chrysanthemi*, *Paraburkholderia caryophylli*, *Pseudomonas caryophilli* et *Phialophora cinerescens* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 3c) Les plantes mères ont été testées selon une méthode approuvée et trouvés exemptes de *Erwinia chrysanthemi*, *Paraburkholderia caryophylli*, *Pseudomonas caryophylli* et *Phialophora cinerescens*. Le résultat des tests est joint au certificat phytosanitaire **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifiés exempts d'individu vivant d'*Heliothis armigera* et de *Spodoptera littoralis* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifiés exempt d'*Heliothis armigera* et de *Spodoptera littoralis* **ET** les plants ont été inspectés et trouvés exempts d'individus vivants des organismes visés. **ET** 5a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora capsici* et *Phytophthora palmivora* **OU** 5b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora capsici* et *Phytophthora palmivora*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Diascia spp.		Scrophulariaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Dicentra spp.		Papaveraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Dicksonia antarctica - Australian tree fern		Dicksoniaceae	Fougères	
Didymoglossum spp.		Hymenophyllaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Digitalis spp.		Plantaginaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Dimocarpus longan - Longane, œil de dragon		Sapindaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Longan witches broom-associated virus **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Longan witches broom-associated virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 1c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Longan witches broom-associated virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 2) Les plants sont certifiés exempts de *Planococcus lilacinus*.
Dinteranthus spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Dionaea spp.		Droseraceae	-Végétaux (hors semences et fruits) - Végétaux in vitro	
Diospyros spp. (sauf *D. longan* voir conditions particulières)		Ebenaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Cephalosporium diospyri* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un lieu site de production certifiés exempt de *Cephalosporium diospyri* **ET** les

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				plants ont été inspectés et trouvés exempts d'individus vivants de *Cephalosporium diospyri* **ET** 2) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant de *Heliothrips haemorrhoidalis* **ET** 3) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora capsici* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora capsici*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme **ET** 5a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifiés exempts de *Phellinus noxius* **OU** 5b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de symptôme lié à la présence de *Phellinus noxius* et où aucun symptôme lié à la présence de l'organisme nuisible n'a été observé sur le site de production depuis le début du cycle cultural **OU** 5c) Les végétaux (hors semences) ont été élevés en culture hors sol sur un support ne contenant pas de terre.
Dizygotheca spp.		Araliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Dodonaea spp.		Sapindaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Mammillaria spp. (syn. *Dolichothele*)		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Dombeya wallichii		Malvaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Cleretum spp. (syn. *Dorotheanthus*)		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Dorstenia barnimiana *Dorstenia crispa* *Dorstenia foetida*		Moraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Dracaena spp. - Dracaena, lucky bamboo		Dracaenaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora palmivora* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora palmivora*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de de *Xyleborus* spp. (à l'exception de *Xyleborus* compressus, *Xyleborus truncatus* et *Xyleborus saxeseni*) **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifiés exempt de *Xyleborus* spp. (à l'exception de *Xyleborus* compressus, *Xyleborus truncatus* et *Xyleborus saxeseni*) ET les plants ont été inspectés et trouvés exempts d'individus vivants de *Xyleborus* spp. (à l'exception de *Xyleborus* compressus, *Xyleborus truncatus* et *Xyleborus saxeseni*) **OU** 2c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement par trempage ou par fumigation approprié contre les insectes xylophages. **ET** 3) Les plants sont certifiés exempts de *Chrysomphalus aonidum* **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Pantoea ananatis* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				production où aucun symptôme de *Pantoea ananatis* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 4c) Les plantes mères ont été testées en laboratoire et ont été trouvées exemptes de *Pantoea ananatis*.
Dracaena spp. - Dracéna, lucky bamboo		Dracaenaceae	Bouture sans racine	1a) Les boutures proviennent d'un pays certifié exempt de *Xyleborus* spp. (à l'exception de *Xyleborus* compressus, X. *truncatus* et X. *saxeseni*) **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un lieu site de production certifiés exempt de *Xyleborus* spp. (à l'exception de *Xyleborus* compressus, *Xyleborus truncatus* et *Xyleborus saxeseni*) **ET** les plants ont été inspectés et trouvés exempts d'individus vivants de *Xyleborus* spp. (à l'exception de *Xyleborus* compressus, *Xyleborus truncatus* et *Xyleborus saxeseni*) **OU** 1c) les boutures ont subi un traitement approprié contre les insectes xylophages du genre *Xyleborus* **ET** 2) Les plants sont certifiés exempts de *Chrysomphalus aonidum* suite à une inspection visuelle réalisée dans les 15 jours avant export.
Drimiopsis spp.		Liliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Drosanthemum spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Drosera spp.	*D. capensis*	Droseraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Drynaria spp.		Polypodiaceae	Fougères	
Dryopteris spp.		Dryopteridaceae	Fougères	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Dudleya spp.		Crassulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Duranta spp.		Verbenaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Echeveria spp.	*E. mucronata*	Crassulaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) - Végétaux in vitro	
Echidnopsis spp.		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Echinocactus spp.	*E. texensis*	Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de ces deux organismes où aucun symptôme lié à la présence de l'un des organismes n'a été observé sur l'ensemble des plants du champ de production pendant toute la durée du cycle de culture. **ET** 2) Les plants sont certifiés exempts de *Diaspis echinocacti* et *Rhizoecus falcifer* suite à une inspection visuelle
Echinocereus spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de ces deux organismes et où aucun symptôme lié à la présence de l'un des organismes n'a été observé sur l'ensemble des plants du champ de production pendant toute la durée du cycle de culture.
Echinodorus spp.		Alismataceae	Plants aquatiques	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Echinops spp.	*E. echinatus, E. hussoni, E. viscosus*	Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Euphorbia echinus		Euphorbiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Edithcolea spp.		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Ehretia macrophylla		Boraginaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Enkianthus spp.		Ericaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Epacris spp.		Ericaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Schlumbergera spp. (syn. *Epiphyllanthus*)		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Epiphyllum spp.	*O. aurantiaca, O. cordobensis, O. ficus-indica,*	Cactaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) -Bouture sans racine	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de ces deux organismes où aucun symptôme lié à la présence de l'un des organismes n'a été observé sur l'ensemble des plants du champ de production pendant toute la durée du cycle de culture.
Episcia spp.		Gesneriaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Erwinia amylovora* **OU** 1b) Les plants proviennent d'un site de production certifié exempt d'*Erwinia amylovora* où aucun symptôme lié à la présence de l'organisme n'a été observé lors de la dernière saison de croissance et où des mesures préventive contre la propagation de l'organisme sont mise en place

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				OU 1c) Les plants mères ont été testés en laboratoire et trouvés exempts de *Erwinia amylovora* **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora cinnamomi* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora cinnamomi*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme.
Epiphyllum chrysocardium		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Epithelantha spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Eranthemum spp.		Acanthaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Erdisia spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Eremophila densifolia		Scrophulariaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Erepsia spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Erica spp.	*E. lusitanica*	Ericaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Les plants sont certifiés exempts d'individu vivant de *Heliothrips haemorrhoidalis*
Erythrina abyssinica		Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Rhipsalis spp. (syn. *Erythrorhipsalis*)		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Escobaria spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Eucalyptus spp.		Myrtaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Pratylenchus* spp., *Rotylenchus reniformis* et *Rotylenchus buxus* et *Helicotylenchus* spp. **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Pratylenchus* spp., *Rotylenchus reniformis* et *Rotylenchus buxus* et *Helicotylenchus* spp. n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 1c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié **OU** 1d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 1e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Botryosphaeria dothidea* et *Austroafricana parva* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Botryosphaeria dothidea* et *Austroafricana parva* depuis le début du cycle cultural n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **ET** 3) Les plants sont certifiés exempts de *Gonipterus scutellatus* suite à une inspection visuelle officielle.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				ET 4a) Les produits ou parties de plants proviennent d'un pays certifié exempt de *Pseudomonas solanacearum* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Pseudomonas solanacearum* a n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 4c) Les plantes mères ont été testées et trouvées exemptes des organismes visés et sont exempts de tout symptôme caractéristique de l'organisme visé **ET** 5) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 6a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phellinus noxius* **OU** 6b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phellinus noxius* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 6c) Les végétaux (hors semences) ont été élevés en culture hors sol sur un support ne contenant pas de terre. **ET** 7a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays connu exempt de *Ceratocystis fimbriata sensu lato complex* **OU** 7b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'une zone d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Ceratocystis fimbriata sensu lato complex* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				7c) Les végétaux (hors semences) ont été testés et trouvés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 8a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Austropuccinia psidii* **OU** 8b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédent l'export. **ET** 9a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* et *Phytophthora cinnamomi* **OU** 9b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum* et *Phytophthora cinnamomi*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Eucharis spp.		Amaryllidaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Voir exigences spécifiques pour les espèces de la famille des Liliaceae (point A3)
Eugenia spp.	*E. uniflora,* *E. cumini,* *E. jambos*	Myrtaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Austropuccinia psidii* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédent l'export. **ET** 2) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 3) Les plants sont certifiés exempts d'individu vivant de *Ceroplastes stellifer* suite à une inspection visuelle officielle. **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phellinus noxius* **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phellinus noxius* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 4c) Les végétaux (hors semences) ont été élevés en culture hors sol sur un support ne contenant pas de terre. **ET** 5a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora palmivora* **OU** 5b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora palmivora*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Euonymus japonica - Fusain		Celastraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Agrobacterium tumefaciens* et *Verticillium heterocladium* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Agrobacterium tumefaciens* et *Verticillium heterocladium* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 1c) Les plants mères ont été testés en laboratoire et trouvés exempts de *Agrobacterium tumefaciens* et *Verticillium heterocladium*. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Euonymus mosaic virus **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Euonymus mosaic virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				OU 2c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Euonymus mosaic virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
Euphorbia martinii		Euphorbiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Curtobacterium poinsettiae* (syn. *Corynebacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae*), *Erwinia chrysanthemi* pv. *paradisiaca*, *Pseudomonas viridiflava* et *Xanthomonas axonopodis* pv. *poinsettiicola* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Curtobacterium poinsettiae* (syn. *Corynebacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae*), *Erwinia chrysanthemi* pv. *paradisiaca*, *Pseudomonas viridiflava* et *Xanthomonas axonopodis* pv. *poinsettiicola* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 1c) Les plants mères ont été testés selon une méthode approuvée et trouvés exempts de *Curtobacterium poinsettiae* (syn. *Corynebacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae*), *Erwinia chrysanthemi* pv. paradisiaca, *Pseudomonas viridiflava* et *Xanthomonas axonopodis* pv. *poinsettiicola*. Le résultat des tests est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Nectriella pironii* (syn. *Kutilakesa pironii*) **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Nectriella pironii* (syn. *Kutilakesa pironii*) n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				2c) Les végétaux (hors semences) ont subi des traitements approuvés contre les organismes cités. **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Poinsettia mosaic virus et *Begomovirus euphorbiamusivi* (syn. Euphorbia mosaic virus) **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Poinsettia mosaic virus et *Begomovirus euphorbiamusivi* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 3c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Poinsettia mosaic virus et *Begomovirus euphorbiamusivi* (syn. Euphorbia mosaic virus) suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire . **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora palmivora* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora palmivora*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme **ET** Pour *Euphorbia pulcherrima*, *E. russellianum* et *E. heterophylla* : 5a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato yellow leaf curl virus (TYLCV) **OU** 5b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato yellow leaf curl virus (TYLCV) n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				OU 5c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato yellow leaf curl virus (TYLCV) suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 6) Les plants sont certifiés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci* suite à une inspection
Euphorbia muirii		Euphorbiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato yellow leaf curl virus (TYLCV) **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato yellow leaf curl virus (TYLCV) n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 1c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato yellow leaf curl virus (TYLCV) suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 2) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus vivants de *Bemisia tabaci* et *Planococcus lilacinus*
Euphorbia ramipressa *Euphorbia resinifera*		Euphorbiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Euphorbia stellaespina		Euphorbiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato yellow leaf curl virus (TYLCV) **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato yellow leaf curl virus (TYLCV) n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de et où aucun symptôme lié à la présence de l'organisme nuisible n'a été observé sur le site de production depuis le début du cycle cultural **OU** 1c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato yellow leaf curl virus (TYLCV) suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 2) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*
Euphorbia stenoclada *Euphorbia submammillaris*	*E. pedunculatum*	Euphorbiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Euphorbia susannae		Euphorbiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Cryphonectria parasitica* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme lié à la présence de *Cryphonectria parasitica* n'a été observé lors de la dernière saison de culture **ET** 2) Les plants sont certifiés exempts de *Anoplophora glabripennis* et *Anoplophora chinensis* suite à une inspection visuelle **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				ET 4) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 5a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays connu exempt de *Ceratocystis fimbriata sensu lato complex* **OU** 5b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'une zone de production certifié exempt de *Ceratocystis fimbriata sensu lato complex* **OU** 5c) Les végétaux (hors semences) ont été testés et trouvés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
Euphorbia symmetrica		Euphorbiaceae	Plant *in vitro*	1) Conditions générales des Végétaux in vitro **ET** 2) Les plants-mères ou vitroplants sont indexés et analysés et trouvés exempts de Vanilla mosaic virus (VaMV), Cymbidium mosaic virus, Cucumber mosaic virus, Odontoglossum ringspot virus, Watermelon mosaic virus (WMV), Orchid fleck virus. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire
Euphorbia triangularis *Euphorbia tirucalli* *Euphorbia tuberculata* *Euphorbia virosa*		Euphorbiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Euphorbia xylophylloides		Euphorbiaceae	Plant *in vitro*	
Ficus spp.	*F. bengalensis, F. microcarpa*	Moraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Aphelenchoides besseyi* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				production où aucun symptôme causé par *Aphelenchoides* spp. n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 1c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié **OU** 1d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 1e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Uredo ficina* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédent l'export. **ET** 3) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant de *Heliothrips haemorrhoidalis et Opogona sacchari* **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phellinus noxius* suite à une inspection visuelle **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phellinus noxius* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 4c) Les végétaux (hors semences) ont été élevés en culture hors sol sur un support ne contenant pas de terre. **ET** 5a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora capsici*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				OU 5b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora capsici*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme **ET** 6a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays connu exempt de *Ceratocystis fimbriata sensu lato complex* **OU** 6b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'une zone de production certifié exempt de *Ceratocystis fimbriata sensu lato complex* **OU** 6c) Les végétaux (hors semences) ont été testés et trouvés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
Fittonia spp.		*Acanthaceae*	Végétaux (hors semences et fruits)	
Flacourtia inermis *Flacourtia ramontchi* *Flacourtia rukam*		Salicaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Hemicriconemoides mangiferae* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Hemicriconemoides mangiferae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 1c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié **OU** 1d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 2) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Cercospora*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				spp. n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux.
Fockea spp.		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Fouquieria spp.		Fouquieriaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Fragaria spp. - Fraisier	*F. moschata, F. muricata, F. viridis*	Rosaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phytophthora fragariae* et *Xanthomonas fragariae* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phytophthora fragariae* et *Xanthomonas fragariae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 2c) Les plants mères ont été testés en laboratoire et trouvés exempts de *Phytophthora fragariae* et *Xanthomonas fragariae*. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de : Tobacco ringspot virus, Tobacco streak virus, Tomato ringspot virus, Strawberry crinkle virus Arabis mosaic virus, *Phyllosticta solitaria* Raspberry ringspot virus, Strawberry latent ringspot virus, Strawberry mild yellow edge virus, Tomato black ring virus Strawberry latent C virus,

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				Strawberry vein banding virus Mycoplasme des balais de sorcière du fraisier **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par les organismes suscités n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 3c) Les plants-mères sont certifiées exempts des virus visés suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 4c) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels ils se sont révélés exempts de ces organismes. **OU** 4d) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés en culture sans sol **OU** 4e) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés sur un substrat stérilisé **OU** 4f) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Fragraea berteroana		Gentianaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Frailea spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Freesia spp.		Iridaceae	- Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** c) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels ils se sont révélés exempts de ces organismes. **OU** d) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés en culture sans sol **OU** e) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés sur un substrat stérilisé **OU** f) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines.
Frithia spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Fuchsia spp.	*F. boliviana,F. magellanica, F. paniculata*	Onagraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Aculops fuchsiae* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement acaricide approprié contre *Aculops fuchsia* et ont été trouvés exempts de cet organisme suite à une inspection visuelle officielle réalisée avant l'expédition.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				ET 2) Les plants sont certifiés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci* suite à une inspection visuelle officielle.
Furcraea spp.	*F. cabuya, F. cubensis, F. foetida, F. giganta, F. hexapetala, F. longaeva, F. tuberosa*	Asparagaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou d'un site de production certifiés exempt de *Scyphophorus acupunctatus* **OU** b) Les plants sont certifiés exempts d'individu vivant de *Scyphophorus acupunctatus* suite à une inspection visuelle officielle.
Garcinia buchneri *Garcinia intermedia* *Garcinia madruno* *Garcinia mangostana* *Garcinia myrtifolia* *Garcinia ramontchi*		Guttiferae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Discocriconemella discolabia*, *Pratylenchus coffeae*, *Helicotylenchus* dihystera et *Rotylenchus reniformis* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Discocriconemella discolabia*, *Pratylenchus coffeae*, *Helicotylenchus* dihystera et *Rotylenchus reniformis* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 1c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié **OU** 1d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 1e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines **ET** 2) Les plants sont certifiés exempts d'individu vivant de *Ceroplastes stellifer* suite à une inspection visuelle officielle.
Garcinia dulcis *Garcinia ramontchi*		Guttiferae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Gardenia jasminoides		Rubiaceae	- Végétaux (hors semences et fruits) -Végétaux en liner	
Gardenia spp.	*G. tahitensis*	Rubiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Xanthomonas campestris* pv. *maculifoliigardeniae* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Xanthomonas campestris* pv. *maculifoliigardeniae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** c) Les plantes mères ont été testées et trouvées exemptes de *Xanthomonas campestris* pv. *maculifoliigardeniae* et sont exempts de tout symptôme caractéristique de l'organisme visé. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
x Gasteraloe spp. (syn. *x Gastrolea*)		Asphodelaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Gasteria spp.		Asphodelaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Gastrolea spp. (syn*x Gasteraloe)*		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Gazania rigens		Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Geranium spp.	*G. albicans, G. arabicum, G. bicknellii, G. brutium, G. carolinianum, G. corecore, G. divaricatum, G. lozani, G. lucidum, G. pusillum, G. rubescens, G.*	Geraniaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Xanthomonas campestris* pv. *pelargonii* et *Ralstonia pseudosolanacearum* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
	sinense, G. submolle, G. subulatostipulatum, G. thunbergii, G. tuberosum			*Xanthomonas campestris* pv. *pelargonii* et *Ralstonia pseudosolanacearum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux et des échantillons représentatifs de semences ont été prélevés au moment de la récolte ou avant l'expédition, ont fait l'objet de tests et se sont révélés exempts de *Ralstonia pseudosolanacearum* lors de ces tests. **OU** 1c) Les plantes mères ont été testées et trouvées exemptes de *Xanthomonas campestris* pv. *pelargonii* et *Ralstonia pseudosolanacearum* et les produits sont exempts de tout symptôme caractéristique lié à l'organisme visé. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato ringspot virus et du Tomato bushy stunt virus **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato ringspot virus et du Tomato bushy stunt virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 2c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato ringspot virus et Tomato bushy stunt virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un lieu site de production certifiés exempt d'*Heliothis armigera* ou *Spodoptera eridania*, *Spodoptera frugiperda*, ou de *Spodoptera litura* ET les plants ont été inspectés et trouvés exempts d'individus vivants des insectes susvisés. **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement approprié

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				contre les organismes cités **ET** on été trouvés exempts lors d'inspection officielle réalisées avant l'export. **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Puccinia pelargonii-zonalis* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédent l'export.
Gerbera hybrida		Asteraceae	Végétaux en liner	
Gerbera spp.	*G. anandria*	Asteraceae	- Végétaux (hors semences et fruits) - Végétaux en liner	1) Les plants sont certifiés exempts d'individus vivants de *Liriomyza* spp., *Amauromyza maculosa*, *Bemisia tabaci* et *Frankliniella occidentali* **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 2c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato spotted wilt virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 3) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus vivants de Thrips vivants (tout individu appartenant à l'ordre des Thysanoptera)
			Végétaux in vitro	Les plants ont été testés et trouvés exempts de Tomato spotted wilt virus. Les résultats des tests sont joint au Certificat phytosanitaire.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Gibbaeum spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Ginkgo biloba		Ginkgoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Gladiolus spp. - Glaïeul	*G. segetum*	Iridaceae	Bulbe	1) Les plants sont certifiés exempts d'individus vivants de *Dysaphis tulipae* et *Thrips simplex* (syn. *Taeniothrips simplex*) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phytophthora fragariae* et *Xanthomonas fragariae* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phytophthora fragariae* et *Xanthomonas fragariae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 2c) Les plantes mères ont été testées en laboratoire et trouvées exemptes de *Pseudomonas gladioli* et *Xanthomonas campestris* pv. *gummisudans.* Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Fusarium oxysporum* f. sp. *gladioli*, *Stromatinia gladioli* et *Uromyces transversalis* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Fusarium oxysporum* f. sp. *gladioli*, *Stromatinia gladioli* et *Uromyces transversalis* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de Bean yellow mosaic virus et Cucumber mosaic virus **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Bean yellow mosaic virus et Cucumber mosaic virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 4c) Les plants-mères sont certifiés exempts de Bean yellow mosaic virus et Cucumber mosaic virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
Gloriosa spp.		Liliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Glossostigma elatinoides		Phrymaceae	Plants aquatiques	
Glottiphyllum spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Gloxinia spp.		Gesneriaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Gmelina philippinensis		Verbenaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Gnetum gnemon- Melinjo		Gnetaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Graptopetalum spp.		Crassulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Grevillea spp.	*G. banksii, G. robusta*	Proteaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un un pays ou d'une zone certifié exempt de *Phytophthora cinnamomi* et *Pseudomonas syringae* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				production où aucun symptôme de maladie causée par *Phytophthora cinnamomi* et *Pseudomonas syringae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux.
Griselinia spp.		Cornaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Guaiacum officinale		Zygophyllaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Gustavia spp.		Lecythidaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Gymnocalycium spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Gypsophila spp.	*G. acutifolia, G. alsinoides, G. capillaris, G. paniculata, G. perfoliata, G. pilosa, G. porrigens, G. vaccaria, G. viscosa*	Caryophyllaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les plants sont certifiés exempts de *Frankliniella occidentali* et *Liriomyza* spp. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Haageocereus spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Hamamelis spp.		Hamamelidaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Hamatocactus spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Hardenbergia violacea		Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Harpullia spp.		Sapindaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Cladosporium* spp. et *Colletotrichum* spp **OU** Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Cladosporium* spp. et *Colletotrichum* spp n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** Les végétaux (hors semences) ont subi des traitements approuvés contre *Cladosporium* spp. et *Colletotrichum* spp. **ET** les végétaux ont été trouvés exempts de symptômes liés à la présence de ces organismes suite à une inspection visuelle officielle réalisée avant l'export.
Hatiora spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Haworthia spp.		Asphodelaceae	- Végétaux (hors semences et fruits) - Végétaux in vitro	
Veronica spp. (syn. *Hebe*)	*V. leiophylla, V. x amabilis, V. x kirkii, V. x lewisii*	Plantaginaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Hedera spp.	*H. algeriensis*	Araliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Xanthomonas campestris* pv. *hederae* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Xanthomonas campestris* pv. *hederae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun signe lié à la présence de n'a pas été constaté lors d'inspection réalisés à des moments opportuns au cours du cycle de culture **OU** 2c) Les plantes mères ont été testées et trouvées exemptes de *Xanthomonas campestris* pv. *hederae* et sont exempts de tout symptôme caractéristique de l'organisme visé (les résultats des analyses doivent être jointes au certificat phytosanitaire)
Helichrysum spp. - I*mmortelle*	*H. anomalum, H. argyrosphaerum, H. athrixiifolium, H. aureonitens, H. capillaceum, H. cerastioides, H. cooperi, H. crispum, H. cylindriflorum, H. expansum, H. foetidum, H. kraussii, H. mixtum, H. odoratissimum, H. oxyphyllum, H. rosum, H. ruderale, H. rugulosum, H. tenax*	Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Heliconia spp.		Heliconiaceae	Plant *in vitro*	Les plants-mères ou vitroplants sont indexés et analysés et trouvés exempts de Ralstonia solanacearum (syn. *Pseudomonas solanacearum*) de race 2, Banana mosaic virus, Banana streak virus, *Pseudomonas solanacearum*, Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Heliotropium spp.	*H. angiospermum, H. anomalum, H. arbainense, H. bacciferum, H. bovei, H. cinerascens, H. crispum, H. dasycarpum, H. digynum, H. dolosum, H. eduardii, H. eichwaldi, H. ellipticum, H. elongatum, H. filiforme, H. foliosissimum, H. fruticosum, H. lanceolatum, H. lasiocarpum, H. lineare, H. procumbens, H. pterocarpum, H. rufipilum, H. scabrum, H. steudneri, H. strigosum, H. suaveolens, H. sudanicum, H. ternatum, H. undulatifolium, H. veronicifolium, H. zeylanicum*	Boraginaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Helminthostachys spp.		Ophioglossaceae	Fougères	
Hemerocallis spp. - Daylily		Liliaceae	Bulbe	1) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement acaricide approprié contre *Steneotarsonemus laticeps* **ET** 2) Les plants sont certifiés exempts d'individu vivant d'*Heliothrips haemorrhoidalis* et *Eumerus funeralis* (syn. *Eumerus tuberculatus*) et *Merodon equestris* **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Pratylenchus scribneri* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Pratylenchus scribneri* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 3c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				approprié contre *Pratylenchus scribneri* **OU** 3d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 3e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Cucumber mosaic viru **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Cucumber mosaic virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 4c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Cucumber mosaic viru suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 5) Conditions spécifiques pour les espèces de la famille des Liliaceae (point A3)
Hibiscus spp.	*H. altissimus, H. articulatus, H. asper, H. cannabinus, H. costatus, H. mastersianus, H. meeusei, H. micranthus, H. obtusilobus, H. ovalifolius, H. physaloides, H. pusillus, H. rugosus, H. tetraphyllus*	Malvaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Erwinia chrysanthemi*, *Pseudomonas syringae* pv. *syringa*, *Xanthomonas campestris* pv. *malvacearum*, *Candidatus phytoplasma brasiliense* et *Pseudomonas solanacearum* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Erwinia chrysanthemi*, *Pseudomonas syringae* pv. *syringa*, *Xanthomonas campestris* pv. *malvacearum*, *Candidatus phytoplasma brasiliense* et *Pseudomonas solanacearum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				OU 1c) Les plantes mères ont été testées et trouvées exemptes de *Erwinia chrysanthemi*, *Pseudomonas syringae* pv. *syringa*, *Xanthomonas campestris* pv. *malvacearum*, *Candidatus phytoplasma brasiliense* et *Pseudomonas solanacearum* et les végétaux sont exempts de tout symptôme caractéristique de l'organisme visé. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Sophonia rufofascia* (syn. *Sophonia orientalis*) et *Maconellicoccus hirsutus* **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Aphelenchoides besseyi* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Aphelenchoides* spp. n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 3c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié **OU** 3d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 3e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Hibiscus chlorotic ringspot virus et Watermelon mosaïc virus **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Hibiscus chlorotic ringspot virus et Watermelon mosaïc virus n'a été observé lors d'inspections

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 4c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Hibiscus chlorotic ringspot virus et Watermelon mosaïc virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 5a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phellinus noxius* **OU** 5b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phellinus noxius* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 5c) Les végétaux (hors semences) ont été élevés en culture hors sol sur un support ne contenant pas de terre. **ET** 6a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* et *Phytophthora palmivora* **OU** 6b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum* et *Phytophthora palmivora*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme Pour *Hibiscus rosa-sinensis* : 7) Les plants sont certifiés exempts de symptômes de rouille en particulier de *Kuehneola malvicola*
Hippeastrum spp. - Amaryllis		Amaryllidaceae	Bulbe	1) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement acaricide approprié contre *Steneotarsonemus laticeps*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				ET 2) Les plants sont certifiés exempts de *Heliothrips haemorrhoidalis* et *Eumerus funeralis* (syn. *Eumerus tuberculatus*), *Merodon equestris* **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Pratylenchus scribneri, Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 3c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié contre *Pratylenchus* scribneri, *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* **OU** 3d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 3e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Cucumber mosaic viru **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Cucumber mosaic virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 4c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Cucumber mosaic viru suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
Hoffmannia spp.		Rubiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Holmskioldia spp.		Lamiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Hoodia spp.		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Hosta spp.		Asparagaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Hovea acutifolia		Fabaceae	Plants aquatiques	
Hoya spp.	*H. schneei*	Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de Tomato spotted wilt, Hyacinth Lisser disease MLO et Tobacco rattle virus, *Xanthomonas campestris* pv. *hyacinthi* et *Erwinia chrysanthemi* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par Tomato spotted wilt, Hyacinth Lisser disease MLO et Tobacco rattle virus, *Xanthomonas campestris* pv. *hyacinthi* et *Erwinia chrysanthemi* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** c) Les plants-mères sont certifiés exempts de Tomato spotted wilt, Hyacinth Lisser disease MLO et Tobacco rattle virus, *Xanthomonas campestris* pv. *hyacinthi* et *Erwinia chrysanthemi*s suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Huernia spp.		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Hyacinthus spp. - Jacinthe		Liliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Xanthomonas campestris* pv. *hyacinthi* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Xanthomonas campestris* pv. *hyacinthi* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 1c) Les plantes mères ont été testées et trouvées exemptes de *Xanthomonas campestris* pv. *hyacinthi* et sont exempts de tout symptôme caractéristique de l'organisme visé (les résultats des analyses doivent être jointes au certificat phytosanitaire) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de Hyacinth Lisser disease MLO et Tobacco rattle virus **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Hyacinth Lisser disease MLO et Tobacco rattle virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 2c) Les plants-mères sont certifiés exempts de Hyacinth Lisser disease MLO et Tobacco rattle virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 3) Conditions spécifiques pour les espèces de la famille des Liliaceae (point A3)

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Hydnophytum formicarum		Rubiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Hydrangea spp. - Hortensia		Hydrangeaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Pseudomonas solanacearum* **OU** 1b) Les plants mères ont été testés selon une méthode approuvée et trouvés exempts de *Pseudomonas solanacearum*. Le résultat des tests doit être fourni avec le certificat phytosanitaire. **ET** 2) Conditions spécifiques espèces hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phellinus noxius* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phellinus noxius* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 3c) Les végétaux (hors semences) ont été élevés en culture hors sol sur un support ne contenant pas de terre. **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Pucciniastrum hydrangeae* et *Aecidium hydrangeae-paniculatae* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptôme de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédent l'export. **ET** 5) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de *Lepidosaphes ulmi* **ET** 6a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Hydrangea virescence MLO **OU**

JOPF authentifié n° 2026-63 du 19 mars 2026

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				6b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Hydrangea virescence MLO n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 6c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Hydrangea virescence MLO suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire
Hydrocotyle leucocephala		Hydrocotyloideae	Plants aquatiques	
Hymenocyclus spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Hymenophyllum spp.		Hymenophyllaceae	Fougères	
Hypericum x inodorum et Hypericum x moserianum		Hypericaceae	- Végétaux (hors semences et fruits) - Végétaux en liner	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Ewinia chrysanthemi*, *Pseudomonas solanacearum*, *Pseudomonas syringae* pv. *syringae*, *Xanthomonas campestris* pv. *malvacearum* et *'Candidatus Phytoplasma brasiliense*' **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Pseudomonas solanacearum*, *Pseudomonas syringae* pv. *syringae*, *Xanthomonas campestris* pv. *malvacearum* et *'Candidatus Phytoplasma brasiliense*' n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 1c) Les plants mères ont été testés en laboratoire et trouvés exempts de *Pseudomonas solanacearum*, Pseudomonas *syringae* pv. *syringae*, *Xanthomonas campestris* pv. *malvacearum* et *'Candidatus Phytoplasma brasiliense*' **ET** 2) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant de *Sophonia orientalis* suite à une inspection visuelle

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				réalisée avant l'export. **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Aphelenchoides besseyi* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Aphelenchoides besseyi* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 3c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié contre *Aphelenchoides besseyi* **OU** 3d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 3e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Hibiscus chlorotic ringspot virus **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Hibiscus chlorotic ringspot virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 4c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Hibiscus chlorotic ringspot virus (HCRSV) suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 5) Les plants sont certifiés exempts de symptôme de rouille et en particulier de *Kuehneola malvicola*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Hypoestes spp.		Acanthaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Iberis spp.	*I. acutiloba, I. intermedia, I. odorata*	Brassicaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Ilex spp. - Holly, houx	*I. aquifolium x perado, I. volkensiana*	Aquifoliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Impatiens new guinea (hybrides)		Balsaminaceae	Végétaux en liner	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus et Impatiens necrotic spot virus **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus et Impatiens necrotic spot virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 1c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato spotted wilt virus (TSWV) et Impatiens necrotic spot virus (INSV) suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 2) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus de Thrips vivants (tout individu appartenant à l'ordre des Thysanoptera) **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Pseudomonas solanacearum* n'a été observé lors d'inspections

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 3b) Les plants mères ont été testés en laboratoire et ont été trouvés exempts de *Pseudomonas solanacearum*. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora palmivora* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora palmivora*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Impatiens spp.	*I. chinensis, I. ecalcarata, I. noli-tangere, I. oncidioides, I. pallida, I. platypetala, I. poilanei, I. scabrida*	Balsaminaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Xanthomonas axonopodis* pv. *tamarindi* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Pseudomonas solanacearum*, *Pseudomonas syringae* et *Xanthomonas* spp. n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 2c) Les plantes mères ont été testées et trouvées exemptes de *Pseudomonas solanacearum*, *Pseudomonas syringae* et *Xanthomonas* spp. et les végétaux sont exempts de tout symptôme caractéristique de ces bactéries. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Meloidogyne* spp. **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Meloidogyne* spp. n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 3c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié contre *Meloidogyne* spp. **OU** 3d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels ils se sont révélés exempts de *Meloidogyne* spp. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 3e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus et Impatiens necrotic spot virus **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus et Impatiens necrotic spot virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 4c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato spotted wilt virus et Impatiens necrotic spot virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 5) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus vivants de Thrips (tout individu appartenant à l'ordre des Thysanoptera) **ET** 6a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Puccinia rubigo-vera* var. *impatiens* **OU** 6b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédent l'export.
Impatiens x hawkeri		Balsaminaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) -Végétaux en liner	1) Conditions spécifiques *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2a) Les produits ou parties de plants proviennent d'un pays certifié exempt de *Pseudomonas solanacearum* et *Xanthomonas* spp. **OU** 2b) Les produits proviennent d'un site de production où aucun symptôme lié à *Pseudomonas solanacearum* et *Xanthomonas* spp. a été observé **ET** les produits sont certifiés exempts de *Pseudomonas solanacearum* et *Xanthomonas* spp. suite à une inspection visuelle réalisée avant l'export **OU** 2c) Les plantes mères ont été testées et trouvées exemptes de *Pseudomonas solanacearum* et *Xanthomonas* spp. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus et Impatiens necrotic spot virus **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus et Impatiens necrotic spot virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 3c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato spotted wilt virus et Impatiens necrotic spot virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 4) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus vivants de Thrips (tout individu appartenant à l'ordre des Thysanoptera)

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Indigofera spp.	*I. adenoides, I. articulata, I. astragalina, I. bracteola, I. dimidiata, I. erecta, I. fastigiata, I. filipes, I. guatimalensis, I. heterotricha, I. hilaris, I. hochstetteri, I. kirilowii, I. macrophylla, I. oxytropis, I. sanguinea, I. spinosa, I. suffruticosa, I. tenuisiliqua, I. tomentosa, I. viscidissima*	Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Inga edulis		Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Ipomea batatas - Patate douce		Convolvulaceae	Végétaux in vitro	1) Les plants-mères ou vitroplants sont indexés et analysés en fonction du type de virus, et trouvé exempts de Sweet potato chlorotic stunt virus (SPCSV), Sweet potato mild mottle virus (SPMMV), Sweet potato latent virus (SPLV), Sweet potato Chlorotic Fleck Virus (SPCFV), Sweet potato virus G (SPVG) et Sweet potato leaf curl virus (SPLCV), Sweetpotato virus disease (SPVD), Sweetpotato feathery mottle virus (SPFMV), le C-6 virus (C-6), Sweet potato mild speckling virus (SPMSV) et Cucumber mosaic virus (CMV).. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 2) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un organisme de recherche ou d'un autre organisme reconnu par l'ONPV du pays **ET** 3) Les plants sont ré-indexés à l'arrivée pour tous les organismes nuisibles visés au point 2)
Iresine herbstii		Amaranthaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Iris spp.	*I. dichotoma, I. douglasiana, I. filifolia x tingitana, I. lutescens, I. missouriensis, I. pseudacorus, I. sancti-cyrii*	Iridaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** c) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels ils se sont révélés exempts de ces organismes. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** d) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés en culture sans sol **OU** e) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés sur un substrat stérilisé **OU** f) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines.
Ixia spp.		Iridaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** c) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels ils se sont révélés exempts de ces organismes. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				OU d) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés en culture sans sol **OU** e) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés sur un substrat stérilisé **OU** f) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines.
Ixora spp.	*I. paludosa, I. thwaitesii*	Rubiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Xanthomonas campestris* pv. *maculifoliigardeniae* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Xanthomonas campestris* pv. *maculifoliigardeniae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** c) Les plantes mères ont été testées et trouvées exemptes de *Xanthomonas campestris* pv. *maculifoliigardeniae* et sont exempts de tout symptôme caractéristique de l'organisme visé (les résultats des analyses doivent être jointes au certificat phytosanitaire)
Jacaranda spp.		Bignoniaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Jasminum nitidum		Oleaceae	Végétaux en liner	1) Les plants sont certifiés exempts d'individus vivants *de Maconellicoccus hirsutus* et *Dialeurodes citri* 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un lieu site de production certifiés exempt de *Spodoptera* spp. **ET** les plants ont été inspectés et trouvés exempts d'individus vivants de *Spodoptera* spp. **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement approprié contre *Spodoptera* spp. **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de Jasmine variegation diseases **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				production où aucun symptôme du Jasmine variegation diseases n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 3c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Jasmine variegation diseases suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Rotylenchulus reniformis* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Rotylenchulus reniformis* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 4c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié ou un traitement à la chaleur **OU** 4d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 4e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines
Jasminum spp. - Jasmin		Oleaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Les plants sont certifiés exempts d'individus vivants *de Maconellicoccus hirsutus* et *Dialeurodes citri* **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un lieu site de production certifiés exempt de *Spodoptera* spp. **ET** les plants ont été inspectés et trouvés exempts d'individus vivants de *Spodoptera* spp. **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement approprié contre *Spodoptera* spp.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				ET 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de Jasmine variegation diseases **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Jasmine variegation diseases n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 3c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Jasmine variegation diseases suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Rotylenchulus reniformis* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Rotylenchulus reniformis* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 4c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié ou un traitement à la chaleur **OU** 4d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 4e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines
Jatropha spp.	*J. angustifolia, J. gossypifolia, J. messinica, J. phyllacantha, J. urens*	Euphorbiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Juniperus spp.		Cupressaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques des espèces de la famille des Cupressaceae (point A2) **ET** 2) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant d'*Heliothrips haemorrhoidalis*
Justicia spp.- Chevrette, shrimp	*J. americana, J. betonica, J. carnea, J. diffusa, J. exigua, J. flava, J. gendarussa, J. heterocarpa, J. palustris, J. prostrata, J. schimperi, J. simplex, J. striata, J. tubaeformis, J. umbrosa*	Acanthaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Kalanchoe blossfeldiana et ses hybride*s*		Crassulaceae	Végétaux en liner	
Kalanchoe spp.	*K. delagoensis, K. pinnata,*	Crassulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Kalanchoe thyrsiflora		Crassulaceae	Végétaux in vitro	
Kalmia spp.	*K. cuneata*	Ericaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Kerria japonica- Corête du Japon		Rosaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les produits ou parties de plants proviennent d'un pays certifié exempt de *Pseudomonas syringae* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Pseudomonas syringae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** c) Les plantes mères ont été testées et trouvées exemptes des

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				organismes visés et sont exempts de tout symptôme caractéristique de *Pseudomonas syringae*
Koelreuteria paniculata		Sapindaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Laburnum spp.	*L. anagyroides, L. alpinum, L. alpinum x anagyroides*	Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Lagestroemia spp. - Folie des jeunes filles		Lythraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant d'*Heliothrips haemorrhoidalis*
Lagunaria spp.		Malvaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Lamium maculatum		Lamiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Lampranthus spp.	*L. scaber*	Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Lansium domesticum		Meliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Laurus azorica		Lauraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Lavandula spp.	*L. stricta*	Lamiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Malva spp. (syn. *Lavatera*)	*L. punctata, L. triloba*	Malvaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Lecythis minor		Lecythidaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Lemaireocereus spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux
Lepismium spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Leptopteris spp.		Osmundaceae	Fougères	
Leptospermum spp.	*L. scoparium*	Myrtaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Austropuccinia psidii* **OU** b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédant l'export.
Leucadendron spp.	*L. ericifolium*	Proteaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phytophthora cinnamomi* et *Pseudomonas syringae* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phytophthora cinnamomi* et *Pseudomonas syringae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux.
Leucanthemum spp. - Marguerite	*L. lacustre x maximum, L. monspeliense, L. myconis, L. segetum, L. sylvaticum*	Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Puccinia horiana* **OU** b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptôme de rouille suite à une inspection officielle

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Leucojum spp.		Amaryllidacea	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques pour les espèces de la famille des Liliaceae (point A3)
Leucospermum spp.		Proteaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phytophthora cinnamomi* et *Pseudomonas syringae* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phytophthora cinnamomi* et *Pseudomonas syringae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux.
Leucothoe spp.		Ericaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Liatris spp.	*L. ligulistylis*	Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Ligustrum spp.- Troène	*L. japonicum, L. lucidum , L. robustum, L. sinense*	Oleaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Agrobacterium tumefaciens* et *Pseudomonas syringae* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Agrobacterium tumefaciens* et *Pseudomonas syringae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** c) Les plants mères ont été testés selon une méthode approuvée et trouvés exempts de *Agrobacterium tumefaciens* et *Pseudomonas syringae*. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Lilium candidum - Lys		Liliaceae	Bulbe	1) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement acaricide approprié contre *Steneotarsonemus laticeps* **ET** 2) Les plants sont certifiés exempts de *Heliothrips haemorrhoidalis* et *Eumerus funeralis* (syn. *Eumerus tuberculatus*), *Merodon equestris* **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Pratylenchus scribneri, Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** 3c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié contre *Pratylenchus* scribneri, *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* **OU** 3d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 3e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Cucumber mosaic viru **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Cucumber mosaic virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 4c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Cucumber mosaic

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				viru suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
Lilium spp. - Lys		Liliaceae	Bulbe	1) Voir exigences spécifiques pour les espèces de la famille des Liliaceae (point A3) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de *Eumerus tuberculatus*, *Merodon equestris*, *Steneotarsonemus laticeps*, *Pratylenchus scribneri* et *Heliothrips haemorrhoidalis* **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Cucumber mosaic virus **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Cucumber mosaic virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 2c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Cucumber mosaic virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
Limonium spp. - Statice	*L. aureum, L. axillare, L. bicolor, L. californicum, L. coralloides, L. humile, L. leptostachyum, L. ramosissimum, L. tubiflorum, L. vulgare*	Plumbaginaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Liquidambar formosana		Altingiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Liriope gigantea		Asparagaceae	Végétaux in vitro	
Liriope muscari		Asparagaceae	Végétaux en liner	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Liriope spp.		Asparagaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Lisianthus spp.	*L. alatus*	Gentianaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato yellow leaf curl virus (TYLCV) **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt du Tomato yellow leaf curl virus (TYLCV) et où aucun symptôme lié à la présence de l'organisme nuisible n'a été observé sur le site de production depuis le début du cycle cultural **OU** 1c) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato yellow leaf curl virus (TYLCV) n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire . **ET** 2) Les plants sont certifiés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*
Litchi chinensis- Litchi, Lychee		Sapindaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora litchii* (syn. *Peronophytora litchi*) **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora litchii* (syn. *Peronophytora litchi*) , faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Aphelenchoides bicaudatus* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Aphelenchoides* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				complet de végétation des végétaux. **OU** 2c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié **OU** 2d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du witche's broom du litchi. **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du witche's broom du litchi n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 3c) Les plants-mères sont certifiés exempts du witche's broom du litchi suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 4a) Les plants proviennent d'un pays certifié exempt d'*Aceria litchii* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production régulièrement inspectée et où l'absence d'*Aceria litchii* est certifiées **ET** Les végétaux (hors semences) ont été inspectés et trouvés exempts de signe lié à la présence d'acarien **ET** 5) Les plants sont certifiés exempts d'individus vivants de la famille des *Xyloryctidae* (Lepidoptera) **ET** 6a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phellinus noxius* **OU** 6b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				production où aucun symptôme de maladie causée par *Phellinus noxius* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 6c) Les végétaux (hors semences) ont été élevés en culture hors sol sur un support ne contenant pas de terre.
Litsea garciae		Lauraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Lobelia erinus *Lobelia fluviatilis* *Lobelia hypocrateriformis* *Lobelia laxiflora* *Lobelia quadrangularis* *Lobelia siphilitica* *Lobelia speciosa* *Lobelia splendens* *Lobelia tenuior* *Lobelia tupa* *Lobelia x gerardii*		Campanulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Lobivia spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Lobularia maritima (syn. *Alyssum maritimum*)		Brassicaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Lonicera spp. *Lonicera x brownii - Dropmore Scarlet* *Lonicera x heckrottii - Gold Flame*	*L. caprifolium x etrusca, L. confusa, L. japonica, L. subspicata, L. x italica, L. x notha, L. xylosteoides*	Caprifoliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Lophanthera spp.		Malpighiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt ou d'un site de production certifié exempt de *Cercospora* spp. **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				b) Les végétaux (hors semences) ont été inspectés et trouvés exempts de *Cercospora* spp.
Loropetalum chinense		Hamamelidaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Luculia spp.		Rubiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Lysimachia nummularia 'aurea'		Primulaceae	Plants aquatiques	
Macadamia integrifolia		Proteaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Les plants sont certifiés exempts de *Heliothrips haemorrhoidalis*
Machairophyllum albidum		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions générales des plants, parties de plants, racinés ou non racinés
Magnolia spp.		Magnoliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les produits ou parties de plants proviennent d'un pays certifié exempt de *Pseudomonas syringae* pv. *syringae* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Pseudomonas syringae* pv. *syringae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 1c) Les plantes mères ont été testées et trouvées exemptes des organismes visés et sont exempts de tout symptôme caractéristique de l'organisme visé. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, *Phytophthora*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				cinnamomi et *Phytophthora palmivora* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, *Phytophthora cinnamomi* et *Phytophthora palmivora*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme **ET** 3) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant d'*Heliothrips haemorrhoidalis.*
Origanum majorana (syn. *Majorana hortensis*)		Lamiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Malacocarpus spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Malpighia spp.	*M. cubensis*	Malpighiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt ou d'un site de production certifié exempt de *Cercospora* spp. **OU** b) Les végétaux (hors semences) ont été inspectés et trouvés exempts de *Cercospora* spp.
Malus spp.	*M. coronaria*	Rosaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus vivants de *Quadraspidiotus perniciosus*, *Phyllosticta solitaria*, *Maconellicoccus hirsutus* et *Anoplophora* spp. **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de : *Erwinia amylovora*, *Agrobacterium tumefaciens* *Xanthomonas arboricola* pv. *pruni*, *Candidatus Phytoplasma mali*, Apple chat fruit (mycoplasme) Pear decline phytoplasma, **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par les organismes visés au point 3) n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 3c) Les plants mères ont été testés selon une méthode approuvée et trouvés exempts des organismes visés. Le résultat des tests est joint au certificat phytosanitaire.
Malvaviscus spp.		Malvaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Kuehneola malvicola* **OU** b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédant l'export.
Mammea americana		Calophyllaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Mammillaria spp.	*M. pectinifera, M. solisioides*	Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Mandevilla spp. (syn. *Dipladenia* spp.)		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Colletotrichum* spp. **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Colletotrichum* spp. n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** c) Les plants ont subi un traitement approprié contre l'anthracnose.
Mandevilla x amabilis - Monette		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits) ou en liner	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Manettia spp.		Rubiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Manilkara spp.		Sapotaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Maranta spp.		Marantaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Puccinia thaliae* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédant l'export. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Radopholus similis* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Radopholus similis* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié où aucun symptôme de n'a été observé sur l'ensemble des cultures du site de production depuis le début de la dernière période complète de végétation **OU** 2c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié ou un traitement à la chaleur **OU** 2d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 2e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Cucumber mosaic virus (CMV)

JOPF authentifié n° 2026-63 du 19 mars 2026

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				OU 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Cucumber mosaic virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 3c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Cucumber mosaic virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
Marcgravia spp.		Marcgraviaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Matisia cordata		Malvaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Megaskepasma erythrochlamys		Acanthaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Melaleuca spp.	*M. leucadendra, M. quinquenervia*	Myrtaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifiés exempts de *Meliolina cladotricha* **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Austropuccinia psidii* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédant l'export.
Melissa spp.		Lamiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Melocactus spp.	*M. conoideus, M. deinacanthus, M. glaucescens, M. paucispinus*	Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Mentha spp.	*M. arvensis, M. dalmatica, M. haplocalyx, M. microphylla, M. pulegium, M. x smithiana, M. x dalmatica, M. x verticillata, M. x villosonervata*	Lamiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Mentha x piperata - Menthe poivrée		Lamiaceae	Végétaux en liner	Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Mesembryanthemum spp.	*M. forskalii*	Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Metrosideros spp.		Myrtaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Austropuccinia psidii* **OU** b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédant l'export.
Michelia spp.		Magnoliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Microsorum punctatum *Microsorum scolopendrium*		Polypodiaceae	Végétaux in vitro	Les plants-mères ou vitroplants sont indexés et analysés et trouvés exempts de *Pseudomonas gladioli*. Le résultat des analyses doit être fourni avec le certificat phytosanitaire Les plants mères proviennent d'un pays certifié exempt de *Pseudomonas gladioli*. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
Microsorum spp.	*M. heterophyllum*	Polypodiaceae	Fougères	
Mila spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Millettia japonica		Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Mimulus aurantiacus		Phrymaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Mitrophyllum spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Monanthes spp.		Crassulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Monilaria spp.		*Aizoaceae*	Végétaux (hors semences et fruits)	
Monvillea spegazzinii		*Cactaceae*	Végétaux (hors semences et fruits)	
Morus alba- Murier blanc, murier commun *Morus rubra*		Moraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2a) Les produits ou parties de plants proviennent d'un pays certifié exempt de *Pseudomonas syringae* pv. *mori* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Pseudomonas syringae* pv *mori* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 2c) Les plantes mères ont été testées et trouvées exemptes des organismes visés et sont exempts de tout symptôme caractéristique de *Pseudomonas syringae* pv. *Mori*. Le résultat des tests est joint au certificat phytosanitaire.
Mucuna spp.	*M. coriacea, M. pruriens*	Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Muehlenbeckia spp.	*M. complexa, M. ephedroides*	Polygonaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Musa spp. - Banane		Musaceae	Végétaux in vitro	1) Les plants-mères ou vitroplants sont indexés et analysés et trouvés exempts de Ralstonia solanacearum phylotype II, *Fusarium oxysporum* f. sp cubense race IV, Banana Bract Mosaic Virus, Banana Bunchy Top Virus, Banana Streak Virus. Le résultat des analyses doit être fourni avec le certificat phytosanitaire **ET** 2) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un organisme de recherche ou d'un autre organisme reconnu par l'ONPV du pays. **ET** 3) Les plants sont réindexés pour l'ensemble des organismes nuisibles visés au point 2) **ET** 4) Les Végétaux in vitro sont consignés pendant 6 mois en quarantaine. Leur sortie ne pourra avoir lieu qu'après garantit que les plants soient exempts des organismes visés au point 2).
Mussaenda spp.	*M. cambodiana, M. flava*	Rubiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Myoporum acuminatum		Scrophulariaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Myosotis spp.	*M. azorica, M. baltica, M. dissitiflora, M. latifolia, M. ramosissima, M. secunda, M. sicula, M. sparsiflora, M. stricta, M. verna, M. virginica, M. x krajinae, M. x pseudohispida*	Boraginaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Myrciaria spp.	*M. leucadendra, M. quinquenervia*	Myrtaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Austropuccinia psidii* **OU** b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédant l'export.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Myrica spp.	*M. faya, M. nana*	Myricaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Myristica fragrans		Myristicaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Myrtillocactus spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de ces deux organismes où aucun symptôme lié à la présence de l'un des organismes n'a été observé sur l'ensemble des plants du champ de production pendant toute la durée du cycle de culture. **ET** 2) Les plants sont certifiés exempts de *Diaspis echinocacti* et *Rhizoecus falcifer* suite à une inspection visuelle
Myrtus spp.		Myrtaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Austropuccinia psidii* **OU** b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédant l'export.
Nananthus spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Nandina domestica		Berberidaceae	Végétaux in vitro	Les plants-mères ou vitroplants sont indexés et analysés et trouvés exempts de Bamboo mosaic virus. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire
Nandina spp.		Berberidaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de Bamboo mosaic virus. **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de Bamboo mosaic virus et où aucun symptôme lié à la présence de l'organisme nuisible n'a été observé sur le site de production depuis le début du cycle cultural **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				c) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Bamboo mosaic virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux Les plants-mères sont certifiés exempts du suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
Narcissus spp. - Jonquille		Liliaceae	Bulbe	Voir exigences spécifiques pour les espèces de la famille des Liliaceae (point A3)
Nemesia spp.	*N. floribunda, N. melissifolia*	Scrophulariaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Nuphar japonica		Nymphaeaceae	Plants aquatiques	
Neobesseya spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Neobuxbaumia spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Neoporteria spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Neoraimondia spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Nepenthes spp.		Nepenthaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Nephelium hypoleucum - Korlan *Nephelium mutabile* *Nephelium malaiense* *Nephelium pinnatum*		Sapindaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Rotylenchulus reniformis* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Rotylenchulus reniformis*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié contre *Rotylenchulus reniformis* **OU** d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines
Nephelium lappaceum - Ramboutan		Sapindaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Aphelenchoides besseyi* et *Rotylenchulus reniformis* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Aphelenchoides* spp. et *Rotylenchulus reniformis* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 1c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approprié **OU** 1d) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels ils se sont révélés exempts de ces organismes. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 1e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Colletotrichum* spp. et *Fusarium oxysporum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				des végétaux. **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) ont été inspectés et trouvés exempts de symptôme lié à ces champignons **OU** 2c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement fongicide approprié contre les organismes cités.
Nephrolepis exaltata - Boston fern		Davalliaceae	-Végétaux en liner	
Nephrolepis obliterata - Australian sword		Davalliaceae	-Plants en liner -Plants *in vitro*	
Nephrolepis spp.	*N. laurifolia, N. rivularis, N. cordifolia*	Davalliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Nerium oleander - Laurier-rose		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Nolina spp.		Asparagaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Disocactus spp. (syn. *Nopalxochia* spp.)		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Nothofagus spp.	*N. nervosa x obliqua*	Fagaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Notholaena spp.		Polypodiaceae	Fougères	
Notocactus spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Nymphaea spp.		Nymphaeaceae	Plants aquatiques	
Obregonia spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Ochroma pyramidale - Balsa		Bombacaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Pythium* spp. où aucun symptôme n'a été observé depuis le début du cycle de production **OU** 1b) Les plants sont certifiés exempt de *Pythium* spp. et de tout symptôme lié à cet organisme suite à une inspection visuel **OU** **OU** 1c) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement fongicide approuvé (ex : metalaxyl-M, propamocarb) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempts de *Meloidogyne incognita* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Meloidogyne incognita* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 2c) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels ils se sont révélés exempts de ces organismes. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** 2d) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement nématicide approuvé (ex : 1,3-dichloropropene, ethoprophos, fenamiphos, phorate)
Ocimum spp. - Basilic	*O. adscendens, O. gratissimum, O. micranthum*	Lamiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Olea europaea - Olivier		Oleaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Operculicarya spp.		Anacardiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Ophioglossum spp.	*O. pusillum*	Ophioglossaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Opuntia spp.	*O. aurantiaca, O. bigelovii, O. cordobensis, O. exaltata, O. ficus-indica, O. imbricata, O. robusta, O. rosea, O. schumannii, O. spinifera, O. stricta*	Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Les végétaux (hors semences) ont été inspectés et trouvés exempts d'individus de *Diaspis echinocacti* et *Rhizoecus falcifer* **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 2c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato spotted wilt virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 3) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus vivants de Thrips (tout individu appartenant à l'ordre des Thysanoptera) **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de ces deux organismes et où aucun symptôme lié à la présence de l'un des organismes n'a été observé sur l'ensemble des plants du champ de production pendant toute la durée du cycle de culture.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Oreocereus spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Les végétaux (hors semences) ont été inspectés et trouvés exempts de *Diaspis echinocacti* et *Rhizoecus falcifer* **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de ces deux organismes et où aucun symptôme lié à la présence de l'un des organismes n'a été observé sur l'ensemble des plants du champ de production pendant toute la durée du cycle de culture. **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de ces deux organismes et où aucun symptôme lié à la présence de l'un des organismes n'a été observé sur l'ensemble des plants du champ de production pendant toute la durée du cycle de culture.
Oreopanax spp.		Araliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Origanum spp.	*O. bilgeri*	Lamiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Orostachys spp.		Crassulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Oroya spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Osmanthus spp.		Oleaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempte de *Verticillium dahliae* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Verticillium*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				dahliae n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Osmunda spp.		Osmundaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Osteospermum fruticosum		Asteraceae	Végétaux en liner	
Osteospermum spp.	*O. moniliferum*	Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Othonna spp.		Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Oxalis spp.	*O. stricta, O. compressa, O. corniculata, O. latifolia, O. semiloba*	Oxylaceae	Bulbe	
Pachira aquatica - Noyer de Guyane *Pachira macrocarpa- Moni tree*		Malvaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Pachycereus spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Pachyphytum spp.		Crassulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
x Pachyveria spp.		Crassulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Pachypodium spp. ?		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Paeonia spp. - Pivoine		Paeoniaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les plants proviennent d'un pays certifié exempte de *Cronartium flaccidum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Cronartium flaccidum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** c) Les plants sont certifiés exempts de signe de la présence de rouille type *Cronartium flaccidum* suite à une inspection visuelle.
Pandorea spp.		Bignoniaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Parodia spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Parthenocissus spp.		Vitaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Paspalum vaginatum - Seashore paspalum, chiendent du bord de mer		Poaceae	Bouture (sans racine)	1) Conditions spécifiques à *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2) Les produits sont certifiés exempts de symptôme d'attaque fongique par une Ustilaginale **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de Bamboo mosaic virus. **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Bamboo mosaic virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 3c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Bamboo mosaic virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Peronosclerospora sorghi*, *Sclerospora graminicola* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent site de production certifié exempt *Peronosclerospora sorghi*, *Sclerospora graminicola* **ET** les produits sont certifiés exempt des organismes cités suite à une inspection réalisée lors de l'expédition
Pavonia spp.	*P. lasiopetala, P. wrightii*	*Malvaceae*	Végétaux (hors semences et fruits)	
Pediocactus spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Pelargonium spp. - Géranium	*P. inquinans x zonale*	Geraniaceae	Végétaux (hors semences et fruits) ou en liner	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Puccinia pelargonii-zonalis* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle réalisée dans les 15 jours précédant l'export. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du tomato spotted wilt virus (syn. *Orthotospovirus tomatomaculae*), Impatiens necrotic spot virus (syn. O*rthotospovirus impatiensnecromaculae*), Tomato bushy stunt virus (syn. *Tombusvirus lycopersici*), *Ralstonia solanacearum* species complex, et *Ralstonia solanacearum*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				OU 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme des virus suivants : tomato spotted wilt virus (syn. *Orthotospovirus tomatomaculae*), Impatiens necrotic spot virus (syn. O*rthotospovirus impatiensnecromaculae*), Tomato bushy stunt virus (syn. *Tombusvirus lycopersici*) et bactéries : *Ralstonia solanacearum* species complex et *Ralstonia solanacearum*n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 2c) Les plants mères ont été testés en laboratoire et ont été trouvés exempt du tomato spotted wilt virus, Impatiens necrotic spot virus (syn. *Orthotospovirus impatiensnecromaculae*), Tomato bushy stunt virus (syn. *Tombusvirus lycopersici*) et *Ralstonia solanacearum* species complex, et *Ralstonia solanacearum* (fournir le résultat des tests) **ET** 3) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus de Thrips vivants (tout individu appartenant à l'ordre des Thysanoptera) suite à une inspection visuelle. **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Xanthomonas campestris* pv. *pelargonii* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Xanthomonas campestris* pv. *pelargonii* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux.
Pelecyphora spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Pellaea falcata		Pteridaceae	Végétaux in vitro	1) Conditions générales des Végétaux in vitro **ET** 2) Les plants-mères ou vitroplants sont indexés et analysés et trouvés exempts de Pseudomonas gladioli. Le résultat des analyses

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				doit être fourni avec le certificat phytosanitaire Les plants mères proviennent d'un pays certifié exempt de Pseudomonas gladioli. Le résultat des analyses doit être fourni avec le certificat phytosanitaire
Pellaea spp.		Pteridaceae	Fougères	
Pentas spp.		Rubiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Peperomia spp.	*P. amplexicaulis, P. breviramula*	Piperaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Pericallis x hybrida - Garden cineraria, cinéraire du fleuriste		Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Petrea spp.		Verbenaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Petroselinum crispum - Persil *Petroselinum sativum*		Apiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Philadelphus spp.	*P. cordifolius, P. karwinskyanus*	Hydrangeaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Phlox spp.		Polemoniaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant d'*Heliothrips haemorrhoidalis*
Phormium spp.		Asphodelaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) -Végétaux in vitro	
Phyllanthus acidus		Euphorbiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Phyllostachys nidularia		Poaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Les produits sont certifiés exempts de symptôme lié à *Ustilago shiraiana* **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Puccinia melanocephala* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptôme de rouille suite à une inspection officielle **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de Bamboo mosaic virus. **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Bamboo mosaic virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 3c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Bamboo mosaic virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 4) Les boutures sont certifiés exempts de *Antonina crawi*, *Cyrtotrachelus longimanus*, *Lyctus brunneus* et *Takecallis arundinariae* (syn. *Myzocallis arundinariae*)
Piaranthus spp.		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Pieris spp.		Ericaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Piper methysticum - Kava		Piperaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Les végétaux (hors semences) vivants sont exemptes de feuilles ; **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) vivants proviennent d'un site de production certifié exempt de *Meloidogyne* spp. ou 2b) Les végétaux (hors semences) vivants ont subi un traitement nématicide approprié **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) vivants proviennent d'une zone certifiée exempte ou d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phoma* spp., *Pythium splendens*, *Rhizoctonia solani*, *Fusarium* spp. n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **ET** les végétaux sont certifiés exempts de symptômes liés à la présence de ces organismes suite à une inspection visuelle. **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) vivants ont subi un traitement fongicide approprié contre les organismes cités ; **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) vivants ont été produits dans une zone ou un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Erwinia* spp. et *Pseudomonas* spp.n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) vivants ont été inspectés visuellement et sont certifiés exemptes de symptôme de maladie causées par *Erwinia* spp. et *Pseudomonas* sp.; **ET** 5a) Les végétaux (hors semences) vivants proviennent d'une zone exempte de *Elytroteinus subtruncata* **OU** 5b) Les végétaux (hors semences) vivants ont été traités par : - Fumigation au bromure de méthyle à 32 g/m3 pendant 2 heures pour une température de 15 °C ou à une dose ayant un effet équivalent à d'autres températures

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				- Un autre traitement par fumigation approprié contre les coléoptères
Pisonia spp.		Nyctaginaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions générales commun à tous les types de plants **ET** conditions générales des bulbes si le produit est importé sous forme de bulbe
Pistacia spp.		Anacardiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les produits proviennent d'un pays certifié exempts de *Saissetia oleae* **OU** b) Les produits ont été inspectés et ont été trouvés exempts d'individus vivants de *Saissetia oleae*
Platycerium aureum *Platycerium alcicorne* *Platycerium bifurcatum* - Corne de cerf *Platycerium grande* *Platycerium ridleyi x coronarium* *Platycerium stemaria* *Platycerium wandae*		Polypodiaceae	Végétaux in vitro	
Platycerium bifurcatum - Staghorn fern		Polypodiaceae	Végétaux en liner	
Platycerium spp.		Polypodiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions générales pour les fougères sous forme de plants **ET** 2a) Les produits ou parties de plants proviennent d'un pays certifié exempt de *Pseudomonas gladioli* et *Pseudomonas cichorii* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Pseudomonas gladioli* et *Pseudomonas cichorii* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 2c) Les plantes mères ont été testées et trouvées exemptes des organismes visés et sont exempts de tout symptôme caractéristique des organismes visés.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Platycodon spp.		Campanulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Plectranthus spp.	*P. ciliatus*	Lamiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Pleioblastus pumilus		Poaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Pleiospilos spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Pleopeltis spp.		Polypodiaceae	Fougères	
Plumbago spp.	*P. europaea*	Plumbaginaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Plumeria spp. - Frangipanier		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les plants proviennent d'un pays certifié exempte de *Coleosporium plumeriae* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Coleosporium plumeriae* et où aucun symptôme de la présence du champignon n'a été constaté sur le site de production depuis le début du cycle végétatif **OU** 1c) Les plants sont certifiés exempts de symptôme causé par une rouille type *Coleosporium plumeriae* suite à une inspection visuelle. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Frangipani mosaic virus **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Frangipani mosaic virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				2c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Frangipani mosaic virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
Podocarpus gracilior		Podocarpaceae	Plants liner	
Podocarpus spp.		Podocarpaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Voir exigences spécifiques pour les espèces de la famille des Podocarpaceae (point A2).
Podranea bigonia rosea		Bignoniaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Agave spp. (syn. *Polianthes* spp.)		Asparagaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Polypodium attenuatum		Polypodiaceae	Végétaux en liner	
Polypodium attenuatum *Polypodium aureum* *Polypodium musifolium*		Polypodiaceae	Végétaux in vitro	a) Les plants mères proviennent d'un pays certifié exempt de *Pseudomonas gladioli*. **OU** b) Les plants-mères ou vitroplants sont indexés analysés et trouvés exempts de *Pseudomonas gladioli*. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire
Polypodium spp.		Polypodiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Polyscias spp.		Araliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Pometia pinnata		Sapindaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Portulaca grandiflora *Portulaca afra*		Portulacaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2) Les plants sont certifiés exempts d'individus vivants de *Maconellicoccus hirsutus*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				ET 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phytophthora capsici* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora capsici*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Potentilla spp.		Rosaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Pourouma cecropiifolia		Moraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Pouteria spp.	*P. dominigensis*	Sapotaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Primula obconica		Primulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individu vivant d'*Heliothrips haemorrhoidalis*
Protea spp.		Proteaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora cinnamomi* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora cinnamomi*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Pseudomonas syringae* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Pseudomonas syringae* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Prunus spp. - Dont: Abricotier, cerisier, nectarinier, pêcher, prunier		Rosaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme. **ET** 3) Concernant les organismes nuisibles suivants : *Agrobacterium tumefaciens* *Apiosporina morbosa* Apple chat fruit (mycoplasme) Apple Mosaic Virus, Apple proliferation phytoplasma Cherry rasp leaf virus, *Erwinia amylovora,* *Monilia fructicola et M. laxa* Peach Latent Mosaic Viroid Peach mosaic virus Peach phony rickettsia Peach rosette phytoplasma Peach X-disease phytoplasma, Peach yellows phytoplasma, Pear decline phytoplasma Plum line pattern virus (américain) Prune Dwarf Virus Prunus Necrotic Ringspot Virus *Pseudomonas syringae pv. syringae* *Pseudomonas syringae pv. morsprunorum* *Quadraspidiotus perniciosus* Tomato ringspot virus *Xanthomonas arboricola* Mycoplasme de l'enroulement chlorotique de l'abricot *Xanthomonas campestris* pv. *prunis* Virus de la Sharka *Pseudomonas syringae* pv. *persicae* (uniquement pour *Prunus persica*)

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt des organismes cités **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'une pépinière appliquant un programme de certification phytosanitaire dans une zone reconnue exempte des organismes cités et où aucun symptôme de maladie causée par ces organismes n'a été observé sur Les végétaux (hors semences) du site de production ou sur Les végétaux (hors semences) sensibles de ses environs immédiats depuis le début des trois dernières périodes complètes de végétation **ET** aucun symptôme lié à la présence de ces organismes n'a été observé sur les plants lors d'une inspection visuelle lors de l'expédition **OU** 3c) Les plants mères ont été soumis à des tests en laboratoires confirmant l'absence des organismes cités. Le résultat des tests doit être fourni avec le certificat phytosanitaire. **ET** 4) Les végétaux (hors semences) ont été traités avec un acaricide approprié **ET** 5) Les plants sont certifiés exempt d'individus vivants de *Maconellicoccus hirsutus*, *Heliothrips haemorrhoidalis* et *Anoplophora chinensis*
Psammophora spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Espostoa spp. (syn. *Pseudoespostoa* spp.)		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Pseudolithos spp.		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Pseudopanax spp.		Araliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Pseudorhipsalis spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Pteris ensiformis		Adiantaceae	Végétaux in vitro	Les plants mères ou vitroplants sont indexés et trouvés exempts de P*seudomonas gladioli*. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire Les plantes mères proviennent d'un pays certifié exempt de P*seudomonas gladioli*. Le résultat des analyses doit être fourni avec le certificat phytosanitaire
Pteris spp.		Adiantaceae	Fougères	
Pultenaea villosa		Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Punica granatum		Lythraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Pyracantha spp.	*Pyracantha angustifolia, Pyracantha crenulata, Pyracantha fortuneana, Pyracantha koidzumii*	Rosaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Erwinia amylovora* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Erwinia amylovora* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 2c) Les plants mères ont été testés en laboratoire et trouvés exempts de *Erwinia amylovora*
Eriosyce spp. (syn. *Pyrrhocactus* spp.)		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Pyrus spp.	*P. angustifolia, P. coronaria,*	Rosaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2) Concernant les organismes suivants :

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
	P. salviifolia, *P. x amphigenea*			*Agrobacterium tumefaciens* Apple chat fruit (mycoplasme) Apple proliferation MLO Apple Chlorotic Leafspot Virus Apple Mosaic Virus *Erwinia amylovora* Mycoplasme du dépérissement du poirier Nectria galligena Pear Blister Canker Viroid Pear Vein Yellow Virus Pear decline phytoplasma Peach mosaic virus Phyllosticta solitaria Plum line pattern Quadraspidiotus perniciosus Venturia pirina Xanthomonas pruni 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt des organismes cités **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'une pépinière appliquant un programme de certification phytosanitaire dans une zone reconnue exempte des organismes cités et où aucun symptôme de maladie causée par ces organismes n'a été observé sur Les végétaux (hors semences) du site de production ou sur Les végétaux (hors semences) sensibles de ses environs immédiats depuis le début des trois dernières périodes complètes de végétation **ET** aucun symptôme lié à la présence de ces organismes n'a été observé sur les plants lors d'une inspection visuelle lors de l'expédition **OU** 2c) Les plants mères ont été soumis à des tests en laboratoires confirmant l'absence des organismes cités. Le résultat des tests est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 3) les plants sont certifiés exempts d'individus vivants d'*Anoplophora chinensis*
Quercus pedonculata *Quecus robur* *Quercus ilex*		Fagaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				exempt de *Cryphonectria parasitica* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Cryphonectria parasitica* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **ET** 3) Les plants sont certifiés exempts d'individus vivants de *Anoplophora chinensis*
Quisqualis indica		Combretaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Radermachera sinica - China doll		Bignoniaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Randia spp.		Rubiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Ranunculus spp.	*Ranunculus acris, Ranunculus calthaefolius, Ranunculus repens, Ranunculus sceleratus*	Ranunculaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Rebutia spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Reseda spp.	*R. arabica, R. decursiva, R. inodora, R. media, R. muricata, R. orientalis, R. phyteuma, R. pruinosa*	Resedaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1)
Restio spp.		Restionaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Rhipsalidopsis spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Rhipsalis spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Rhizoglossum spp.		Ophioglossaceae	Fougères	
Rhododendron spp. - Azalée	*R. ponticum*	Ericaceae	- Végétaux (hors semences et fruits) - Végétaux en liner	1) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de : *Archips argyrospila*, *Cacoecimorpha pronubana*, *Massilieurodes chittendeni*, *Frankliniella occidentalis*, *Gracilaria azalea,* *Oberea myops*, *Stephanitis pyrioides*, *Stephanitis rhododendri*, *Synanthedon rhododendri,* *Thrips tabaci*, *Aphelenchoides fragariae*, *Heliothrips haemorrhoidalis*, *Anoplophora chinensis*. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Microsphaera* spp. et *Aecidium rhororendri* et *A. sinorhododendri*, *Chrysomyxa* spp., *Puccinia rhododendri*, *Pucciniastrum vaccinii* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement par trempage dans une solution contenant l'une des matières active suivante : Benomyl, Carbendazim **OU** Thiophanate de méthyle à

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				une concentration de 250 mg/L ou une autre matière active appropriée. **ET** 4) Les plants sont certifiés exempts d'individus vivants de *Maconellicoccus hirsutus* suite à une inspection visuelle. 5) Uniquement pour l'espèce *Rhododendron* x *obtusum* : 5a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'une zone exempte de *Phellinus noxius* **OU** 5b) Les végétaux (hors semences) ont été élevés en culture hors sol sur un support ne contenant pas de terre.
Rhombophyllum spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Ribes nigrum - Cassissier		Grossulariaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempts de *Comstockaspis perniciosa* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Comstockaspis perniciosa* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de Nepovirus ribis **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de Nepovirus ribis n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 2c) Les plants-mères sont certifiés exempts de Nepovirus ribis suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
Crassula spp. (syn. *Rochea* spp.)		Crassulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Rosa spp.	*R. arvensis, R. bracteata, R. canina, R. canina x stylosa, R. carolina, R. ferruginea, R. laevigata, R. micrantha, R. mollis, R. mollis x pimpinellifolia, R. montezumae, R. multiflora, R. nutkana, R. rubiginosa, R. rugosa, R. serafinii, R. sherardii, R. sulphurea, R. woodsii, R. x dumalis, R. x rehderianas*	Rosaceae	- Végétaux (hors semences et fruits) - Végétaux en liner	1) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Ralstonia pseudosolanacearum*, *Agrobacterium tumefasciens, Emaravirus rosea* (syn. Rose rosette virus) et *Erwinia amylovora* **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Ralstonia pseudosolanacearum*, *Agrobacterium tumefaciens*, *arcani* (syn. Rose rosette virus) et *Erwinia amylovora* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux et des échantillons représentatifs de semences ont été prélevés au moment de la récolte ou avant l'expédition, ont fait l'objet de tests et se sont révélés exempts de *Ralstonia pseudosolanacearum* lors de ces tests. **OU** 3c) Les plants mères ont été testés en laboratoire pour les organismes cités au point 3a) site de production et ont été trouvés exempts de ces organismes. Le résultat des tests est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou d'une zone reconnu exempt de *Phellinus noxius* (syn. *Pyrrhoderma*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				noxium) **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) ont été élevés en culture hors sol sur un support ne contenant pas de terre. **ET** 5) Les végétaux (hors semences) ont été traités par un fongicide approprié contre les *Puccinia*les (dont notamment *Puccinia* spp., *Kuehneola japonica* et *Phragmidium* spp.) **ET** sont certifiés exempts de symptômes de rouille lors de l'expédition. **ET** 6) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement acaricides appropriés contre *Phyllocoptes* sp.
Rubus spp. - Mûre, framboise		Rosaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de toutes espèces d'aphidés, y compris leurs œufs **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme **ET** 3) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 4) Concernant les organismes suivants : Arabis mosaic virus Raspberry ringspot virus Strawberry latent ringspot virus Tomato black ring virus Black raspberry latent virus, Cherry leafroll virus, Cherry rasp leaf virus (américain) *Erwinia amylovora* f.sp. rubi Prunus necrotic ringspot virus, *Pseudomonas syringae* Raspberry leaf curl virus (américain), Raspberry Vein Chlorosis Virus

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				Rubus Stunt Phytoplasma, Tomato ringspot virus, 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt des organismes cités **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'une pépinière appliquant un programme de certification phytosanitaire dans une zone reconnue exempte des organismes cités et où aucun symptôme de maladie causée par ces organismes n'a été observé sur Les végétaux (hors semences) du site de production ou sur Les végétaux (hors semences) sensibles de ses environs immédiats depuis le début des trois dernières périodes complètes de végétation **ET** aucun symptôme lié à la présence de ces organismes n'a été observé sur les plants lors d'une inspection visuelle lors de l'expédition **OU** 4c) Les plants mères ont été soumis à des tests en laboratoires confirmant l'absence des organismes cités. Le résultat des tests est joint au certificat phytosanitaire.
Rudbeckia spp.	*R. amplexicaulis,* *R. cuneifolius*	Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Russelia equisetiformis		Scrophulariaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) -Bulbe	
Saccharum officinarum - Canne à sucre		Poaceae	Végétaux in vitro	1) Les plants-mère ont été testés en laboratoire et trouvés exempts de : *Xanthomonas albilineans*, *Leifsonia xyli* subsp. *xyli*, Sugarcane yellow leaf virus, Sugarcane mosaic virus, Sugarcane streak mosaic virus, Fiji disease virus, Sugarcane streak virus, Sugarcane streak Egypt virus, Sugarcane streak Reunion virus, Maize streak virus, Peanut clump virus,

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				Sugarcane Grassy Shoot (SCGS), Sugarcane White Leaf Phytoplasma Ramu stunt associated virus Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 2) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un laboratoire agréé par l'ONPV du pays exportateur ou par le service en charge de la biosécurité de Polynésie française.
Sageretia spp.		Rhamnaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Saintpaulia spp.		Gesneriaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Salix alba		Salicaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Salix sepulcralis - Saule pleureur		*Salicaceae*	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques pour *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Salvia rosmarinus		Lamiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Salvia spp. - Sauge	*S. aegyptiaca, S. bornmuelleri, S. brachiata, S. dasycalyx, S. deserti, S. hypnoides, S. longistyla, S. moureti, S. occidentalis, S. procurrens, S. serotina, S. spinosa, S. syriaca, S. villicaulis, S. x andrzejewski*	Lamiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Sanchezia spp.	*S. nobilis, S. speciosa, S. parvibracteata*	Acanthaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Sandersonia spp.		Liliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Voir exigences spécifiques pour les espèces de la famille des Liliaceae (point A3)
Sandoricum koetjape		Meliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Sansevieria spp.- Oreille d'âne		Liliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Voir exigences spécifiques pour les espèces de la famille des Liliaceae (point A3) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Fusarium verticillioides* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Fusarium verticillioides* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 2c) Les végétaux (hors semences) ont été inspectés et trouvés exempts de symptômes liés à la présence de *Fusarium verticillioides* **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				2d) Les végétaux (hors semences) ont été traités par un fongicide approuvé pour ce champignon (ex : carbendazime, thirame).
Santalum album *Santalum austrocaledonium* *Santalum insulare*		Santalaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Santolina chamaecyparissus		Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Sarcococca confusa		Buxaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Sarracenia spp. et ses hybrides		Sarraceniaceae	Végétaux in vitro	
Sarracenia spp.		Sarraceniaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Sasa cernua-nebulosa		Poaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Les produits sont certifiés exempts de symptôme lié à *Ustilago shiraiana* **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Puccinia melanocephala* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptôme de rouille suite à une inspection officielle **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de Bamboo mosaic virus. **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de Bamboo mosaic virus et où aucun symptôme lié à la présence de l'organisme nuisible n'a été observé sur le site de production depuis le début du cycle cultural **OU** 3c) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Bamboo mosaic virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				complet de végétation des végétaux Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 4) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus vivants de *Antonina crawi*, *Cyrtotrachelus longimanus*, *Lyctus brunneus* et *Takecallis arundinariae* (syn. *Myzocallis arundinariae*)
Satureja spp.- Sarriette	*S. pseudosimensis,* *S. vulgar*	Lamiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Saururus cernuus		Saururaceae	Plants aquatiques	
Schefflera spp.	*S. actinophylla*	Araliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Schinus spp.	*S. longifolius,* *S. molle,* *S. terebinthifolius*	Anacardiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Les plants ou parties sont certifiés exempts d'individu vivant d'*Heliothrips haemorrhoidalis*
Schlumbergera spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Les végétaux (hors semences) ont été inspectés et trouvés exempts d'individus vivants de *Diaspis echinocacti* et *Rhizoecus falcifer* **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) ont été produits dans un pays certifié exempt de *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux.
Schlumbergera spp. *Schlumbergera truncata* *Schlumbergera x buckleyi* - Christmas cactus		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits) ou en liner	
Monilaria spp. (syn. *Schwantesia* spp.)		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Scilla spp.		Liliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Voir exigences spécifiques pour les espèces de la famille des Liliaceae (point A3)
Scutellaria spp.	*S. dependens, S. galericulata, S. hastifolia, S. minor, S. parvula, S. rivularis, S. scordifolia, S. strigillosa*	*Lamiaceae*	Végétaux (hors semences et fruits)	
Sedum spp.	*Sedum acre, S.album, S. alfredii, S. anacampseros, S. annuum, S. bulbiferum, S. cepaea, S. confusum, S. decumbens, S. emarginatum, S. formosanum, S. hybridum, S. kimnachii, S. liebmannianum, S. litoreum, S. nicaeense, S. pallidum, S. populifolium, S. reflexum, S. rubens, S. spurium, S. stellatum, S.telephium*	Crassulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Selaginella spp.	*S. belluta, S. braunii, S. kanehirae, S. kraussiana, S. opaca*	Selaginellaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) -Végétaux en liner	
Selaginella uncinata		Selaginellaceae	- Végétaux (hors semences et fruits) - Végétaux en liner	
Selenicereus undatus (syn. - Pitaya, dragon fruit)		Cactaceae	Bouture (sans racine)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora ??* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* n'a été observé

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux
Selenicereus spp. (syn. *Cryptocereus*)		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Sempervivum spp.	*S. andreanum*	Crassulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Senecio antandroi *Senecio cineraria* *Senecio pendulus* *Senecio radicans* *Senecio stapeliaformis*		Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Sequoia sempervirens		Cupressaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Sequoiadendron giganteum		Taxodiaceae e	Végétaux (hors semences et fruits)	
Serissa spp.	*S. serissoides*	*Rubiaceae*	Végétaux (hors semences et fruits)	
Schefflera spp.	*S. actinophylla*	Araliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Shorea macrophylla		Dipterocarpaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Sinningia spp. - Gloxinia		Gesneriaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Sinocrassula spp.		Crassulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Smallatnhus sonchifolius (poire de terre)		Asteraceae	Végétaux	Les tubercules (ou semences de tubercules) : 1a) Les tubercules proviennent d'un pays exempts de Meloidogyne ethopica et Meloidogyne luci OU 1b) Les tubercules proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par Meloidogyne ethopica et Meloidogyne luci n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 1c) Les tubercules ont subi un traitement nématicide approprié ou un traitement à la chaleur **OU** 1d) Un échantillon représentatif de tubercules a subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 2a) Les tubercules proviennent d'un pays certifié exempt du Potato yellowing virus (PYV) **OU** 2b) Les tubercules proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par le PYV n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 2c)Un échantillon représentatif de tubercules a subi des tests officiels contre le Potato yellowing virus (PYV) suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 3a) Les tubercules proviennent d'un pays certifié exempt de *Raslotnia solanacearum*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				OU 3b) Les tubercules proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Raslotnia solanacearum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 3c) Un échantillon représentatif de tubercules a subi des tests officiels contre le Potato yellowing virus (PYV) suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels les plants se sont révélés exempts de cet organisme. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
Solenostemon spp. - Coleus	*S. monostachyus*	Lamiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Mammillaria spp. (syn. *Solisia* spp.)		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Sorbus aucuparia		Rosaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Erwinia amylovora* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Erwinia amylovora* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 1c) Les plants mères ont été testés en laboratoire et trouvés exempts de *Erwinia amylovora*. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Venturia inaequalis* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Venturia inaequalis* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 3) Les végétaux (hors semences) ont subi un traitement fongicide approuvé contre la tavelure
Sparmannia spp.		*Tiliaceae*	Végétaux (hors semences et fruits)	
Sphaerocionium spp.		Hymenophyllaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Spiraea spp.	*S. cantoniensis x trilobata,* *S. crenata,* *S. x macrothyrsa,* *S. x pseudosalicifolia,* *S. x rosalba, S. x rubella*	Rosaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Spondias tuberosa		Anacardiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Stapelia spp.		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Stapelianthus spp.		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Echinofossulocactus vaupelianus (syn. *Stenocactus vaupelianus*)		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Stenoclada spp.		Cactaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) -Bulbe	
Stephanotis spp.		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Stomatium spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Strelitzia spp.		Strelitziaceae	Végétaux in vitro	1) Conditions générales des Végétaux in vitro **ET** 2) Les plants-mères ont été testés selon des méthodes approuvées par l'ONPV et trouvés exempts de : Banana bunchy top virus Banana streak virus Banana mosaic virus *Pseudomonas solanacearum*. *Ralstonia solanacearum* de race 2 Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
Streptocarpus ionantha - Violette, African violet		Gesneriaceae	Végétaux (hors semences et fruits) ou en liner	
Streptocarpus spp.		Gesneriaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Strobilanthes spp.	*S. glomerata,* *S. hamiltonianus*	Acanthaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Stromanthe thalia		Marantaceae	Végétaux in vitro	
Strongylodon macrobotrys - Liane de jade		Fabaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) -Végétaux en liner	
Strongylodon gratus		Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Swietenia spp.	*S. humilis*	Meliaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) -Bulbe	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Synsepalum dulcificum - Fruit miracle		Sapotaceae	-Végétaux (hors semences et fruits) -Bulbe	
Syringa spp. - Lilas		Oleaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2) Les plants sont certifiés exempts d'individus vivants d'*Halyomorpha halys*.
Syzygium spp. (syn. *Eugenia* spp.)	*S.cumini, S. floribundum, S. jambos, S. uniflora*	Myrtaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt d'*Austropuccinia psidii* **OU** b) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts de symptômes de rouille suite à une inspection officielle
Tabebuia spp.	*T. pallida*	Bignoniaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Tabernaemontana spp.	*T. chrysocarpa, T. fuchsiaefolia*	Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Tacca spp.- Fleur chauve-souris		Dioscoreaceae	-Végétaux (hors semences et fruits)	
Tagetes spp.		Asteraceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays exempt de *Erwinia chrysanthemi* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production suivant un schéma de certification de matériel initial (OEPP/EPPO, 1991) **OU** c) Les plants mères ont été trouvés exempts d'*Erwinia chrysanthemi* lors de tests en laboratoire. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire.
Tamarindus indica- Tamarin		Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Xanthomonas axonopodis* pv. *tamarindi* **OU** b) Les plants mères ont été testés et trouvés exempts de

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				Xanthomonas axonopodis pv. *tamarindi* et sont exempts de tout symptôme caractéristique de l'organisme visé. Le résultat des tests est joint au certificat phytosanitaire.
Tavaresia spp.		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions générales commun à tous les types de plants **ET** 2) Conditions générales des bulbes si le produit est importé sous forme de bulbe
Taxus spp.	*T. floridana*	Taxaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme
Tecomaria aurea *Tecomaria capensis*		Bignoniaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Telosma cordata		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Terminalia spp.		Combretaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus vivants d'*Heliothrips haemorrhoidalis*
Tetradenia riparia		Lamiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Tetrapanax spp.		Araliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Thelocactus spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Thevetia spp.		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

JOPF authentifié n° 2026-63 du 19 mars 2026

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Thryallis spp.		Malpighiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Thuja spp.		Cupressaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Voir exigences spécifiques des espèces de la famille des Cupressaceae (point A2)
Thymus spp.	*T. mongolicus*	Lamiaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Tigridia spp.		Iridaceae	Bulbe	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une région certifiés exempt de *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** c) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels ils se sont révélés exempts de ces organismes. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** d) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés en culture sans sol **OU** e) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés sur un substrat stérilisé **OU** f) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines.
			Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Globodera rostochiensis*,

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				G. pallida et *Synchytrium endobioticum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** c) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels ils se sont révélés exempts de ces organismes. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** c) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés en culture sans sol **OU** d) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés sur un substrat stérilisé **OU** e) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines.
Tillandsia bergeri		Bromeliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Titanopsis spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Todea spp.		Osmundaceae	Fougères	
Sclerocactus spp. (syn. *Toumeya* spp.)		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Tournefortia argentea		Boraginaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Trachelospermum jasminoides		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Tradescantia spp.	*T. bracteata, T. crassifolia, T. crassula, T. discolor, T. gracilis, T. pallida, T.*	Commelinaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
	pendula, T. volubis, T. fluminensis			
Hoodia spp. (syn. *Trichocaulon* spp.)	*T. monogyna, T. pentandra, T. salsoloides*	Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Trichocereus spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) ont été produits dans un pays certifié exempt de *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par les organismes susvisés n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux.
Trichodiadema spp.		Aizoaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Trichostigma spp.		Phytolaccaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Trigona spp.		Apidae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Triteleia spp.		Liliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Voir exigences spécifiques pour les espèces de la famille des Liliaceae (point A3)
Tritonia crota		Iridaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** c) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels ils se sont révélés exempts de ces organismes. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **OU** d) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés en culture sans sol **OU** e) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés sur un substrat stérilisé **OU** f) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines.
Tulbaghia violacea		Liliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Voir exigences spécifiques pour les espèces de la famille des Liliaceae (point A3)
Tulipa spp. - Tulipe		Liliaceae	Bulbe	Voir exigences spécifiques pour les espèces de la famille des Liliaceae (point A3) Pour les bulbes, voir conditions spécifiques bulbes.
Turbinicarpus schmiedickeanus		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions générales commun à tous les types de plants **ET** conditions générales des bulbes si le produit est importé sous forme de bulbe
Tylecodon paniculatus		Crassulaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	Conditions générales commun à tous les types de plants **ET** conditions générales des bulbes si le produit est importé sous forme de bulbe
Ulmus spp.		Ulmaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1.) **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Cherry leaf roll virus **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Cherry leaf roll virus n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux site de production **OU** 2c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Cherry leaf roll virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 3) Les plants sont certifiés exempts d'individus vivants de *Maconellicoccus hirsutus* **ET** 4a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 4b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme **ET** 5a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifiés exempts du *Candidatus phytoplasma ulmi* **OU** 5b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Candidatus phytoplasma ulmi* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 5c) Les plants ou plants mères ont été testés et trouvés exempts de *Candidatus phytoplasma ulmi*. Le résultat des tests est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 6) Les plants sont certifiés exempt d'individus vivants de *Anoplophora chinensis* **ET** 7a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Ceratocystis fimbriata sensu lato complex* **OU** 7b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Ceratocystis fimbriata sensu lato complex* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				ET 8) Uniquement pour l'espèce *Ulmus parvifolia* : 8a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phellinus noxius* **OU** 8b) Les végétaux (hors semences) ont été élevés en culture hors sol sur un support ne contenant pas de terre.
Pediocactus spp. (syn. *Utahia* spp.)		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Vaccinium myrtillus - Myrtille		Ericaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Diaporthe vaccinii* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Diaporthe vaccinii* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum*, faisant l'objet d'un programme de production spécifique et certifié officiellement afin de maintenir le site exempt de cet organisme **ET** 3) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastiodiosa* (point A1)
Vandenboschia spp.		Hymenophyllaceae	Fougères	
Verbena spp. - Verveine	*V. bipinnatifida, V. bracteata, V. carolina, V. ciliata, V. corymbosa, V. dissecta, V. elegans, V. gracilescens, V. intermedia, V. lasiostachys, V. menthaefolia, V. menthifolia, V. montevidensis, V. platensis,*	*Verbenaceae*	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
	V. recta, V. stricta, V. tenuisecta, V. tridens			
Vesicularia dubyana		Hypnaceae	Plants aquatiques	
Villadia spp.		*Crassulaceae*	Végétaux (hors semences et fruits)	
Villamilla spp.		Phytolaccaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Vinca spp.	*V. difformis, V. herbacea*	Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1) Conditions spécifiques hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 2) Pour l'espèce végétale *Vinca minor* : 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus et Tomato chlorotic dwarf viroid **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus et Tomato chlorotic dwarf viroid n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **OU** 2c) Les plants-mères sont certifiés exempts du Tomato spotted wilt virus suite à des analyses biomoléculaires réalisées par un laboratoire agréé ou reconnu par l'organisation de protection des végétaux du pays exportateurs ou producteurs. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire **ET** 3) Les végétaux (hors semences) sont certifiés exempts d'individus de Thrips vivants (tout individu appartenant à l'ordre des Thysanoptera)
Viola spp. - Pensée, violette	*V. ambigua, V. arvensis x tricolor, V. dacica, V. declinata, V. inconspicua, V. lanceolata, V. minor, V.*	Violaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
	ovato-oblonga, V. pensylvanica, V. phalacrocarpa, V. philippica, V. prionantha, V. rafinesquii, V. rhodopeia, V. variegata, V. x haynaldii, V. x hungarica, V. x kerneri, V. x pluricaulis, V. x poelliana, V. x porphyrea, V. x scabra, V. x sourekii, V. x vindobonensis			
Vitex trifolia		Verbenaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Vitis spp. - Vigne		Vitaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production certifié exempte de : Grapevine corky bark disease Grapevine Fanleaf Virus, Grapevine Leafroll associated virus Grapevine Fleck Virus Grapevine flavescence dorée phytoplasma *Daktulosphaira vitifoliae* *Eutypa lata* Grapevine yellows phytoplasmas *Erwinia vitivora* *Phellinus igniarius,* *Phaeomoniella chlamydospora,* *Phellinus punctatus,* *Stereum hirsutum,* *Fomitiporia mediterranea* et *Phaeoacremonium minimum* **ET** où aucun symptôme lié à la présence de ces organismes n'a été observé depuis le début du cycle cultural et sur le cycle précédent lors d'inspection officielle réalisées à des moments opportuns **OU** 1b) Les plants se sont révélés exempts des organismes susvisés suite à des analyses réalisées en laboratoire par une méthode

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				approuvée par l'ONPV. Le résultat des analyses est joint au certificat phytosanitaire. **ET** 2a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Daktulosphaira vitifoliae (*syn. *Viteus vitifoliae* (phylloxera)) n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 2b) Les végétaux (hors semences) ont subi l'un des traitements suivants : - fumigation bromure de méthyle, - hexachlorobutadiène, - eau chaude à 45°C pendant 20 minutes - cyanure d'hydrogène - immersion dans du parathion. **ET** 3a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Xiphinema americanum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux. **OU** 3b) Les végétaux (hors semences) ont été traités par un nématicides appropriés et se sont révélés exempts de symptôme lié à ce nématode lors d'une inspection visuelle réalisée avant expédition **ET** 4) Conditions spécifiques espèces hôtes de *Xylella fastidiosa* (point A1) **ET** 5) Les végétaux (hors semences) ont été traités par trempage à l'eau chaude contre les phytoplasmes et les bactéries à 50°C pendant 45 min.
Weigela florida		Caprifoliaceae	-Végétaux (hors semences et fruits)	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			-Végétaux en liner	
Weigela spp.		Caprifoliaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Wisteria floribunda - Glycine du Japon *Wisteria sinensis* - Glycine de Chine		Fabaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Wrightia religiosa		Apocynaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Xanthorrhoea spp.		Xanthorrhoeaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Yucca spp.		Agavaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Zebrina spp.	*Z. pendula*	Commelinaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Zelkova serrata		Ulmaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Zephyranthes spp.		Amaryllidaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* **OU** b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par *Globodera rostochiensis*, *G. pallida* et *Synchytrium endobioticum* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **OU** c) Les végétaux (hors semences) ont subi des tests nématologiques

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Famille	Formes	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				officiels suivant des méthodes appropriées à l'issue desquels ils se sont révélés exempts de ces organismes. Le résultat des tests est joint au certificat phytosanitaire. **OU** d) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés en culture sans sol **OU** e) Les végétaux (hors semences) ont été cultivés sur un substrat stérilisé **OU** f) Les végétaux (hors semences) sont dépourvus de racines.
Ziziphus jujuba - Jujube		Rhamnaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	
Zygocactus spp.		Cactaceae	Végétaux (hors semences et fruits)	1a) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un pays certifié exempt de *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* **OU** 1b) Les végétaux (hors semences) proviennent d'un site de production où aucun symptôme de maladie causée par *Phytophthora cactorum* et *Drechslera cactivora* n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux **ET** 2) Conditions générales des bulbes si le produit est importé sous forme de bulbe
Espèces non listées				L'autorisation d'importation est accordée sous réserve d'informations phytosanitaires favorables en provenance du pays exportateur. L'autorisation d'introduction est refusée lorsque l'importation de matériel végétal, en provenance d'un pays donné, comporte des risques d'infestation par un organisme nuisible aux cultures du territoire.

Annexe 4 – Fruits, légumes, tubercules et champignons frais

1. Fruits et légumes frais

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Acca sellowiana – Feijoa		Certificat phytosanitaire	1a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Bactrocera tryoni* et *B. dorsalis* **OU** 1b) Les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) à 0°C pendant un minimum de 12 jours consécutifs ii) à 2,5°C pendant un minimum de 22 jours consécutifs **OU** 1c) Les produits ont subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C **ET** 2a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Ceratitis capitata* **OU** 2b) Les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) 0°C pendant 10 jours ii) 1°C pendant 16 jours iii) 2°C pendant 18 jours iv) 3°C pendant 20 jours **OU** 2c) Les produits ont subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			3a) Les produits proviennent d'une zone exempte de la mouche des fruits *Anastrepha fraterculus* **OU** 3b) Les produits ont subi un traitement par le froid dans les conditions suivantes : i. -0°C pendant un minimum de 12 jours ii. 2,5°C pendant un minimum de 22 jours **OU** 3c) Les produits ont subi un traitement au bromure de méthyle à : i) 32 g/m3 pendant 4 heures à une température interne des fruits de 21°C **OU** ii) ajouter 8 g/m3 pour chaque intervalle de 5°C au-dessous de 21°C ou retrancher 8 g/m3 pour chaque intervalle de 5°C au-dessus de 21°C avec un minimum de 16 g/m3)

JOPF authentifié n° 2026-63 du 19 mars 2026

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Actinidia spp. - Kiwi		Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Frankliniella occidentalis*, *Liriomyza* spp. et aucun symptôme (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté sur les produits. **OU** Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C **OU** Les produits ont subi un autre traitement approprié contre les organismes visés.
Agrumes et produits à base : *Citrus* spp. - Citron, mandarine, orange, pamplemousse, pomelo, tangerine *Fortunella* spp. *et leurs hybrides - Kumquat* *Et les hybrides*		Certificat phytosanitaire	1) Les produits proviennent d'un pays certifié exempt de *Xanthomonas campestris* pv. *aurantifolia*, *Xanthomonas campestris* pv. *citri* **ET** 2a) Les produits proviennent d'un site de production certifié exempt de *Pseudocercospora angolensis* **OU** 2b) Aucun symptôme de *Pseudocercospora angolensis* n'a été observé dans le site de production et dans ses environs immédiats (durant toute la dernière période de végétation) et aucun fruit récolté dans la zone de production n'a présenté de

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			symptôme de *Pseudocercospora angolensis* **ET** 3a) Les produits proviennent d'un pays certifié exempt de *Guignardia citricarpa* et *Phyllosticta citricarpa* **OU** 3b) Aucun symptôme de *Phyllosticta citricarpa* n'a été observé sur le site de production ou dans ses environs immédiats (dernière période de végétation) aucun fruit récolté dans la zone de production n'a présenté de symptôme de *Phyllosticta citricarpa* **ET** 4a) Les produits proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Quadraspidiotus perniciosus* et *Comstockaspis perniciosa* **OU** 4b) Les produits ont subi une inspection visuelle et ont été trouvés exempts de symptômes de *Quadraspidiotus perniciosu* et *Comstockaspis perniciosa* **ET** 5) Les produits sont certifiés exempts de *Scirthothrips aurantii*, *Scirtothrips citri* **ET** 6a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Bactrocera* spp. **OU** 6b) Les produits ont subi un traitement par le froid dans l'une des conditions suivantes : i) à 0°C pendant un minimum de 12 jours consécutifs ii) à 2,5°C pendant un minimum de 22 jours consécutifs **OU** 6c) Les produits ont subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C **ET** 7a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			certifié exempt de *Ceratitis capitata* **OU** 7b) Les produits ont subi un traitement par le froid dans l'une des conditions suivantes : i) 0°C pendant 10 jours consécutifs ii) 1°C pendant 16 jours consécutifs iii) 2°C pendant 18 jours consécutifs iv) 3°C pendant 20 jours **OU** 7c) Les produits ont subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C
Amaranthus tricolor - Een choy, in tsoi	*A. acutilobus, A. arenicola, A. australis, A. blitoides, A. capensis, A. crassipes, A. dubius, A. fimbriatus, A. inamoenus, A. lineatus, A. macrocarpus, A. palmeri, A. polygonoides, A. praetermissus, A. roxburghianus, A. rudis, A. schinzianus, A. scleropoides, A. spinosus, A. standleyanus, A. thunbergii, A. tuberculatus, A. viridis, A. watsonii, A. x*	Certificat phytosanitaire	Les produits ont subi une inspection visuelle et aucun organisme nuisible de quarantaine n'a été observé

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
	alleizettei, A. x galii, A. x ozanonii, A. x turicensis		
Anethum spp. *Anethum graveolens* - Aneth		Certificat phytosanitaire	Les produits ont subi une inspection visuelle et aucun organisme nuisible règlementé n'a été observé
Annona spp. - Annone, Pomme-cannelle, cherimoya, cœur de bœuf, corossol, …	*A. glabra, A. senegalensis*	Certificat phytosanitaire	1a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Bactrocera* spp. **OU** 1b) Les produits ont subi un traitement par le froid dans l'une des conditions suivantes : i) 0°C pendant un minimum de 12 jours consécutifs ii) 2,5°C pendant un minimum de 22 jours consécutifs T 2a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Ceratitis capitata* **OU** 2b) Les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) 0°C pendant 10 jours ii) 1°C pendant 16 jours iii) 2°C pendant 18 jours iv) 3°C pendant 20 jours ou 0,55°C pendant 11 jours ou 1,11°C pendant 12 jours **OU** 2c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C
Anthriscus cerefolium - Cerfeuil	*A. sylvestris*	Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Frankliniella occidentalis*, *Liriomyza* spp. et aucun symptôme (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté **OU** Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C **OU** Les produits ont subi un autre traitement approprié contre les organismes visés.
Apium graveolens - Céleri, Céleri-rave		Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Frankliniella occidentalis*, *Liriomyza* spp. et aucun symptôme (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté **OU** Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C **OU** Les produits ont subi un autre traitement approprié contre les organismes visés.
Armoracia rusticana - Raifort		Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Frankliniella occidentalis*, *Liriomyza* spp. et aucun symptôme (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté **OU** Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C **OU** Les produits ont subi un autre traitement approprié contre les organismes visés.
Artemisia dracunculus - Estragon		Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci, Frankliniella occidentalis*, *Liriomyza* spp. et aucun symptôme (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté **OU** Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C **OU** Les produits ont subi un autre traitement approprié contre les organismes visés.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Asparagus spp. - Asperge	*A. asparagoides, A. setaceus, A. sprengeri*	Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Frankliniella occidentalis*, *Liriomyza* spp. et aucun symptôme (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté **OU** Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C **OU** Les produits ont subi un autre traitement approprié contre les organismes visés.
Barbarea verna - Cresson de terre *Nasturtium officinale* - Cresson		Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Frankliniella occidentalis*, *Liriomyza* spp. et aucun symptôme (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté **OU** Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C
Beta vulgaris- Betterave, Silver beet		Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Frankliniella occidentalis*, *Liriomyza* spp. et aucun symptôme (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté **OU** Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C **OU** Les produits ont subi un autre traitement approprié contre les organismes visés.
Brassica spp. *Brassica chinensis* - Chou de Chine *Brassica napus* - Navet *Brassica napus var. napobrassica* - Rutabaga, yellow turnip	*B. deflexa, B. deserti, B. incana, B. juncea var. rugosa, B. repanda*	Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Frankliniella occidentalis*, *Liriomyza* spp. et aucun symptôme (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté **OU** Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Brassica oleracea - Chou, chou de Bruxelles, chou-fleur, chou-fleur brocoli, chou-rave *Brassica parachinensis* - Choy sum *Brassica pekinensis* - Pe-tsaï, won-bok *Brassica rapa* - Navet, turnip			ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C **OU** Les produits ont subi un autre traitement approprié contre les organismes visés.
Byrsonima lucida - Gooseberry		Certificat phytosanitaire	1a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Bactrocera* spp. **OU** 1b) Les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) à 0°C pendant un minimum de 12 jours consécutifs ii) à 2,5°C pendant un minimum de 22 jours consécutifs **OU** 1c) Les produits ont subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C **ET** 2a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Ceratitis capitata* **OU** 2b) les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) 0°C pendant 10 jours ii) 1°C pendant 16 jours iii) 2°C pendant 18 jours iv) 3°C pendant 20 jours **OU** 2c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C
Chrysanthemum coronarium - Tong ho, chrysanthemum greens, garland	*C. haradjanii, C. inodorum, C. leucanthemum, C. myconis, C. paludosum, C. suaveolen*	Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Frankliniella occidentalis*, *Liriomyza* spp. et aucun symptôme (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté **OU** Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C **OU** Les produits ont subi un autre traitement approprié contre les organismes visés.
Coriandrum sativum - Coriandre		Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Frankliniella occidentalis*, *Liriomyza* spp. et aucun symptôme (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté **OU** Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C **OU** Les produits ont subi un autre traitement approprié contre les organismes visés.
Cucurbitacées : *Citrullus* spp. - Coloquinte, pastèque *Cucumis melo* - Melon *Cucumis metuliferus* - Kiwano, horned melon *Cucumis sativus* - Concombre *Cucurbita* spp. - Courge, potiron, courgette, squash		Certificat phytosanitaire	1a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Bactrocera* spp. **OU** 1b) Les produits ont subi un traitement par le froid dans l'une des conditions suivantes : i) 0°C pendant un minimum de 12 jours consécutifs ii) 2,5°C pendant un minimum de 22 jours consécutifs **OU** 1c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Cucurbita moschata - Potiron, courge, squash *Cucurbita pepo* - Potiron, courge *Cucurbita pepo* var. *melopepo* - Courgette *Lagenaria leucantha* - Calebasse *Luffa* spp. - Papengaye, éponge végétale *Momordica charantia* - Fouka *Sechium* spp. - Chayotte			doses suivantes i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C **ET** 2) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de Cucumber green mottle mosaic virus (CGMMV)
Cymbopogon citratus - Citronnelle *Cybopogon flexuosus*		Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Frankliniella occidentalis*, *Liriomyza* spp. et aucun symptôme (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté **OU** Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C **OU** Les produits ont subi un autre traitement approprié contre les organismes visés.
Cynara cardunculus *Cynara scolymus* - Artichaut		Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Frankliniella occidentalis*, *Liriomyza* spp. et aucun symptôme (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté **OU** Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C **OU** Les produits ont subi un autre traitement approprié contre les organismes visés.
Cyphomandra betacea - Tamarillo		Certificat phytosanitaire	1a) Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Frankliniella occidentalis*, *Liriomyza* spp. et aucun symptôme (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			OU 1b) Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C **OU** 1c) Les produits ont subi un autre traitement approprié contre les organismes visés. **ET** 2a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Bactrocera* spp. **OU** 2b) Les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) à 0°C pendant un minimum de 12 jours ii) à 2,5°C pendant un minimum de 22 jours **OU** 2c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C **ET** 3a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Ceratitis capitata* **OU** 3b) les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) 0°C pendant 10 jours ii) 1°C pendant 16 jours iii) 2°C pendant 18 jours iv) 3°C pendant 20 jours **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			3c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C
Dimocarpus longan - Longane, œil de dragon		Certificat phytosanitaire	1a) Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Frankliniella occidentalis*, *Liriomyza* spp. et aucun symptôme (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté **OU** 1b) Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C **OU** 1c) Les produits ont subi un autre traitement approprié contre les organismes visés. **ET** 2a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Bactrocera* spp. **OU** 2b) Les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) à 0°C pendant un minimum de 12 jours ii) à 2,5°C pendant un minimum de 22 jours **OU** 2c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C **ET**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			3a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Ceratitis capitata* **OU** 3b) les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) 0°C pendant 10 jours ii) 1°C pendant 16 jours iii) 2°C pendant 18 jours iv) 3°C pendant 20 jours **OU** 3c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C
Diospyros kaki - Kaki	*D. crassinervis*	Certificat phytosanitaire	1a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Bactrocera* spp. **OU** 1b) Les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) à 0°C pendant un minimum de 12 jours ii) à 2,5°C pendant un minimum de 22 jours **OU** 1c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C **ET** 2a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Ceratitis capitata*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			OU 2b) les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) 0°C pendant 10 jours ii) 1°C pendant 16 jours iii) 2°C pendant 18 jours iv) 3°C pendant 20 jours **OU** 2c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C
Durio zibenithus - Durian		Certificat phytosanitaire	1a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Bactrocera* spp. **OU** 1b) Les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) à 0°C pendant un minimum de 12 jours ii) à 2,5°C pendant un minimum de 22 jours **OU** 1c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C **ET** 2a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Ceratitis capitata* **OU** 2b) les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes :

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			i) 0°C pendant 10 jours ii) 1°C pendant 16 jours iii) 2°C pendant 18 jours iv) 3°C pendant 20 jours **OU** 2c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C
Fragaria spp. - Fraises et autres baies fraîches		Certificat phytosanitaire	1a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Bactrocera* spp. **OU** 1b) Les produits ont subi un traitement par le froid dans l'une des ces conditions : i) 0 °C pendant un minimum de 12 jours consécutifs ii) 2,5 ° C pendant un minimum de 22 jours consécutifs **ET** 2a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Drosophila suzukii* **OU** Les produits ont subi l'un des traitements suivants : 2b) Traitement au froid à : i) 0°C pendant 10 jours ii) 1°C pendant 16 jours iii) 2°C pendant 18 jours iv) 3°C pendant 20 jours **OU** 2c) Fumigation au bromure de méthyle pendant 2 heures à : i) 32 g/m3 pendant 2 heures à 22-28°C ii) 40 g/m3 à 17-22°C iii) 48 g/m3 à 12-17°C iv) 64 g/m3 à 6-12°C

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Glebionis coronaria (syn. Chrysanthemum segetum) - Tong ho, chrysanthemum greens, garland		Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Frankliniella occidentalis*, *Liriomyza* spp. et aucun symptôme (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté **OU** Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C **OU** Les produits ont subi un autre traitement approprié contre les organismes visés.
Lactuca sativa - Laitue		Certificat phytosanitaire	1) Les produits ont été inspectés et trouvés exempts de *Nasonovia ribisnigri* **ET** 2a) Les produits proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Liriomyza huidobrensis* et *L. trifolii* **OU** 2b) Les feuilles ont été inspectées visuellement et aucun symptômes (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté **OU** 2c) Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C
Légumes feuilles (sauf laitue) ou aromatiques fraîches		Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Frankliniella occidentalis*, *Liriomyza* spp. et aucun symptôme (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté **OU** Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C **OU** Les produits ont subi un autre traitement approprié contre les organismes visés.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Litchi chinensis - Litchi, Lychee		Certificat phytosanitaire	1a) Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci*, *Frankliniella occidentalis*, *Liriomyza* spp. et aucun symptôme (mines, pupes) de ces organismes n'a été détecté **OU** 1b) Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C **OU** 1c) Les produits ont subi un autre traitement approprié contre les organismes visés. **ET** 2a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Bactrocera* spp. **OU** 2b) Les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) à 0°C pendant un minimum de 12 jours ii) à 2,5°C pendant un minimum de 22 jours **OU** 2c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C **ET** 3a) Les produits proviennent d'un zone de production et de conditionnement reconnue exempt de *Ceratitis capitata* **OU** 3b) les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) 0°C pendant 10 jours ii) 1°C pendant 16 jours

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			iii) 2°C pendant 18 jours iv) 3°C pendant 20 jours **OU** 3c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C
Nephelium lappaceum - Ramboutan *Nephelium* Ramboutan-ake		Certificat phytosanitaire	1a) Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts de *Frankliniella occidentalis* **OU** 1b) Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C **ET** 2a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Bactrocera* spp. **OU** 2b) Les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) à 0°C pendant un minimum de 12 jours ii) à 2,5°C pendant un minimum de 22 jours **OU** 2c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C **ET** 3a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Ceratitis capitata*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			OU 3b) les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) 0°C pendant 10 jours ii) 1°C pendant 16 jours iii) 2°C pendant 18 jours iv) 3°C pendant 20 jours **OU** 3c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C
Passiflora edulis - Fruit de la passion			Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de : *Pseudomonas syringae pv. passiflorae,* *Xanthomonas axonopodis pv. passiflorae*, Passion Fruit Ringspot Virus, Passion Fruit Woodiness Virus **ET** 2a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Bactrocera* spp. **OU** 2b) Les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) à 0°C pendant un minimum de 12 jours ii) à 2,5°C pendant un minimum de 22 jours **OU** 2c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C **ET** 3a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Ceratitis capitata* **OU** 3b) les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) 0°C pendant 10 jours ii) 1°C pendant 16 jours iii) 2°C pendant 18 jours iv) 3°C pendant 20 jours **OU** 3c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C
Phaseolus spp. - Haricot		Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement et trouvés exempts de *Frankliniella occidentalis* **OU** Les produits ont été traités au bromure de méthyle pendant 3 heures à : i) 34 g/m3 à 20°C ou plus ii) 40 g/m3 à 15-20°C iii) 46 g/m3 pendant à 10°C
Prunus spp. - Abricot, cerise, nectarine, pêche, prune		Certificat phytosanitaire	1a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Bactrocera* spp. **OU** 1b) Les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) à 0°C pendant un minimum de 12 jours ii) à 2,5°C pendant un minimum de 22 jours **OU** 1c) Les produits ont subi un traitement par fumigation au bromure de méthyle

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			pendant 2 heures à : i) 32 g/m3 pendant 2 heures à 22-28°C ii) 40 g/m3 à 17-22°C iii) 48 g/m3 à 12-17°C iv) 64 g/m3 à 6-12°C **ET** 2a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Ceratitis capitata* **OU** 2b) les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) 0°C pendant 10 jours ii) 1°C pendant 16 jours iii) 2°C pendant 18 jours iv) 3°C pendant 20 jours ou 0,55°C pendant 11 jours ou 1,11°C pendant 12 jours **OU** 2c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C **ET** 3a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Drosophila suzukii* **OU** 3b) Les produits ont subi l'un des traitements suivants : Traitement au froid à : i) 0°C pendant 10 jours ii) 1°C pendant 16 jours iii) 2°C pendant 18 jours iv) 3°C pendant 20 jours ou 0,55°C pendant 11 jours ou 1,11°C pendant 12 jours **OU** 3c) Fumigation au bromure de méthyle pendant 2 heures à :

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			i) 32 g/m3 pendant 2 heures à 22-28°C ii) 40 g/m3 à 17-22°C iii) 48 g/m3 à 12-17°C iv) 64 g/m3 à 6-12°C **ET** 5a) Les produits proviennent d'un pays, d'une zone ou d'un site de production certifié exempt de *Comstockaspis perniciosa* **OU** 5b) Les fruits ont subi une inspection visuelle et aucun symptôme de *Comstockaspis perniciosa n'a été observé*
Ribes spp. - Groseille *Rubus* spp. - Mûre, framboise *Vaccinium corymbosum* - Airelle, myrtille, bleuet, blueberry *Vaccinium myrtillus* - Myrtille		Certificat phytosanitaire	1a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Bactrocera* spp. **OU** 1b) Les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) à 0°C pendant un minimum de 12 jours ii) à 2,5°C pendant un minimum de 22 jours **OU** 1c) Les produits ont subi un traitement par fumigation au bromure de méthyle pendant 2 heures à : i) 32 g/m3 pendant 2 heures à 22-28°C ii) 40 g/m3 à 17-22°C iii) 48 g/m3 à 12-17°C iv) 64 g/m3 à 6-12°C **ET** 2a) Les produits proviennent d'un zone de production et de conditionnement reconnue exempt de *Ceratitis capitata* **OU** 2b) les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) 0°C pendant 10 jours ii) 1°C pendant 16 jours iii) 2°C pendant 18 jours iv) 3°C pendant 20 jours ou 0,55 °C pendant 11 jours ou 1,11 °C pendant 12 jours

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			OU 2c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C **ET** 3a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Drosophila suzukii* **OU** Les produits ont subi l'un des traitements suivants : 3b) Traitement au froid à : i) 0°C pendant 10 jours ii) 1°C pendant 16 jours iii) 2°C pendant 18 jours iv) 3°C pendant 20 jours ou 0,55°C pendant 11 jours ou 1,11°C pendant 12 jours **OU** 3c) Fumigation au bromure de méthyle pendant 2 heures à : i) 32 g/m3 pendant 2 heures à 22-28°C ii) 40 g/m3 à 17-22°C iii) 48 g/m3 à 12-17°C iv) 64 g/m3 à 6-12°C
Rosaceae : *Malus pumila* - Pomme *Pyrus communis* - Poire *Pyrus pyrifolia* - Poire nashi		Certificat phytosanitaire	1a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Bactrocera* spp. **OU** 1b) Les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) à 0°C pendant un minimum de 12 jours ii) à 2,5°C pendant un minimum de 22 jours **OU** 1c) Les produits ont subi un traitement par fumigation au bromure de méthyle pendant 2 heures à : i) 32 g/m3 pendant 2 heures à 22-28°C

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			ii) 40 g/m3 à 17-22°C iii) 48 g/m3 à 12-17°C iv) 64 g/m3 à 6-12°C **ET** 2a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Ceratitis capitata* **OU** 2b) les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) 0°C pendant 10 jours ii) 1°C pendant 16 jours iii) 2°C pendant 18 jours iv) 3°C pendant 20 jours ou 0,55°C pendant 11 jours ou 1,11°C pendant 12 jours **OU** 2c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C **ET** 3a) Les produits proviennent d'un pays, d'une zone ou d'un site de production certifié exempt de *Comstockaspis perniciosa* **OU** 3b) Les fruits ont été inspectés et ont été trouvés exempts de tout signe de contamination par *Comstockaspis perniciosa*
Solanaceae : *Capsicum* spp. *Physalis peruviana* - Alkékenge *Solanum lycopersicum* - Tomate *Solanum annuum* - Poivron, piment *Solanum melongena* - Aubergine		Certificat phytosanitaire	1) Les produits ont été inspectés et ont été trouvés exempts de *Frankliniella occidentalis* et de *Bemisia tabaci* **ET** 2a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Bactrocera* spp. **OU** 2b) Les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes :

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Solanum muricatum - Pépino			i) à 0°C pendant un minimum de 12 jours ii) à 2,5°C pendant un minimum de 22 jours **OU** 2c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C **ET** 3a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Ceratitis capitata* **OU** 3b) les produits ont subi un traitement au froid dans l'une des conditions suivantes : i) 0°C pendant 10 jours ii) 1°C pendant 16 jours iii) 2°C pendant 18 jours iv) 3°C pendant 20 jours **OU** 3c) Les produits doivent avoir subi un traitement au bromure de méthyle selon les doses suivantes : i) 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C ii) 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C iii) 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C iv) 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C **ET** 4) Les produits ont été produit dans un pays ou une zone certifié exempte de Potato spindle tuber viroid 5a) Pour *Solanum lycopersicum* : Les fruits proviennent d'une zone certifiée exempte de Tomato brown rugose fruit virus (ToBRFV) **OU** 5b) Les pédoncules, feuilles et tiges ont été retirés.

JOPF authentifié n° 2026-63 du 19 mars 2026

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Vitis vinifera - Raisin			1) Les produits sont exempts de *Cochylis* spp. 2a) Les produits proviennent d'un pays, d'une zone ou d'un site de production certifié exempt de *Comstockaspis perniciosa* **OU** 2b) Les fruits ont été inspectés et ont été trouvés exempts de tout signe de contamination par *Comstockaspis perniciosa* **ET** 3a) Les produits proviennent d'un site de production et de conditionnement certifié exempt de *Drosophila suzukii* **OU** Les produits ont subi l'un des traitements 3a) Traitement au froid à : i) 0°C pendant 10 jours ii) 1°C pendant 16 jours iii) 2°C pendant 18 jours iv) 3°C pendant 20 jours **OU** 3b) Fumigation au bromure de méthyle pendant 2 heures à : i) 32 g/m3 pendant 2 heures à 22-28°C ii) 40 g/m3 à 17-22°C iii) 48 g/m3 à 12-17°C iv) 64 g/m3 à 6-12°C
Tamarindus indica - Tamarin		Certificat phytosanitaire	1a) Les produits ont subi un traitement au bromure de méthyle : - 48 g/m3 pendant 2 heures à une température de 10-15°C - 40 g/m3 pendant 2 heures à une température de 16-21°C - 32 g/m3 pendant 2 heures à une température de 22-27°C - 24 g/m3 pendant 2 heures à une température de 28-32°C **OU** 1b) Les produits ont subi un traitement à la chaleur à 70°C pendant au moins 4 heures **OU** 1c) Les produits ont subi un traitement par le froid à - 18°C pendant au moins 7 jours

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			ET 2) Les produits sont certifiés exempts de *Fiorinia phantasma*

2. Bulbes, tubercules et rhizomes

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières
Allium spp. - dont : ail, ciboule, échalotte, oignon, poireau, oignon vert, ciboulette (Bulbes secs de consommation non germés)	*A. aschersonianum, A. decipiens, A. desertorum, A. ericetorum, A. grayi, A. macrostemon, A. modestum, A. mongolicum, A. polyanthum, A. rubellum, A. saxatile, A. vineale*	Certificat phytosanitaire	1a) Les produits proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Uroscystis cepulae* et *Delia antigua* **OU** 1b) Les produits sont certifiés exempts des organismes visés **OU** 1c) Les produits ont subi un traitement approprié contre les organismes visés **ET** 2) les produits sont certifiés exempts de symptômes de *Peronospora destructor*
Solanum tuberosum (syn. Solanum esculentum) - Pomme de terre (Tubercules frais destinés à la consommation humaine)		Certificat phytosanitaire	1) Constatation officielle que la terre et le milieu de culture ne représentent pas plus de 1 % du poids net de l'envoi ou du lot **ET** 2a) Les tubercules proviennent d'un pays site de production certifié exempt de : *Ditylenchus destructor* *Leptinotarsa decemlineata*, *Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonicus* *Globodera pallida*, *Globodera rostochiensis*, *Synchytrium endobioticum* *Tecia solanivora* *Ralstonia pseudosolanacearum* **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			2b) les tubercules proviennent d'un site de production où aucun symptôme causé par les organismes nuisibles cités au point 2a) n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours cycle complet de végétation des végétaux b) Les produits sont certifiés exempts de ces organismes et de tout symptôme lié à leur présence **OU** c) Les produits ont subi un traitement approprié contre les organismes cités **ET** 4a) Les produits ont été produit dans une région ou un site de production certifié exempt de Potato spindle tuber viroid **OU** 4b) Les produits ont subi un traitement empêchant toute capacité germinative (conditions réunion)
Zingiber officinalis - Gingembre (rhizome)		Certificat phytosanitaire	Les produits ont subi une inspection visuelle et aucun organisme nuisible de quarantaine n'a été observé
Autres légumes, racines et/ou tubercules		Certificat phytosanitaire	Les produits ont subi une inspection visuelle et aucun organisme nuisible de quarantaine n'a été observé
Daucus carota - Carotte		Certificat phytosanitaire	Les produits ont subi une inspection visuelle et aucun organisme nuisible de quarantaine n'a été observé
Stachys affinis - Crosne		Certificat phytosanitaire	Les produits ont subi une inspection visuelle et aucun organisme nuisible de quarantaine n'a été observé
Beta vulgaris- Betterave, Silver beet		Certificat phytosanitaire	Les produits ont subi une inspection visuelle et aucun organisme nuisible de quarantaine n'a été observé

3. Champignons frais

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Ganoderma spp. *Agaricus* spp. *Auricularia* spp. *Boletus* spp. *Cantharellus cibarius* *Craterellus cornucopioides* *Flammulina* spp. *Hericium erinaceum* *Hydnum repandum* *Lactarius deliciosus* *Lentinula edodes* (Shiitake) *Lentinus* spp. *Lyophyllum* spp. *Marasmius oreades* *Morchella* spp. *Pleurotus* spp. *Tremella* spp. *Tuber* spp. *Tricholoma terreum*		Certificat phytosanitaire	Les champignons sont exempts de terre (tolérance max : 0,3 % du poids net)
Tuber aestivum *Tuber magnatum* *Tuber melanosporum* *Tuber uncinatum* Truffes		Certificat phytosanitaire	1) Les champignons sont exempts de terre (tolérance max : 0,3 % du poids net) **ET** 2) Les truffes proviennent d'une zone ou d'un sitesite de production suivant des méthodes standards de culture, y compris concernant le contrôle des organismes nuisibles, la récolte, le tri, le nettoyage, l'inspection et le conditionnement. *Si un envoi contient plusieurs espèces de truffes, chaque espèce doit être emballée de manière séparée.*
Espèces non listées		Permis d'importation préalable et Certificat phytosanitaire	L'autorisation d'importation est accordée sous réserve d'informations phytosanitaires favorables en provenance du pays exportateur. L'autorisation d'introduction est refusée lorsque l'importation de matériel végétal, en provenance d'un pays donné, comporte des risques d'infestation par un organisme nuisible aux cultures du territoire.

Annexe 5 - Denrées stockées et produits transformées

1.1. Céréales séchées, produits à base de céréales et grains destinés à la consommation humaine soumis à exigences particulières

Produits Nom scientifique - Nom vernaculaire	Formes	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
***Cannabis sativa* - Chanvre**	Grains entiers ou décortiqués	Certificat phytosanitaire	Un échantillon représentatif a été inspecté
***Papaver somniferum* - Pavot**	Sous toutes formes	Certificat phytosanitaire	
***Pinus picea* - Pignon**	Grains non grillées ou non pelées	Certificat phytosanitaire	
***Coffea* spp. – Café**	Grains verts déparchés	Certificat phytosanitaire	1) Les grains sont exempts de pulpes **ET** 2a) Les grains sont exempts d'individus et de signe de la présence de ***Hypothenemus hampei*** **OU** 2b) Les grains ont subi un traitement par fumigation appropriée **OU** 2c) Les grains ont subi un traitement à la chaleur à 70 °C pendant au moins 4 heures. **OU** 2d) Un traitement au froid à -18°C pendant au moins 7 jours

1.2. Parties de plants destinés à la consommation humaine soumis à exigences particulières

Produits Nom scientifique - Nom vernaculaire	Formes	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
***Piper methysticum* - Kava**	Racines séchées entières	Permis d'importation et Certificat phytosanitaire	1a) Les racines sont exemptes de toutes trace de terre et ne contiennent pas d'écorce **OU** 1b) Les produits ont subi un traitement approprié **ET** 2) Le colis ne doit pas contenir d'insectes, de graines, de particules de terre, de déjections animales, de matières animales ou de matières végétales (paille, morceaux de tiges, racines, écorce) d'une espèce autre que ***Piper methysticum***
***Piper methysticum* - Kava**	Racines séchées sous forme de chips	Aucun document phytosanitaire	
Agrumes et produits à base : *Citrus* spp. - Citron, mandarine, orange, pamplemousse, pomelo, tangerine *Fortunella* spp. et leurs hybrides - Kumquat Et les hybrides	Feuilles séchées	Permis d'importation et Certificat phytosanitaire	Les feuilles proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de ***Xanthomonas axonopodis*** pv. ***citri*** (chancre citrique) **OU** Les feuilles ont été autoclavées à 118°C pendant 30 minutes à 100 kPa **OU** Les feuilles ont été chauffées à 85°C à 40 % au moins d'humidité relative pendant au moins 8 heures continues
	Produits contenant plus de 5% de peau déshydratée et non mise en conserve Feuilles séchées	Permis d'importation et Certificat phytosanitaire (sauf exception du point B)	1a) Le produit provient d'un pays ou une région certifiés exempt de ***Xanthomonas axonopodis*** pv. ***citri*** (chancre citrique) **OU** 1b) Le produit a été autoclavé à 118°C pendant 30 minutes à 100 kPa **OU** 1c) Le produit a été chauffé à 85°C à 40 % au moins d'humidité relative pendant au moins 8 heures continues **ET** 2a) Le produit provient d'un pays ou d'une zone certifié exempt de ***Pseudocercospora angolensis*** **OU** 2b) Aucun symptôme de ***Pseudocercospora angolensis*** n'a été observé dans la zone de production ou dans ses environs immédiats (lors de la dernière

Produits Nom scientifique - Nom vernaculaire	Formes	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			période de végétation) **ET** aucun fruit récolté dans la zone de production n'a présenté de symptôme de ***P. angolensis*** **ET** 3a) Le produit provient d'un pays ou d'une zone certifié exempt de ***Phyllosticta citricarpa*** **OU** 3b) Aucun symptôme de ***Phyllosticta citricarpa*** n'a été observé dans la zone de production ou dans ses environs immédiats (dernière période de végétation) aucun fruit récolté dans la zone de production n'a présenté de symptôme de ***Phyllosticta citricarpa*** **OU** 3c) les produits proviennent d'une culture ayant subi des traitements au champ contre ***Phyllosticta citricarpa*** **ET** aucun des fruits récoltés au site de production n'a présenté de symptôme de ***Phyllosticta citricarpa*** **ET** 4) Si au moins une des conditions d'importation ci-dessus ne peut être respectée, les produits doivent avoir été traités à la chaleur à la température de 85°C pendant 8 heures
Toutes espèces	Feuilles entières séchées, racines séchées, fleurs, parties de plants séchés mais non broyés	Certificat phytosanitaire	

1.3. Fruits et légumes transformés

Produits Nom scientifique - Nom vernaculaire	Formes	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Tous	Fruits frais : râpés, coupés en morceaux ou lanières	Certificat phytosanitaire	

Produits Nom scientifique - Nom vernaculaire	Formes	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Cocos nucifera	Fruits desséchés ou déshydratés à usage autre que personnel	Permis d'importation et Certificat phytosanitaire	La pulpe a été séchée par un processus permettant une montée en température entre 80 et 100°C pendant au moins 45 minutes
***Carica papaya* - Papaye** ***Durio zibethinus* - Durian** ***Mangifera indica* - Mangue**	Fruits desséchés ou déshydratés à usage autre que personnel	Certificat phytosanitaire	1a) Les produits sont certifiés exempts de ***Aspergillus flavus*** **OU** 1b) La pulpe contenu dans le produit a été séchée par un processus permettant la montée en température entre 80 et 100°C pendant au moins 45 minutes
***Phoenix dactylifera* - Datte**	Fruits desséchés ou déshydratés à usage autre que personnel	Certificat phytosanitaire	Usage commercial : 1) Pour les fruits comportant la graine, les produits proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de Palm lethal yellowing phytoplasma **ET** 2a) Les fruits proviennent d'une zone ou d'un site de production certifié exempt de ***Aspergillus flavus*** **OU** 2b) Les produits sont certifiés exempts de ***Aspergillus flavus***
	Fruits desséchés ou déshydratés à usage personnel	Pas de document	
***Allium* spp. - Dont : ail, ciboule, échalote, oignon, poireau, oignon vert, ciboulette**	Bulbes secs non germés	Certificat phytosanitaire	1a) Les produits proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de ***Peronospora destructor, Urocystis cepulae*** et ***Delia antiqua*** **OU** 1b) Les produits ont subi un traitement approprié contre les organismes visés **OU** 1b) Les produits ont été trouvés exempts des organismes cités suite à une inspection visuelle sur un échantillon représentatif

1.4. Champignons

Produits Nom scientifique - Nom vernaculaire	Formes	Documents phytosanitaires	Conditions particulières
Tous sauf *Ganoderma* spp.	Champignons séchés	Exempt de document	
***Ganoderma* spp.**	Champignons séchés	Permis d'importation et Certificat phytosanitaire	1a) Les produits ont été rendus non viable (incapable de se reproduire) par une méthode agréée par la Direction de la biosécurité de Polynésie française **OU** 1b) Les produits sont autorisés sans traitement s'ils font parties d'un élément constitutif d'un mélange pour soupe

1.5. Légumineuses

Produits Nom scientifique - Nom vernaculaire	Formes	Documents phytosanitaires	Conditions particulières
***Glycine max* - Soja**	**Grains, gousses et légumes secs**	Certificat phytosanitaire	1a) Les produits proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de Cowpea Mosaic Virus et Soybean Mosaic Virus **OU** 1b) Les produits proviennent d'une culture officiellement inspectée durant la saison de production et dont Cowpea Mosaic Virus et Soybean Mosaic Virus n'ont pas été détectés **ET** 2a) Les produits proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de ***Phytophthora megasperma*** f. sp. ***glycinea*** **OU** 2b) Les produits proviennent d'une culture officiellement inspectée durant

			la saison de production et dont ***Phytophthora megasperma*** f. sp. ***glycinea*** n'a pas été détecté

1.6. Fruits à coques

Produits Nom scientifique - Nom vernaculaire	Formes	Documents phytosanitaires	Conditions particulières
Tous	Noix sans coque destinées à la consommation humaine si les paquets sont de plus de 10 kg.	Certificat phytosanitaire	Un échantillon représentatif a été inspecté visuellement
***Corylus* spp. -** Noisette ***Macadamia integrifolia* -** Macadamia ***Juglans* spp.** - Noix	Noix entières emballé dans des contenant égale ou supérieur à 2 kg	Certificat phytosanitaire	Un échantillon représentatif a été inspecté visuellement
	Noix entières emballé dans des contenant de moins de 2 kg	Aucun document	Un échantillon représentatif a été inspecté visuellement

1.7. Pollen

L'importation de pollen est autorisée sous forme de gélules ou comprimés. Il doit respecter la réglementation relative à l'importation de miel et produits tirés de l'apiculture. Le pollen non récolté par des abeilles peut être importé sous forme de gélule ou comprimé à condition qu'il en soit fait mention sur le certificat phytosanitaire ou un document du fournisseur ou fabricant.

JOPF authentifié n° 2026-63 du 19 mars 2026

1.8. Algues et produits en contenant

Produits Nom scientifique - Nom vernaculaire	Formes	Documents phytosanitaires	Conditions particulières
Algues : ***Chlorophyta* -** Aonori ***Rhodophyta* -** Nori, Dulse ***Phaeophyceae* -** Wakame, Kombu, Fucus	Thalles (s'apparentent à des feuilles) frais	Permis d'importation et Certificat phytosanitaire	Les algues ont subi l'un des traitements suivants afin d'être rendues non viables (incapable de se reproduire) : - Chauffage dans l'eau à 90 °C pendant au moins 30 minutes - Chauffage à 90 °C pendant au moins une minute suivie par une immersion totale dans du vinaigre - Chauffage à 75 °C pendant 15 minutes suivi par un trempage dans un assaisonnement - Chauffage de tranches fines (jusqu'à 0,05 mm) à 300 °C sur un grill suivi d'un séchage, assaisonnement, découpe Les marchandises doivent être accompagnées par une attestation du fabricant avec les indications du nom et de l'adresse du fabricant, les détails exacts et la date du traitement

1.9. Autres produits

Produits Nom scientifique - Nom vernaculaire	Formes	Documents phytosanitaires	Conditions particulières
Cyanobactéries séchées : ***Nostoc* spp. -** Fat Choy, Fat Chai	Filaments séchés	Permis d'importation et Certificat phytosanitaire ou Attestation du fabricant détaillant les conditions de traitement à la chaleur	Le produit a été chauffé dans un autoclave à 118°C pendant au moins 30 minutes

2. Aliments pour animaux

Conditions générales

1) Les aliments pour animaux ne doivent pas héberger de parasites vivants ;

2) Les produits doivent être produits et emballés commercialement (sauf pour les foins et pailles) ;

3) Pour les aliments contenant des grains entiers ;

a. Les grains ne doivent pas être capable de germer ;
b. Les produits sont accompagnés d'un certificat phytosanitaire ;

c. Ils ne doivent pas contenir d'organismes nuisibles ;

d. Contenir moins de 0,15 % du poids en impureté insoluble ;

e. Ils doivent être produit et emballé commercialement ;

f. Les aliments sont emballés de manière à ce qu'aucune contamination ne soit possible après emballage ;

g. Les aliments contenant des produits d'origine animales doivent respecter les conditions zoosanitaires et peuvent exiger un certificat zoosanitaire,

h. Les produits OGM sont identifiés.
4) Les aliments hautement transformés sont dispensés de documents phytosanitaires (ex : granulés, batonnets friandises, biscuits, barres de céréales).

Produits **Nom scientifique - Nom vernaculaire**	**Formes**	**Documents phytosanitaires**	**Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire**
Algues : ***Chlorophyta*** ***Rhodophyta*** ***Phaeophyceae***	Frondes et/ou thalles entiers	Permis d'importation et certificat phytosanitaire	Les algues ont été rendues non viables (incapable de se reproduire) : 1a) Par chauffage à une température minimale de 71°C pendant au moins 10 minutes ou par ultracentrifugation **OU** 1b) Par irradiation à 25 kGy **OU** 1c) Par une autre méthode préalablement agréée par le service chargé de la biosécurité de Polynésie française

Produits Nom scientifique - Nom vernaculaire	Formes	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Céréales, oléagineux, protéagineux, chaux et autres grains (sauf grains de Zea mays - Maïs)	Mélange de grains entiers	Permis d'importation (si grains entier) et Certificat phytosanitaire	1) Les formulations ne contiennent pas de produits médicamenteux, tels que l'amprolium ou la bacitracine **ET** 2) Si l'aliment contient des grains de tournesol (***Helianthus annuus***), de maïs (***Zea mays***), de luzerne (***Medicago sativa***), ces derniers doivent respecter les exigences spécifiques à chaque espèce
Zea mays - Maïs	Sous toutes formes	Permis d'importation (si grains entier) et Certificat phytosanitaire	1a) Les grains sont non entiers **OU** 1b) Les grains ont subi un process ou un traitement rendant les grains non viables (incapable de germer) **OU** 1c) Les grains sont certifiés exempts de ***Pantoea stewartii*** et ***Acidovorax avenae*** **OU** 1d) Les grains ont été produits dans un pays ou un site de production certifié exempt de ***Pantoea stewartii*** et ***Acidovorax avenae*** **ET** 2a) Les grains proviennent d'un pays ou d'une zone certifié exempt de ***Prostephanus truncatus*** et de ***Trogoderma granarium*** **OU** 2b) Les grains ont été traitement par fumigation avant embarquement des marchandises **ET** 3a) Les grains ont été produit dans un pays ou un site de production certifié exempt de ***Ustilago maydis*** (charbon du maïs), ***Sphacelotheca reilian***a, ***Peronosclerospora maydis, P. sorghi, P. sacchari, P. philippinensis*** **OU** 3b) Les grains de maïs ont subi un traitement de dévitalisation les rendant incapables de germer par la chaleur d'au moins 130°C pendant 30 minutes **OU** 3c) Les grains ont subi un traitement à la chaleur à au moins 85°C pendant

Produits Nom scientifique - Nom vernaculaire	Formes	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			au moins 15 heures **OU** 3d) L'envoi ne contient pas de grain viable
Helianthus annuus - Tournesol	Sous toutes formes Grains entiers	Permis d'importation (si grains entier) et Certificat phytosanitaire	1a) Les grains sont non entiers **OU** 1b) Les grains ont subi un process ou un traitement permettant d'éviter la germination des grains **OU** 1c) Les grains sont exempts de ***Plasmopara halstedii*** **OU** 1d) Les grains ont été produits dans un pays ou un site de production certifié exempt de ***Plasmopara halstedii***
Medicago sativa - Luzerne, alfafa	Sous toutes formes Grains entiers	Permis d'importation (si grains entier) et Certificat phytosanitaire	1a) Les grains sont non entiers **OU** 1b) Les grains ont subi un processus ou un traitement permettant d'éviter la germination des grains **OU** 1c) Les grains sont exempts de ***Ditylenchus dipsaci*** **OU** 1d) Les grains ont été produits dans un pays ou un site de production certifié exempt de ***Ditylenchus dipsaci***
Glycine max - Soja	Grains entiers	Permis d'importation (si grains entier) et Certificat phytosanitaire	1a) Les grains ont été produits dans un pays ou une zone certifié exempt de ***Phytophthora megasperma*** f. sp. ***glycinea*** **OU** 1b) Les grains sont exempts de ***Phytophthora megasperma*** f.sp. ***glycinea*** **OU** 1c) Les grains ont été produits sur un site de production inspectée durant la saison de production et ***Phytophthora megasperma*** f. sp. ***glycinea*** n'a pas été détecté **ET** 2a) Les grains proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié

Produits Nom scientifique - Nom vernaculaire	Formes	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			exempt de Cowpea Mosaic Virus et Soybean Mosaic Virus **OU** 2b) Les grains sont certifiés exempts de Cowpea Mosaic Virus et Soybean Mosaic Virus **OU** 2c) Les grains ont été produits sur un site de production inspectée durant la saison de production et Cowpea Mosaic Virus et Soybean Mosaic Virus n'ont pas été détectés
Foin, paille, sainfoin, luzerne, trèfle	En botte, cerclé	Certificat phytosanitaire	

Annexe 6 - Bois et produits en bois

Article	Essence de bois	Origine	Utilisation de l'article	Documents phytosanitaires exigés	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
1. Bois bruts C'est-à-dire, tout bois : - non traité (traitement chimique, traitement à la chaleur, fumigation, irradiation, etc.) - qui a gardé totalement ou partiellement son arrondi naturel, avec ou sans écorce, - qui a perdu son arrondi naturel parce qu'il été scié, coupé ou fendu Ex : grumes, fardeaux de bois non traités, fardeaux de bois exotiques non traités.					
1.1. Bois ronds de diamètre supérieur ou égale à 300 mm et bois sciés dont l'épaisseur est supérieure ou égale à 300 mm (toute longueur)	1.1.1. Tous genres et familles dont ***Cocos nucifera*** (sauf ceux cités spécifiquement dans ce tableau)	Toutes origines	Commercial	Permis d'importation préalable et certificat phytosanitaire	Le certificat phytosanitaire doit mentionner l'un des traitements suivants : III.1.1 ou III.4 ou III.6 de la présente annexe.
			Non commercial dont le nombre et/ou la taille des produits permet une inspection rigoureuse	Aucun document phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement à l'arrivée en Polynésie française pour confirmer l'absence de terre, sable et de matières organiques.
			Non commercial dont le nombre et/ou la taille du produit ne permet pas une inspection rigoureuse	Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement à l'arrivée en Polynésie française pour confirmer l'absence de terre, sable et de matières organiques.
	1.1.2. Famille des Pinaceae	1.2.1. Zone exempte de	Commercial et non commercial	Permis d'importation préalable et	1) Le certificat phytosanitaire doit mentionner l'un des traitements III.1.1 ou III.4 ou III.6 de la présente annexe. **ET**

Article	Essence de bois	Origine	Utilisation de l'article	Documents phytosanitaires exigés	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
		Fusarium circinatum		certificat phytosanitaire	2) Les bois proviennent d'une zone certifiée exempte de ***Fusarium circinatum.***
				Certificat phytosanitaire ou certificat de traitement	Les bois ont été traité par KD (III.5) ou traitement chimique de préservation permanente (III.7)
		1.2.2. Zone **NON** exempte de ***Fusarium circinatum***	Commercial et non commercial	Permis d'importation préalable et certificat phytosanitaire	Le certificat phytosanitaire doit mentionner l'un des traitements suivants : III.4 ou III.6 de la présente annexe.
				Certificat phytosanitaire ou certificat de traitement	Les bois ont été traité par KD (III.5) ou traitement chimique de préservation permanente (III.7)
	1.1.3. Famille des Myrtaceae	1.3.1. Zone exempte de ***Austropuccinia psidii***	Commercial et non commercial	Permis d'importation préalable et certificat phytosanitaire	1) L'article a subi un traitement à la chaleur (KD) selon un programme température/temps de 85°C au coeur du bois pendant au moins 8h consécutives." **OU** 1b) Le produit a subi le traitement III.6. de la présente annexe. **ET** 2) Les bois proviennent d'une zone certifiée exempte de ***Austropuccinia psidii***.
				Certificat phytosanitaire ou certificat de traitement	Les bois ont été traité par KD (III.5) ou traitement chimique de préservation permanente (III.7)

Article	Essence de bois	Origine	Utilisation de l'article	Documents phytosanitaires exigés	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
		1.3.2. Zone **NON** exempte de ***Austropuccinia psidii***	Commercial et non commercial	Permis d'importation préalable et certificat phytosanitaire	1) Le produit a subi l'un des traitements III.1.2 ou III.4 ou III.6 de la présente annexe. **ET** 2) Les bois proviennent d'une zone certifiée exempte de ***Fusarium circinatum***.
				Certificat phytosanitaire ou certificat de traitement	Les bois ont été traité par KD (III.5) ou traitement chimique de préservation permanente (III.7)
1.2. Bois ronds de diamètre inférieur à 300 mm et bois sciés dont l'épaisseur est inférieure ou égale à 300 mm (toute longueur)	1.2.1. Tous genres et familles dont ***Cocos nucifera*** (sauf ceux cités spécifiquement dans ce tableau)	Toutes origines 1.2.1. Zone exempte de ***Fusarium circinatum***	Commercial	Permis d'importation préalable et certificat phytosanitaire	Le certificat phytosanitaire doit mentionner l'un des traitements suivants : III.1.2 ou III.4 ou III.6 de la présente annexe.
			Non commercial dont le nombre et/ou la taille des produits permet une inspection rigoureuse	Aucun document phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement à l'arrivée en Polynésie française pour confirmer l'absence de terre, sable et de matières organiques.
			Non commercial dont le nombre et/ou la taille du produit ne permet pas une inspection rigoureuse	Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement à l'arrivée en Polynésie française pour confirmer l'absence de terre, sable et de matières organiques.
	1.2.2. Famille des Pinaceae		Commercial et non commercial	Permis d'importation préalable et	1) Le certificat phytosanitaire doit mentionner l'un des traitements III.1.2 ou III.4 ou III.6 de la présente annexe. **ET**

Article	Essence de bois	Origine	Utilisation de l'article	Documents phytosanitaires exigés	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				certificat phytosanitaire	2) Les bois proviennent d'une zone certifiée exempte de ***Fusarium circinatum***
				Certificat phytosanitaire ou certificat de traitement	Les bois ont été traité par KD (III.5) ou traitement chimique de préservation permanente (III.7)
		1.2.2. Zone NON exempte de ***Fusarium circinatum***	Commercial et non commercial	Permis d'importation préalable et certificat phytosanitaire	Le certificat phytosanitaire doit mentionner l'un des traitements suivants : III.4 ou III.6 de la présente annexe.
				Certificat phytosanitaire ou certificat de traitement	Les bois ont été traité par KD (III.5) ou traitement chimique de préservation permanente (III.7)
	1.2.3. Famille des Myrtaceae	1.3.1. Zone exempte de ***Austropuccinia psidii***	Commercial et non commercial	Permis d'importation préalable et certificat phytosanitaire	1) Le certificat phytosanitaire doit mentionner le traitement du point III.6. **ET** 2) Les bois proviennent d'une zone certifiée exempte de ***Austropuccinia psidii***.
				Certificat phytosanitaire ou certificat de traitement	Les bois ont été traité par KD (III.5) ou traitement chimique de préservation permanente (III.7)
		1.3.2. Zone NON exempte de	Commercial et non commercial	Permis d'importation préalable et	1) Le certificat phytosanitaire doit mentionner le traitement du point III.6. **ET**

Article	Essence de bois	Origine	Utilisation de l'article	Documents phytosanitaires exigés	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
		Austropuccinia psidii		certificat phytosanitaire	2) Les bois proviennent d'une zone certifiée exempte de ***Austropuccinia psidii***.
				Certificat phytosanitaire ou certificat de traitement	Les bois ont été traité par KD (III.5) ou traitement chimique de préservation permanente (III.7)
2. Bambou, rotin, roseaux et saules					
2.1. Cannes entières, tiges entières ou brins entiers (diamètre égale ou supérieur à 3mm et longueur égale ou supérieure à 1 mètre)	Familles du bambou, du rotin, les roseaux, les saules et genres apparentés	Toutes origines	Commercial et non commercial	Autres produits que ceux listés au point IV : certificat phytosanitaire	Le certificat phytosanitaire doit mentionner l'un des traitements suivants : III.1.3 ou III.4 de la présente annexe.
2.2. Cannes entières, tiges entières ou brins entiers (inférieur à 3mm et longueur inférieure à 1 mètre) ou cannes, tiges ou brins sciés	Familles du bambou, du rotin, les roseaux, les saules et genres apparentés	Toutes origines	Commercial et non commercial	Aucun document phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement à l'arrivée en Polynésie française pour confirmer l'absence de terre, sable et de matières organiques.
2.3. Objets et articles en cannes, tiges ou brins hautement manufacturés (voir produits listés au point IV.2.)	Familles du bambou, du rotin, les roseaux, les saules et genres apparentés	Toutes origines	Commercial et non commercial	Aucun document phytosanitaire	
3. Bois en chips, sciure, copeaux, copeaux de bois ou laine de bois (hors support de culture)					
3.1. Bois en chips, sciure, copeaux, copeaux de bois ou laine de bois (hors support de culture)	3.1.1. Tous genres et familles dont ***Cocos nucifera*** (sauf ceux cités spécifiquement dans ce tableau)	Toutes origines	Commercial	Permis d'importation préalable et certificat phytosanitaire	Le certificat phytosanitaire doit mentionner l'un des traitements suivants : III.1.4., III.2 ou III.4 de la présente annexe.

Article	Essence de bois	Origine	Utilisation de l'article	Documents phytosanitaires exigés	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
dont la longueur est inférieure ou égale à 15 mm et la largeur de maximum 10 mm ou dont longueur est supérieur à 15 mm et la largeur inférieur à 3 mm			Non commercial dont le nombre et/ou la taille des produits permet une inspection rigoureuse	Aucun document phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement à l'arrivée en Polynésie française pour confirmer l'absence de terre, sable et de matières organiques.
			Non commercial dont le nombre et/ou la taille du produit ne permet pas une inspection rigoureuse	Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement à l'arrivée en Polynésie française pour confirmer l'absence de terre, sable et de matières organiques.
	3.1.2. Famille des Pinaceae	3.1.2.1. Zone exempte de ***Fusarium circinatum***	Commercial et non commercial	Permis d'importation préalable et certificat phytosanitaire	1) Le certificat phytosanitaire doit mentionner j'un des traitements III.1.4., III.2. ou III.4 de la présente annexe. **ET** 2) Les bois proviennent d'une zone certifiée exempte de ***Fusarium circinatum***.
				Certificat phytosanitaire ou certificat de traitement	Les bois ont été traité par KD (III.5) ou traitement chimique de préservation permanente (III.7)
		3.1.2.2. Zone NON exempte de ***Fusarium circinatum***	Commercial et non commercial	Permis d'importation préalable et certificat phytosanitaire	Le certificat phytosanitaire doit mentionner l'un des traitements suivants : III.4 de la présente annexe.

Article	Essence de bois	Origine	Utilisation de l'article	Documents phytosanitaires exigés	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				Certificat phytosanitaire ou certificat de traitement	Les bois ont été traité par KD (III.5) ou traitement chimique de préservation permanente (III.7)
	3.1.3. Famille des Myrtaceae	3.1.3.1. Zone exempte de ***Austropuccinia psidii***	Commercial et non commercial	Permis d'importation préalable et certificat phytosanitaire	1) Le certificat phytosanitaire doit mentionner le traitement du point III.6. **ET** 2) Les bois proviennent d'une zone certifiée exempte de ***Austropuccinia psidii***.
				Certificat phytosanitaire ou certificat de traitement	Les bois ont été traité par KD (III.5) ou traitement chimique de préservation permanente (III.7)
		3.1.3.2. Zone NON exempte de ***Austropuccinia psidii***	Commercial et non commercial	Permis d'importation préalable et certificat phytosanitaire	1) Le certificat phytosanitaire doit mentionner le traitement du point III.6. **ET** 2) Les bois proviennent d'une zone certifiée exempte de ***Austropuccinia psidii***.
				Certificat phytosanitaire ou certificat de traitement	Les bois ont été traité par KD (III.5) ou traitement chimique de préservation permanente (III.7)
3.2. Bois en chips, sciure, copeaux, copeaux de bois ou laine de bois (hors support de culture) dont la longueur est supérieure à 15 mm et la largeur supérieure à 3 mm	Voir conditions 1.2 Bois ronds de diamètre inférieur à 300 mm et bois sciés dont l'épaisseur est inférieure à 300 mm (toute longueur est acceptable)				
4. Panneaux en bois					

Article	Essence de bois	Origine	Utilisation de l'article	Documents phytosanitaires exigés	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
4.1. Panneaux en bois massifs ou en bois sciés	voir conditions 1.2 Bois ronds de diamètre inférieur à 300 mm et bois sciés dont l'épaisseur est inférieure à 300 mm (toute longueur est acceptable)				
4.2. Panneaux en bois manufacturés	Tous genres et familles dont ***Cocos nucifera***	Toutes origines	Commercial et non commercial	Aucun document phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement à l'arrivée en Polynésie française pour confirmer l'absence de terre, sable et de matières organiques.
5. Objets et articles en bois					
5.1. Objets et articles en bois contenant des écorces (> 0,01 % de surface) ou constitués d'écorces	Voir condition 3. Bois en chips, sciure, copeaux, copeaux de bois ou laine de bois (hors support de culture)				
5.2. Objets et articles en bois composés **majoritairement** de bois massifs ou bois non manufacturés	Voir conditions 1.2 Bois ronds de diamètre inférieur à 300 mm et bois sciés dont l'épaisseur est inférieure à 300 mm (toute longueur est acceptable)				
5.3. Objets et articles en bois manufacturés (objets en bois fabriqué à partir de courtes pièces de bois sec usinées et joints à l'aide d'un adhésif structural hydrofuge, correspond à un produit fini (verni, recouvert de lasure, traité, usiné, ...) ou en panneaux de bois manufacturés (sauf produits listés au IV.)	Tous genres et familles dont ***Cocos nucifera*** sauf ***Bambusa*** spp., ***Salix*** spp., ***Calamus*** spp. (rotin), roseau et genres apparentés (voir point 2. du tableau)	Toutes origines	Commercial	Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement à l'arrivée en Polynésie française pour confirmer l'absence de terre, sable et de matières organiques.
	Tous genres et familles (dont ***Cocos nucifera)*** sauf ***Bambusa*** spp., ***Salix*** spp., ***Calamus*** spp. (rotin), roseau et genres apparentés (voir point 2. du tableau)	Toutes origines	Non commercial dont le nombre et/ou la taille des produits permet une inspection rigoureuse	Aucun document phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement à l'arrivée en Polynésie française pour confirmer l'absence de terre, sable et de matières organiques.
			Non commercial dont le nombre	Certificat phytosanitaire	Les produits ont été inspectés visuellement à l'arrivée en Polynésie française pour confirmer l'absence de terre, sable et de matières organiques.

Article	Essence de bois	Origine	Utilisation de l'article	Documents phytosanitaires exigés	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			et/ou la taille du produit ne permet pas une inspection rigoureuse		
5.4. Objets et articles en bois hautement manufacturés (voir produits listés au point IV.2.)	Tous genres et familles dont ***Cocos nucifera*** sauf ***Bambusa*** spp., ***Salix*** spp., ***Calamus*** spp. (rotin), roseau et genres apparentés (voir point 2. du tableau)	Toutes origines	Commercial et non commercial	Sans documents	
6. Charbon					
Charbon de bois	Tous genres et familles dont ***Cocos nucifera***	Toutes origines	Commercial et non commercial	Aucun document phytosanitaire	

II. Matériaux d'emballage à base de bois utilisés dans le commerce international

Se référer à la NIMP 15 (Réglementation des matériaux d'emballage en bois utilisés dans le commerce international) consultable sur le site : https://www.ippc.int/fr/core-activities/standards-setting/ispms.

III. Traitements

Les traitements doivent être effectués dans les 21 jours avant la date d'expédition (premier port de chargement) vers la Polynésie française.

III.1. Traitement au bromure de méthyle dans les conditions suivantes :

Température	Dosage (g/m3)	Minimum de concentration (g/m3) après :			
		2 h	4 h	12 h	24 h
Entre 10 et 15°C	64	48	42	36	32

Entre 16°C et 20°C	56	42	36	32	28
21°C ou au-dessus	48	36	31	28	24

III.2. Traitement à la chaleur : selon un programme temps/température précis qui permet d'atteindre une température minimale de 56 °C au cœur du bois pendant au moins 30 minutes consécutives.

III.3. Traitement au fluorure de sulfuryle dans les conditions suivantes :

Température (°C)	Dosage (g/m3)	Durée (heures)
Entre 10 et 15°C	80	24
Entre 16 et 25°C	64	24
25°C et au-dessus	48	24

III.4. Traitement à la phosphine dans les conditions suivantes :

Température (°C)	Dosage (g/m3)	Durée (jours)
Entre 10 et 15°C	1	15
Entre 16 et 20°C	1	12
21°C et au-dessus	1	9

III.5. Processus Kiln-drying (KD).

Traitement à la chaleur selon un programme température/temps précis qui permet d'atteindre une température minimale au cœur du bois pendant une certaine durée.

III.6. Traitement par irradiation aux rayons gamma à 25 kGray.

III.7. Traitement chimique de préservation permanente :
Traitement réalisé dans un autoclave avec une classe de préservation minimum 3.1 ou équivalent.

	Protection contre les risques biologiques	

Classe de risques	Situation en service	Champignons	Coléoptères	Termites	Térébrants marins	Exemples
2	bois sec dont la surface est humidifiée temporairement ou accidentellement. Humidité moyenne inférieure à 20%	oui	oui	oui	non	Menuiseries intérieures et meubles dans salles de bain
3	bois soumis à des alternances humidité/sécheresse	oui	oui	oui	non	Menuiseries extérieures, bargade, charpente
4	Bois d'humidité toujours supérieure à 20% en tout ou partie de son volume	oui	oui	oui	non	Bois au contact du sol ou de l'eau douce, bois horizontaux en extérieur (balcon, coursive ...)
5	Bois en permanence au contact avec de l'eau de mer	oui	oui	oui	oui	Pilliers, pontons, bois immergés

III.8. Traitement par acétylisation
Traitement par acétylation du bois dit “bois Accoya”.

IV. Liste des objets et produits en bois exemptés de documents phytosanitaires

IV.1. Produits et objets en bois manufacturé de ces catégories :

· Articles en balsa

· Couvertures de livres et d'albums, plaques murales, porte-trophées

· Bracelets et articles portés comme bijoux

· Articles aromatisants en bois pour le brassage, la distillation et la vinification, y compris les copeaux, les blocs, les cubes, les dominos, la poudre, les spirales, les bâtons (doivent être fabriqués dans le commerce)

· Articles connexes aux vêtements, y compris les cintres, les tendeurs de chaussures, les arbres et les boules de cèdre

· Articles liés à l'artisanat, y compris les aiguilles à tricoter ; cerceaux de courtepointe ; crochets ; boutons, perles et boules

· Présentoirs

· Portes, encadrements de fenêtres, moulures et lucarnes pour l'industrie de la construction, y compris les éléments internes et externes

· Matériau de construction fini préfabriqué à usage privé

· Chevillage

· Articles de fabrication alimentaire, y compris les brochettes, et les bâtons de glace, les cure-dents, allumettes

· Meubles – Nouveaux et fabriqués commercialement à partir des pays de l'UE et du Royaume-Uni uniquement

· Meubles et articles à l'usage des bébés et des enfants, y compris les berceaux, les barrières pour bébés et le matériel pédagogique.

· Articles ménagers tels que boîtes à bijoux, vases et lampes.

· Articles de cuisine, y compris assiettes, ustensiles, planches à découper, dispositifs de rangement, casiers à vin et composants de cuisine, râpe à coco.

· Plancher laminé et d'ingénierie prêt à l'emploi

· Produits médicaux, y compris les abaisse-langues

· Les instruments de musique (à l'exception des didgeridoos et des tambours artisanaux) comprennent les tabourets de piano

· Les cadres photo, y compris les encadrements de toiles

· Les articles religieux, y compris les plateaux de collection, les croix et les bols d'offrandes

· Étagères et autres accessoires en bois fournis avec les appareils électriques

· Abattant de toilette

· Outils et manches de brosse/balai, autres manches en bois (marteau, etc.)

· Jouets, casse-tête, puzzles

· Habillages de fenêtres, y compris stores vénitiens ; tringles à rideaux, anneaux et volets

· Placage de bois

· Fût pour la fabrication de boisson alcoolisées, neufs ou ayant déjà contenu de l’alcool.

· Tous les produits en bois manufacturés traités thermiquement à une température centrale de 130 degrés Celsius ou plus. Cela peut inclure des articles tels que des briquettes ou certaines variétés de copeaux de bois. La preuve du traitement thermique doit être fournie au service en charge de la biosécurité. N'inclut aucune forme de bois scié, de poteaux, de pieux ronds ou de traverses.

· Brosses à dents fabriquées/traitées commercialement

IV.2. Objets et produits manufacturés en bambou et genres apparentés, rotin, roseau, brin de saule, paille, etc.

· Revêtement de sol, parquet flottant

· Articles ménagers tels que vases, cadres photo, articles avec poignées en bambou, planches à découper, ustensiles de cuisine, cuiseurs à vapeur, tapis à sushi, sets de table décoratifs, bols, tasses et assiettes.

· Accessoires de couture

· Sièges de toilette

· Maroquineries

· Décorations

· Jouets

· Meubles composés de bambou laminé ou compressé (traité par la chaleur ou la pression, peut avoir des revêtements tels que le vernis)

· Autres produits hautement transformés (traités par pression ou chaleur qui ont de la peinture, du vernis ou d'autres revêtements), y compris : bijoux, sacs et sacs à main

· Objets vernis et peints

IV.3. Objets en noix coco

· Bracelets et articles portés comme bijoux

· Articles de cuisine y compris assiettes, bols, ustensiles, etc.

· Articles de décoration tels que boîtes à bijoux, vases et lampes.

· Objets vernis et/ou peints,

· Instruments de musiques,

IV.4. Autres

· Charbon

· Cônes de sapin autre que destinés à la plantation

Annexe 7 - Fleurs et feuilles fraîches non destinés à la plantation

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Acacia spp. *Acacia dealbata* - Mimosa du fleuriste		Fabaceae	Fleurs et feuillage	
Achillea spp. - Achillée millefeuille	*A. asplenifolia, A. biebersteinii, A. cartilaginea, A. conyzoides, A. fragrantissima, A. micrantha, A. ochroleuca, A. salicifolia, A. stricta*	Asteraceae	Fleurs	
Aconitum spp.		Ranunculaceae	Fleurs	
Acourtia spp. (syn. *Perezia* spp.)		Asteraceae	Fleurs	
Agapanthus spp. - Agapanthe		Liliaceae	Fleurs	
Agastache spp.		Lamiaceae	Fleurs	
Ageratum spp. - Agérate	*A. conyzoides, A. houstonianum*	Asteraceae	Fleurs	1a) Les fleurs proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus **OU** 1b) Les fleurs proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus n'a été observé sur les plants mères lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux site de production **ET** 2) Les fleurs ont été inspectés visuellement et ont été trouvés exempts d'individus vivants de *Frankliniella* spp., *Scirtothrips dorsalis, Thrips setosus et Thrips tabaci* **OU** 2b) Les fleurs ont subi un traitement approprié contre les Thripidae (thrips)

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Agonis spp. - Agonis		Myrtaceae	Fleurs	Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Austropuccinia psidii* **OU** Les fleurs ont été inspectées et trouvées exemptes de *Austropuccinia psidii* **OU** Les fleurs ont subi un traitement fongicide approprié contre *Austropuccinia psidii*
Ajuga spp. - Bugle	*A. bracteosa, A. chamaepitys sub*sp. *chia, A. ciliata, A. decumbens, A. glabra, A. multiflora, A. remota*	Lamiaceae	Feuillage	
Alchemilla spp.	*A. gracilipes*	Rosaceae	Fleurs	
Allium spp. - dont: ail, ciboule, échalotte, oignon, poireau, oignon vert, ciboulette	*A. aschersonianum, A. decipiens, A. desertorum, A. ericetorum, A. grayi, A. macrostemon, A. modestum, A. mongolicum, A. polyanthum, A. rubellum, A. saxatile, A. vineale*	Alliaceae	Fleurs	1a) Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de Peronospora destructor et d'*Urocystis cepulae* **OU** 1b) Les fleurs ont été inspectées visuellement et ont été trouvés exemptes de symptômes liés à la présence de *Peronospora destructor* et d'*Urocystis cepulae* **OU** 1c) Les fleurs ont subi un traitement fongicide approprié contre les organismes cités **ET** 2a) Les fleurs proviennent d'un pays ou d'une zone de production exempte de *Erwinia chrysanthemi* **OU** 2b) Les fleurs sont certifiées indemne de *Erwinia chrysanthemi* **OU** 2c) Les fleurs ont subi un traitement de dévitalisation
Alstroemeria spp.		Alstroemeriaceae	Fleurs	
Alyxia stellata elliptica		Apocynaceae	Feuillage	Les feuilles ont subi un traitement au bromure de méthyle 32 g/m3 pendant 2 heures à la pression atmosphérique normale (ajouter 8

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				g/m3 pour chaque intervalle de 5°C au-dessous de 21°C ou retrancher 8 g/m3 pour chaque intervalle de 5°C au-dessus de 25°C avec un minimum de 16 g/m3) **OU** Les feuilles ont été trempées dans une solution de sulfate de cuivre à 2,0 ppm (0,2 g/100 l d'eau) pendant 5 minutes avant de subir le traitement insecticide suivant **OU** Les feuilles ont été trempées pendant une minute au moins dans un mélange de diméthoate (7 ml) et de chlorpyrifos (7 ml) pour 25 litres d'eau
Amaranthus spp.	*A. acutilobus, A. arenicola, A. australis, A. blitoides, A. capensis, A. crassipes, A. dubius, A. fimbriatus, A. inamoenus, A. lineatus, A. macrocarpus, A. palmeri, A. polygonoides, A. praetermissus, A. roxburghianus, A. rudis, A. schinzianus, A. scleropoides,A. spinosus, A. standleyanus, A. thunbergii, A. tuberculatus, A. viridis, A. watsonii, A. x alleizettei, A. x galii, A. x ozanonii, A. x turicensis*	Amaranthaceae	Fleurs et feuillage	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Amaryllis spp. - Amaryllis		Amaryllidaceae	Fleurs	1a) Les fleurs proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus **OU** 1b) Les fleurs proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus n'a été observé sur les plants mères lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétauxsite de production **ET** 2) Les fleurs ont été inspectées visuellement et *FrankliniellaScirtothrips dorsalisThrips setosusThrips tabaci*et ont été trouvées exempts d'individus vivants de *Frankliniella* spp., *Scirtothrips dorsalis*, *Thrips setosus* et *Thrips tabaci* **OU** 2b) Les fleurs ont subi un traitement approprié contre les Thripidae (thrips)
Ammi majus		Apiaceae	Fleurs	
Anemone spp. - Anémone	*A. cernua, A. dichotoma, A. nemoerosa*	Ranunculaceae	Fleurs	
Anigozanthos spp. - Kangaroo paw, Patte de kangourou		Haemodoraceae	Fleurs et feuillage	
Antirrhinum spp. - Muflier		Scrofulariaceae	Fleurs	1) Les fleurs sont certifiées exemptes de signe d'infestation de la présence de *Spiroplasma citri* **ET** Pour l'espèce végétale *Antirrhinum majus* : 2a) Les fleurs proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus **OU** 2b) Les fleurs proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus n'a été observé sur les plants mères lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétauxsite de production

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				ET 3a) Les fleurs ont été inspectés visuellement et *FrankliniellaScirtothrips dorsalisThrips setosusThrips tabaci*et ont été trouvés exempts d'individus vivants de *Frankliniella* spp., *Scirtothrips dorsalis*, *Thrips setosus* et *Thrips tabaci* **OU** 3b) Les fleurs ont subi un traitement approprié contre les Thripidae (thrips) par trempage ou pulvérisation
Aralia spp. - Aralies		Araliaceae	Feuillage	
Asclepias spp. - Asclépiade		Apocynaceae	Fleurs	
Aspidistra elatior - Aspidistre élevée		Asparagaceae	Feuillage	
Astartea spp.		Myrtaceae	Feuillage	Les feuillages proviennent d'une région ou d'un site de production certifié exempt de *Austropuccinia psidii* **OU** Les feuillages ont été inspectées et trouvées exemptes de *Austropuccinia psidii* **OU** Les feuillages ont subi un traitement fongicide approprié contre *Austropuccinia psidii*
Aster spp. - Aster	*A. ageratoides, A. altaicus, A. ascendens, A. azureus, A. bellidiastrum, A. bernardinus, A. concinnus, A. exilis, A. falcatus, A. foliaceum var. parryi, A. grisebachii, A. junceus, A. lanceolatus, A. lentus, A. novae-angliae, A. novi-belgii, A. occidentalis, A. parviflorus, A. pilosus, A. prenanthoides, A. richardsonii, A. scaber, A.*	Asteraceae	Fleurs	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
	sibiricus, A. simplex, A. spectabilis, A. spinosus, A. subintegerrimus, A. trinervius, A. tripolium, A. versicolor, A. yomena			
Astilbe spp. - Astilbe		Saxifragaceae	Fleurs et feuillage	
Astrantia major		Apiaceae	Fleurs	
Atriplex spp.		Amaranthaceae	Fleurs	
Baeckea spp.		Myrtaceae	Feuillage	Les feuillages proviennent d'une région ou d'un site de production certifié exempt de *Austropuccinia psidii* **OU** Les feuillages ont été inspectées et trouvées exemptes de *Austropuccinia psidii* **OU** Les feuillages ont subi un traitement fongicide approprié contre *Austropuccinia psidii*
Baikiaea spp.		Fabaceae	Feuillage	
Bambusa spp. - Bambou	*B. atra*	Poaceae	Feuillage	Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Ustilago shiraiana, Takecallis* spp.*, Antonina crawi, Dinoderus minutus, Cyrtotrachelus longimanus* et *Lyctus brunneus* **OU** Les fleurs ont été inspectées et ont été trouvées exempts de symptômes liés à la présence d'*Ustilago shiraiana, Takecallis* spp., *Antonina crawi, Dinoderus minutus, Cyrtotrachelus longimanus* et *Lyctus brunneus* **OU** Les fleurs ont subi un traitement fongicide et insecticide approprié par pulvérisation ou trempage.
Banksia spp.		Proteaceae	Fleurs	
Beaucarnea spp.		Asparagaceae	Fleurs et feuillage	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Beaufortia spp.		Myrtaceae	Fleurs et feuillage	Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Austropuccinia psidii* **OU** Les fleurs ont été inspectées et trouvées exemptes de *Austropuccinia psidii* **OU** Les fleurs ont subi un traitement fongicide approprié contre *Austropuccinia psidii*
Berzelia spp.		Bruniaceae	Feuillage	Conditions générales
Bouvardia spp.		Rubiaceae	Fleurs	Les fleurs sont certifiées exemptes de tout symptôme de maladie causée par *Xanthomonas campestris* pv. *maculifoliigardeniae*
Brassica spp.	*B. deflexa, B. deserti, B. incana, B. juncea var. rugosa, B. repanda*	Brassicaceae	Feuillage	
Brodiaea spp. - *Brodea*		Asparagaceae	Fleurs	
Brunia spp.		Bruniaceae	Fleurs et feuillage	
Brunnera macrophylla		Boraginaceae	Fleurs	
Bupleurum rotundifolium		Apiaceae	Fleurs et feuillage	
Buxus spp.		Buxaceae	Feuillage	
Calathea spp.		Marantaceae	Fleurs et feuillage	
Callicarpa spp.		Lamiaceae	Feuillage	
Callistephus chinensis - Reine-Marguerite		Asteraceae	Fleurs	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Camellia spp.		Theaceae	Fleurs et feuillage	Les végétaux proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** Les végétaux proviennent d'un site de production certifié officiellement exempt de *Phytophthora ramorum* et où aucun symptôme lié à cet organisme n'a été observé durant les deux derniers cycles de production.
Campanula spp.	*C. americana, C. aparinoides, C. californica, C. erinus, C. floridana, C. lingulata, C. ramosissima, C. scutellata, C. strigosa, C. x iserana*	Campanulaceae	Fleurs	
Caralluma spp.	*C. penicillata*	Apocynaceae	Fleurs	
Carthamus spp. - *Carthame*	*C. caeruleus, C. calvus, C. flavescens, C. glaucus, C. lanatus, C. leucocaulos, C. oxyacantha, C. oxyacanthus, C. syriacus, C. tenuis, C. tinctorius*	Asteraceae	Fleurs	
Casuarina spp.		Casuarinaceae	Feuillage	
Celastrus spp.		Celastraceae	Feuillage	
Celosia spp.	*C. trigyna*	Amaranthaceae	Fleurs	
Centaurea spp.	*C. echinatus, C. incertus, C. longispinus, C. calcitrapa, C. cyanoides, C. depressa, C. diffusa, C. iberica, C. jacea, C. maculosa, C. nigra, C. scabiosa, C. solstitialis, C. acaulis, C. aegyptiaca, C. apiculata, C. araneosa, C. bovina, C. bruguieriana,*	Asteraceae	Fleurs	1a) Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Puccinia horiana* **OU** 1b) Les fleurs sont certifiés exempts de tout signe d'infestation lié à la présence de *Puccinia horiana* **OU** 1c) Les fleurs ont subi un traitement fongicide approprié contre *Puccinia horiana* **ET** 2a) Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
	C. calcitrapoides, C. centauroides, C. cheiranthifolia, C. crupinoides, C. dalmatica, C. debeauxii, C. depressa, C. diffusa, C. diluta, C. dubia, C. eryngioides, C. glomerata, C. hyalolepis, C. iberica, C. ibericapreviranus, C. intybacea, C. jacea, C. leucophaea, C. lippii, C. maculosa, C. maroccana, C. muricata, C. napifolia, C. nicaeensis, C. nigra x phrygia, C. ornata, C. pallescens, C. patula, C. phyllocephala, C. pieris, C. praecox, C. pratensis, C. pullata, C. salonitana, C. sinaica, C. spinosa, C. squarrosa, C. stenolepis, C. sulphurea, C. trichocephala, C. triumfettii, C. tweedieii, C. variegata, C. verutum, C. virgata, C. vulgaris, C. x gerstlaueri, C. x psammogena			certifié exempt de *Mycosphaerella chrysanthemi* et Chrysanthemum Stunt Virus **OU** 2b) Les fleurs ont été inspectées visuellement et ont été trouvées exempts de symptôme dûs à la présence de *Didymella chrysanthemi, Mycosphaerella chrysanthemi* et de Chrysanthemum Stunt Virus
Ceratopetalum spp.		Cunoniaceae	Feuillage	
Chamaemelum nobile (syn. Anthemis nobilis) - Camomille romaine	*A. arvensis*	Asteraceae	Fleurs	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Chrysanthemum spp. *(syn. Dendranthema* spp.*) - Chrysanthème*	*C. haradjanii, C. inodorum, C. leucanthemum, C. myconis, C. paludosum, C. suaveolens*	Asteraceae	Fleurs	1a) Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Erwinia chrysanthemi* et Chrysanthemum stunt virus **OU** 1b) Les fleurs ont été inspectés et ont été trouvés exempts de symptômes liés à la présence de *Erwinia chrysanthemi* et Chrysanthemum stunt virus **ET** 2a) Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Puccinia horiana* et *Mycosphaerella chrysanthemi* **OU** 2b) Les fleurs ont été inspectés visuellement et ont été trouvés exempts de *Puccinia horiana* et *Didymella chrysanthemi, Mycosphaerella chrysanthemi* **OU** 2c) Les fleurs ont subi un traitement insecticide et fongicide approprié.
Cimicifuga spp.		Ranunculaceae	Fleurs	
Cirsium spp.	*C. acarna, C. arvense, C. japonicum, C. nipponicum*	Asteraceae	Fleurs	
Clarkia spp. - *Godetia*	*C. pulchella, C. purpurea, C. quadrivulnera*	Onagraceae	Fleurs	
Conospermum spp.		Ranunculaceae	Feuillage	
Consolida spp. - *Larkspur*	*C. pubescens, C. tenuissima*	Ranunculaceae	Fleurs	
Convallaria spp. - *Muguet*		Asparagaceae	Fleurs et feuillage	
Coprosma spp.	*C. baueri*	Rubiaceae	Feuillage	
Corylus spp. - *Noisette*		Corylaceae	Feuillage	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Cotinus spp.		Anacardiaceae	Fleurs et feuillage	
Craspedia spp.		Asteraceae	Fleurs	
Cuphea spp.	*C. calophylla, C. densiflora, C. parsonia, C. petiolata, C. pseudosilene, C. racemosa, C. strigulosa*	Lythraceae	Fleurs	
Cynara cardunculus - Artichaut *Cynara scolymus - Artichaut*		Asteraceae	Fleurs	
Cytisus spp. - *Cytise, Genêt*	*C. glaber, C. leucanthus, C. monspessulanus, C. scoparius, C. striatus, C. x dallimorei*	Fabaceae	Fleurs	
Dahlia spp.		Asteraceae	Fleurs	Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de rouilles et de *Tetranychus kanzawai* ET sont certifiés exempts de symptôme lié à la présence de ces organismes suite à une inspection visuelle. **OU** Les fleurs ont subi un traitement acaricide approprié (ex : abamectin ou fenbutatin oxide)
Delphinium spp.	*D. andersonii, D. anthriscifolium, D. axilliflorum, D. cossonianum, D. fissum, D. geyeri, D. glaucum, D. halteratum, D. megacarpum, D. scaposum, D. tricorne, D. verdunense, D. virescens, D. virescens var. wootoni*	Ranunculaceae	Fleurs	
Dianthus spp.		Caryophyllaceae	Fleurs	Les fleurs ont été inspectés et ont été trouvés exempts de symptômes liés à la présenc d'*Erwinia chrysanthemi*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Dracaena sanderiana - Dracena		Dracaenaceae	Feuillage (sans tige)	
Dracaena spp. - *Dracena*		Dracaenaceae	Feuillage	Les feuillages ont subi une fumigation au bromure de méthyle **OU** Les feuillages ont été immergé dans de l'eau à 50°C pendant 14 min dans les 5 jours avant expédition **OU** Les feuillages ont été traité par insecticide et fongicide par pulvérisation ou trempage (Menomyk + methomyle ou captan + cypermethrin **OU** thiram + cypermethrin)
Dryandra nobilis		Proteaceae	Fleurs et feuillage	
Echidnopsis spp.		Apocynaceae	Fleurs	
Echinacea purpurea		Asteraceae	Fleurs	
Echinops spp.		Asteraceae	Fleurs	
Edithcolea spp.		Apocynaceae	Fleurs	
Equisetum spp.		Equisetaceae	Fleurs et feuillage	
Eremurus spp.		Asphodelaceae	Fleurs et feuillage	
Eryngium spp.		Apiaceae	Fleurs et feuillage	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Eucalyptus spp.		Myrtaceae	Feuillage	1a) Les feuillages proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Austropuccinia psid*ii **OU** 1b) Les feuillages ont été inspectés et trouvés exempte de *Austropuccinia psidii* **OU** 1c) Les feuillages ont subi un traitement fongicide approprié contre *Austropuccinia psidii* **ET** 2a) Les feuillages doivent être certifiés indemnes de *Mycosphaerella parva* et *Austroafricana parva* **OU** 2b) Les feuillages ont subi un traitement fongicide approprié **ET** 3a) Les feuillages proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 3b) Les feuillages proviennent d'un site de production certifié officiellement exempt de *Phytophthora ramorum* et où aucun symptôme lié à cet organisme n'a été observé durant les deux derniers cycles de production.
Eucharis spp.		Amaryllidaceae	Fleurs	
Eucomis autumnalis *Eucomis comosa*		Asparagaceae	Fleurs et feuillage	
Eugenia cauliflora *Eugenia myrtifolia* *Eugenia stipitata*		Myrtaceae	Feuillage	Les feuillages proviennent d'une région ou d'un site de production certifié exempt de *Austropuccinia psidii* **OU** Les feuillages ont été inspectées et trouvées exemptes de *Austropuccinia psidii* **OU** Les feuillages ont subi un traitement fongicide approprié contre *Austropuccinia psidii*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Eupatorium spp.		Asteraceae	Fleurs	
Euryops spp.		Asteraceae	Fleurs	
Eustoma russellianum (syn. E. grandiflorum, Lisianthus spp.*) - Lisianthus*		Gentianaceae	Fleurs	1a) Les fleurs proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus **OU** 1b) Les fleurs proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus n'a été observé sur les plants mères lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétauxsite de production **ET** 2) Les fleurs ont été inspectés visuellement et ont été trouvés *Bemisia tabaci* exempts d'individu vivant de *Bemisia tabaci , Frankliniella* spp.*, Scirtothrips dorsalis, Thrips setosus* et *Thrips tabaci* **OU** 2b) Les fleurs ont subi un insecticide approprié **ET** 3a) Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Ralstonia solanacearum* species complex. **OU** 3b) Aucun symptôme de *Ralstonia solanacearum* species complex n'a été observé dans le champ de production ni dans ses environs immédiats depuis le début de la dernière période de végétation complète **OU** 3c) Les fleurs ont subi une inspection visuelle et aucun symptôme de la présence de *Ralstonia solanacearum* n'a été observé au moment de l'expédition
Fockea spp.		Apocynaceae	Feuillage	
Forsythia spp.		Oleaceae	Fleurs	
Freesia spp.		Iridaceae	Fleurs	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Fritillaria spp.		Liliaceae	Fleurs	
Galax urceolata		Diapensiaceae	Feuillage (sans tige)	
Gardenia spp.	*G. tahitensis*	Rubiaceae	Fleurs	
Genista spp. - *Genêt*	*G. acanthoclada, G. barnadesii, G. polyanthos, G. racemosa*	Fabaceae	Fleurs	
Gentiana spp.		Gentianaceae	Fleurs	
Geranium spp.	*G. albicans, G. arabicum, G. bicknellii, G. brutium, G. carolinianum, G. corecore, G. divaricatum, G. lozani, G. lucidum, G. pusillum, G. rubescens, G. sinens*	Geraniaceae	Fleurs	
Gerbera spp.		Asteraceae	Fleurs	Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production où aucun symptôme du Tomato yellow leaf curl virus (TYLCV) n'a été observé sur les plants mères lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux site de production

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Gladiolus spp. - *Glaïeul*	*G. segetum*	Iridaceae	Fleurs	1a) Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Dysaphis tulipae, Thrips simplex* et *Uromyces transversalis* **OU** 1b) Les fleurs ont été inspectées visuellement et ont été trouvées exemptes d'individu de *Dysaphis tulipae, Thrips simplex* et *Uromyces transversalis* **OU** 1c) Les fleurs ont subi un traitement insecticide approprié contre les organismes visés. **ET** 2a) Les fleurs proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Fusarium oxysporum f.* sp. *gladioli, Pseudomonas gladioli, Xanthomonas campestris pv. gummisudans*, Bean yellow mosaic virus, Cucumber mosaic virus **OU** 2b) Les fleurs ont été inspectées visuellement et ont été trouvées exemptes de symptômes liés à la présence de *Fusarium oxysporum f.* sp. *gladioli, Pseudomonas gladioli, Xanthomonas campestris* pv. *gummisudans, Stomatinia gladioli*, Bean yellow mosaic virus, Cucumber mosaic virus
Gloriosa spp.		Liliaceae	Fleurs	
Gomphrena spp.		Amaranthaceae	Fleurs	
Graptophyllum spp.		Acanthaceae	Feuillage	
Grevillea spp.	*G. banksii, G. robusta*	Proteaceae	Fleurs et feuillage	
Griselinia spp.		Griseliniaceae	Feuillage	Les feuillages proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** Les feuillages proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié officiellement exempt de *Phytophthora ramorum* et où aucun symptôme lié à cet organisme n'a été observé durant les deux derniers cycles de production.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Gypsophila spp.	*G. acutifolia, G. alsinoides, G. capillaris, G. paniculata, G. perfoliata, G. pilosa, G. porrigens, G. vaccaria, G. viscosa*	Caryophyllaceae	Fleurs	
Hedera spp.	*H. algeriensis*	Araliaceae	Feuillage	
Helianthus spp. - *Tournesol*		Asteraceae	Fleurs	
Helichrysum spp. - *Immortelle*	*H. anomalum, H. argyrosphaerum, H. athrixiifolium, H. aureonitens, H. capillaceum, H. cerastioides, H. cooperi, H. crispum, H. cylindriflorum, H. expansum, H. foetidum, H. kraussii, H. mixtum, H. odoratissimum, H. oxyphyllum, H. rosum, H. ruderale, H. rugulosum, H. tenax*	Asteraceae	Fleurs	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Heliconiaceae (toutes espèces)		Heliconiaceae	Fleurs et feuillage	1a) Les végétaux proviennent d'un pays ou d'un sitesite de production certifié exempt de *Castniomera licus* et *Erionota thrax* **OU** 1b) Les végétaux ont subi un traitement approprié contre ces organismes **ET** 2) Les végétaux ont été inspectés officiellement et se sont révélés exempts des organismes visés **ET** 3a) Les végétaux proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Ralstonia solanacearum* **OU** 3b) Aucun symptôme de *Ralstonia solanacearum* n'a été observé dans le champ de production ni dans ses environs immédiats depuis le début de la dernière période de végétation complète **OU** 3c) Les végétaux proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Ralstonia solanacearum* n'a été observé au moment de l'expédition
Helleborus spp. - *Rose de Noël*		Ranunculaceae	Fleurs et feuillage	
Heuchera spp.		Saxifragaceae	Fleurs	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Hippeastrum spp.		Amaryllidaceae	Fleurs	1a) Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt d'*Heliothrips haemorrhoidali*, *Eumerus funeralis, Merodon equnion, Steneotarsonemus laticeps, Pratylenchus scribneri* **OU** 1b) Les fleurs ont été inspectées visuellement et on été trouvées exemptes d'individu de *Heliothrips haemorrhoidali, Eumerus funeralis, Merodon equnion, Steneotarsonemus laticeps, Pratylenchus scribneri* **OU** 1c) Les fleurs ont subi un traitement approprié (fongicide, nématicide et/ou acaricide) contre les organismes visés. **ET** 2a) Les fleurs proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de Cucumber mosaic virus **OU** 2b) Les fleurs ont été inspectés visuellement et ont été trouvés exempts de symptômes liés à la présence du Cucumber mosaic virus et de ses pucerons vecteurs
Hoodia spp.		Apocynaceae	Fleurs	
Hosta spp.		Asparagaceae	Fleurs	
Hoya spp.	*H. schneei*	Apocynaceae	Fleurs	
Huernia spp.		Apocynaceae	Fleurs	
Hyacinthus spp. - *Jacinthe*		Asparagaceae	Fleurs	
Hydrangea spp. - Hortensia		Hydrangeaceae	Fleurs	
Hypericum spp.		Hypericaceae	Fleurs	
Iberis spp.	*I. acutiloba, I. intermedia, I. odorata*	Brassicaceae	Fleurs	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Ilex spp. - *Holly, houx*	*I. aquifolium x perado, I. volkensiana*	Aquifoliaceae	Feuillage	1a) Les feuillages proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 1b) Les feuillages proviennent d'un site de production certifié officiellement exempt de *Phytophthora ramorum* et où aucun symptôme lié à cet organisme n'a été observé durant les deux derniers cycles de production.
Iris spp.	*I. dichotoma, I. douglasiana, I. filifolia x tingitana, I. lutescens, I. missouriensis, I. pseudacorus, I. sancti-cyri*	Iridaceae	Fleurs	
Ixia spp.		Iridaceae	Fleurs	
Kniphofia spp.		Asphodelaceae	Fleurs	
Kunzea spp.		Myrtaceae	Feuillage	Les feuillages proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Austropuccinia psidii* **OU** Les feuillages ont été inspectées et trouvées exemptes de *Austropuccinia psidii* **OU** Les feuillages ont subi un traitement fongicide approprié contre *Austropuccinia psidii*
Lagerstroemia spp.		Lythraceae	Fleurs	
Lathyrus latifolius - Pois vivace *Lathyrus odoratus - Pois de senteur*		Fabaceae	Fleurs	
Laurus azorica *Laurus nobilis*		Lauraceae	Feuillage	1a) Les feuillages proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** 1b) Les feuillages proviennent d'un site de production certifié officiellement exempt de *Phytophthora ramorum* et où aucun symptôme lié à cet organisme n'a été observé durant les deux derniers cycles de production.

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Lavandula spp.	*L. stricta*	Lamiaceae	Fleurs	
Leptospermum spp.	*L. scoparium*	Myrtaceae	Fleurs et feuillage	Les végétaux proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Austropuccinia psidii* **OU** Les végétaux ont été inspectées et trouvées exemptes de *Austropuccinia psidii* **OU** Les végétaux ont subi un traitement fongicide approprié contre *Austropuccinia psidii*
Leucadendron spp.	*L. ericifolium*	Proteaceae	Fleurs	
Leucanthemum spp.	*L. lacustre x maximum, L. monspeliense, L. myconis, L. segetum, L. sylvaticum*	Asteraceae	Fleurs	
Leucojum spp.		Amaryllidaceae	Fleurs	
Leucospermum spp.		Proteaceae	Fleurs	
Liatris spp.	*L. ligulistylis*	Asteraceae	Fleurs et feuillage	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Lilium spp. - *Lys*		Liliaceae	Fleurs	1a) Les fleurs s proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Heliothrips haemorrhoidalis*, *Eumerus funeralis, Merodon equnion, Steneotarsonemus laticeps, Pratylenchus scribneri* **OU** 1b) Les fleurs ont été inspectés visuellement et on été trouvées exemptes d'individu de *Heliothrips haemorrhoidalis*, *Eumerus funeralis, Merodon equnion, Steneotarsonemus laticeps, Pratylenchus scribneri* **OU** 1c) Les fleurs ont subi un traitement approprié (fongicide, nématicide et acaricide) contre les organismes visés. **ET** 2a) Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de Cucumber mosaic virus **OU** 2b) Les fleurs ont été inspectés visuellement et ont été trouvés exempts de symptômes liés à la présence du Cucumber mosaic virus et de ses pucerons vecteurs.
Limonium spp. - *Statice* *Limonium sinuatum - Statice*	*L. aureum, L. axillare, L. bicolor, L. californicum, L. coralloides, L. humile, L. leptostachyum, L. ramosissimum, L. tubiflorum, L. vulgare*	Plumbaginaceae	Fleurs	
Liriope spp.		Asparagaceae	Fleurs	
Lophomyrtus spp.		Myrtaceae	Feuillage	Les feuillages proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Austropuccinia psidii* **OU** Les feuillages ont été inspectées et trouvées exemptes de *Austropuccinia psidii* **OU**

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
				Les feuillages ont subi un traitement fongicide approprié contre *Austropuccinia psidii*
Lycopodium spp.		Lycopodiaceae	Feuillage	
Magnolia spp.		Magnoliaceae	Fleurs et feuillage	Les végétaux proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** Les végétaux proviennent d'un site de production certifié officiellement exempt de *Phytophthora ramorum* et où aucun symptôme lié à cet organisme n'a été observé durant les deux derniers cycles de production.
Matricaria spp. - *Chamomilla*	*M. aurea, M. decipiens, M. disciformis, M. morifolia, M. nigellifolia, M. oreades, M. tenella, M. trichophylla*	Asteraceae	Fleurs	
Matthiola spp. - *Giroflée*	*M. odoratissima, M. parviflora, M. sinuata, M. tricuspidata*	Brassicaceae	Fleurs	
Melaleuca spp.	*M. leucadendra, M. quinquenervia*	Myrtaceae	Fleurs et feuillage	Les végétaux proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de production exempt de *Austropuccinia psidii* **OU** Les végétaux ont été inspectées et trouvées exemptes de *Austropuccinia psidii* **OU** Les végétaux ont subi un traitement fongicide approprié contre *Austropuccinia psidii*
Meryta spp.		Araliaceae	Fleurs	
Microlepia setosa		Dennstaedtiaceae	Feuillage	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Moluccella spp.		Lamiaceae	Fleurs et feuillage	
Muscari spp.		Asparagaceae	Fleurs	
Narcissus spp. - *Jonquille*		Amaryllidaceae	Fleurs	
Nerine spp.		Amaryllidaceae	Fleurs	
Nigella spp.	*N. arvensis, N. assyriaca, N. gallica, N. hispanica, N. segetalis*	Ranunculaceae	Fleurs	
Nolina spp.		Asparagaceae	Fleurs	
Ornithogalum spp.		Asparagaceae	Fleurs	
Oryza sativa - Riz		Poaceae	Epis séchés, fleurs séchées, feuilles séchées (ornement)	
Paeonia spp. - *Pivoine*		Paeoniaceae	Fleurs	
Papaver croceum *Papaver orientale* *Papaver nudicaule* *Papaver rhoeas* *Papaver somniferum - Pavot*		Papaveraceae	Fleurs et feuillage	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Pelargonium spp. - *Geranium*		Geraniaceae	Fleurs	1) Les fleurs ont subi un traitement insecticide approprié contre les thrips, les pucerons et les aleurodes **ET** 2a) Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de Tomato bushy stunt tombusvirus, Pelargonium flower break virus, Tomato ringspot virus, Tobacco ringspot virus, Alfalfa mosaic virus, Cucumber mosaic virus, *Erwinia chrysanthemi Xanthomonas campestris pv. pelargonii et Corynebacterium* spp. **OU** 2b) Les fleurs ont été inspectées visuellement et ont été trouvées exemptes de symptômes liés à la présence de ces organismes ainsi que de leurs vecteurs respectifs. **ET** 3a) Les fleurs ont été inspectés et trouvés exempts de symptômes de rouille dûe à *Austropuccinia pelargonii-zonalis* **OU** 3b) Les fleurs ont subi un traitement fongicide approprié contre l'organisme visé **ET** 4b) Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt *Ralstonia solanacearum* species complex **OU** 4c) Les fleurs ont subi une inspection visuelle et aucun symptôme de la présence de *Ralstonia solanacearum* species complex n'a été observé au moment de l'expédition
Peperomia spp.		Piperaceae	Feuillage	
Phlox spp.		Polemoniaceae	Fleurs	
Phormium spp.		Liliaceae	Feuillage	
Phylica spp.		Rhamnaceae	Feuillage	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Pieris spp.		Ericaceae	Fleurs et feuillage	Les végétaux proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** Les végétaux proviennent d'un site de production certifié officiellement exempt de *Phytophthora ramorum* et où aucun symptôme lié à cet organisme n'a été observé durant les deux derniers cycles de production.
Pimelea spp.		Thymelaeaceae	Fleurs	
Pittosporum spp.	*P. undulatum*	Pittosporaceae	Fleurs	Les fleurs proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** Les fleurs proviennent d'un site de production certifié officiellement exempt de *Phytophthora ramorum* et où aucun symptôme lié à cet organisme n'a été observé durant les deux derniers cycles de production.
Podocarpus spp.		Podocarpaceae	Feuillage	
Protea spp.	*P. odorata*	Proteaceae	Fleurs	
Pseudolithos spp.		Apocynaceae	Fleurs	
Pulmonaria spp.		Boraginaceae	Fleurs	
Ranunculus spp.			Fleurs	
Restio spp.		Restionaceae	Feuillage	
Rhapis spp.		Arecaceae	Fleurs	
Rhynchospora spp.		Cyperaceae	Feuillage	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Rosa spp.	*R. arvensis, R. bracteata, R. canina, R. canina x stylosa, R. carolina, R. ferruginea, R. laevigata, R. micrantha, R. mollis, R. mollis x pimpinellifolia, R. montezumae, R. multiflora, R. nutkana, R. rubiginosa, R. rugosa, R. serafinii, R. sherardii, R. sulphurea, R. woodsii, R. x dumalis, R. x rehderianas*	Rosaceae	Fleurs	1a) Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Erwinia chrysanthemi*, Rose streak virus et Rose wilt virus. **OU** 1b) Les fleurs ont été inspectés visuellement et ont été trouvés exempte de symptômes dûs à la présence des organismes visés **ET** 2a) Les fleurs ont été inspectés et ont été trouvés exempts de *Comstockaspis perniciosa* **OU** 2b) Les fleurs ont subi un traitement approprié contre l'organisme visé **ET** 3a) Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Ralstonia solanacearum* species complex **OU** 3b) Aucun symptôme de *Ralstonia solanacearum* species complex n'a été observé dans le champ de production ni dans ses environs immédiats depuis le début de la dernière période de végétation complète **OU** 3c) Les plants ou parties de plants ont subi une inspection visuelle et aucun symptôme de la présence de *Ralstonia solanacearum* species complex n'a été observé au moment de l'expédition **ET** 4a) Les fleurs proviennent d'une région ou d'une zone de production reconnue exempte de *Xylella fastidiosa* **OU** 4b) Les fleurs ont subi, avant exportation, un traitement dans l'eau chaude à 45 ° C pendant 3 heures ou bien à 50 ° C pendant 20 minutes **OU** 4c) Un échantillon a été testé et trouvé exempt de *Xylella fastidiosa*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Rosmarinus officinalis - Romarin		Lamiaceae	Fleurs et feuillage	Les végétaux proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Xylella fastidiosa* **OU** Les végétaux ont subi, avant exportation, un traitement dans l'eau chaude à 45°C pendant 3 heures ou bien à 50°C pendant 20 minutes **OU** Un échantillon a été testé en laboratoire et a été trouvé exempt de *Xylella fastidiosa*
Rudbeckia spp.	*R. amplexicaulis, R. cuneifolius*	Asteraceae	Fleurs	
Rumohra adiantiformis		Polypodiaceae	Feuillage	
Ruscus spp.		Asparagaceae	Fleurs	
Salix alba *Salix discolor* *Salix sepulcralis* *Salix sekka*		Salicaceae	Feuillage	
Sandersonia spp.		Colchicaceae	Fleurs	
Scabiosa spp.	*S. anthemifolia, S. canescens, S. olivieri, S. palaestina, S. prolifera, S. rotata, S. semipapposa, S. suaveolens, S. tricuspidata, S. tschiliensis, S. veroni*	Dipsaceae	Fleurs	
Scilla spp.		Asparagaceae	Fleurs	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Sedum spp.	*S. alfredii, S. anacampseros, S. annuum, S. bulbiferum, S. cepaea, S. confusum, S. decumbens, S. emarginatum, S. formosanum, S. hybridum, S. kimnachii, S. liebmannianum, S. litoreum, S. nicaeense, S. pallidum, S. populifolium, S. rubens, S. stellatum*	Crassulaceae	Fleurs	
Sempervivum spp.	*S. andreanum*	Crassulaceae	Fleurs	
Setaria macrochaeta *Setaria sphacelata cv. splenda* *Setaria sphacelata cv. nandi*		Poaceae	Épis séchés, feuilles séchées	
Solidago spp.		Asteraceae	Fleurs et feuillage	
Solidaster spp.		Asteraceae	Fleurs et feuillage	
Spiraea spp.	*S. cantoniensis x trilobata, S. crenata, S. x macrothyrsa, S. x pseudosalicifolia, S. x rosalba, S. x rubella*	Rosaceae	Fleurs	
Stachys byzantina (syn. Stachys lanata)		Lamiaceae	Feuillage	
Stapelia spp.		Apocynaceae	Fleurs	
Stapelianthus spp.		Apocynaceae	Fleurs	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Strelitziaceae (toutes espèces)		Strelitziaceae	Fleurs et feuillage	1a) Les végétaux proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Castniomera licus* et *Erionota thrax* **OU** 1b) Les végétaux ont subi un traitement approprié contre ces organismes **ET** 2a) Les végétaux proviennent d'un pays ou une zone certifié exempt de *Ralstonia solanacearum* species complex **OU** 2b) Aucun symptôme de *Ralstonia solanacearum* n'a été observé dans le champ de production ni dans ses environs immédiats depuis le début de la dernière période de végétation complète **OU** 2c) Les végétaux ont subi une inspection visuelle et aucun symptôme de la présence de *Ralstonia solanacearum* species complex n'a été observé au moment de l'expédition
Streptocarpus spp.		Gesneriaceae	Fleurs	
Strongylodon macrobotrys - *Liane de jade*		Fabaceae	Fleurs	
Syringa spp. - *Lilas*		Oleaceae	Fleurs	
Tavaresia spp.		Apocynaceae	Fleurs	
Telopea speciosissima - *Waratah*		Proteaceae	Fleurs	
Thalictrum spp.		Ranunculaceae	Fleurs	
Thryptomene spp.		Myrtaceae	Feuillage	Les feuillages proviennent d'un site de production certifié exempt de *Austropuccinia psidii* **OU** Les feuillages ont été inspectées et trouvées exemptes de *Austropuccinia psidii* **OU** Les feuillages ont subi un traitement fongicide approprié contre *Austropuccinia psidii*

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Thuja spp.		Cupressaceae	Branches, aiguilles	1a) Les végétaux proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora cinnamomi* **OU** 1b) Les végétaux ont été inspectés et ont été trouvés exempts de symptômes liés à la présence de *Phytophthora cinnamomi* **ET** 2a) Les végétaux proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Cronartium* spp.*, Gymnosporangium* spp.*, Lophodermium pinastri* et *Pseudocercospora pini-densiflorae* **OU** 2b) Les végétaux sont certifiés exempts des organismes visés.
Trachelium spp.		Campanulaceae	Fleurs	
Trichocaulon spp.	*T. monogyna, T. pentandra et T. salsoloides*	Apocynaceae	Fleurs	
Triteleia spp.		Asparagaceae	Fleurs	
Trollius spp.		Ranunculaceae	Fleurs	
Tropaeolum lobbianum Capucine naine *Tropaeolum majus - Capucine* *Tropaeolum minus - Capucine naine* *Tropaeolum nanum*		Tropaeolaceae	Fleurs	1a) Les fleurs proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus **OU** 1b) Les fleurs proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus n'a été observé sur les plants mères lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétauxsite de production **ET** 2) Les fleurs ont été inspectés visuellement et *FrankliniellaScirtothrips dorsalisThrips setosusThrips tabaci*et ont été trouvés exempts d'individus vivants de *Frankliniella* spp., *Scirtothrips dorsalis*, *Thrips setosus* et *Thrips tabaci* **OU** 2b) Les fleurs ont subi un traitement approprié contre les Thripidae (thrips)

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Tulipa spp. - *Tulipe et Hybrides cultivés*		Liliaceae	Fleurs	
Veronica spp. - *Véronique*		Scrophulariaceae	Fleurs	
Viburnum spp.		Adoxaceae	Fleurs	Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Phytophthora ramorum* **OU** Les fleurs proviennent d'un site de production certifié officiellement exempt de *Phytophthora ramorum* et où aucun symptôme lié à cet organisme n'a été observé durant les deux derniers cycles de production.
Viola spp. - *Pensée, violette*	*V. ambigua, V. arvensis x tricolor, V. dacica, V. declinata, V. inconspicua, V. lanceolata, V. minor, V. ovato-oblonga, V. pensylvanica, V. phalacrocarpa, V. philippica, V. prionantha, V. rafinesquii, V. rhodopeia, V. variegata, V. x haynaldii, V. x hungarica, V. x kerneri, V. x pluricaulis, V. x poelliana, V. x porphyrea, V. x scabra, V. x sourekii, V. x vindobonensis*	Violaceae	Fleurs	
Vitex spp.		Verbenaceae	Fleurs	
Watsonia spp.		Iridaceae	Fleurs	
Xerophyllum tenax - Bear grass		Melanthiaceae	Feuillage	
Yucca spp.		Asparagaceae	Feuillage	

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Zinnia spp.	*Z. oligantha*	Asteraceae	Fleurs	1a) Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Erwinia chrysanthemi* et Chrysanthemum stunt virus **OU** 1b) Les fleurs ont été inspectés visuellement et ont été trouvés exempte de symptômes dus à la présence de *Erwinia chrysanthemi* et Chrysanthemum stunt virus **ET** 2a) Les fleurs proviennent d'un pays ou d'un site de production certifié exempt de *Puccinia horiana* et *Mycosphaerella chrysanthemi* **OU** 2b) les fleurs ont été inspectés visuellement et ont été trouvés exempts de *Puccinia horiana* et *Mycosphaerella chrysanthemi* **OU** 2c) Les fleurs ont subi un traitement insecticide et fongicide approprié **ET** 3a) Les fleurs proviennent d'un pays certifié exempt du Tomato spotted wilt virus **OU** 3b) Les fleurs proviennent d'un site de production où aucun symptôme du Tomato spotted wilt virus n'a été observé sur les plants mères lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux **ET** 4a) Les fleurs ont été inspectés visuellement et ont été trouvés exempts d'individus vivants de *Frankliniella* spp., *Scirtothrips dorsalis*, *Thrips setosus* et *Thrips tabaci* **OU** 4b) Les fleurs ont subi un traitement approprié contre les Thripidae (thrips)

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Nom scientifique des espèces interdites	Familles	Parties autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Espèces non listées			Feuilles, fleurs fraîches	L'autorisation d'importation est accordée sous réserve d'informations phytosanitaires favorables en provenance du pays exportateur. L'autorisation d'introduction est refusée lorsque l'importation de matériel végétal, en provenance d'un pays donné, comporte des risques d'infestation par un organisme nuisible aux cultures du territoire.

Annexe 8 - Supports de culture

Produits Nom scientifique - Nom vernaculaire	Documents phytosanitaires exigés	Parties Autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Produit composé à 100 % d'écorce	Certificat phytosanitaire	Ecorce	1) Traitement au bromure de méthyle pendant 24h à : i. 48 g/m3 à 26°C et plus ii. 64 g/m3 de 21°C à 25°C ; iii. 80 g/m3 de 16°C à 20°C ; iv. 96 g/m3 de 10°C à 15°C. **OU** 2) Traitement à la chaleur à 70°C pendant 4 h à partir du moment où la température du chargement atteint 70°C. **OU** 3) Irradiation aux rayons gamma à 25 kGray. **OU** 4) Fumigation à la phosphine à 2 g/m3 : - Pendant 12 jours à 16-20°C ; - Pendant 9 jours à 21-25°C ; - Pendant 5 jours à une température supérieure à 26°C. **OU** 5) Traitement au fluorure de sulfuryle à 64 g/m3 pendant 24 heures à 21°C après perforation des emballages.
Substrat composée à 100 % de tourbe	Certificat phytosanitaire	Tourbe	1) La tourbe est extraite en dehors d'une zone de culture, à plus de 2 mètres de profondeur. **ET** 2) La tourbe a été traitée : 2a) Par fumigation au bromure de méthyle à : - 80 g/m3 entre 25°C-21°C ; - 88 g/m3 entre 20°C-16°C ; - 96 g/m3 entre 15°C-10°C. **OU** 2b) A la chaleur à 60°C pendant 30 minutes. **OU** 2c) Au fluorure de sulfuryle à 64 g/m3 pendant 24 heures à 21°C après perforation des emballages.

Produits Nom scientifique - Nom vernaculaire	Documents phytosanitaires exigés	Parties Autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			OU 2d) Par fumigation à la phosphine à 2 g/m3 : - Pendant 12 jours à 16-20°C ; - Pendant 9 jours à 21-25°C ; - Pendant 5 jours à une température supérieure à 26°C. **OU** 2e) Irradiation aux rayons gamma à 25 kGray.
Substrat composé à 100 % de fibres de coco compressée	Certificat phytosanitaire	Fibres de coco compressées	1) Traitement au bromure de méthyle pendant 24h à : - 48 g/m3 à 26°C et plus - 64 g/m3 de 21°C à 25°C ; - 80 g/m3 de 16°C à 20°C ; - 96 g/m3 de 10°C à 15°C. **OU** 2) Traitement à la chaleur à 70°C pendant 4 h à partir du moment où la température du chargement atteint 70°C. **OU** 3) Irradiation aux rayons gamma à 25 kGray. **OU** 4) Fumigation à la phosphine à 2 g/m3 : - Pendant 12 jours à 16-20°C ; - Pendant 9 jours à 21-25°C ; - Pendant 5 jours à une température supérieure à 26°C. **OU** 5) Traitement au fluorure de sulfuryle à 64 g/m3 pendant 24 heures à 21°C après perforation des emballages.
Résidus d'extraction végétale dont tourteaux	Certificat phytosanitaire Ou attestation du fabricant	Résidus Sous forme minéralisée uniquement en lot de moins de 101 kg	
Guano - Phosphorite	Aucun document phytosanitaire	Sous forme minéralisée	1) Le produit doit être exempt d'insectes vivants, graines, terre, matières animales ou végétales ainsi que de tout produit pouvant présenter un risque phytosanitaire **ET** 2) Seule la forme minéralisée du guano est autorisée

Produits Nom scientifique - Nom vernaculaire	Documents phytosanitaires exigés	Parties Autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
			ET 3) Chaque chargement doit être accompagné d'une attestation du fabricant selon laquelle "le produit a été emballé dans la zone de production, dans un conditionnement neuf et en lots de 100 kg au plus"
Engrais organique végétale	Certificat phytosanitaire	Composé uniquement de matière végétale sous formes solide	
	Aucun document	Engrais sous forme de granulé ou sous forme liquide	
Laine de roche	Aucun document phytosanitaire	Support de culture	
Perlite	Aucun document phytosanitaire	Perlite pour support de culture	
Soil Guard	Aucun document phytosanitaire	Membranes en fibres de bois	
Mélange horticole, potting mix	- Certificat phytosanitaire - fiche indiquant la composition		
Compost	Permis d'importation et certificat phytosanitaire	Compost de matières végétales complètement décomposées	1) Le produit a subi l'un des traitements suivants : - Par fumigation (au bromure de méthyle à 40 g m3, 24h, 16°C) ; - Traitement au fluorure de sulfuryle à 64 g/m3, 24h, 21°C) ; - Stérilisation (95°C, 50% HR, 24h ou 85°C, 50% HR, 48h). **ET** 2a) Le produit ne contient pas de matériel végétal non décomposé. **OU** 2b) Le produit a subi un traitement thermique stérilisateur certifié par le service officiel du pays exportateur (95°C, 50% HR, 24h ou 85°C, 50% HR, 48h).

JOPF authentifié n° 2026-63 du 19 mars 2026

Produits Nom scientifique - Nom vernaculaire	Documents phytosanitaires exigés	Parties Autorisées	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Theobroma cacao **conditionné pour support de culture** Cacaoyer/cacao	Permis d'importation et certificat phytosanitaire	Cosses de cacao en morceaux à usage de support de culture	Le produit a subi l'un des traitements suivants mentionnant l'un des traitements suivants : - Traitement à la chaleur à 70°C pendant 4 heures à partir du moment où cette température est atteinte au centre du produit **OU** - Irradiation aux rayons gamma à 25 kGray **OU** - Fumigation au bromure de méthyle pendant 24 heures consécutives aux concentrations suivantes : i. 100 g/m3 à plus de 25°C ; ii. 116 g/m3 entre 21 et 25°C ; iii. 132 g/m3 entre 16 et 19°C ; iv. 148 g/m3 entre 10 et 15°C.
Supports de culture autre que ceux mentionné ci-dessus	Permis d'importation préalable et certificat phytosanitaire	Support de culture divers	1) Traitement au bromure de méthyle pendant 24h à : - 100 g/m3 à plus de 25°C - 116 g/m3 entre 21 et 25°C - 132 g/m3 entre 16 et 19°C - 148 g/m3 entre 10 et 15°C **OU** 2) Irradiation au rayons gamma 25 kGray **OU** 3) Traitement à 85°C pendant 15 h **OU** 4) Fumigation à la phosphine à 2 g/m3 : - Pendant 12 jours à 16-20°C - Pendant 9 jours à 21-25°C - Pendant 5 jours à une température supérieure à 26°C **OU** 5) Traitement au fluorure de sulfuryle à 64 g/m3 pendant 24 heures à 21°C après perforation des emballages

Annexe 9 – Plants ou parties de plants séchés, non destinés à la l'alimentation

Type de produits	Parties Autorisées	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
Plants ou parties de plants stabilisés à la glycérine		Certificat phytosanitaire ou Attestation du fabricant	Le certificat phytosanitaire ou l'attestation du fabricant doit indiquer le procédé utilisé pour la stabilisation à base de glycérine à 95 %.
Feuilles et/ou tiges séchées (hors fougères et espèces appartenant à la famille des Myrtaceae)		Aucun document phytosanitaire	
Feuilles séchées de la famille des Myrtaceae		Certificat phytosanitaire	1a) Les produits proviennent d'un pays ou une région certifié exempt de ***Austropuccinia psidii.*** **OU** 1b) Les produits sont certifiés exempts de tout symptômes de rouille type ***Austropuccinia psidii.*** **OU** 1c) Les produits ont subi un traitement fongicide approprié contre ***Austropuccinia psidii.***
Frondes de fougères		Certificat phytosanitaire	Les produits sont non viables.
Fleurs, fruits et/ou épis séchés		Certificat phytosanitaire	Les produits sont exempts de graines capables de germer.
Fibres végétales		Aucun document phytosanitaire	
Racines et rhizomes		Certificat phytosanitaire	Les produits sont non viables et exempts de terre.
Pétales séchés (y compris pot pourris)		Aucun document phytosanitaire	
Ecorces séchées emballés en contenant de moins de 5 L.		Aucun document phytosanitaire	
Cocos nucifera - Cocotier	Fibres séchées	Certificat phytosanitaire	1a) Les produits ont été trouvés exempts d'organismes nuisibles vivants. **OU** 1b) les produits subissent, avant export, l'un des traitements suivants, mentionné sur

<table>
<tr><th>Type de produits</th><th>Parties Autorisées</th><th>Documents phytosanitaires</th><th>Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire</th></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td>le certificat phytosanitaire :
i. Fumigation au bromure de méthyle à l’une des concentrations suivantes en fonction de la température :
<table><tr><th rowspan="2">Température</th><th rowspan="2">Dosage (g/m³)</th><th colspan="4">Minimum de concentration (g/m³) à :</th></tr><tr><th>2 h</th><th>4 h</th><th>12 h</th><th>24 h</th></tr><tr><td>21ºC ou au-dessus</td><td>48</td><td>36</td><td>31</td><td>28</td><td>24</td></tr><tr><td>16ºC ou au-dessus</td><td>56</td><td>42</td><td>36</td><td>32</td><td>28</td></tr><tr><td>10ºC ou au-dessus</td><td>64</td><td>48</td><td>42</td><td>36</td><td>32</td></tr></table>
ii. Traitement à l’air chaud sec à 85°C pendant 8 heures, à compter du moment où la température au centre du chargement atteint 85°C.
iii. Traitement à l’air chaud humide à 85°C au moins pendant 24 heures (50 % d’humidité relative), à compter du moment où la température au centre du chargement atteint 85°C.
iv. Irradiation au rayon gamma à 25 kGray (2,5 M rad).</td></tr>
<tr><td>Pandanus spp.</td><td>Feuilles et fibres séchées (tressées et non tressées)</td><td>Certificat phytosanitaire</td><td>Les produits sont exempts de substrat (terre, sable et autres)</td></tr>
<tr><td>Cannabis sativa</td><td>Fleurs, feuilles et parties de plants séchées non emballées commercialement</td><td>Certificat phytosanitaire</td><td>1a) Les fleurs, feuilles ou parties de végétaux sont exemptes d'individus vivants d'insectes de l'ordre des thysanoptères.
OU
1b) Les produits ont subi un traitement approprié contre les thrips.
ET
2a) Les fleurs et/ou feuilles ont été récoltées et séchées dans un pays ou une région reconnu exempt de Pseudoperonospora cannabina (mildiou).
OU
2b) Les fleurs et/ou feuilles sont exemptes de symptômes de Pseudoperonospora cannabina.
ET
3a) Les fleurs et/ou feuilles proviennent d'un pays ou d'une région reconnu exempt de Brevipalpus yothersi.
OU</td></tr>
</table>

<table>
<tr><th>Type de produits</th><th>Parties Autorisées</th><th>Documents phytosanitaires</th><th>Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire</th></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td>3b) Les fleurs et/ou feuilles sont exemptes d'individus vivants de Brevipalpus yothersi.</td></tr>
<tr><td>Cannabis sativa</td><td>Produits hautement transformés à base de cannabis (exemple : huile, gélule, poudre) conditionnés et transformés industriellement</td><td>Aucun document phytosanitaire</td><td>Les produits et les objets les contenant (colis, emballage, carton, bagage, etc.) ne comportent pas de particules de terre, d'insectes, de déjections ou matières animales, de plants ou parties de plants et de débris de plants ou parties de plants ou matières végétales d'autres espèces.</td></tr>
<tr><td>Cannabis sativa</td><td>Fleurs, feuilles ou partie de plants séchées selon un
processus industriel et emballées commercialement</td><td>Aucun document phytosanitaire</td><td>Les fleurs et/ou les feuilles ont subi un traitement de séchage industriel, de cuisson, de stérilisation (vapeur, chaleur sèche, eau bouillante, traitement thermique de conservation) cités en annexe I de la NIMP 32.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Litières pour animaux en copeau de bois (sans Pinus)</td><td>Dont la preuve d’un traitement lors du processus de fabrication ne peut être démontré, emballé en emballage commercial hermétique</td><td>Permis d’importation préalable et certificat phytosanitaire</td><td>L’un des traitements de bois bruts suivants, a été effectué au plus tard 21 jours avant la date d’expédition :
1a) Fumigation au bromure de méthyle dans les conditions suivantes :
<table>
<tr><th rowspan="2">Température</th><th rowspan="2">Dosage (g/m^3)</th><th colspan="4">Minimum de concentration (g/m^3) à :</th></tr>
<tr><th>2 h</th><th>4 h</th><th>12 h</th><th>24 h</th></tr>
<tr><td>21ºC ou au-dessus</td><td>48</td><td>36</td><td>31</td><td>28</td><td>24</td></tr>
<tr><td>16ºC ou au-dessus</td><td>56</td><td>42</td><td>36</td><td>32</td><td>28</td></tr>
<tr><td>10ºC ou au-dessus</td><td>64</td><td>48</td><td>42</td><td>36</td><td>32</td></tr>
</table>
La température minimale ne doit pas être en dessous de 10°C et le temps minimum d'exposition doit être de 24 heures.
OU
1b) Traitement à la chaleur selon un programme temps/température précis qui permet d’atteindre une température minimale de 56 °C au cœur du bois pendant au moins 30 minutes consécutives.
OU
1c) Le séchage à l’étuve (KD, kilndrying), l’imprégnation chimique sous pression (CPI) et d’autres méthodes peuvent être employés pour réaliser le traitement, à condition que les conditions susmentionnées de température et de durée d’exposition soient respectées.</td></tr>
<tr><td>Dont la température lors du processus a atteint au moins 56°C à cœur pendant 30 minutes, emballé en emballage commercial hermétique</td><td>Attestation du fabricant</td><td>Les produits ont subi, lors du processus de fabrication, un traitement à la chaleur atteignant au moins 56°C à cœur pendant 30 minutes, une attestation du fabricant mentionnant les conditions de traitement (températures, durée) est fournie.</td></tr>
</table>

<table>
<tr><th>Type de produits</th><th>Parties Autorisées</th><th>Documents phytosanitaires</th><th>Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire</th></tr>
<tr><td>Litières pour animaux composées de copeaux de bois de Pinus spp. d'une zone exempte de Fusarium circinatum</td><td>Dont la preuve d'un traitement lors du processus de fabrication ne peut être démontrer, conditionnés et transformés industriellement</td><td>Permis d'importation préalable et certificat phytosanitaire</td><td>1a) Fumigation au bromure de méthyle dans les conditions suivantes :
<table><tr><th rowspan="2">Température</th><th rowspan="2">Dosage (g/m³)</th><th colspan="4">Minimum de concentration (g/m³) à :</th></tr><tr><th>2 h</th><th>4 h</th><th>12 h</th><th>24 h</th></tr><tr><td>21ºC ou au-dessus</td><td>48</td><td>36</td><td>31</td><td>28</td><td>24</td></tr><tr><td>16ºC ou au-dessus</td><td>56</td><td>42</td><td>36</td><td>32</td><td>28</td></tr><tr><td>10ºC ou au-dessus</td><td>64</td><td>48</td><td>42</td><td>36</td><td>32</td></tr></table>OU
1b) Traitement à la chaleur selon un programme temps/température précis qui permet d'atteindre une température minimale de 56 °C au cœur du bois pendant au moins 30 minutes consécutives ;
OU
1c) Traitement à la phosphine dans les conditions suivantes :
<table><tr><th>Température</th><th>Dosage (g/m³)</th><th>Durée (jours)</th></tr><tr><td>10-15°C</td><td>1</td><td>15</td></tr><tr><td>16-20°C</td><td>1</td><td>12</td></tr><tr><td>21-25°C</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>OU
1d) Traitement selon le process Kiln-drying (KD) ;
OU
1e) Traitement chimique de préservation (cf. tableau ci-dessous). Les produits de traitement autorisés sont ceux dont la mise sur le marché a été autorisée ou homologuée par l'Organisation Nationale de la Protection des Végétaux (ONPV) ;
1f) Irradiation aux rayons gamma à 25kGray.</td></tr>
<tr><td>Litières pour animaux composées de copeaux de bois de Pinus</td><td>Dont la preuve d'un traitement lors du processus de fabrication ne peut être démontrer, conditionnés et transformés industriellement</td><td>Certificat phytosanitaire</td><td>1a) Traitement à la chaleur à 70°C pendant 4 heures, à partir du moment où la température au centre du chargement atteint 70°C ;
OU
1b) Irradiation aux rayons gamma à 25kGray.</td></tr>
</table>

Type de produits	Parties Autorisées	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire
spp. d'une zone non exempte de ***Fusarium circinatum***			
Litières pour animaux composées de copeaux de bois de ***Pinus*** spp.	Dont la température lors du processus a atteint au moins 56°C à cœur pendant 30 minutes et conditionnés et transformés industriellement	Attestation du fabricant	Les produits ont subi, lors du processus de fabrication, un traitement à la chaleur atteignant au moins 56°C à cœur pendant 30 minutes, une attestation du fabricant mentionnant les conditions de traitement (températures, durée) est fournie.
Litière pour animaux sous forme de granulés		Aucun document	

Annexe 10 - Minéraux et roches

Type de produit	Documents phytosanitaires	Conditions particulières devant figurer sur le certificat phytosanitaire	Exemples non exhaustifs
Minéraux et matériaux très purs ou cristallins, généralement issus d'extractions ou de traitements industriels (tous les minerais métalliques et concentrés) y compris l'argile expansée	Aucun document phytosanitaire	Les produits sont exempts de terre, sable et de matières organiques.	Zircon, tantale, spodumène, carbonate de lithium, carbonate de magnésium naturel, baryum, étain, ferricrête, argile expansée, vermiculite, zéolite, …
Roches et minéraux durs et peu poreux	Aucun document phytosanitaire	Les produits sont exempts de terre, sable et de matières organiques.	Pierres naturelles, basalte, calcaire, fossiles, bois pétrifié, ...
Roches, minéraux ou matériaux argileux et céramiques sauf argile expansée	Aucun document phytosanitaire	Les produits sont exempts de terre, sable et de matières organiques.	Argiles, kaolin, terre de Fuller ...
Roches sédimentaires compactes et minérales ou matériaux issus de cendres ou d'altérations	Certificat phytosanitaire	Les produits sont exempts de terre, sable et de matières organiques.	Schiste, gypse, ...
Matériaux en poudre ou granulaires issus de roches siliceuses et abrasifs naturels	Certificat phytosanitaire	Les produits sont exempts de terre, sable et de matières organiques.	Bentonite, pierre ponce, grenat naturel, terre de diatomée, ...
Matières granulaires fines	Certificat phytosanitaire	Les produits sont exempts de terre, sable et de matières organiques.	Sable, sable de silice, sables de grenat, sable de Korodur, …
Roches et matériaux potentiellement hétérogènes ou d'origine variable	Certificat phytosanitaire ou Certificat de traitement si extrait à moins de deux mètres de profondeur destiné à l'industrie ou à l'artisanat	1a) Les produits sont extraits à plus de 2 mètres de profondeur. **OU** 1b) Les produits qui n'ont pas été extraits à plus de 2 mètres de profondeur, ont fait l'objet de traitements susceptibles de détruire les organismes nuisibles réglementés." et être accompagné de documentation du fabricant attestant la réalisation des traitements (e.g. certificat de traitement). **ET** 2) Les produits sont exempts de terre, sable et de matières organiques.	Tuf, travertin, conglomérats, agrégats, amiante, …

Listes des roches, minéraux et produits annexes exemptés de documents sanitaires et traitements :

- Produits de beauté manufacturés contenant des minéraux naturels ou de l'argile

• Produits rocheux décoratifs raffinés, y compris les bijoux, les pierres taillées, les pierres polies, les statues sculptées

- Plans de travail et meubles en pierre manufacturée
- Fossiles préparés
- Pierre concassée industrielle, scories, agrégats et minerais
- Argile conditionnée commercialement, y compris l'argile d'art et de poterie
- Verre, argiles cuites ou céramiques cuites au four
- Craie, sel, terre de diatomées (algues fossilisées) ou produits de roche corallienne (non viables
- Milieux de culture inorganiques (par exemple, perlite, vermiculite, akadama, kanuma)

JOPF authentifié n° 2026-63 du 19 mars 2026

Annexe 11 - Modèle du permis d'importation préalable

Annexe 11 – Modèle du Permis d'importation préalable

PERMIS D'IMPORTATION PREALABLE

Ref : Loi du Pays 2013-12 du 06/05/13
Arrêté

N° du permis : « Numéro mes-démarches ou numéro interne »
Date de réception du dossier complet : « Date de dépôt »
Importateur : « Nom expéditeur »
« Adresse géographique expéditeur »

Produits concernés :

	Espèces	Type de produit
1		

Pays de provenance : « Provenance »
Date d'expiration : « Date expiration »

SOUS RESERVE DU RESPECT DES CONDITIONS SUIVANTES :

« conditions générales »

« conditions spécifiques »

Pour le Ministre et par délégation,
Pour le directeur et par délégation,

L'agent habilité

Direction de la biosécurité, BP « xxxx », 987 « xx » « Commune », « Île », Polynésie française, « adresse géographique »
Tél. : 40 54 45 85 - Courriel : « secretariat.dbs@administration.gov.pf - Site internet : www.service-public.pf/biosecurite